TRENTE - DEUXIÈME ANNÉE — N° 9466 | 42 PAGES | — JEUDI 26 - VENDREDI 27 JUIN 1975

« L'alliance
vec les États-Unis
n'est pas une faveur
i nous serait consentie »
déclare M. Kissinger

LIRE PAGE 42



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 15 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 34

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris no 65572
Tél. : 770-91-29

LETIN DE L'ÉTRANGER

Espagnol à Paris

Arias Navarro ne manque la tradition des hésitations, ndictions et feintes qui mar- t l'histoire de la dictature uiste. La « transition » an- ée mardi, en termes sibyllins, le chef du gouvernement de id, ne signifie apparemment encore qu'il entend doter ôt son pays d'institutions rnes fondées sur l'assenti- populaire.

peut le déplorer, au moment ministre espagnol des affai- étrangères, M. Cortina y ri, arrive à Paris, sans pour nt s'exposer au grief d'ingé- e dans les affaires intérieures voisin. L'Espagne est une posante essentielle de l'Eu- Les Etats de l'ouest du inent sont désormais, bon gré gré, si étroitement imbriqués les affaires européennes ne vent plus être traitées, i que le remarquait naguère Chirac, comme des affaires à fait « étrangères ».

ui sait mieux que les Français l n'y a plus de Pyrénées ? France est le premier client l'Espagne, et son quatrième nisseur. Les échanges entre deux pays ont décuplé de à 1970, et quintuplé depuis. r expansion va en s'accélé- *Le français reste la langue* plus enseignée « au-delà des ts ». Dès son retour au pou- , le général de Gaulle a pris positions très favorables à pagne. Il s'est prononcé pour admission dans l'alliance ntique. Au dernier « sommet » l'OTAN, la France n'a nulle- nt contesté à l'Espagne le rôle voulu — vainement — lui nnaître le président Ford s la stratégie alliée. Les mi- res français ne perdent au- ne occasion de déclarer, comme Jobert le 28 août 1973, à int-Sébastien, que le « vœu » la France est « de voir l'Espa- ne entrer aussi rapidement que ossible dans le Marché commun (...) l'Organisation euro- éenne ».

Cette formule n'est pas inspirée r la politesse diplomatique ni r l'opportunité. L'intérêt perma- nt de la France, située à la arnière du monde latin et du onde anglo-germanique, est, à vidence, que la Communauté, squ'ici axée sur les grandes issances industrielles du nord l'Europe, soit rééquilibrée par point de l'Europe méridionale méditerranéenne, c'est-à-dire l'Espagne et, logiquement si, du Portugal.

'Espagne joue d'ailleurs sur scène internationale un rôle épendant de plus en plus ap- ciable, que ce soit aux Nations es (Madrid vient d'obtenir r la première fois d'être le e d'une de leurs agences spé- isées, la conférence interna- nale du tourisme), à la confé- ce sur la sécurité et la coopé- ion en Europe et dans les ports Nord-Sud, tout spéciale- nt entre les Européens et les bes, en dépit du difficile pro- me du Sahara espagnol.

l est inévitable — quelles que ssent être les dénégations of- elles — que, dans les tête-à- de M. Cortina y Mauri avec L. Giscard d'Estaing et Sauva- rgues, l'après-franquisme soit licitement ou implicitement centre des conversations. nment évoquer les problèmes ctualité les plus brûlants, nme l'agitation basque et olution du Portugal, sans avoir esprit l'avenir du régime es- nol ? Comment ne pas se nander si, malgré d'évidentes érences ce qui se passe au- d'hui à Lisbonne ne préfigure dans une certaine mesure ce se passera demain à Madrid ?

écroulement brutal des régi- militaires au Portugal et en ce l'an dernier devrait per- ler les dirigeants espagnols l est, en effet, grand temps de ager de vraies transitions, r l'Espagne d'abord, mais si pour le monde et plus spé- ement pour l'Europe. C'est à ne une boutade de dire que le vrai problème euro-espagnol plus précisément franco-espa- l c'est... Franco lui-même.

e nos informations page 3.)

L'affaire du « document soviétique » de « Republica »

L'AGENCE TASS ACCUSE les socialistes portugais de « provocation policière »

Les polémiques suscitées à la suite de la publication, le 23 juin, par les journalistes de Republica, *d'un « document secret » d'origine soviétique se poursuivent de plus belle, notamment à Moscou. Accusant les socialistes portugais d'être à l'origine de cette affaire, l'agence Tass estime* « qu'ils ont dépassé les limites qui séparent la lutte politique de la provocation policière ». *Dans* l'Humanité, *M. Paul Laurent, secrétaire du comité central du P.C.F., considère, lui aussi, que le parti socialiste portugais a* « utilisé un faux anticommuniste » *et que le comportement de M. Mario Soares* « a de quoi susciter les plus vives inquiétudes ». *Dans une interview accordée à notre envoyé spécial, le commandant Jesuino, ministre portugais de la communication sociale, affirme, quant à lui, qu'il n'y a* « aucune mainmise partisane » *sur la presse de Lisbonne.*

Moscou a réagi avec une grande rapidité — selon les critères soviétiques, en tout cas — à l'affaire du « document ultra-secret » attribué à M. Boris Ponomarev et dont une « analyse » avait été publiée lundi dans le supplément *Republica* encarté dans *le Quotidien de Paris.* Dès mardi, en fin de matinée, l'agence Tass publiait un démenti catégorique sous forme de commentaire. L'auteur de ce texte M. Vladimir Yordanski, qui ne cite jamais, bien évidemment, le nom de M. Ponomarev, ne lésine pas sur les comparaisons historiques. « *Les étincelles de l'incendie du Reichstag, la plus forte des provocations anticommunistes, ne sont semble-t-il toujours pas éteintes. L'une d'elle vient de jaillir d'une manière inattendue dans les pages de la feuille parisienne,* le Quotidien de Paris. »

Relevant que les articles de *Republica* ont été transmis au *Quotidien de Paris* par les journalistes du quotidien portugais, M. Yordanski met en cause une nouvelle fois le parti socialiste portugais, qui, « *dans ses attaques contre les communistes, a fait appel plus d'une fois à la réaction internationale et s'est efforcé de créer un climat de méfiance et d'hostilité autour des communistes. Mais à présent, les socialistes portugais ont dépassé les limites qui séparent la lutte politique de la provocation policière.* » Il s'agit, on le voit, d'une véritable déclaration de guerre ; ce commentaire constitue sans doute la plus violente attaque publiée à Moscou contre les socialistes portugais, qui, selon un processus assez classique, ne sont plus dorénavant que des « *provocateurs* » à la solde de la police.

La *Pravda* de ce mercredi matin revient sur l'affaire et publie un commentaire de son correspondant à Paris, qui, lui aussi, oublie de préciser que la paternité du prétendu document secret est attribuée à M. Ponomarev. Le journaliste de la *Pravda* estime d'autre part que « *cette grossière provocation a entraîné l'indignation des milieux démocratiques en France* ».

(1) Provoqué par Hitler, l'incendie du Reichstag, en 1933, avait servi de prétexte au parti nazi pour s'emparer de la totalité du pouvoir.

Un article interprété ?

L'affaire *Republica-le Quotidien de Paris* risque donc, on le voit, de constituer un important jalon dans la longue détérioration des rapports politiques au Portugal. Dans la mesure où elle soulève le problème du rôle exact joué par Moscou auprès de certains partis communistes, on ne peut pas cependant se désintéresser du document lui-même.

J. A.

(Lire la suite page 3.)

« Je ne crois pas l'indépendance de la Yougoslavie menacée »

déclare au « Monde » le maréchal Tito

« On ne peut remettre en question notre unité au nom de la liberté d'expression »

de notre envoyé spécial ANDRE FONTAINE

Kranj (Slovénie). — Le teint hâlé, sans guère de tavelures, le dos plat, encore qu'un peu raide, le cheveu ondulé tirant sur le roux, le ventre ferme, l'ouïe fine et le regard de quelqu'un qui n'a pas l'habitude d'être contredit, le maréchal Tito ne porte décidément pas ses quatre-vingt-trois ans. C'est un homme clairement plus tourné vers l'avenir que vers le passé, vers l'action que vers la méditation, qui nous a reçu, le cigare aux lèvres, un whisky à la main, dans un salon au mobilier rococo, copieusement doré, du château de Brdo, près de Kranj, où il réside actuellement au milieu des fleurs, des tableaux et des meubles de prix et des innombrables trophées de ses chasses.

« *Les derniers mois ont été marqués par de profonds changements dans de nombreux Etats, par l'écroulement des régimes pro-américains d'Indochine et par une crise économique sérieuse dans le monde occidental. Croyez-vous que ces événements sont de nature à affecter profondément les rapports internationaux ?*

— Ces événements sont effectivement d'une grande portée. La victoire historique du peuple vietnamien confirme qu'aucune tentative d'imposer une volonté étrangère ne peut réussir si tout un peuple s'y oppose. On peut en dire autant du Cambodge. Même lorsqu'ils ont contre eux une grande puissance, les petits pays peuvent résister avec succès aux assauts contre leur liberté et leur indépendance. Il faut espérer que l'on en conclura que la démocratisation des relations internationales est irrésistible et qu'il est de l'intérêt de chacun d'y contribuer. Ce qui implique la cessation de toute ingérence dans les affaires intérieures d'autrui et le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'égalité des droits de tous les pays.

» La crise de l'énergie, quant à elle, exprime de manière concentrée l'accumulation au fil des années de problèmes plus profonds dûs à essentiellement à l'inégalité des relations économiques et politiques internationales. De nombreux pays qui s'efforcent de consolider leur indépendance et d'atteindre à la pleine émancipation nationale, revendiquent naturellement un nouveau système de rapports économiques, fondé sur l'égalité des droits. A terme, les pays développés y ont également intérêt. Le monde est actuellement si interdépendant qu'aucun pays ne saurait assurer de manière tant soit peu durable sa propre prospérité indépendamment du progrès de tous les pays. Cette tâche historique n'est certes pas aisée, mais elle ne peut être différée. Son accomplissement requiert des entretiens patients et constructifs pour dégager des solutions acceptables pour tous et débouchant sur des relations économiques d'égalité entre les nations. A défaut, des confrontations se produisent qui ne pourront qu'aggraver la situation existante. Le règlement efficace et conséquent de ces problèmes facilitera la collaboration internationale sur le plan politique.

(Lire la suites pages 4 et 5.)

EN 1975

La production française serait égale sinon inférieure à celle de 1974

Contredisant les prévisions de M. Chirac, qui au cours des derniers jours a déclaré que la reprise de l'activité économique était certaine d'ici la fin de l'année, de nombreux chefs d'entreprise s'inquiètent de plus en plus de la dégradation de la situation. Il est maintenant à peu près certain que la production nationale brute stagnera ou même reculera cette année par rapport à 1974. Devant cette situation, le gouvernement hésite à prendre de nouvelles mesures dans la crainte de relancer l'inflation.

Après M. Philippe Clément, président de la Fédération des travaux publics, après M. Léon Gingembre, président de la Confédération générale des P.M.E., M. Roger Martin, président-directeur général du groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, a tiré à son tour, mardi 24 juin, la sonnette d'alarme devant la dégradation de la situation économique. « *Il n'est pas en notre pouvoir, je dois le répéter, d'élever des digues contre l'océan. Nous devons donc maintenant envisager une certaine réduction de nos effectifs. Son ampleur dépendra de l'impact des politiques de relance que mettront en œuvre les gouvernements* », a-t-il déclaré lors de l'assemblée générale des actionnaires. Sans doute la situation de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson est-elle particulière. Le groupe exerce une bonne partie de ses activités dans l'automobile, dont la situation ne cesse de se dégrader, comme en témoigne la nouvelle baisse des immatriculations pendant le mois de mai, et dans le bâtiment. Il n'empêche que les propos de M. Martin prennent figure d'avertissement. Depuis plusieurs mois les grands groupes industriels s'efforcent, à la demande du C.N.P.F. et du gouvernement, de conserver leurs effectifs. S'ils devaient y renoncer, comme cela est de plus en plus probable, la situation de l'emploi s'en trouverait considérablement aggravée, au moment où l'arrivée des jeunes sur le marché de l'emploi en automne inquiète déjà le patronat et les pouvoirs publics.

Trop endettés

Pour tenter de sortir de cette situation, des voix de plus en plus nombreuses se font entendre pour exiger du gouvernement une relance de la demande publique notamment sous forme d'équipements collectifs.

Le pessimisme des chefs d'entreprise ne doit pas être pris à la légère.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 38.)

Pas de déclarations, des libertés

par GÉRARD SOULIER (*)

Faut-il se réjouir ou s'inquiéter de l'intérêt subit de la classe politique dans son ensemble pour les libertés ? Faut-il s'étonner de la troublante similitude de langage entre ceux qui occupent le pouvoir et ceux qui le convoitent ? Mais surtout faut-il attendre quelque chose de cette déclaration ou de cette charte ou de ce cadre qu'on nous prépare ?

Car enfin, l'expérience l'a bien montré, les libertés ne sont pas affaire de déclarations de principes dont la formulation idéaliste et abstraite ne fait qu'organiser les privilèges d'une minorité tandis que le plus grand nombre n'est pas en état de se poser ce problème-là. Car enfin, la pratique l'a montré, la loi elle-même est insuffisante lorsqu'elle ne donne pas les moyens de résister aux abus et à l'arbitraire.

Par exemple, il est inutile de proposer que la détention avant jugement soit exceptionnelle. C'est prévu depuis longtemps dans nos codes. Le fait est cependant qu'une large partie de la population pénitentiaire se trouve dans cette situation exceptionnelle. Ce qu'il faut, c'est lui ouvrir des recours efficaces pour en sortir.

Il est inutile de proclamer l'interdiction des internements administratifs, parfaitement illégaux dans notre droit, si l'on ne donne pas les moyens à des travailleurs migrants parqués dans un hangar du port de Marseille de recourir et d'obtenir réparation, et si ne sont pas punis les auteurs du forfait.

Il est absurde de réclamer la suppression de la garde à vue, sans doute aussi inhérente à la procédure policière que le salariat au régime du capital, et insuffisant de la réglementer, tandis que le droit pour tout interpellé de joindre toute personne de son choix et la permanence d'un contrôle médical ainsi que le libre accès des avocats dans les locaux de la police seraient un moyen efficace de prémunir contre les abus.

Il est absurde de réclamer ou de proposer la destruction des fichiers si les citoyens ne disposent d'aucun moyen de contrôler l'administration.

(*) Professeur à la faculté de droit d'Amiens.

(Lire la suite page 10, ainsi que les points de vue de J. ELLUL et L. WISZNIA.)

Débat à l'Assemblée sur les Comores

L'Assemblée nationale examine, ce mercredi 25 juin, en principe, le projet de loi portant ratification des résultats du référendum sur l'indépendance des Comores, organisé le 22 décembre dernier. Rappelons que 63 % des votants à Mayotte — l'une des quatre îles de l'archipel — s'étaient prononcés contre l'indépendance et pour le maintien dans l'ensemble français.

Cependant M. Ahmed Abdallah, chef du gouvernement des Comores, paraît de plus en plus isolé, l'opposition exigeant l'organisation d'élections avant l'accession du territoire d'outre-mer à la souveraineté internationale.

(Lire page 9 l'article de Philippe Decraene et le « point de vue » d'André Blanchet.)

AU JOUR LE JOUR

Dans le sang

Comme on sait, la liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres. Par exemple, la liberté du général Amin Dada s'arrête aux frontières de l'Ouganda ; la liberté d'un détenu s'arrête aux barreaux de sa cellule ; la liberté des économiquement faibles s'arrête à la première emplette ; la liberté de circuler s'arrête au premier feu rouge ; la liberté d'expression s'arrête à la première extinction de voix ; la liberté du travailleur s'arrête au premier C.R.S.

On comprendra donc que définir un domaine de la liberté, c'est limiter celle-ci aux dimensions d'une prison plus ou moins vaste.

L'idéal, évidemment, serait d'avoir la liberté dans le sang : des centres de transfusion seraient là pour aider ceux qui en manquent. Dans ce cas, la liberté de chacun commencerait avec celle des autres.

BERNARD CHAPUIS.

APRÈS LE GRAND PRIX DE CANNES

L'autre cinéma algérien

Lorsque « Chronique des années de braise », de Lakhdar Hamina, a remporté le Grand Prix du Festival de Cannes, la satisfaction a été mêlée de réserve. Ce très beau film a été discuté en France et dans son pays d'origine, l'Algérie : un collaborateur d' « El Moudjahid culturel », supplément hebdomadaire du journal gouvernemental, publiait, la veille de la lecture du palmarès, une critique d'ensemble du cinéma de Lakhdar Hamina.

La satisfaction légitime de l'Algérie, dont la cinématographie est reconnue dans un festival international dominé jusqu'ici par la production euro-hollywoodienne, demeure cependant ambiguë : de nombreux cinéastes s'interrogent outre-Méditerranée sur le devenir de leur cinéma national ; ils ne sont pas convaincus de la nécessité de réussir selon les termes d'un système qu'ils nommeraient, ailleurs qu'au cinéma, un système « néo-colonialiste ». Le débat est ouvert sur les structures et sur la finalité d'un cinéma d'Etat dans l'Algérie nouvelle.

(Lire page 17 le reportage de MARTIN EVEN.)

EN RAISON DE LA NOUVELLE GRÈVE DES OUVRIERS DU LIVRE

Le Monde

ne paraîtra pas demain

(Lire nos informations page 14.)

Dans notre prochain numéro :

- « Le Monde des livres » ;
- « Le Monde du tourisme et des loisirs ».

ASIE

Vietnam

EN S'ORIENTANT VERS LE NON-ALIGNEMENT

Le Sud et le Nord s'efforcent de ne pas être impliqués dans les dialogues et les différends entre Grands

Plusieurs pays occidentaux (Pays-Bas, Grande-Bretagne, Suisse, Canada) viennent de publier, ou vont publier, des communiqués annonçant leur intention d'établir des relations diplomatiques avec le G.R.P. sud-vietnamien. Cette avalanche de reconnaissances donne une fois encore l'occasion de poser cette question : verra-t-on s'ouvrir prochainement des ambassades au Sud ?

Car il s'agira bien, dans un premier temps, d'ouvertures, et non de réouvertures. Les chancelleries qui vont en priorité s'installer à Saigon seront celles de pays qui n'ont jamais été représentés au Sud, et qui ont apporté une aide matérielle ou diplomatique, importante, au G.R.P. et à Hanoï : la Chine, l'U.R.S.S., Cuba, l'Algérie, etc. — les mondes communiste et non aligné. La logique voudrait que les voisins indochinois soient eux aussi représentés rapidement : s'il ne semble pas y avoir de difficultés du côté laotien, l'attitude du gouvernement cambodgien ne paraît pas encore très claire. Phnom-Penh demeure hermétiquement fermée.

La France pourrait faire partie du second groupe de pays représentés au Sud. Elle se trouve, sur le plan juridique, dans une position boiteuse. L'ambassade n'a jamais été fermée ; M. Mérillon a récemment regagné Paris et a laissé le soin à son conseiller culturel d'expédier les affaires courantes. Aux yeux du G.R.P. cependant, il ne s'agit pas d'une véritable ambassade : le personnel qui y travaille (en toute quiétude et en liaison radio avec Paris) a un statut analogue (en droit, sinon en fait) aux résidents étrangers au Vietnam du Sud. Pour les révolutionnaires en effet, ce « reliquat » du passé — puisque ces diplomates étaient déjà accrédités auprès de l'ancien régime — doit disparaître. La véritable mission de Paris auprès du G.R.P. se trouve... à Hanoï, où demeure M. Huriet, nommé, avant la libération de Saigon, représentant du gouvernement français auprès du gouvernement révolutionnaire. Lorsque — peut-être fin juillet ou début août — la situtation sera clarifiée, lorsque les relations seront normalisées, ce diplomate pourrait gagner Saigon, devenir chargé d'affaires en attendant la nomination d'un ambassadeur. De son côté, le G.R.P. est actuellement représenté en France par un chargé d'affaires.

La diplomatie sud-vietnamienne — et donc, en fait, la diplomatie vietnamienne tout entière — continue de se chercher : elle doit tenir compte d'épineuses questions intérieures (quand et comment réunifier le pays ?) et de problèmes mondiaux, dont une nation de taille moyenne, et soucieuse de demeurer indépendante, a tout intérêt à rester, dans la mesure du possible, à l'écart (querelle sino-soviétique, « détente », relations américano-chinoises). Le clair-obscur de certaines démarches n'a pas d'autre sens ; c'est ainsi que Saigon et Hanoï n'auraient pas encore véritablement décidé de la marche à suivre à l'ONU : y aura-t-il deux groupes d'observateurs ou deux représentations vietnamiennes à part entière ?

Pour ces raisons, l'accent est mis sur l'appartenance du Vietnam au monde des pays non alignés. Le G.R.P. et Sri-Lanka viennent de décider d'établir des relations diplomatiques au niveau des ambassades ; Mme Binh doit en principe se rendre les jours prochains à Colombo, où se tiendra, en 1976, la conférence des pays non alignés. A Saigon, les récentes prises de position de M. Kim Il Sung, en faveur du non-alignement, ont impressionné, et le projet de la Roumanie d'envoyer un observateur à la réunion de Colombo suscite un intérêt certain.

Rappelons aussi que Mme Binh a commencé par Alger son premier voyage depuis l'arrivée du G.R.P. au pouvoir ; le Sud attend une aide importante de l'Algérie, qui va livrer gratuitement du pétrole à Saigon. La coopération avec la France serait d'autre part la bienvenue dans les deux parties du Vietnam — pour des raisons politiques mais aussi technologiques, les pays socialistes n'étant pas toujours à même de satisfaire les besoins de la R.D.V. et du Sud.

Ces besoins sont de deux ordres : à long terme (la construction du pays), et à court terme (la remise en marche de l'économie, la « soudure » alimentaire ; l'urgence d'obtenir du carburant pour faire fonctionner les machines agricoles et les usines). La période actuelle est rendue plus délicate encore par la nécessité de bâtir un Etat dans le Sud : il faut, dans les régions (les plus vastes et les plus peuplées) naguère administrées par le régime Thieu, mettre en place la nouvelle armée et la nouvelle police, et créer ce que les révolutionnaires appellent les « *organisations de masse* ». Le G.R.P. veut faire en sorte que la « *réaction* » ne relève pas la tête, ce qui l'amènerait à sévir, à réprimer, perspective qui lui répugne à l'évidence.

JACQUES DECORNOY.

Inde

L'OPPOSITION NON COMMUNISTE DEMANDE A Mme GANDHI DE DONNER SA DÉMISSION

New-Delhi (*A.F.P.*). — Tous les partis d'opposition, à l'exception du parti communiste pro-soviétique, ont annoncé qu'ils lanceraient une campagne nationale si Mme Gandhi ne donnait pas sa démission. Cette déclaration a été faite immédiatement après l'annonce du verdict de la Cour suprême qui surseoit à l'invalidation du mandat de député du premier ministre, mais lui retire le droit de vote à la Chambre (*le Monde* du 25 juin).

Le président du parti extrémiste hindou — Jan Sangh. — M. Advani, a déclaré qu'il y aurait violation de « *toutes les normes constitutionnelles et politiques si une personne jugée indigne de voter au Parlement était autorisée à s'imposer au pays comme premier ministre* ». De son côté, un responsable socialiste, M. Madhu Limaye, a estimé que le maintien de Mme Gandhi au pouvoir « *ne pouvait que causer du tort aux intérêts du pays* ». Cependant, le premier ministre s'est adressé à la foule, qui s'était rassemblée devant sa résidence, en lui demandant d'être prête à des sacrifices « *afin de poursuivre la marche du pays vers le progrès et la prospérité* ».

Corée

PÉKIN ESTIME QUE SEUL LE PEUPLE DU SUD PEUT RENVERSER LA « CLIQUE » DE SÉOUL.

La Chine a réaffirmé, mercredi 25 juin, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du début de la guerre de Corée, sa préférence pour une réunification « *indépendante et pacifique* » de la péninsule. Une telle réunification ne pourrait intervenir, selon Pékin, que par « *le renversement de la clique réactionnaire de Park Chung Hee par le peuple sud-coréen* ». Dans un éditorial publié en première page, le *Quotidien du peuple* écrit que, comme la question de Taïwan pour la Chine, la question coréenne doit être résolue « *par le peuple coréen lui-même et sans aucune interférence extérieure* ». Le journal insiste sur la nécessité de dissoudre le « *prétendu commandement des forces des Nations unies* » et de retirer les troupes américaines du Sud.

● A PYONGYANG, le ministre des affaires étrangères condamne la « *politique de chantage nucléaire* » des Etats-Unis à l'égard de la Corée du Nord. Le gouvernement nord-coréen « *a déjà plus d'une fois démontré clairement qu'il n'avait pas l'intention d'envahir le Sud* », poursuit la déclaration.

● A SEOUL, le président Park Chung Hee a déclaré, mardi, que le Nord s'apprête à lancer des attaques contre le Sud, mais il a estimé qu'une telle initiative ne pourrait que provoquer sa destruction. (*A.F.P., Reuter.*)

EUROPE

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU PORTUGAL

Les critiques de la presse sont nécessaires pour corriger notre action

nous déclare le ministre portugais de la communication sociale

Lisbonne. — « *Non, le parti communiste ne contrôle pas la presse au Portugal. Il a un journal, son journal :* Avante. *Ailleurs, dans certains quotidiens, on trouve des journalistes communistes. Leurs articles, leurs éditoriaux, sont importants, parfois très importants. C'est tout. Est-ce là une mainmise sur une information systématiquement partisane ? Il faudrait d'abord savoir si cela correspond à une tactique délibérée du P.C... Je ne le crois pas.* »

Le commandant Jorge Correia Jesuino est ministre de la communication sociale, c'est-à-dire de l'information. C'est un poste que nul n'envie, aujourd'hui, au Portugal. Mais, cet homme au visage de moine, qui semble avoir définitivement laissé son uniforme au vestiaire et qui abandonne volontiers la cravate pour le pull à col roulé, ne semble pas trouver la charge trop lourde. Il a pris, depuis qu'il s'est installé dans les murs crépis de rose du Palacio Foz, une assurance tranquille qui ne manque pas d'étonner.

Nationaliste jusque dans ses moindres réactions, convaincu de la mission libératrice et progressiste du M.F.A., il est, sans aucun doute, l'une des « têtes pensantes » du Mouvement. Il nous explique, avec une franchise parfois déconcertante, la politique que les militaires portugais entendent pratiquer dans le domaine de l'information.

« L'influence des communistes n'est-elle pas plus perceptible que celle de tout autre parti à la télévision ?

— L'information télévisée reflète, d'abord et surtout, les positions du M.F.A. Elles sont, il est vrai, presque identiques à celles des partis véritablement progressistes. Est-ce notre faute si le parti socialiste ne s'y reconnaît pas toujours ?

— Qu'attendez-vous de la presse ?

— Qu'elle manifeste une claire conscience nationale. Elle doit avoir pleinement à l'esprit les priorités du gouvernement. Faire une véritable politique d'information, aujourd'hui, au Portugal, c'est répondre aux priorités du gouvernement. Du « suivisme », direz-vous ? Peut-être, mais un « suivisme » intelligent, qui n'hésite pas à critiquer, car la critique est nécessaire pour corriger notre propre action. Informer actuellement, c'est, par exemple, mobiliser les médias pour que la bataille de la production soit comprise. Il ne s'agit pas de manipuler mais d'avoir, à l'égard du peuple, une politique de vérité, d'attirer son attention sur les problèmes essentiels. Il faut synchroniser la presse avec les priorités du gouvernement.

— Est-ce pour répondre à ce besoin que vous préparez une nouvelle loi de la presse ?

— La loi en vigueur a été conçue dans le cadre d'une société libérée, où l'information était contrôlée par les monopoles. Depuis le 11 mars, fort heureusement, ceux-ci ne contrôlent plus rien. La loi ne l'avait pas prévu. Pas plus, d'ailleurs, qu'elle ne posait le problème de la division entre travail manuel et travail intellectuel. On pensait, avec l'élection du directeur par la rédaction, avoir fait quelque chose d'inédit. Mais, après le 11 mars, le principe du contrôle des travailleurs sur toute la production a été établi. Aussi, la loi, qui privilégie les seuls travailleurs intellectuels, est-elle aujourd'hui dépassée.

— On a souvent reproché à Expresso *ses informations sur les débats internes et les divergences qui peuvent exister au sein du M.F.A. N'est-ce pas là pourtant le travail de tout journaliste ?*

— Je ne peux pas l'admettre. Il faut avoir une certaine conscience politique. Nous faisons une révolution, c'est difficile. Avec une véritable conscience nationale, on éviterait toutes ces spéculations qui dénaturent les faits ou ne retiennent qu'une partie des discussions. *Expresso*, c'est peut-être du bon journalisme, mais c'est anti-national.

Une affaire politique

— Comment espérez-vous résoudre l'affaire Republica *? Comme on résout un conflit du travail ?*

— Ce n'est pas un conflit du travail. La justice sociale est très réelle à *Republica*. Non, c'est bien évidemment un problème politique qui a, en plus, été utilisé, monté en épingle, par le parti socialiste. La solution ? Peut-être une administraiton militaire, à moins que l'actuelle direction ne revienne en arrière. Il est inadmissible qu'elle ait accepté les conditions posées par le Conseil de la révolution pour les rejeter en bloc par la suite. La désignation d'un administrateur militaire demanderait l'assentiment du Conseil et du gouvernement. Une telle hypothèse n'empêcherait pas M. Raül Rego de rester à sa place, ni *Republica* de garder son orientation. Dire que fermer *Republica* c'est clore la seule voix indépendante au Portugal, relève de la pure calomnie.

— Le nouveau plan d'action du M.F.A. s'en prend à la presse étrangère. Quelles menaces précises pèsent donc sur elle ?

— Le M.F.A. est sincère, franc mais aussi trop naïf. Les professionnels s'en sont vite aperçus et ont su exploiter cette faiblesse pour manipuler. Pour eux, l'important c'est ce qui choque. Tout le contexte d'explications que nous tentons de fournir est escamoté. Il n'y aura ni censure ni contrôle préalable. Mais quand il y aura une évidence concrète de mensonge délibéré, nous ramènerons le coupable à la frontière.

— Le M.F.A. aime dire que le Portugal est le pays le plus libre d'Europe. Croyez-vous que la presse portugaise soit aussi la plus libre d'Europe ?

— Une chose est de donner la liberté. Autre chose est de savoir qu'en faire. Je suis d'accord avec Jean-Paul Sartre quand il dit que l'homme est condamné à être libre. La presse aussi est condamnée à être libre. Nous avons pris ce chemin. J'en suis convaincu, sinon j'irais en France et je demanderais l'asile politique. »

(Propos recueillis par DOMINIQUE POUCHIN.)

A qui profitent les événements de « Republica » ?

demandent les journalistes du quotidien portugais

Le Quotidien de Paris publie dans son numéro du 25 juin un long texte signé par les « *journalistes de* Republica » qui, après une chronologie détaillée de la crise, donne le point de vue de la rédaction du quotidien portugais. Leur analyse des événements est sensiblement différente de celle proposée par le « manifeste des travailleurs » de *Republica*, déjà publiée par *Libération* (*le Monde* du 25 juin).

« *Il n'y a pas d'exemples dans l'histoire*, écrivent les journalistes portugais, *qu'on ait réussi à faire taire définitivement ceux qui veulent parler. Aujourd'hui tout le monde connaît Spartacus malgré Jules César ; Robespierre malgré Napoléon ; Gramsci malgré Mussolini ; Angela Davis malgré Richard Nixon, et Alexandre Soljenitsyne malgré Leonide Brejnev. Pourra-t-on dire que tout le monde maintenant connaît* Republica *malgré Vasco Gonçalves, Alvaro Cunhal et... Otelo Saraiva de Carvalho ?*

» Republica *devait rouvrir ses portes. C'était l'exigence de tous ceux qui, au Portugal et ailleurs, se battent pour la démocratie et pour la liberté, sœurs inséparables. C'était la volonté du Conseil supérieur de la révolution qui, dans un communiqué, en avait fixé les conditions. Et pourtant, aujourd'hui,* Republica *n'est pas encore reparu. (...)*

Reprenant la chronologie des faits concernant *Republica* à partir du 31 mai, c'est-à-dire du jour où l'administration du journal avait demandé au Conseil de la révolution qu'il impose la réouverture du journal, les journalistes concluent :

« *A partir du jeudi 12 juin, l'affaire* Republica *est le terrain d'une triple épreuve de force. Tout d'abord celle du général Otelo Saraiva de Carvalho. La chronologie des événements de la semaine dernière fait penser à l'atmosphère des deux coups d'Etats qui régnait dans Lisbonne. En refusant d'exécuter les consignes du Conseil de la révolution, Otelo testait à la fois sa marge de manœuvre par rapport à cette instance supérieure et la capacité du parti socialiste à démontrer son existence réelle et sa force. Il ne faut pas perdre de vue qu'une grande partie du M.F.A. prônait la liquidation pure et simple des partis politiques dont on prétendait qu'ils ne recherchaient pas l'intérêt du peuple portugais et que leur querelle permanente stérilisait les efforts pour la poursuite du processus révolutionnaire. Une partie de l'armée suivait donc avec intérêt et sympathie les démarches du commandant en chef du COPCON dont le but était à l'évidence une participation plus large des forces armées au gouvernement du pays. La seconde épreuve de force fut la résistance opposée à cette tentative par les institutions menacées. Elles semblent avoir gagné quelques jours après la publication du communiqué du Conseil de la révolution. Quant à la troisième épreuve de force, c'est celle dont le parti socialiste est sorti, provisoirement vainqueur.*

» *Mais pendant ce temps, qu'a fait le parti communiste ? Rien si l'on en croit ses porte-parole traditionnels. Il s'est contenté de poursuivre la querelle qu'il fait au parti socialiste depuis le 11 mars, affirmant son inadaptation chronique aux processus révolutionnaires portugais remettant sans cesse en cause la direction des structures de cette organisation. Alors en réalité à qui ces événements ont-ils profité ? Au M.F.A. ? Aux institutions portugaises, au Conseil de la révolution et au gouvernement ? N'avaient-elles pas autre chose à faire à l'heure où les symptômes de la crise économique, du chômage et de l'inflation se font de plus en plus durement sentir ? Au peuple portugais qui a regardé tout cela sans savoir vraiment à quel point son indépendance politique et économique sont menacées ? Ou enfin au parti communiste qui constate silencieusement que, depuis des jours, le journal le plus proche du parti socialiste n'est toujours pas reparu ?*

» Le chemin qui mène au socialisme et à la démocratie n'est pas un chemin facile », *disait l'autre jour Alvaro Cunhal. Qui, au Portugal, lui a dit cela ? Comment le sait-il ? Est-ce pour cela qu'il refuse résolument d'emprunter ce chemin ? La démocratie n'existe pas seulement derrière un micro sur la tribune d'une manifestation publique ! Elle est partout. Dans la rue, dans ses paroles, dans son comportement, dans le choix de ses luttes. Elle était cette semaine devant la porte de* Republica. *Elle sera ailleurs demain...* »

A Macao

LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE LA PARTIE PORTUGAISE DE L'ILE DE TIMOR S'EST OUVERTE.

Une délégation portugaise conduite par M. Antonio de Almeida Santos, ministre des territoires d'outre-mer, est arrivé mercredi 25 juin à Macao pour participer à une conférence sur l'avenir de la partie portugaise de l'île de Timor. Les discussions commenceront jeudi 26 juin.

La conférence aurait dû se tenir le 15 juin, mais les divergences entre partis timoriens en ont retardé l'ouverture. Le FRETILIN (Front révo- Timor occidental) a, en effet, décidé de boycotter la réunion à laquelle sont représentes l'ADOPETI (Association pour la démocratie populaire à Timor), favorable au rattachement de l'île à l'Indonésie, et l'Union démocratique de Timor (U.D.T.), parti « modéré », favorable à l'indépendance.

L'U.D.T. et le FRETILIN avaient, en janvier, décidé de lutter ensemble (« le Monde » du 26 février). Leur accord a été rompu le 27, le FRETILIN étant accusé par l'U.D.T. d'« agressivité idéologique » et même d'« agressivité physique ». Les divergences entre les trois partis ont d'ailleurs amené, le 19 juin, le gouverneur de Timor à interdire la diffusion quotidienne sur les ondes de Radio-Dili de la propagande des mouvements. Il a condamné les attaques personnelles auxquelles se livraient les dirigeants des trois partis. Tout indique, dans ces conditions, que les discussions de Macao seront ardues et que Lisbonne aura le plus grand mal à achever la décolonisation de sa petite colonie du Sud-Est asiatique.

M. MITTERRAND DOUTE DE LA RÉALITÉ HISTORIQUE DU DOCUMENT

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, qui était mardi 24 juin l'invité de l'Association de la presse anglo-américaine, est revenu sur la situation au Portugal.

En ce qui concerne le document attribué au P.S. soviétique publié par les journalistes de *Republica* dans le *Quotidien de Paris*, M. Mitterrand a ajouté :

« *Le parti socialiste défend le droit de* Republica *de paraître. Nous sommes solidaires du parti socialiste portugais pour l'essentiel de sa démarche. La publication de* Republica *dans un journal français est une idée intelligente qui ne rencontre de ma part aucune réserve. Sur le document, mon impression de lecteur est que j'ai du mal à penser qu'un document secret de Moscou se promène tout seul. Nous le connaissions au P.S. depuis une semaine. Comme je n'ai pas le moyen de vérifier, j'aurais tendance à penser que ce document n'a pas de réalité historique. Si les choses se font vraiment comme cela je ne vois pas pourquoi il y faudrait un document.* »

RADIO-FRANCE : quelques questions.

« *Il y a deux ou trois choses à souligner. La première est qu'il n'est pas correct de faire passer un résumé pour un texte authentique. C'est une erreur des journalistes de* Republica, *et, quelle que soit la sympathie qu'ils méritent, on ne peut pas les approuver sur ce point.*

La seconde chose est que le Quotidien de Paris *ne peut pas soutenir l'argumentation selon laquelle le contenu des colonnes offertes à* Republica *ne le regarde pas. S'il s'était agi de publier un éditorial, chacun est libre d'écrire ou de dire ce qu'il veut. Mais dès lors qu'il s'agit d'un document, son authenticité ne peut pas laisser indifférent le journal qui le publie.*

Mais surtout, l'indignation des communistes prête à réfléchir. Comment auraient-ils pu ignorer le texte authentique de Ponomarev ? Pourquoi ont-ils traité de faux ce qui était quand même aux trois quarts vrai ? Voilà des questions auxquelles il faudra bien répondre, au moment où tout le monde, en France, parle de la liberté de la presse. »

(CLAUDE VINCENT.)

M. PAUL LAURENT : l'affaire e grave.

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C.F., a déclaré mardi 24 juin :

« *Tout le confirme : s'exprimant en direction de l'opinion française par le canal d'une édition spéciale au* Republica, *le parti socialiste portugais a utilisé un faux anticommuniste. L'affaire est grave.*

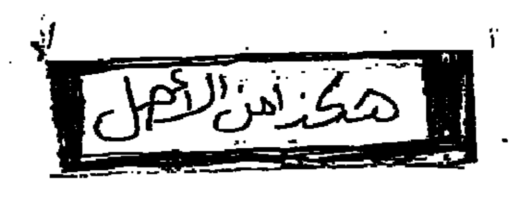
» *Elle est grave d'abord sur le plan de l'honnêteté intellectuelle et de la morale. Il n'est pas possible de regarder d'un œil serein d'accepter sans réagir le recours à de telles méthodes.*

» *L'affaire est également grave sur le plan politique.*

» *L'utilisation de ce faux est en effet révélatrice d'un anticommunisme acharné, d'une volonté de nuire non seulement au parti communiste, mais à l'union de la gauche.*

» *A Paris, l'union est assez affirmée pour supporter de telles attaques sans grand danger. Mais à Lisbonne ? Le comportement de Mario Soares et du parti socialiste portugais a de quoi susciter les plus vives inquiétudes.* »

[Au début de l'affaire « Republica », le P.C.F. observait à juste titre que ce journal n'était pas l'organe du parti socialiste portugais. Il le devient, semble-t-il, par le simple fait de publier « un faux anticommuniste ».]



LES PROLONGEMENTS DE L'AFFAIRE DE « REPUBLICA »

Une presse menacée par le conformisme

De notre envoyé spécial

...bonne. — Comme chaque ... à pareille heure de l'après-... des venelles d'Alfama aux ...les de la place du Commerce, ...lle retentit soudain des cris ...ues des vendeurs de jour-... C'est un jour de crise et ...ension. Tout autour du vieil ...euble de *Republica* l'effer-...nce règne. On dit le pouvoir ...uvable. Le matin même, le ...eil de la révolution a réaf-...é son choix d'une voie plu-...le pour la révolution portu-... L'importance du rappel n'a ...ppé à personne. Mais à lire ...une » des quotidiens du soir, ...e mettait à douter, le jeudi ...in, d'avoir vraiment vécu une ...de journée.

...m parle bien de manifes-...n, l'autre du communiqué du ...eil de la révolution. Mais cela ...paraît guère plus important ... la commande d'une centaine ...ateaux par la Pologne — qui ... la manchette d'un troisième ...idien — ou qu'une table ...le sur l'Angola, dont fait état ...quatrième journal du soir. ...s, une presse bâillonnée ? ...m de ces journaux n'a dû, ...me au temps du fascisme, ...yer ses coursiers, les épreuves ...our sous le bras, au troisième ...e de ce bâtiment crasseux ... la rua da Misericordia, ...occupait naguère la censure et ...abrite à présent, à titre gra-...x, les militants du Front ...aliste populaire.

...ucun papier n'est revenu au ...bre barré d'un trait gras au ...on bleu, estampillé du tam-... trop connu : « *prohibido* ». ...t cela a disparu le 25 avril ..., et n'est jamais réapparu. ...ais alors, pourquoi ce silence, ce refus ou cette hésitation, à dire clairement, ce jour-là, que tout ne tourne pas rond, que le pays traverse une passe difficile ? A l'expliquer, le commenter ? Le M.F.A. dénonce « *les rumeurs alarmistes* » : chacun, consciencieusement, publie la mise en garde. Mais les rumeurs ne naissent-elles pas, inévitablement, du silence lorsqu'on sent qu'il cache l'important ? Le chloroforme que l'on s'impose est souvent aussi nocif que les ciseaux des censeurs officiels.

« *La presse, ici, n'a jamais existé*, explique un journaliste. *Elle est née au printemps de la révolution, elle s'est mise à balbutier comme un enfant qui apprend à parler, puis elle est redevenue la voix de son maître.* » Un autre crayon bleu, d'autres ciseaux sont revenus. Mais les socialistes ont à présent la possibilité de descendre dans la rue pour réclamer la liberté d'expression. L'Eglise leur emboîte le pas, pleurant sur Radio-Renaissance, son émetteur occupé par un groupe de travailleurs. Elle oublie un peu vite l'usage qu'elle en fit pendant des décennies, et même dans les jours qui ont suivi la chute de la dictature, quand elle interdisait à ses journalistes de « couvrir » le retour à Lisbonne de MM. Mario Soares et Alvaro Cunhal.

La « pénétration communiste »

Socialistes frustrés de leur quotidien et évêques privés de leur station de radio accusent ensemble les communistes de manipuler la presse : « *Ils se sont infiltrés dans les radios, ils ont intimidé ceux qui voulaient leur résister, ils ont abattu tous les obstacles pour étouffer toute information qui échappe à leur contrôle* », assure un dirigeant du P.S. L'influence du parti de M. Alvaro Cunhal sur les moyens de communications sociales est, sans nul doute, très importante, de loin supérieure à ce qu'il représente dans le pays, au moins électoralement. Les deux quotidiens du matin, *O Seculo* et *Diario de Noticias*, sont acquis à sa cause. Le soir, le *Diario de Lisboa* reflète sa politique.

Une telle pénétration ne doit rien au hasard. Mais elle ne semble pas non plus être le simple résultat d'une volonté hégémonique réalisée grâce à la force de l'appareil du parti. Les journalistes militants du P.C.P. ou proches de ses thèses étaient déjà nombreux sous l'ancien régime. Ils dirigeaient le syndicat officiel. Leur intervention immédiate dès les premiers jours de la révolution est sans doute à la base de la position qu'ils ont maintenant conquise. « *On ne peut reprocher aux communistes d'être efficaces*, admet M. Artur Portela Filho, directeur du *Jornal Novo*, de tendance socialiste. *Trois de leurs militants valent souvent dix socialistes. Dans cette affaire, le P.S. est sur la défensive. Quand il se décide à prendre l'offensive, il le fait dans le désordre, nerveusement, sans stratégie bien définie.* »

La mainmise du P.C. n'a pu que renforcer le caractère conformiste et passif d'une presse qui a trop longtemps vécu sous l'éteignoir. L'héritage est lourd et peu de journalistes ont réalisé que leur plume pouvait aussi leur appartenir. La plupart des journaux, hier à la botte du régime, sont passés sans transition « *au service du peuple* ». Ceux qui célébraient jusqu'au 24 avril la gloire du « *Portugal pluricontinental* » gonflent aujourd'hui leurs titres pour saluer d'un « *Vive la République populaire du Mozambique* » l'accession à l'indépendance d'une ancienne colonie. Mais si l'on tourne les pages, c'est encore le même bloc de communiqués, seulement hiérarchisés par le volume du titre ou la grosseur du caractère.

« *Nous avons une presse étatique, sévère et monolithique, qui confond solidarité et obéissance, unité et mimétisme* », constate un ministre qui n'est pas socialiste. La déception est d'autant plus forte que le soulèvement d'avril 1974 avait provoqué un sursaut, une avidité générale pour une information qui occupe et défriche le terrain inconnu d'une liberté toute neuve. Les journaux ont, l'espace de quelques semaines, *doublé ou triplé leur tirage*. On achetait alors sur la place du Rossio les quatre quotidiens du soir pour s'assurer que la liberté permettait la différence.

Aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre. Mais la volonté du pouvoir et des partis de contrôler l'information d'une façon ou d'une autre a aussi facilité l'apparition d'une presse nouvelle qui entend défendre chèrement son indépendance. Est-ce l'amorce d'un tournant ? Il est encore trop tôt pour l'affirmer, mais il est symptomatique — et rassurant — de constater que ces nouveau-nés accrochent le public, tandis que leurs aînés de la presse étatisée enregistrent une baisse inquiétante de leur tirage. Ainsi le *Jornal Novo*, né il y a quelques semaines, annonce près de cinquante mille exemplaires vendus chaque jour, bien que sa diffusion soit limitée à la capitale. Il profite, il est vrai, de la non-parution de *Republica*, dont il se sent proche. Il ne craint pas le commentaire, l'irrespect : ses photos-montages de couverture n'épargnent personne, ministres ou militaires.

L'exemple de l'hebdomadaire *O Jornal*, qui en est à son huitième numéro, est plus complexe : indépendant financièrement — le journal est propriété de ses rédacteurs qui travaillent trois mois sans salaire pour acquérir 60 % du capital — il répond, par son orientation, à une volonté moins dégagée des nécessités politiques de l'heure. En effet, bien que la rédaction s'en défende, *O Jornal* apparaît un peu comme « *l'expression théorique du M.F.A.* ». Il ne cache pas, en tout cas, son désir de concurrencer l'autre hebdomadaire indépendant, *l'Expresso*, qui s'est fait une solide réputation en refusant, lui, de traiter le M.F.A. comme un bloc sans faille. Cela, les militaires ont du mal à l'admettre.

Tous ceux qui collaborent à cette presse indépendante admettent que le M.F.A. puisse contrôler une partie des publications et des moyens audio-visuels. Ils demandent, en revanche, que soit reconnue, et garantie, une place à l'information critique. Nul, pour l'instant, ne met en cause un tel principe. Mais des menaces d'étouffement existent : quel recours est possible contre l'absence de renouvellement d'une créance auprès d'une banque ? Or ces établissements sont tous, désormais, aux mains de l'Etat. On parle aussi d'une éventuelle entreprise publique qui centraliserait l'importation du papier et le distribuerait « *selon les priorités* ». Qui définira les priorités ? Sur quels critères ?

Bien des inconnues demeurent. Une nouvelle loi sur la presse, en cours d'élaboration, ambitionne de les lever. Mais avant cela, l'Etat aura « restructuré » un secteur dont la crise lui coûte trop cher. La plupart des journaux, autrefois contrôlés par les banques, ont été, de fait, nationalisés avec elles. Leur déficit est aujourd'hui estimé à 40 000 contos (7 millions et demi de francs). Pour arrêter l'hémorragie, le M.F.A. a décidé de procéder à des concentrations. Il profitera de l'occasion pour prendre un ou deux titres à son compte et les transformer en journaux « officieux ». Personne ne s'en alarme, mais certains craignent qu'un jour l'officieux devenu officiel juge toute concurrence inutile ou nuisible.

DOMINIQUE POUCHIN.

LES JOURNAUX DE LISBONNE

...ept quotidiens et deux hebdomadaires sont publiés à Lis-...nne (1).

Deux quotidiens du matin : ...O Seculo », environ 30 000 ...emplaires, étatisé après la ...tionalisation de la Banque ...tercontinentale portugaise ; ...Diario de Noticias », environ ...0 000 exemplaires, propriété de ... Caisse des dépôts.

Cinq quotidiens du soir : ...Diario de Lisboa », environ ...000 exemplaires (une partie ...u capital appartient à l'Etat ...près la nationalisation de la ...Banque Ultramarine) ; « Diario ...Popular », environ 100 000 exem-...plaires, étatisé après la natio-...nalisation de la Banque Borgès et Irmao ; « A Capital », environ 40 000 exemplaires, appartenait à la CUF (Compagnie Union Fabrique) et à diverses sociétés bancaires ; « Republica », environ 35 000 exemplaires, appartient à une société dont le capi-...al est réparti entre trois mille ...etits actionnaires ; « Jornal ...Novo », environ 30 000 exem-...plaires, lié à la Confédération ...e l'industrie portugaise (CIP).

Deux hebdomadaires : ...Expresso », environ 100 000 ...exemplaires, appartient à une ...ciété dont l'actionnaire prin-...pal est M. Francisco Balsamao, ...recteur du journal et député ...u P.P.D. (centriste) ; « O Jor-...nal », dernier tirage : 65 000 (la ...majorité du capital appartient ... la Société des rédacteurs).

(1) Les chiffres des tirages ne ...nt pas officiels et sont cons-...mment controversés.

Turquie

COUPS DE POING AU PARLEMENT ...TRE DÉPUTÉS DE DROITE ET DE GAUCHE

...kara (A.F.P.). — La violence ...ique, qui s'étend en Turquie, a ...é mardi 24 juin le Parlement, ...les députés de droite et de gau-... ont échangé des coups de poing, ...is que M. Bulent Ecevit, chef de ...position social-démocrate, récla-... la démission du gouvernement. ...échanges de coups ont commencé ...ue M. Oguzhan Asilturk, minis-... de l'intérieur, accusa le parti ...blicain du peuple de M. Ecevit ...ir fomenté les incidents de ...di dernier à Gerede, où un ...pe d'extrême droite avait atta-... M. Ecevit et son entourage à ...s de pierre et de bâton. Des ...ins avaient affirmé, au ...raire, que les assaillants arbo-...t l'emblème du parti du Salut ...nal, parti islamiste de droite, ...el appartient M. Asilturk.

...utre part, de nouveaux désor-... ont éclaté lundi à Diyarbakir, située au sud-est de la Turquie, ...suite de bagarres entre militants ...parti républicain du peuple et ...sentants du parti de l'Action ...naliste (extrême droite). Le ...dent de l'Action nationaliste, ...Alpaslan Turkes, qui est aussi ...ier ministre adjoint, venait ...iver à Diyarbakir, où il devait ...re la parole dans un meeting. ... personnes ont trouvé la mort ... cours des affrontements et ...-trois autres ont été blessées. ...unités de l'armée ont dû inter-... pour rétablir l'ordre.

L'agence Tass accuse les socialistes portugais

(Suite de la première page.)

D'ores et déjà, s'il paraît à peu près établi qu'il n'existe pas, semble-t-il, de document ultra-secret signé par M. Ponomarev et envoyé à un ou plusieurs partis communistes occidentaux en octobre dernier, il existe, en revanche, un grand nombre d'articles théoriques publiés dans diverses revues par M. Ponomarev qui est responsable au comité central du P.C. soviétique des rapports avec les partis non au pouvoir. L'un de ces articles aurait pu servir de base à la rédaction du « document » publié par *Republica-le Quotidien de Paris*. Il s'agirait d'un texte publié en juin 1974 par M. Ponomarev dans les éditions anglaise et russe de la revue *Problèmes de la paix et du socialisme*. Cette revue, qui est éditée en plusieurs langues étrangères, est publiée à Prague et sa rédaction est étroitement contrôlée par le parti soviétique.
sue

Dans son article de juin 1974, M. Ponomarev étudiait non pas la situation au Portugal, mais, d'une manière générale, les possibilités de lutte en Europe occidentale. Cet article a fait l'objet d'un commentaire dans *le Soir* de Bruxelles. Selon M. Pol Mathil, l'auteur du commentaire, on retrouverait dans l'article de M. Ponomarev les cinq points développés dans *Republica*, mais dans un langage beaucoup plus orthodoxe que celui utilisé dans le « document secret ». M. Ponomarev évoque en particulier la nécessité de « *suspendre tout soutien aux moyens d'information et de propagande de l'ennemi de classe* » en cas d'arrivée au pouvoir, dans un pays quelconque d'Europe occidentale, d'une coalition des forces de gauche. S'il s'agit bien du « *re-writing* » d'un article de M. Ponomarev, ce passage aurait été traduit par la nécessité de « *bâillonner purement et simplement la presse d'opposition* ».

Il est, en tout cas, regrettable qu'un problème réel — celui du rôle joué par Moscou — puisse être masqué par l'excès de zèle de « re-writers » anonymes.

J. A.

Espagne

Annonçant de nouvelles mesures anti-communistes

Le discours du chef du gouvernement a déçu l'opinion libérale

Le discours prononcé le 24 juin devant les Cortès — le « Parlement espagnol » — par M. Carlos Arias Navarro, a surtout frappé les commentateurs par sa banalité anticommuniste. Le chef du gouvernement espagnol y a, d'autre part, réaffirmé — en une réponse implicite aux récentes déclarations du comte de Barcelone, — que Don Juan Carlos demeurait la personne « dont la providence a fait cadeau à l'Espagne » pour assurer la succession du général Franco à la tête de l'Etat espagnol.

De notre correspondant

Madrid. — Le discours prononcé le 24 juin par le président Carlos Arias Navarro devant les Cortes a finalement déçu les Espagnols. La référence à la nécessité de préparer « *la transition d'un régime personnel à un régime institutionnel, d'une légitimité charismatique à une légitimité nationale, de l'action politique dominée par Franco à celle d'une nation* » n'a guère été relevée par les commentateurs à Madrid.

Les commentateurs ont jugé le discours du 24 juin comme un retour en arrière. Les espérances qu'avaient pu susciter, le 12 février 1974, le « *programme d'ouverture* » du chef du gouvernement espagnol sont, désormais, bien oubliées à Madrid.

L'élément le plus concret du discours est l'annonce d'un projet de loi contre le communisme, qui sera présenté avant la fin de 1975. C'est une régression paradoxale : il y a relativement peu de temps qu'a été abrogée la loi contre la franc-maçonnerie et le communisme, promulguée au début de la guerre civile espagnole. Le président Arias a présenté le nouveau projet de loi dans les termes suivants : « *Face au défi lancé à l'Espagne par le communisme, seul ou allié à d'autres éléments de dissolution, nous ne marchanderons aucun effort. Il n'y aura pas de trêve contre la subversion et nous n'hésiterons pas à appliquer tous les remèdes nécessaires pour garantir pleinement l'ordre.* »

Avec ce prochain texte anticommuniste, la panoplie légale dont dispose déjà le gouvernement pour briser l'opposition (amendes, tribunaux ordinaires et spéciaux, conseil de guerre, état d'exception, etc.) va donc se trouver « améliorée ».

Le président Arias a affirmé que les associations politiques (contrôlées par le conseil général du Mouvement national) est la seule voie qui puisse permettre la survivance du régime au moment de la transition. Dans ce but, le chef du gouvernement a l'intention de réactiver ces associations, jusqu'à maintenant léthargiques, à condition que ses militants se conforment à trois principes : la légitimité du régime actuel, l'unité nationale et la reconnaissance de la forme monarchique de l'Etat, dont le prince Juan Carlos est le dépositaire.

Si, le 12 février 1974, le président Arias avait parlé de tendre la main à des tendances politiques situées aux frontières du régime, cinq cents jours après, les tendances en question n'ont pas eu droit à la moindre mention dans le discours du chef du gouvernement. En fait, on a l'impression que ce discours s'adressait moins à la nation espagnole qu'au général Franco et à son entourage. Il semble que, désormais, M. Arias Navarro se soit placé lui aussi dans le courant le plus conservateur du régime.

Avant ce discours aux Cortès, le chef du gouvernement et les membres de son gouvernement s'étaient rendus, en début de matinée, au palais de la Zarzuela pour présenter leurs vœux au prince Juan Carlos à l'occasion de la saint Jean. M. Arias a prononcé une allocution qui était, implicitement, une réplique au discours prononcé par don Juan de Bourbon, comte de Barcelone, père du prince d'Espagne, le 14 juin à l'Estoril. Le comte de Barcelone avait alors renouvelé son opposition à la loi de succession de 1947 et à son application dans le sens de la continuité du régime. Le 24 juin, le président Arias a affirmé : « *Je crois que notre peuple est satisfait d'avoir exprimé à deux reprises, en 1947 et en 1970, une approbation sans équivoque et largement majoritaire de la loi de succession; il reconnaît sa dette à l'égard de Franco, car le Caudillo a su aussi couronner son œuvre historique et inégalable d'homme d'Etat génial en proposant votre Altesse royale comme successeur à titre de roi; finalement, le peuple est reconnaissant à l'égard de ses représentants légitimes aux Cortès qui, par leur acceptation de la solution monarchique proposée par Franco, ont fidèlement interprété ses désirs.* »

A cette allocution de plus de quatre cents mots du chef du gouvernement, le prince a répondu de façon fort brève. Il termina en disant : « *Je me maintiendrai toujours sur le chemin du service à l'Espagne, que l'on m'a enseigné depuis mon enfance.* »

Quelques heures à peine après ce discret, mais courageux hommage à son père, qui n'a pas été du goût de tout le monde au sein du régime, on apprenait qu'un dîner organisé le 24 juin de chaque année par le petit groupe d'anciens combattants carlistes ralliés au comte de Barcelone depuis le 20 décembre 1957, avait été, cette fois, interdit par les autorités gouvernementales.

JOSÉ ANTONIO NOVAIS.

● *Le parti socialiste français et le parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.)* organisent un meeting le jeudi 26 juin, à 20 h. 30, 44, rue de Rennes, à Paris. Y prendront part : M. Guidoni, pour le P.S., et « Juan », au nom de la commission exécutive du P.S.O.E., venu spécialement d'Espagne. Le chanteur Paco Ibanez interprétera plusieurs de ses chansons.

Allemagne fédérale

M. Franz-Josef Strauss se présente comme le véritable chef de la droite allemande

De notre correspondant

Mannheim. — M. Franz-Josef Strauss, président de l'Union chrétienne sociale en Bavière, a reçu, le mardi 24 juin, un accueil poli mais réservé au vingt-troisième congrès de la C.D.U. Les applaudissements qui ont salué la conclusion de son discours étaient plus une marque de soulagement que d'enthousiasme. Les délégués craignaient, en effet, le pire. Le dirigeant bavarois n'allait-il pas ternir le succès personnel obtenu la veille par le candidat chancelier de l'opposition, M. Helmut Kohl, par ces formules à l'emporte-pièce dont il a le secret ? Mais M. Strauss sait surtout s'adapter à son public. L'heure était, mardi, à la solidarité contre l'adversaire socialiste.

« *En ce sens*, a déclaré M. Strauss, *je forme des vœux pour toi, cher Helmut Kohl, et pour le grand succès de notre combat commun.* » Tout au long de son discours, le « *taureau de Bavière* », qui s'est présenté comme le véritable chef de la droite allemande, avait exprimé sa foi dans une lutte contre la coalition libérale-socialiste, pour « *une Allemagne libre, dans la plénitude de ce mot* », a-t-il précisé, « *dans une Europe libre, contre une Allemagne socialiste dans une Europe socialiste* ». « *La chasse au gibier rouge* », selon l'expression employée la veille par M. Philip von Bismark, président du conseil économique de la C.D.U., sera, en effet, le thème dominant de la campagne électorale de 1976.

Tout en affirmant sa solidarité avec la C.D.U., M. Strauss n'en a pas moins marqué la limite de son soutien. Devant les dirigeants de l'Union chrétienne démocrate, de glace à la tribune, il a rappelé qu'il avait été le seul à porter les traités avec l'Est devant le tribunal constitutionnel : « *J'ai mis en jeu ma vie politique*, s'est-il écrié, *mais j'ai été le seul. La solidarité ne doit pas s'arrêter là où commence le risque.* » Puis il a formulé cet avertissement à l'endroit de M. Kohl : « *Celui qui a l'ambition de commander doit prouver qu'il peut en finir avec les faiblesses du passé, s'il ne veut pas perdre toute crédibilité.* »

DANIEL VERNET.

LE PROCÈS BAADER-MEINHOF EST A NOUVEAU SUSPENDU

Bonn. — L'arrestation, lundi 23 juin, de Mes Croissant et Stroebele, anciens défenseurs d'Andreas Baader, a provoqué, mardi 24 juin, une nouvelle interruption du procès du « noyau dur » de la Fraction de l'armée rouge. La cour a donné partiellement satisfaction à la défense qui avait demandé une suspension de la procédure aussi longtemps que les documents appartenant à la défense et saisis dans les bureaux de Me Croissant n'auraient pas été restitués.

Pour les cinq avocats encore chargés de la défense des accusés, la stratégie des autorités judiciaires et politiques est claire : il s'agit de supprimer peu à peu toute possibilité de défense autonome du groupe Baader-Meinhof. Ils affirment que les charges retenues contre Mes Croissant et Stroebele sont très minces. Ainsi le mandat d'arrêt contre Me Stroebele indiquerait que celui-ci se déclare « *avocat socialiste* », ce qui impliquerait qu'il aurait adhéré à une association de malfaiteurs. On reproche aussi aux avocats arrêtés d'avoir facilité les communications entre les détenus, donc brisé un isolement dont on affirme, pourtant, qu'il n'existe pas...

EUROPE

« Je ne crois pas l'indépendance de la Yougoslavie menacée »

(Suite de la première page.)

» Nous autres, en Europe, devons aussi bien voir la méfiance que bien des pays d'autres continents ont héritée de l'histoire envers les Etats européens. On en connaît les raisons. Il nous appartient à tous de dissiper cette méfiance en nous comportant de manière démocratique et en faisant preuve de compréhension pour les problèmes des autres. En développant une collaboration constructive et d'égal à égal, nous contribuerons à créer un monde nouveau, à réaliser les idéaux des plus grands esprits de l'humanité.

Contribuer à l'apaisement des tensions en Méditerranée

— Certains de ces changements — affaire de Chypre, chute du régime militaire en Grèce, crises ministérielles en Turquie — se sont produits très près de la Yougoslavie. Croyez-vous qu'ils vont modifier la situation dans les Balkans et, d'une manière plus générale, en Méditerranée orientale ?

— Les événements que vous venez d'évoquer se sont tous produits à proximité immédiate de notre pays. La Yougoslavie n'en est que plus intéressée au règlement rapide et efficace des problèmes existants. En ce qui concerne plus particulièrement la situation dans les Balkans, dont l'évolution nous paraît favorable, elle dépend avant tout de la politique et du comportement des pays balkaniques eux-mêmes. Je suis profondément convaincu que ces pays sont capables de trouver seuls les moyens de développer sans cesse leur collaboration mutuelle sur la base de l'égalité des droits et du respect réciproque. C'est le meilleur moyen de contribuer à l'apaisement des tensions en Méditerranée. Quant aux changements démocratiques survenus en Grèce, ils facilitent une collaboration constructive dans cette partie de l'Europe.

» S'agissant de Chypre, on a mesuré une fois de plus les conséquences dangereuses et incalculables des interventions inspirées du dehors, pour modifier par la violence l'ordre constitutionnel d'un pays. Nous regrettons très vivement que l'on n'ait pas choisi la bonne voie et qu'il n'y ait pas encore de progrès dans le règlement de ce problème. La non-application des résolutions des Nations unies, approuvées pourtant par toutes les parties intéressées, ne fait que compliquer une situation déjà complexe. Les deux communautés de Chypre continueront inévitablement à en faire les frais.

« Nous n'avons pas le droit de demeurer passifs en face de la tension au Proche-Orient »

— Que pensez-vous de la situation au Proche-Orient et des efforts de M. Kissinger pour rendre possible un règlement ? la coexistence d'Israël et d'un Etat palestinien vous paraît-elle concevable ?

— La situation au Proche-Orient demeure extrêmement inquiétante. Nous sommes persuadés que la raison essentielle en est le refus obstiné d'Israël de se retirer de tous les territoires occupés, et le fait que le peuple palestinien est empêché d'exercer ses droits souverains. Si ces problèmes fondamentaux étaient résolus, on créerait des préalables réels à la coexistence et à la collaboration pacifique et constructive de tous les pays et peuples de la région, sans exception. Tous les pays de ce secteur — y compris évidemment Israël — disposeraient ainsi de garanties réelles et égales pour leur intégrité et leur indépendance. Mieux, il deviendrait possible d'harmoniser, dans l'intérêt mutuel, les potentiels industriel et technologique israéliens existants et les nécessités du développement des autres pays de la région.

» L'histoire nous offre de nombreux exemples de pays qui, ayant été en guerre dans le passé, ont trouvé des possibilités de collaboration et établi des relations de confiance mutuelle. A défaut, il serait difficile de concevoir la sécurité à long terme de quelques pays que ce soit. La réalisation de ce but au Proche-Orient contribuerait de manière substantielle à la paix et à la stabilité dans le monde entier. Quant aux moyens d'atteindre cet objectif, il faut tenir pour bons tous ceux qui mènent effectivement à sa réalisation et empêchent que l'on prolonge ou que l'on éternise une situation dans laquelle les problèmes majeurs restent sans solution.

» Nous sommes profondément persuadés que les autres pays, et pour commencer les non-alignés et les pays d'Europe occidentale pourraient et devraient contribuer davantage encore à la réalisation de ce but. Nous ne minimisons pas pour autant la responsabilité primordiale des parties directement intéressées et des grandes puissances. Mais nous n'avons pas le droit de demeurer passifs en face d'une situation dont les conséquences affectent la grande majorité des pays.

— Monsieur le Président, depuis la fin de 1971, la Ligue des communistes de Yougoslavie a pris un certain nombre de mesures contre des dirigeants et militants qui, selon vous, représentaient le nationalisme, le libéralisme, ou le technocratisme. En quoi cette politique confirmée l'an dernier par le Xe Congrès vous paraît-elle continuer ou corriger la ligne choisie par votre parti il y a une vingtaine d'années ?

— Tous ceux qui ont suivi les travaux du dixième Congrès de la Ligue des communistes de Yougoslavie, ont pu se convaincre qu'il a constitué une puissante manifestation de fermeté et d'unité sur trois questions fondamentales : le développement de l'autogestion socialiste, le resserrement de l'unité de nos nations et nationalités sur la base de la pleine égalité des droits et le renforcement de notre politique extérieure de non-alignement. Il ne s'agit donc nullement d'une correction et moins encore d'un changement sur le plan des principes, mais au contraire de la défense de cette politique, c'est-à-dire de la création des conditions effectivement nécessaires à sa mise en œuvre. Cette politique bénéficie en effet du soutien sincère et entier de la classe ouvrière, de la paysannerie et de l'intelligentsia, de toutes les couches de notre société. C'est pourquoi nous avons pu obtenir des résultats aussi importants dans tous les domaines, dans le développement des forces matérielles, des rapports socio-politiques, etc.

» Au cours de ce développement, nous nous sommes heurtés aussi à de nombreuses difficultés objectives et à des insuffisances subjectives, voire à des résistances délibérées. Dans diverses situations certains de nos camarades n'ont pas su s'y retrouver ; certains ont été victimes de leurs ambitions malsaines et d'une volonté de pouvoir personnel. D'autres avaient succombé à l'influence de ceux qui cherchaient à nous faire dévier de notre orientation fondamentale, à modifier le rapport des forces sociales au détriment du socialisme et de l'autogestion, à affaiblir la fraternité et l'unité des nations et nationalités de Yougoslavie.

» Ceux qui n'étaient pas d'accord avec un ou plusieurs aspects de notre politique, tous ceux dont la pratique politique en menaçait la mise en œuvre conséquente, ont tous dû céder les postes de responsabilité à ceux qui étaient prêts à réaliser les objectifs approuvés par l'immense majorité du peuple. C'est normal et c'est conforme aux principes élémentaires des rapports démocratiques dans notre communauté. Il s'agissait en effet des intérêts de la société tout entière, et non des appréciations subjectives de qui que ce fût.

» Je regrette que certains milieux à l'étranger, pourtant bien disposés à l'égard de la Yougoslavie, ne comprennent pas que ces hommes étaient entrés en conflit avec les principes essentiels de notre politique, avec les aspirations et les intérêts fondamentaux de nos travailleurs.

Centralisme démocratique autogestion et libertés

— La restauration du centralisme démocratique n'implique-t-elle pas une certaine diminution, d'une part de l'autogestion, d'autre part de l'exercice des libertés individuelles ?

— Il me semble que vous confondez dans votre question la notion de centralisme démocratique dans le parti et celle du système de gouvernement centraliste dans l'Etat. Nous n'avons jamais abandonné le premier principe qui est à la base des rapports au sein de la Ligue des communistes. Il implique la démocratie la plus large dans le processus d'élaboration de la politique et l'unité la plus ferme dans sa mise en œuvre. Si maintenant nous parlons davantage du centralisme démocratique, ce n'est pas parce que nous serions en train de l'introduire, mais bien parce que ceux dont j'ai parlé, individus et groupes, ne l'avaient pas respecté. Or c'est précisément leur attitude qui avait conduit non seulement à l'affaiblissement de la capacité d'action de la Ligue des communistes de Yougoslavie et de toute notre société, mais aussi à un manque d'unité quant aux principes fondamentaux de notre politique.

» Si vous pensez en revanche à l'autre notion, au centralisme du pouvoir, je vous ferai remarquer que nous avons abandonné ce système depuis longtemps. Loin de songer à y revenir, nous accomplissons de nouveaux pas vers la libération de l'homme, de son travail et de sa créativité sociale.

» Nous continuons à édifier — ce qui a été sanctionné notamment par notre nouvelle Constitution — l'autogestion socialiste en tant que système global de rapports socio-économiques, fondé sur la propriété sociale, dans lequel les travailleurs décident de la production, de la répartition du revenu et de la consommation. Ils deviennent de plus en plus les maîtres des conditions et des résultats de leur travail, et leur pouvoir de décision affecte de plus en plus la totalité des rapports sociaux, politiques et économiques. Mettant en commun leurs forces et leurs moyens de travail — de l'organisation primaire aux associations les plus larges, — ils se concertent et harmonisent de la manière la plus démocratique leurs intérêts aux divers stades de la décision. C'est en cela que réside à nos yeux l'essence de la liberté et de l'égalité des droits.

» Toutefois l'autogestion ne saurait tolérer l'autarcie des différents éléments de la société, non plus que des comportements qui ne prennent pas en compte les droits des autres et l'intérêt général. Des phénomènes de cet ordre se produisent, mais nous les considérons comme un abus de l'autogestion, et nous les combattons. En procédant ainsi, nous ne restreignons ni l'autogestion ni les libertés individuelles ; nous ne faisons qu'éliminer les obstacles à leur mise en œuvre effective.

» A en croire certains, le centralisme démocratique, dont j'ai dé[jà] parlé, entraverait la liberté [de] pensée. Ce n'est pas exact. Il e[st] notoire que les communistes you[go]slaves n'ont jamais exécu[té] aveuglément des ordres. Le[ur] unité s'est toujours fondée sur l[es] convictions et les positions com[munes] auxquelles ils aboutiss[ent] à chaque fois — tel a été au[ssi] le cas lors de la préparation [du] Xe Congrès — grâce à la confron[ta]tation des opinions et à la parti[ci]cipation de tous les membres [et] de toutes les organisations. U[ne] fois les décisions prises, nous ex[i]geons évidemment de tous qu'[ils] les respectent et les exécute[nt]. C'est en agissant de la sorte q[ue] la Ligue des communistes, com[me] toutes les autres forces socialis[tes] organisées, contribue le plus ef[fi]cacement au développement [de] son option idéologique : l'[auto]gestion.

» Sans une certaine forme [de] centralisme démocratique, to[ut] système démocratique serait d'[ail]leurs condamné à dégénére[r en] anarchie, ce qui le rendrait inc[a]pable d'assurer le développem[ent] social.

« Nul n'a le droit de donner des directives aux créateurs »

— Estimez-vous qu'il doit exister des limites à la liberté d'expression dans le domaine politique ? Dans celui de la littérature, des arts et du spectacle ?

— Je viens de dire ce que je considérais comme l'essence de la liberté de la personne dans notre société.

» Nos peuples ont conquis les libertés élémentaires : celles de vivre à égalité de droits dans une communauté socialiste autogestionnaire, unie et fraternelle, de décider eux-mêmes de leur sort et de créer des possibilités toujours plus amples pour la libération du travail et de l'homme. Sans ces valeurs de base, ni l'individu ni la société ne peuvent être réellement libres. Mais nous attribuons aussi une grande importance aux autres libertés individuelles et aux droits des citoyens. Ces libertés sont respectées et mises en œuvre ; elles sont garanties par notre Constitution.

» Prenons par exemple la liberté d'expression artistique et scientifique. Dans notre société, nul n'a le droit de donner des recettes ni des directives aux créateurs, de leur imposer des critères esthétiques ou autres, de même que nul n'a le droit d'étouffer la critique humaniste et scientifique qui est à la base de toute création authentique. Nous nous opposons à tous les monopoles dans ce domaine, qu'ils soient le fait de l'Etat, de groupes ou d'individus. Dans les limites de ses possibil[ités] matérielles, notre communa[uté] assure des conditions toujo[urs] plus propices à la création scie[n]tifique et culturelle qu'elle ti[ent] pour un des préalables essenti[els] au progrès de la société.

» On ne peut cependant ab[user] de ces libertés pour couvrir [des] actions politiques dirigées con[tre] les acquisitions et les valeurs fo[n]damentales de notre société, po[ur] lesquelles nos peuples ont co[n]senti — comme le peuple franç[ais] — d'immenses sacrifices. Po[u]rions-nous permettre, par exe[m]ple, qu'au nom de la liber[té] d'expression on mette en [péril] notre fraternité et notre unit[é] chèrement acquises, et que [l'on] mine notre système social ? Po[u]rions-nous permettre que l'on [se] livre librement en Yougoslavi[e] des agissements destinés à r[es]taurer le capitalisme contre leq[uel] nos peuples ont pris les armes [au] cours de la révolution ? Puis[que] vous connaissez la situation [en] Yougoslavie, vous conviend[rez] certainement avec moi que no[tre] pays se trouverait plongé d[ans] une crise profonde. Nous ne p[ou]vons tolérer chez nous des men[ées] de ce genre, y compris celles [qui] se dissimulent derrière le pa[ra]vent de la culture alors qu'en f[ait] elles n'ont aucun ou très peu [de] rapport avec la culture.

En fin de compte, l'expérien[ce] de toutes les sociétés modern[es] montre que ces libertés so[nt] socialement conditionnées.

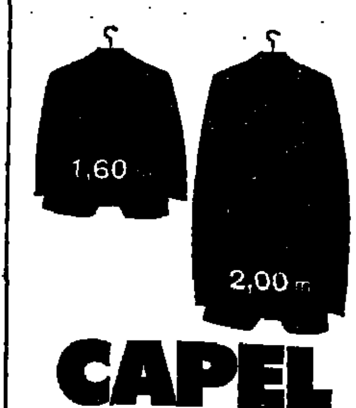
La Yougoslavie a été touchée par la crise mondiale de l'énergie

— L'indépendance de la Yougoslavie vous paraît-elle maintenant tout à fait à l'abri des visées de l'extérieur et des courants séparatistes ? Comment trouver l'équilibre entre le nationalisme et l'unitarisme ?

— Je ne crois pas l'indépendance de la Yougoslavie menacée. Nous ne sous-estimons pas certaines ambitions et activités dirigées contre notre indépendance. Je crois cependant que dans notre histoire récente nous avons suffisamment prouvé que nous étions capables de nous y opposer énergiquement. C'est avec confiance que j'envisage le renforcement de l'indépendance de la Yougoslavie, compte tenu de la détermination et de la ferme volonté de tous nos citoyens, de toutes nos nations et nationalités de défendre cette indépendance si quelqu'un venait à y porter atteinte.

» Le gage de notre sécurité rési[de] dans l'unité et la fermeté int[é]rieure de la Yougoslavie. La ba[se] en est l'égalité intégrale de tou[tes] nos nations et nationalités, [de] toutes nos républiques et provin[ces]. La lutte pour l'unité da[ns] l'égalité des droits suppose u[ne] lutte égale contre les tendanc[es] nationalistes et unitaristes. Il [ne] s'agit pas d'établir — comme vo[us] le dites — une sorte d'équilib[re] entre le nationalisme et l'unita[]risme, mais de les éliminer tota[]lement. Ils conduisent, en effe[t], l'un et l'autre, à la suprématie de[s] uns sur les autres, et de ce fai[t] même à l'affaiblissement de [la] communauté fédérative yougo[s]lave.

— L'économie yougoslave a-t-elle souffert de la crise mondiale de l'énergie ? Comment pensez-vous pouvoi[r] faire face à cette crise et à un[...]



Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1974

EUROPE

éclare au « Monde » le maréchal Tito

phénomène mondial d'inflation qui n'a épargné aucun pays ?

— La Yougoslavie a été touchée e aussi par la crise mondiale de ergie. Il n'y a là rien d'éton- it lorsque l'on connaît les liens unissent son économie à l'éco- nie mondiale : à quoi s'ajoute ait que dans le système de re- ions économiques internationa- s existant actuellement on ette une grande partie du far- u et des difficultés sur les pays insuffisamment développés. Comme les autres pays, la Yougoslavie prend des mesures qui devraient atténuer les tendances inflationnistes tout en lui permettant d'accélérer davantage encore son développement économique. Néanmoins, comme je l'ai déjà dit, nous voyons une issue durable et réelle dans le règlement des problèmes qui se sont accumulés dans les relations économiques internationales.

Développer les relations franco-yougoslaves

— Comment envisagez-vous le développement des relations franco-yougoslaves et la coopération de votre gouvernement avec celui du président Giscard d'Estaing ?

— Je suis profondément convain- que toutes les conditions sont mies pour un nouvel essor de mitié et de la collaboration aditionnelles entre la Yougo- vie et la France. Nous pouvons e satisfaits des résultats obte- s jusqu'ici grâce à cette col- boration. Les traditions que je ens d'évoquer et nos intérêts tuels nous commandent cepen- nt, je tiens à le souligner, d'en ire beaucoup plus dans ce maine. La récente visite de . Sauvagnargues a été pour les ux parties l'occasion de réaf- mer leur volonté de développer urs relations sur le plan bila- ral et international. J'ai égale- ent reçu un message du prési- nt Giscard d'Estaing.

» Il s'avère que nous avons assez intérêts communs et que, pays ropéens et méditerranéens, la ougoslavie et la France sont à aints égards orientées l'une vers utre. Des possibilités d'intensi- cation de la collaboration exis- nt, en particulier dans les do- aines économique, scientifique et lturel, ainsi que dans d'autres cteurs comme celui du tou- sme, etc. Il faut les exploiter maximum. Nous avons des ints de vue identiques ou voi- ns sur la politique de détente de coopération en Europe, ainsi e sur certains autres problèmes ternationaux comme la crise du roche-Orient. Nos deux pays opèrent déjà à de vastes actions ternationales destinées à déga- r les solutions les plus favo- bles, acceptables par tous, aux roblèmes économiques du monde oderne. Des contacts très étroits tre les représentants de nos ux pays sont donc indispen- bles. Personnellement, c'est avec n plaisir particulier que j'attends visite du président Giscard Estaing l'an prochain dans notre ays et les entretiens que j'aurai vec lui à cette occasion.

— Que pensez-vous du mouvement d'intégration de l'Europe occidentale ? Souhaitez-vous qu'il conduise à la formation d'une union politique ? Pensez-vous qu'une politique d'indépendance des Communautés européennes par rapport aux deux blocs soit de nature à consolider la paix mondiale ?

— La Communauté économique européenne est en voie de formation. Nous ne savons pas encore comment elle évoluera et sous quelle forme. Nous nous félicitons du renforcement de la collaboration entre tous les pays en général, dans la mesure où il renforce en même temps leur indépendance et leur développement, sans porter préjudice à la collaboration des pays tiers et à leurs intérêts. Mais si ces groupements régionaux commencent à se replier sur eux-mêmes et à dresser des barrières entre eux et les autres pays, ils risquent de ne plus être un facteur de cohésion économique internationale, de ne plus contribuer à la division internationale du travail. Qu'ils le veuillent ou non, ils commencent à se conduire en bloc fermé, au détriment de la politique de détente et d'extension de la coopération continentale, qui vise précisément, entre autres, à surmonter les divisions existantes, à lever les barrières, à établir dans tous les domaines une collaboration d'égal à égal entre tous les pays. La Yougoslavie, qui collabore, on le sait, avec la Communauté économique européenne, souhaite pour sa part une intensification constructive de cette collaboration pour contribuer à l'élimination des différentes barrières artificielles actuelles.

» Pour ce qui est de l'unification politique de l'Europe occidentale, nous n'avons évidemment rien contre de telles aspirations, à condition qu'elles tendent à accroître son rôle démocratique autonome dans les affaires mondiales et non à approfondir la division de l'Europe en blocs.

« Nous collaborons sur un pied d'égalité avec tous les pays qui l'acceptent »

— La Yougoslavie socialiste a toujours été, sous votre présidence, le champion du non-alignement. Certains aujourd'hui estiment que votre politique extérieure est plus nettement orientée en direction du camp socialiste. Cette impression est-elle fondée ?

— L'orientation permanente de a Yougoslavie, pays non aligné, st la collaboration sur un pied 'égalité avec tous les pays qui acceptent, quels que soient leurs ystèmes socio-politiques. Avec les ays socialistes, la Yougoslavie ntretient une excellente collabo- ation et des relations amicales, ce que nous tenons pour normal et positif. Je crois que dans ces pays, également, on fait de plus en plus cas de la politique non alignée de la Yougoslavie. La Yougoslavie entretient du reste des relations très développées et une collaboration féconde avec les pays de toutes les régions du monde. Elle agit ainsi conformément aux principes du non-alignement, qui insiste sur la nécessité de dépasser les divisions de blocs — source permanente de raidissements et de tensions dans le monde, — d'éliminer les foyers de guerre et les crises qui menacent la paix mondiale, d'établir des relations d'égalité entre les nations et d'accélérer le progrès économique des pays en voie de développement. Notre option pour le non-alignement émane de la nature même de notre système socialiste d'autogestion. Les diverses conjectures que l'on peut formuler sur d'éventuelles modifications dans la politique extérieure yougoslave sont donc fantaisistes et dénuées de tout fondement.

— Depuis la conférence d'Alger, en 1973, les pays non alignés ont sensiblement renforcé leur cohésion, notamment à l'occasion de la conférence spéciale des Nations unies sur les matières premières. Quelle est, à votre avis, la meilleure méthode pour procéder dans ce domaine : celle des accords généraux ou celle des accords sectoriels, produit par produit ?

— Il serait extrêmement néfaste qu'une séparation intervienne entre les pays développés et sous-développés dès le stade de la recherche des solutions aux grands problèmes économiques internationaux. Loin de conduire à des solutions durables, elle ne ferait qu'exacerber les différences existantes. A mon sens, l'essentiel est que tous les pays, développés et en voie de développement, recherchent ensemble, d'un commun accord, des solutions concrètes aux problèmes pendants des rapports économiques internationaux. Loin de contribuer à la solution des problèmes, toute discrimination ne ferait qu'en faire surgir de nouveaux.

— Ne pensez-vous pas que certains pays riches du tiers-monde devraient davantage venir en aide aux pays les plus défavorisés ?

— Les plus riches parmi les pays non alignés ont déjà pris cet engagement. Ils aident les pays en voie de développement, surtout ceux qui sont le plus durement touchés par la crise économique. On sait, d'autre part, que nous avons souvent souligné que les pays en voie de développement devaient veiller davantage à utiliser rationnellement leurs propres ressources, mobiliser toutes leurs forces en vue d'accélérer leur progrès économique, et intensifier leur coopération mutuelle. Il est incontestable cependant que c'est en premier lieu aux Etats développés qu'il appartient de fournir cette aide pour cette bonne raison que ce sont eux qui sont le mieux à même de le faire. Il est bon qu'on en prenne de plus en plus conscience dans de nombreux Etats d'Europe occidentale et dans d'autres pays développés.

« L'humanité ne doit pas craindre l'avenir »

— Au cours d'une carrière d'homme d'Etat exceptionnellement longue, vous avez combattu dans deux guerres mondiales et participé à d'innombrables luttes politiques. Quelles leçons tirez-vous de cette incomparable expérience pour l'avenir de l'humanité ?

— Au cours d'une activité politique couvrant près de soixante années, on acquiert certainement une riche expérience. Vous me demandez ce que je pense des perspectives de développement du monde. Je dirai que, malgré les dures leçons de deux guerres mondiales durant lesquelles les peuples du monde ont consenti d'énormes sacrifices humains et matériels, je suis profondément persuadé que l'humanité ne doit pas craindre pour l'avenir. Les divers événements qui se sont succédé et surtout la seconde guerre mondiale au cours de laquelle le fascisme a causé tant de mal à l'humanité ont montré que les forces progressives finissent par prévaloir et sont à même d'empêcher le pire.

Voyez-vous, le monde a recommencé à respirer plus librement après la seconde guerre mondiale. Car cette guerre avait pourtant été si terrible et si catastrophique qu'il semblait impossible que quelque chose de semblable puisse se produire à nouveau. Mais, malgré la lutte contre le sinistre système fasciste — à laquelle ont pris part côte à côte l'Union soviétique, les Alliés occidentaux et d'autres pays, dont la Yougoslavie, en consentant d'immenses sacrifices, — le monde s'est trouvé pris dans la guerre froide. Pourquoi ? Parce que certaines forces rétrogrades ne voulaient pas qu'il poursuive dans la voie déjà empruntée. Je pense, entre autres, à la décolonisation, au règlement de nombreux autres problèmes, ce qui ne plaisait pas aux forces réactionnaires. Deux blocs se sont formés — d'abord à l'Ouest et ensuite à l'Est — auxquels la Yougoslavie n'a pas voulu se rallier. La guerre froide est ainsi venue à son point culminant dans les années 60, et l'humanité s'est vue menacée du pire. Le monde entier s'est inquiété.

» C'est alors que quelques pays tels que l'Inde, l'Egypte, la Yougoslavie et d'autres encore ont décidé de convoquer à Belgrade une conférence des pays non alignés.

» Cette réunion a discuté de plusieurs sujets, mais aussi de la guerre froide et manifesté la crainte que ne se déclenchent de nouveaux conflits à l'échelle mondiale. La conférence à laquelle assistaient les plus hauts représentants de vingt-huit pays, y inclus les observateurs, a adopté une déclaration préconisant la voie dans laquelle devait s'engager le monde, et la meilleure façon d'organiser les relations internationales. Bien entendu, l'accent était mis sur le règlement pacifique, par la voie de la négociation, entre les grandes puissances et d'autres pays, des problèmes en suspens, ceux qui étaient nés de la guerre comme ceux qui existaient auparavant. Dans ce but, nous avons envoyé des délégations à Moscou, à Washington et à New-York, qui ont demandé aux grandes puissances de consentir au moins à se réunir et à discuter du règlement pacifique des problèmes. Je crois que cette activité de notre part a porté certains fruits, car on sait comment les choses ont évolué par la suite : la guerre froide a progressivement faibli.

» A la deuxième conférence des non-alignés au Caire, cinquante-sept pays étaient représentés. A Lusaka, ce nombre s'élevait à soixante-cinq, et à quatre-vingts à Alger, pour ne pas parler des représentants de nombreux mouvements de libération et d'autres délégations. Cela montre que la politique de non-alignement, politique de paix et de règlement pacifique des problèmes, répond aux aspirations des peuples du monde.

» La conférence d'Alger a constitué en réalité un plébiscite inconnu jusque-là dans l'histoire. Elle a confirmé que les hommes souhaitent la paix et la coopération internationale, qu'ils veulent être égaux, libres et indépendants, qu'ils s'opposent à toute ingérence dans les affaires intérieures des pays et peuples. Ces principes sont de plus en plus reconnus dans le monde entier. Les forces progressives croissent — je n'ai pas en vue seulement les non-alignés, mais aussi d'autres pays, — car les peuples souhaitent tous des relations foncièrement différentes de ce qu'elles étaient dans le monde auparavant.

» Il est toutefois clair que la situation actuelle n'est pas satisfaisante. Les grandes puissances continuent de s'armer. Les pays moins importants s'arment également, considérant que le souci de leur sécurité leur impose des sacrifices matériels.

» Malgré cette situation et la lenteur mise à résoudre les problèmes internationaux, je suis profondément convaincu qu'il est impossible que le passé se renouvelle, surtout ce qui s'était produit durant la dernière guerre. Je crois que la sécurité de l'humanité sera préservée. J'ai déjà dit que nous avions insisté sur la nécessité pour les représentants des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. de se rencontrer et de discuter. Aujourd'hui, avec la détente, on discute de tous les problèmes. Aussi suis-je persuadé qu'une guerre telle que la seconde guerre mondiale ne saurait se produire, car elle signifierait la destruction de l'humanité.

La conférence sur la sécurité européenne événement de première importance

» La conférence sur la sécurité et la coopération européennes se tiendra cette année, peut-être même prochainement, à Helsinki. Elle représentera un événement de première importance, car nous devrons nous y entendre au sujet de la sécurité de l'Europe.

» Nombre d'autres problèmes se trouvent à l'ordre du jour, mais les solutions définitives se font attendre. On négocie, par exemple, sur la réduction des armements. La décolonisation a fait d'importants progrès. Avec un peu plus d'efforts de la part des Nations unies, tous les pays d'Afrique devraient être bientôt libres. Par la décolonisation de ses possessions en Afrique, le Portugal a, après sa révolution, donné à cet égard un très bel exemple.

» Toute une série de questions se trouvent donc résolues ou en passe de l'être. C'est pourquoi je suis optimiste quant à l'avenir.

— Les élections italiennes viennent de faire apparaître une nette poussée des communistes. Venant alors que la révolution se poursuit au Portugal, cet événement vous paraît-il présager, à plus ou moins court terme, la victoire du socialisme en Europe occidentale ?

— Je ne voudrais pas être prophète ni augurer de l'avenir. Mais je pense que l'évolution suivra approximativement ce cours, bien entendu sous diverses formes. Je m'attends aussi à une consolidation de l'unité et à une meilleure compréhension mutuelle non seulement en Europe mais en général.

Les difficultés au sein du mouvement ouvrier seront surmontées

— Croyez-vous que l'unité du mouvement ouvrier mondial sera un jour rétablie, alors que persiste le conflit sino-soviétique et que des difficultés apparaissent pour la réunion de la conférence des partis communistes européens ?

— Certaines difficultés seront surmontées plus facilement et d'autres demanderont plus d'efforts, surtout entre l'Union soviétique et la Chine, mais elles seront surmontées.

— Un mot de conclusion ?

— Je crois qu'un progrès important en faveur de la paix sera réalisé cette année et l'année prochaine dans le règlement des questions d'actualité. La cinquième conférence des pays non alignés, à laquelle participera — j'en suis convaincu, — un nombre encore plus important de pays qu'à celle d'Alger, se tiendra l'année prochaine à Colombo. Cela veut dire que le monde évolue toujours plus dans ce sens, que les blocs ne répondent pas à ce qu'il désire. Les blocs renferment toujours en eux des éléments pouvant conduire à des conflits et y entraîner les autres.

» Je pense donc que les questions majeures commenceront à être résolues cette année. Bien entendu, je ne crois pas qu'une conférence comme celle d'Helsinki puisse résoudre toutes les questions. Seules certaines questions y seront résolues. Mais nous nous y mettrons d'accord sur ce qu'il faudra faire de même que sur les bases sur lesquelles devront se fonder à l'avenir nos relations mutuelles.

» Je voudrais que vous me compreniez bien. Lorsque je dis que toutes les questions ne peuvent pas être résolues à une seule conférence, cela ne veut pas dire que je sois pessimiste. Je pars de ce qui est réaliste, tout en étant convaincu que le processus de règlement des problèmes internationaux se poursuivra. »

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.

AFRIQUE

Ouganda

La Grande-Bretagne n'envisage pas de recommander à ses ressortissants de quitter le pays

La reine Elizabeth recevra personnellement le général Sir Chandos Blair et M. Ian Grahme, ses deux émissaires auprès du général Idi Amin Dada, rentrés de Kampala mardi 24 juin. La reine, qui se trouvait en Ecosse, a été informée mardi par téléphone de la teneur du message que le président ougandais lui fait parvenir par le général Blair. Ce mercredi, la souveraine, à qui le général Amin a adressé un nouveau télégramme de cinq pages, devait s'entretenir au palais de Buckingham avec le premier ministre, M. Wilson, et le secrétaire au Foreign Office, M. Callaghan, des exigences du président ougandais concernant la venue de M. Callaghan à Kampala pour discuter du sort de M. Dennis Hills, l'enseignant britannique condamné à mort.

De source autorisée, on indiquait mardi soir à Londres que le gouvernement britannique n'a pas l'intention de recommander à ses sept cents ressortissants en Ouganda — diplomates, missionnaires, enseignants, médecins, hommes d'affaires — de quitter le pays.

Inerviewé mardi par la télévision britannique, le général Amin a déclaré : *« J'ai dit au général Blair que si le chef du Foreign Office ne venait pas ici dans les dix jours, nous examinerions à quel moment le professeur Hills serait passé par les armes. Telle est la recommandation qui m'a été faite par le conseil de la défense. »*

A propos des émissaires de la reine, le président ougandais a dit : *« Ils m'ont manqué de respect. Ils croient être les maîtres en Ouganda. »* Concernant les Britanniques qui résident encore dans le pays, le général Amin a précisé : *« Je ne veux pas qu'ils s'en aillent. Ce sont mes amis. Mais il faut les surveiller. Nous les aimons. Ce sont nos concitoyens. »*

Le général Amin a reçu de nouvelles demandes de grâce de M. Hills émanant du président Tolbert, du Libéria, et du général Gowon, du Nigéria. Le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, avait adressé un message à Kampala dans le même sens dès le 13 juin, apprend-on à New-York.

A Londres, la fabrication d'un disque humoristique sur les discours du président Amin a été suspendue, assure le *Daily Mirror*. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

Angola

Les mouvements nationalistes sont condamnés à s'entendre

estime le M.P.L.A.

« Les accords de Nakuru n'ont aucun caractère de nouveauté. La plupart des résolutions adoptées, des décisions prises, ne font que confirmer ou réaffirmer les clauses des accords d'Alvor. » Pour M. Paulo Jorge, membre de la commission de coordination des relations extérieures du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (M.P.L.A.), qui tenait mardi à Paris une conférence de presse, l'importance de la réunion qui s'est déroulée récemment au Kenya entre les leaders des trois mouvements de libération angolais est ailleurs. La rencontre et la volonté de conciliation qu'elle traduit prouvent, a-t-il dit, que les trois parties ont compris que la situation était sans issue et qu'elles étaient condamnées à s'entendre (1).

« Les accords d'Alvor n'ont pas été respectés par certains des signataires, a affirmé M. Paulo Jorge. *A l'origine des conflits armés qui ont éclaté et qui ont fait des victimes civiles, il y a eu la stratégie et le comportement du F.N.L.A. Il voulait prendre le pouvoir par la force dans la mesure où il était évident qu'il ne jouissait pas d'un soutien populaire. Le M.P.L.A. n'a pu éternellement rester sur la défensive. Il a contré les tentatives du F.N.L.A. Et l'on a assisté à l'écroulement d'un mythe, celui de la puissance militaire du F.N.L.A. »*

Evoquant les récentes visites en France de dirigeants de l'UNITA et du F.N.L.A., qui ont été reçus par M. Brossolette, secrétaire général de la présidence de la République, M. Jorge a déclaré : *« Le gouvernement français semble être en train de jouer le tiercé en Angola. Il ne devrait pas oublier que les favoris ne sont pas toujours les gagnants. »*

Le dirigeant du M.P.L.A. a indiqué, d'autre part, que le gouvernement transitoire angolais, au sein duquel sont représentés les trois mouvements de libération, avait envoyé une lettre à l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) pour protester contre l'inscription du problème de l'enclave de Cabinda à l'ordre du jour de la prochaine conférence « au sommet » de cette organisation.

(1) Rappelons cependant que de nouveaux affrontements ont éclaté lundi 23 juin à Luanda entre mouvements nationalistes rivaux. Le général Silva Cardoso, haut commissaire portugais en Angola, a accusé mardi deux mouvements nationalistes d'avoir violé l'accord de Nakuru, signé samedi 21 juin, en différant la libération des prisonniers et en effectuant des arrestations illégales.

Dahomey

LA « RÉACTION » EST ACCUSÉE DE VOULOIR « LIQUIDER LE PROCESSUS RÉVOLUTIONNAIRE »

L'annonce de l'imposition d'un couvre-feu a été confirmée, mardi 24 juin, à Cotonou (*le Monde* du 25 juin). Toute manifestation et tout attroupement ont été interdits. Dans un communiqué publié mardi, le bureau politique du Conseil national de la révolution appelle *« tous les travailleurs des secteurs public et privé, victimes de l'intoxication et des manœuvres subversives de la réaction, à reprendre impérativement le travail ».* Il accuse *« la réaction de l'intérieur et de l'extérieur »* de vouloir *« liquider le processus révolutionnaire en cours dans le pays pour soumettre à nouveau le peuple au joug de l'étranger ».*

● A CONAKRY, le gouvernement guinéen a demandé, mardi, au gouvernement dahoméen des « éclaircissements » sur les circonstances qui ont entraîné la mort, vendredi, du ministre de l'intérieur.

● A DAKAR, le quotidien *le Soleil* estimait, lundi, que *« les histoires d'alcôve serviraient plutôt d'enveloppe à une crise bien plus grave ».* Selon le journal, le capitaine Aikpe, le ministre de l'intérieur, tué vendredi, après avoir, selon la thèse officielle, été surpris en délit d'adultère avec la femme du chef de l'Etat, *« appartient à ce groupe de jeunes marxisants appelés « ligueurs », et qui se servent de la conjoncture actuelle pour asseoir leur pouvoir ».* Le lieutenant-colonel Kerekou, chef de l'Etat, *« n'étant lui-même ni ligueur ni marxisant,* poursuit le quotidien, *il est vraisemblable que l'alliance ligueurs-Kerekou ne pouvait durer qu'un temps ».* — *(A.F.P., Reuter.)*

L'accession du [Mozambique]

M. Samora Machel, président du Front de libération (Frelimo), a solennellement proclamé l'indépendance du Mozambique, mercredi 25 juin, peu après 0 heure, devant trente mille personnes réunies au stade de Machava, près de Can-Phumo (ancienne Lourenço - Marques). Dans la tribune officielle, MM. Samora Machel et Vasco Gonçalves, premier ministre portugais, se sont longuement donné l'accolade. Mercredi matin, le président du Frelimo a été investi officiellement comme premier président de la République à l'hôtel de ville de la capitale mozambicaine.

Une soixantaine de délégations étrangères assistent aux cérémonies de l'indépendance, auxquelles l'Allemagne fédérale, les Etats-Unis et la France n'ont cependant pas été invités. Selon notre correspondant en Afrique orientale, les ventes d'armes françaises à l'Afrique du Sud expliquent que les dirigeants de Can-Phumo se soient abstenus d'adresser une invitation officielle à Paris. MM. Podgorny, président du présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S., et Chou En-lai, premier ministre chinois, ont envoyé des messages de félicitations au nouveau chef d'Etat.

Il y a près de cinq siècles, Vasco de Gama...

par RENÉ PÉLISSIER (*)

C'est de l'Inde qu'est arrivé, en 1489, celui qui a probablement été le premier Portugais à débarquer sur les côtes du futur Mozambique : le « *voyageur-espion* » Pero de Covilha. Neuf ans plus tard, Vasco da Gama débouche par le sud dans les thalassocraties islamisées qui s'égrènent jusqu'en Somalie. Dès lors la politique de Lisbonne est tracée pour plusieurs siècles : s'emparer des entrepôts côtiers du Centre-Afrique et, accessoirement, trouver des terres aurifères en remontant le Zambèze. Pour s'en tenir au seul Mozambique actuel, Sofala, Quelimane, et surtout l'île de Mozambique sont quelques-uns des points du littoral occupés par les Portugais à la charnière du seizième siècle. Le premier Européen à s'enfoncer à l'intérieur de l'empire du Monomotapa est Antonio Fernandes, un *degredado*, c'est-à-dire un déporté de droit commun. Il donnera le ton, car ce sont des rapports de rapine que connaîtront les peuples du Mozambique, tant entre eux qu'avec les commerçants arabisés.

Pour accéder plus facilement au Monomotapa, entre 1530 et 1570, les Portugais se fortifient sur le Zambèze, à Sena et à Tete, mais les rapides de Cabora-Bassa bloquent leur avance sur le fleuve. Le roi Sébastien (1557-1578), croisé attardé dans le seizième siècle, pensera recouvrer un peu de gloire et de fortune en envoyant mille Portugais commandés par Francisco Barreto. La malaria les foudroiera avant qu'ils n'arrivent aux « *mines* ». D'autres viendront, qui réussiront au dix-septième siècle à imposer un protectorat déliquescent au Monomotapa. Quelques soldats et marchands métropolitains, puis goanais, s'installent à demeure dans la vallée du Zambèze.

Initialement feudataires du Monomotapa, ces concessionnaires de *prazos* (immenses domaines dont la traversée de certains demandaient plus de huit jours de voyage à cheval) sont en théorie des planteurs vassaux de la Couronne. Bien qu'à l'origine les titulaires des *prazos* aient été des femmes blanches auxquelles il était interdit de se marier avec des Africains, en pratique les descendants de ces puissants barons coloniaux se « bantouisent » en trois générations, donnant naissance à de véritables dynasties de seigneurs de la guerre qui lèvent des armées personnelles de dix mille à vingt-cinq mille guerriers pour lutter entre eux et contre les « ennemis » de la Couronne. Pour le reste, le Mozambique administré depuis l'île-forteresse du même nom n'existe pas véritablement. A leur apogée, les comptoirs peuvent abriter un millier de Portugais, presque tous *degredados*, qui s'évertuent à exporter la meilleure marchandise du pays : les esclaves. Même si, officiellement, la zone d'influence portugaise s'étire entre le Rovuma et la baie de Delagoa occupée un moment par les Autrichiens, ce Mozambique des héritiers d'Albuquerque, oublié dans les mortes-eaux du XVIII[e] et de la première partie du dix-neuvième siècle est un cloaque où nul ne vient, sinon contre son gré, ou pour s'y enrichir vite.

La « chimère rose »

L'administration locale est généralement trop faible pour nourrir de grands desseins. Parfois pourtant, une fulgurance apparaît, et ce sont les tentatives de jonction avec l'Angola qui conduiront, par exemple en 1798, le Brésilien Francisco de Lacerda jusqu'aux confins sud-orientaux de l'actuel Zaïre. Les grandes migrations zouloues du début du dix-neuvième siècle ravagent l'intérieur, ce qui ne saurait émouvoir ces périphériques acharnés à survivre. Pour les Portugais, les menaces sont d'un autre ordre. La « suppression » officielle de la traite en 1836, les exporations-dénonciations de Livingstone, les visées annexionnistes des Britanniques, tout annonce les temps difficiles de la « ruée vers l'Afrique », où, pour ne pas faire trop triste figure, Lisbonne devra adopter les méthodes de ses concurrents européens : commander des mitrailleuses. Connue sous le nom de « *guerres du Zambèze* », la mise au pas des *prazeros* de la famille des Cruz durera de 1851 à 1888. De laborieuses tractations avec Londres et l'insatiable Cecil Rhodes aboutissent, en 1891, à l'enterrement de la « *chimère rose* » (la continuité territoriale avec l'Angola) et au tracé torturé des frontières actuelles.

Désormais, c'est les armes à la main que les Portugais vont écraser résistances et révoltes. La renaissance coloniale de Lisbonne trouvera son terrain d'élection au Mozambique où, sous l'autorité du commissaire royal Antonio Enes, quelques officiers — ceux dont les statues viennent d'être déboulonnées — vont, avec des moyens modernes lusitaniser à leur manière le *sertão* (brousse) et donner un peu d'air aux comptoirs. Ces derniers en ont bien besoin, car l'on va jusqu'à dresser des barricades dans les rues de Lourenço-Marques pour se protéger des invasions en 1894. L'année 1895 voit finalement au Sud la défaite et la capture du roi Gungunyane des Vatuas, après des combats épiques qui, pendant soixante-dix-neuf ans, ont fait fleurir les hyperboles portugaises. Dès lors, les actions militaires deviennent quasi annuelles, du Centre au Nord. Et ce jusqu'à la Grande Guerre, où le Portugal va avoir le malheur de se heurter à un génie de la guérilla, le général allemand von Lettow-Vorbeck, qui repoussera une petite invasion portugaise du Tanganyika en 1916 et pénétrera au Mozambique en 1917. Il en ravagera le nord jusqu'en 1918. Dans ces pitoyables campagnes de 1914-1918, les Portugais laisseront périr deux mille métropolitains et environ deux mille huit cents soldats et porteurs africains, soit des pertes supérieures à celles qu'ils ont subies de 1964 à 1974.

Pour les deux tiers livrés à trois grandes compagnies à charte, dont une à capitaux partiellement français, le Mozambique restera longtemps une simple juxtaposition de colonies privées d'exploitation — ou mieux de sous-exploitation — vivant de cultures forcées (coton), des chemins de fer et des ports désenclavant l'Ouest anglophone, ainsi que de l'exportation de centaines de milliers de travailleurs en Afrique du Sud. Salazar, le grand centralisateur, fera racheter les territoires aliénés et mettra de l'ordre dans les finances d'un pays qui, progressivement, cessera de vivre uniquement pour ses voisins et tentera de soulager un peu plus sa métropole. Il reste que sur 6 578 604 habitants en 1960, 97 2[..] seulement étaient blancs, et que leur influence culturelle en milieu africain était à peine sensible hors des villes. Une discrimination feutrée, que certains s'empressaient d'imputer au voisinage anglo-afrikaner, laissait en marge 98 % de la population, laquelle en soixante-dix ans — et non cinq siècles comme certains propagandistes continuent à l'affirmer — n'avait naturellement pas eu le temps d'oublier ses traditions.

Les exilés, ainsi que les évolués d'un Sud plus scolarisé, prenaient conscience de ce qui les séparait du colonisateur. Tous sophismes ne pouvant en faire des Portugais de cœur, ils tirent les conséquences et, à [...] d'autres mouvements rivaux, prend naissance, en juin 196[2], Frente de Libertaçao de Moçambique (FRELIMO), sous l'autorité d'Eduardo Mondlane. Basés au Tanganyika, ces intellectuels auront l'habileté de recruter l'essentiel de leurs soldats chez les Makonde, ethnie particulièrement belliqueuse, à cheval sur la frontière nord. Le FRELIMO se battra donc pendant dix ans (1964-1974) et, malgré l'assassinat de son leader, un tribalisme exacerbé par les Portugais, une puissance militaire adverse appréciable (près de quatre-vingt mille hommes avec les supplétifs), il réussit non pas à vaincre, mais à démoraliser les officiers portugais. [En] dépit de sa percée vers Beira [en] 1973, il restait au FRELIMO, [au] début de 1974, à s'implanter dans les deux tiers du territoire. L'effondrement des barrières psychologiques que le haut commandement avait élevées contre lui lui a permis en un peu plus d'un [an] de s'affirmer partout dans le pays.

(*) Spécialiste des questions [de] l'Afrique lusophone, auteur, av[ec] Douglas L. Wheeler, d'*Angola*, T[he] Pall Mall Press, Londres, 1971.

PORTRAIT

Le président Samora Machel : un chef charismatique

Ces derniers mois, dans les vitrines des grands magasins de Lourenço-Marques ou de Beira, le portrait d'un Africain a supplanté celui de Bruce Lee, la grande vedette chinoise de Kun-Fu : jeune, le regard vif, la barbe abondante cachant mal les joues creuses, visage inconnu il y a encore deux ans, M. Samora Moïses Machel est devenu au Mozambique le héros des foules. Le « camarade-président » a passé les trente jours qui ont précédé l'indépendance à parcourir le territoire du nord au sud, comme s'il avait voulu sanctionner par sa présence la décolonisation de son pays. « Le 25 juin, a-t-il répété à ses compatriotes, la libération commence. »

Quel fut l'itinéraire de ce leader charismatique, promu aujourd'hui au rang de chef de l'Etat du Mozambique ? En 1961 — il avait vingt-huit ans et était alors infirmier — M. Samora Machel rencontre Eduardo Mondlane, le fondateur du Front de libération du Mozambique (FRELIMO), comme lui un homme du Sud. Il s'engage aussitôt dans l'action nationaliste. L'année suivante il quitte clandestinement la colonie, via l'Afrique du Sud, et se rend dans un camp d'entraînement en Algérie. Un an plus tard, on le retrouve à la tête de l'une des premières unités opérationnelles du FRELIMO venues de Tanzanie. C'est le début de la guerre.

M. Samora Machel s'affirme vite comme l'un des principaux dirigeants du Front de libération du Mozambique. Ses capacités militaires, son efficacité, son dévouement, lui permettent d'accéder dès 1966 aux fonctions de secrétaire à la défense du FRELIMO. Il a alors trente-trois ans. Deux ans plus tard, quand la guérilla commence à se développer dans le nord du pays, il est promu commandant en chef des forces de libération. En 1970, un an après l'assassinat, à Dar-es-Salaam, de Mondlane — une année marquée par une âpre lutte pour la succession — il accède à la présidence du mouvement.

La guérilla continue de marquer des points au nord du 20[e] parallèle. De Dar-es-Salaam, M. Samora Machel dirige les opérations, déjoue les manœuvres, rassemble les fonds. Mais son autorité ne se révélera qu'en 1974, lorsque Lisbonne, après le renversement du régime Caetano, décide d'ouvrir des négociations en vue de l'accession du Mozambique à l'indépendance. M. Machel s'affirme alors comme un esprit pragmatique. Il est assuré de l'appui de son peuple.

Après les accords de Lusaka, conclus le 7 septembre 1974 avec Lisbonne, qui prévoient une transition de neuf mois avant l'indépendance, M. Samora Machel décide de demeurer à Dar-es-Salaam, pour préparer cette indépendance. M. Joaquim Chissano, son « bras droit », devient alors premier ministre d'un cabinet dans lequel le FRELIMO détient six portefeuilles (contre trois aux Portugais).

Une anecdote donne la mesure de l'homme : en mars 1975, il réunit deux cents personnes qui ont « trahi » le FRELIMO, et leur demande de « déposer » devant quelque trois mille jeunes recrues du mouvement, rassemblées pour la circonstance. Une femme rapporte qu'elle a conduit des troupes portugaises dans un orphelinat caché dans la brousse. De nombreux enfants, dit-elle, ont été massacrés. M. Samora Machel s'empare du micro : « Il n'y a pas de révolutions sans traîtres, dit-il, mais nous ne les tuerons pas, nous retiendrons leur leçon. »

Sous l'égide de M. Machel, le FRELIMO se lancera-t-il dans l'aventure ? Il n'est pas question, ne cesse-t-il de répéter, d' « exporter la révolution ». Le « camarade-président » n'en a pas moins déclaré la guerre à la bourgeoisie noire et à l'impérialisme. « La base de la lutte anticoloniale, a-t-il dit, s'est déplacée de la Tanzanie vers le Mozambique. » — J.-C. P.

PROCHE-ORIENT

Dans une conférence de presse à Paris

Le président de la Ligue israélienne des droits de l'homme évoque la « colonisation » des territoires occupés

Le Dr. Israël Shahak, président de la Ligue israélienne des droits de l'homme, a tenu mardi 24 juin à Paris une conférience de presse au cours de laquelle il a évoqué ce qu'il appelle la *« colonisation »* des territoires occupés, et affirmé que des tendances racistes se faisaient jour de plus en plus en Israël.

Sur le premier point, le Dr. Shahak a énuméré les principales implantations israéliennes sur la rive occidentale du Jourdain, dans la bande de Gaza, dans le Sinaï et sur le Golan. Tant au nord qu'au sud de Jérusalem, les nouveaux villages juifs sont reliés par des routes et même des voies ferrées, a-t-il affirmé. Le Dr. Shahak a précisé que les familles israéliennes désireuses de s'installer dans les nouvelles colonies près de Hébron recevaient des prêts importants du gouvernement (105 000 livres israéliennes par famille).

La bande de Gaza serait déjà coupée en trois morceaux par deux zones d'implantation juive. Dans le Sinaï, outre le triangle de colonisation de la région de Rahah, une nouvelle colonie israélienne serait en cours d'installation sur le golfe d'Akaba, entre Akaba et Charm-El-Cheikh. Sur le plateau du Golan une nouvelle ville, Katzrim, serait bâtie. Le Dr Shahak a cité les déclarations répétées des autorités israéliennes selon lesquelles un établissement, une fois fondé, ne doit plus être abandonné.

Sur le deuxième point, le président de la Ligue israélienne des droits de l'homme a soutenu qu'*« un processus de nazification, de terrorisme et de racisme »* était en cours en Israël. Il a cité un article publié le 6 juin 1975 dans le quotidien *Yedioth Aharonoth*, et dans lequel le général de réserve Aharon Davidi recommandait que, lors de la prochaine guerre, Israël frappe non seulement les armées arabes, mais aussi les élites et l'intelligentsia arabes.

« Israël aurait tort de signer un accord de paix séparé avec l'Égypte », déclare M. Shimon Pérès

Tel-Aviv *(UPI)*. — Au cours d'une réunion du parti travailliste, M. Shimon Pérès, ministre israélien de la défense, a affirmé qu'Israël aurait tort de signer un accord de paix séparé avec l'Egypte.

« Un accord avec l'Egypte, sans les Syriens, est possible du point de vue égyptien, a-t-il déclaré, *mais je pense que ce serait une erreur du point de vue israélien.*

» Selon moi, il n'y a pas de doute qu'il faudrait conclure un accord simultanément avec les Egyptiens et les Syriens. »

Toutefois, a-t-il ajouté, *« il n'est pas certain que nous puissions nous entendre avec la Syrie si nous ne consentons pas à abandonner le Golan ».*

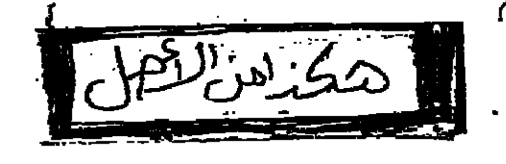
D'autre part, en l'absence d'accord avec la Syrie, *« celle-ci deviendra de plus en plus une chasse gardée des Russes »,* et la Syrie n'en sera que *« plus libre pour constituer, comme elle essaie de le faire maintenant, un arc de cercle agressif contre Israël, s'étendant de Tyr à Eilat ».*

M. Pérès ne pense pas davantage qu'un règlement d'ensemble soit possible.

« Il est impossible d'arriver à une solution complète du conflit avec les Arabes, a-t-il dit, *à moins que nous n'acceptions de voir Jérusalem de nouveau divisée et les missiles soviétiques installés à Toulkaren et à Djénine. »*

En ce qui concerne l'éventualité d'un nouveau repli israélien dans le Sinaï, le ministre a dit qu'Israël était prêt à céder le gisement de pétrole d'Abou-Rodeiss, qui n'avait aucune importance économique, mais qu'il ne céderait pas les cols stratégiques, car leur abandon reviendrait à faire une concession *« au détriment de notre sécurité ».*

[Cette prise de position infirme les spéculations selon lesquelles Israël aurait assoupli sa position concernant un règlement au Proche-Orient. Toutefois, selon une version rapportée par l'Associated Press, Israël serait prêt à se retirer du flanc occidental des cols de Mitla et de Gidi, tout en conservant les crêtes orientales.]



AFRIQUE

Mozambique à l'indépendance

III. – Les « poumons » de l'ère coloniale

Dans les deux articles précé-[...]ents (« le Monde » des 24 et [2]5 juin) notre envoyé spécial a [d]écrit l'état d'esprit des Portu[g]ais du Mozambique à la veille [d]e l'accession de ce pays à l'in[d]épendance, puis analysé la [p]olitique que les dirigeants na[ti]onalistes se proposent d'appliquer.

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

[Be]ira. — « *La fermeture de la [fron]tière rhodésienne, c'est la [mor]t de Beira* », assure un indus[trie]l portugais. Beira, une cen[tain]e de milliers d'habitants, dont [qu]ore vingt mille Portugais, est [le] port de transit vers la Rhodé[sie]. « *Fermer la frontière*, pour[suit]-il, *c'est provoquer une réac[tion] en chaîne : l'arrêt du train, [la f]in du transport routier, la pa[raly]sie du port et de toutes les [ind]ustries satellites.* » Et puis, tra[diti]onnellement, Beira s'approvi[sio]nne en Rhodésie, comme Lou[ren]ço-Marquès en Afrique du [Sud] : délais courts, facilités de [paie]ment, transport et prix peu [coû]teux, tout y invite.

[P]our le Frelimo (Front de libé[rat]ion du Mozambique) c'est une [pre]mière source d'embarras. Fer[me]r la frontière avec la Rhodésie, [c'e]st le plus sûr moyen de favori[ser] un changement de régime à [Sa]lisbury. C'est aussi ruiner l'éco[no]mie, déjà chancelante, de la [rég]ion de Beira et de Vila-Pery, [un]e ville frontalière, et réduire au [chô]mage des dizaines de milliers [de] travailleurs africains.

Le legs colonial

[L]e gouvernement de transition, [dir]igé par M. Joaquim Chissano, [a p]ris une série de mesures, qui [son]t des indices. Pour se rendre [par] la route en Rhodésie, les [ho]mmes d'affaires portugais doi[ven]t demander une autorisation [qu]atre mois à l'avance, et déposer [à l]a douane une caution équiva[len]t au quart de la contre-valeur [com]merciale de leur véhicule. [Da]ns les villages de la région de [Be]ira, les familles sont invitées [pa]r les *groupes dynamisateurs* [loc]aux à demander à leurs pa[ren]ts installés à Beira de venir [les] visiter. Rentrés dans leurs vil[la]ges, ceux qui peuvent justifier [d'u]n emploi à Beira sont autori[sés] à y retourner. Les autres sont [af]fectés aux coopératives agrico[les] installées dans les fermes [ab]andonnées par leurs proprié[ta]ires portugais.

Autre question-test : le retour [d]e quelque cent cinquante mille [m]ineurs sous contrat en République Sud-Africaine. Sur les routes du Mozambique méridional, on voit souvent le macaron vert et noir de la « Wenela », le bureau de recrutement de la Chambre des mines de Pretoria. Pour 60 %, les recettes étaient encaissées par l'administration coloniale, le reliquat étant attribué aux mineurs à leur retour. « *Le pauvre bougre ne sait même pas ce qu'il touche au bout du compte, car il faut déduire la retenue de l'administration, payer l'impôt du cousin, ou les dettes de l'oncle* », explique un missionnaire. Mais, dans la seule province d'Inhambane, une cinquantaine de milliers de familles comptent sur cette aubaine pour boucler leurs maigres budgets. Le rapatriement de ces travailleurs émigrés poserait un grave problème au Frelimo.

Le barrage de Cabora-Bassa est un autre exemple. A long terme, l'enjeu est considérable : une production prévue de 18 milliards de kilowatts-heure par an, quand les cinq turbines fonctionneront (en 1978), l'électricité la moins chère du monde, l'irrigation d'une région grâce à un lac de 200 kilomètres de longueur, le développement d'un complexe sidérurgique sur les mines de charbon de Moatize (à proximité du barrage), la mise en valeur des gisements de fer de la région, la possibilité de traiter par électrolyse la bauxite du Malawi, ainsi que les productions locales de cuivre et d'aluminium, ou encore l'exploitation de gisements voisins de vanadium, de titane et de fluor.

Pour l'instant, « *l'énergie électrique destinée au Mozambique devra passer par l'Afrique du Sud* », estime M. Salgado de Matos, secrétaire d'Etat à l'économie du gouvernement de transition. Pour une raison bien simple : l'ancienne colonie portugaise ne possède pas de réseau national de distribution d'électricité. Construit par des Sud-Africains, des Alemands, des Français et des Italiens, ce barrage a coûté quelque 12 milliards d'escudos. Le Frelimo s'est engagé à prendre les dettes à son compte. A contrecœur, la République démocratique et populaire du Mozambique fournira de l'électricité au « régime de l'apartheid ».

Cabora-Bassa ne constitue que l'un des aspects de la dépendance économique de Lourenço-Marquès vis-à-vis de l'Afrique du Sud. Depuis 1973, Pretoria figure au premier rang du commerce extérieur de l'ancienne colonie : produits alimentaires, charbon, produits chimiques, biens d'équipements, revenus du tourisme, etc. En 1973, le Mozambique avait importé 116 252 tonnes de blé (pour une valeur de 13 millions de dollars américains), dont 101 144 tonnes en provenance d'Afrique du Sud.

En mars dernier, pour supprimer une vingtaine de millions de sauterelles qui menaçaient les récoltes dans la région de Beira, il a fallu faire appel à un avion rhodésien pulvérisant des insecticides sud-africains. Lorsqu'en février le Limpopo a débordé dans la province de Gaza, quatre-vingt mille personnes se sont retrouvées sans abri. La Roumanie, la Suède et les Nations unies ont, entre autres, fourni une aide. Mais il a fallu acheter du blé à Pretoria et accepter une aide américaine. Les exemples de ce genre abondent. La désorganisation de l'économie coloniale, paralysée par l'exode portugais, met en relief l'emprise sud-africaine et rhodésienne sur le Mozambique.

Priorité à l'industrie

Pour lancer des projets de développement, le Frelimo compte sur l'aide des pays amis, à commencer par celle de la Chine populaire, où le président Samora Machel a été reçu triomphalement, au printemps. Tour à tour, des missions bulgare, roumaine, est-allemande, cubaine et soviétique se sont rendues au Mozambique, depuis la formation du gouvernement de transition. En mars, l'ONU a installé une représentation permanente à Lourenço-Marques. Des experts, souvent venus de pays socialistes, vont remplacer les cadres portugais. « *Des coopérants vont venir, et il ne faut pas oublier que, parmi les Portugais partis, ou sur le départ, il y avait un bon nombre de parasites* », fait observer un diplomate

Mais, aux yeux des dirigeants du Frelimo, la seule réponse valable ne peut être que politique. « *L'un des combats qui doivent être menés dès maintenant est celui de l'appropriation par le peuple des ressources du Mozambique, et la conquête de l'indépendance économique à partir de la réalité politique* », nous dit M. Salgado de Matos. Dans le pays, poursuit-il, la famine est endémique, et si l'économie coloniale ne pouvait pas atteindre l'autosuffisance alimentaire — le Mozambique produit de 5 à 10 % du blé qu'il consomme, — c'est que la production était orientée vers le marché extérieur. A ses yeux, la réforme agraire est une priorité, et le nouveau régime ne peut miser que sur le développement de l'agriculture et non sur celui de l'industrie. « *La priorité*, dit-il, *sera donnée aux industries qui utiliseront les produits de la terre mozambicaine, qui valoriseront celle-ci ou qui fabriqueront des produits essentiels pour l'agriculture.* »

Le pari de l'indépendance se joue donc dans la brousse. Par rapport à l'Angola, où s'affrontent plusieurs mouvements de libération, le Mozambique a l'avantage d'être « géré » par un Front de libération dont l'unité a été préservée, même si cela ne s'est pas toujours fait sans mal. Au nord, il peut s'adosser à un « pays frère », la Tanzanie. Mais pour éviter les divisions tribales, la mise à sac du pays par des capitaux étrangers ou la création d'une bourgeoisie africaine opportuniste, le Frelimo n'a pas d'autre choix que de miser sur le paysan, l'ouvrier agricole, c'est-à-dire d'asseoir son pouvoir loin de la grand-route...

Dans le marasme actuel des affaires, il peut compter sur une atténuation des effets de l'économie de guerre, sur une baisse des achats de produits importés, sur les revenus des travailleurs émigrés, sur une vente au cours du marché mondial de sa production de sucre (et non à 25 % de ce cours, comme Lisbonne l'achetait à son ancienne colonie). Mais le Frelimo ne peut s'en sortir qu'avec l'adhésion de la masse rurale, qui représente 90 % de la population. Cette adhésion lui est acquise pour l'instant, mais, une fois passée l'euphorie de l'indépendance, elle ne se consolidera que par un effort soutenu, « *en livrant la bataille de la reconstruction nationale, comme la guerre a été menée, sans horaires de travail ni congés ni jours de repos* », ainsi qu'y exhorte M. Samora Machel.

Le Frelimo, devant lequel le gouvernement du futur Etat demeurera responsable, n'est pas près de disparaître. « *Le gouvernement est l'instrument du Frelimo au niveau de l'Etat, le bras exécutif de la volonté populaire. Séparé du corps, il pourrit et se décompose rapidement* », dit le président du Front. Au Mozambique, depuis neuf mois, un processus de décolonisation est en cours. « *Dans l'ensemble, ce que fait le Frelimo n'est pas si mal...* », note un officier du M.F.A. portugais.

FIN

LE SORT DE TROIS PEUPLES

Correspondance

LES ARMÉNIENS :

La « solution finale »

Nous avons reçu la lettre suivante du docteur Papertian, de Paris :

Je lis avec l'intérêt que mon patronyme doit laisser deviner les articles que l'actualité (anniversaire des massacres de 1915, livre de M. Carzou) a suscités sur le sort des Arméniens en 1915, et bien avant, au cours du dernier quart ou tiers du dix-neuvième siècle, ainsi qu'au début du vingtième.

Je crois qu'un élément fondamental a échappé aux commentateurs, et peut-être même aux rescapés eux-mêmes.

Il s'agissait d'une situation de guerre, tout à fait analogue à celle que Malraux vient d'évoquer à Chartres.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler, puisque tout le monde semble l'oublier, que les Arméniens, comme du reste tous les peuples dominés — à la suite des vicissitudes de l'histoire — par les deux empires multinationaux, celui des Habsbourg et celui des Ottomans, et plus encore dans ce dernier cas à cause de la différence des religions — Islam-fois chrétiennes, — tous ces peuples, dis-je, ont cherché à recouvrer leur indépendance par des actions militaires de guérilla révolutionnaire. Les Arméniens, naturellement situés à l'Est, donc moins aidés par les puissances de l'Ouest, ont lutté plus longtemps, et sans grand succès. Pas tous sans doute, comme partout ailleurs, mais tous étaient comme ailleurs tenus pour collectivement coupables de nationalisme revendicateur, par le pouvoir ottoman.

Le mouvement des Jeunes Turcs s'est constitué comme un mouvement nationaliste turc, décidé à régénérer le vieil empire ottoman décadent. Il ne pouvait pas ne pas se heurter aux nationalismes arménien et grec en particulier (d'où la campagne de Smyrne en 1922). Si l'on ajoute que l'empire russe, qui se prétendait l'héritier de Byzance, la troisième Rome, s'appuyait naturellement sur les minorités nationales chrétiennes et menaçait le flanc est de l'empire turc, on comprend aisément que le pouvoir turc ait fini par rechercher un solution finale au problème arménien, et l'ait obtenue.

La guerre, comme dit Malraux, ce n'est pas que du bruit. C'est affaire de mort. Les Arméniens revendiquaient leur territoire national, perdu depuis le douzième siècle. Il fallait que les uns ou les autres fussent éliminés. Le plus fort l'a emporté. Le vaincu a le droit de pleurer sa défaite, mais il n'a pas le droit d'oublier que la guerre n'est pas un jeu de société, où l'on ne paye pas à la sortie.

Après la défaite de 1870 et la perte de l'Alsace-Lorraine, alors que beaucoup de patriotes de carrefour et de meeting en parlaient (de l'Alsace-Lorraine) toujours, je ne sais plus qui avait dit : *« Pensons-y toujours, mais n'en parlons jamais. »* Il subit les insultes que l'on devine.

Après tout, il est très facile de crier « Vive la liberté » bien à l'abri, plus facile que de mourir pour elle, fût-ce passivement. Et un combattant mort pour une cause perdue d'avance vaut mieux qu'un discoureur.

Si je me suis étendu, c'est parce que le problème dépasse singulièrement le problème historique, et au fond sans grand intérêt actuel, des Arméniens. C'est celui de toutes les guerres où la liberté des uns est acquise, ou conservée, aux dépens de la défaite de l'adversaire, où il n'y a pas de quartiers, parce qu'il ne peut pas y en avoir, que la coexistence pacifique ne peut exister qu'entre forces également armées matériellement et également résolues moralement, et où la survie et la paix peuvent aussi signifier l'esclavage.

Quand j'étais enfant mon père m'a emmené au Panthéon et il m'a montré un relief de Dalou (je crois) où il était écrit (à peu près) : *« Mieux vaut mourir qu'être esclave. »* Puis il m'a fait lire le début des *« Aventures du dernier Abencérage »* de Chateaubriand, où après la conquête de Grenade par les Espagnols, la mère du dernier roi maure lui dit : *« Va donc maintenant pleurer comme une femme, ce royaume que tu n'as pas su défendre comme un homme. »*

Archéologie et espionnage

D'autre part, M. et Mme Thierry, historiens de l'art, nous donnent leur témoignage :

Tout intérêt pour la culture arménienne et même toute allusion au problème arménien sont sujets interdits par le gouvernement turc actuel. En Turquie orientale, les voyageurs isolés sont suspects, et seul le tourisme organisé et bien programmé est toléré sans trop de tracasseries policières.

Ainsi s'explique que notre activité d'historiens de l'art ait été récemment considérée en Turquie comme subversive par la sûreté d'Etat et que l'on nous ait officieusement signifié que nous étions devenus indésirables sur tout le territoire turc.

Depuis vingt ans, nous nous sommes attachés à l'inventaire des monuments byzantins d'Anatolie et des monuments apparentés, géorgiens et arméniens. Notre dernier séjour, en août 1974, a été marqué par toute une série de brimades policières dont une séquestration. Retenus, en effet, pendant trois jours dans les locaux de la sûreté de la ville de Van et empêchés de joindre notre consul, nous avons été inculpés d'espionnage, puis jugés pour outrages à policiers et finalement acquittés. Cependant, voici qu'un nouveau procès s'ouvre à Van ; nous y serons jugés par contumace et probablement condamnés, mais, devançant la sentence, le gouvernement turc actuel nous refuse l'entrée en Turquie pour « activisme pro-arménien ». En fait, dans nos publications et nos conférences, nous avons toujours gardé le détachement indispensable aux inventaires et présentations chronologiques et soigneusement évité toute allusion et *a fortiori* tout engagement politique. Nous ne nous dissimulons pas que la recherche de la vérité historique nous attire la vindicte des nationalistes turcs sans pour autant satisfaire les nationalistes arméniens.

C'est, en effet, notre inventaire des monuments arméniens en Turquie orientale qui est à l'origine de l'ostracisme dont nous sommes les victimes et apparemment pas nos inventaires byzantin et géorgien. Evidemment, nos travaux pourraient être détournés de leur but et utilisés pour étayer des revendications territoriales que le peuplement actuel de la Turquie orientale ne justifie plus, massacres et exil ayant fait disparaître à peu près complètement la population arménienne de cette région. Il n'en reste pas moins qu'il est inutile de nier l'existence d'un peuplement arménien ancien en Asie Mineure orientale.

Que des policiers ignorants aient confondu archéologie et espionnage ou subversion n'est pas pour surprendre, mais que ce jugement ait été répercuté jusqu'au centre du pouvoir, voilà qui est inquiétant et qui traduit une conception bien puérile de la vérité historique (...).

L'interruption de nos travaux est d'autant plus ennuyeuse que la formation d'autres chercheurs spécialisés nécessite des années de préparation et d'expérience ; ils seront, d'autre part, exposés aux mêmes vexations et empêchements que ceux que nous avons connus.

Il est finalement déplorable de voir se développer en Turquie, pays longtemps réputé pour sa courtoisie et son hospitalité, les méfaits de la xénophobie et d'un hypernationalisme qui semble un des maux caractéristiques de notre époque.

LES KURDES :

Téhéran et le général Barzani

M. Jean-Pierre Viennot, secrétaire du Comité de solidarité à la révolution kurde (dissous en mars 1975), nous écrit à propos d'une interview du général Barzani, ancien chef de la rébellion kurde, à deux journaux iraniens, le Rastakhiz *et le* Kayhan, *interview dont le* Monde *a reproduit de brefs extraits, sur la base de dépêches d'agences, dans ses éditions du 6 mai :*

Je viens de recevoir le numéro en question du *Kayhan* (3 mai 1975) et je constate que le texte persan de l'interview ne correspond pas aux extraits publiés dans *le Monde*.

Nulle part, Barzani ne dit que *« la rébellion kurde ne reprendra jamais contre le gouvernement de Bagdad »*, mais qu'il *« n'a désormais plus l'intention de diriger le parti démocratique du Kurdistan irakien et d'émettre le moindre avis quant à la ligne politique future de ce parti, et que Kurdes et Arabes doivent parvenir à vivre ensemble en Irak »*. Par contre, ses déclarations pro-iraniennes sont beaucoup plus explicites et extravagantes que celles mentionnées dans *le Monde*. Barzani affirme : *« Désormais, vivre en Iran en paix et dans le respect, à l'ombre du chahinchah, leader de tous ceux qui appartiennent à la race aryenne ! »* (sic) et va jusqu'à proclamer son appui au récent accord irano-irakien, qui a entraîné la fin du mouvement kurde en Irak, puisque *« cet accord était dans l'intérêt de l'Iran et que tout ce qui profite à l'Iran doit être approuvé par l'ensemble des Kurdes ! »* (sic). Plus loin, il déclare que *« les Kurdes qui ont publié à l'étranger des déclarations anti-iraniennes ne sont ni des Kurdes ni des hommes »*, qualifiant pour cette raison M. Ismet Chériff Vanly, auteur d'une thèse remarquable soutenue en Suisse sur le mouvement kurde, du joli nom de *« monstre à face humaine »* (en persan « hayoulâ »). Mais ce n'est pas tout ! Barzani va jusqu'à rendre *« responsables des massacres du nord de l'Irak les communistes, ennemis de l'Islam, qui cherchent par tous les moyens à faire combattre les musulmans les uns contre les autres »*, ce qui est sans doute la façon de Barzani de remercier les marxistes kurdes et arabes qui ont courageusement combattu dans les rangs des partisans kurdes et partagé leurs épreuves.

Ces déclarations délirantes, outre qu'elles autorisent à s'interroger sur l'état de santé mentale du général Barzani, soulèvent une question fondamentale : ces dernières années, Barzani défendait-il en Irak les intérêts du peuple kurde ou ceux du régime iranien ? Il est aujourd'hui évident que l'intérêt bien compris du mouvement national kurde en Irak lui commandait d'accepter le plan gouvernemental d'autonomie de mars 1974, qui, bien qu'insuffisant sur le plan juridique, pouvait être aménagé de l'intérieur et dépassé par la dynamique du mouvement kurde. Barzani n'avait-il pas signé, en février 1964, avec le maréchal Abdel Salâm Aref, un accord dix fois moins favorable aux Kurdes que le projet gouvernemental de mars 1974 ?

Mais le régime de Téhéran n'avait aucun intérêt à la réalisation d'un régime d'autonomie au Kurdistan irakien, reconnu par Bagdad, qui aurait transformé la République irakienne en une base d'appui non seulement pour le mouvement national du Kurdistan iranien mais aussi pour les mouvements de libération des autres nationalités opprimées de l'empire perse (Baloutchistan, Arabestan, etc.). C'est pourquoi, en mars 1974, le régime du chah a pesé de tout son poids auprès de l'aile pro-iranienne du parti démocratique du Kurdistan d'Irak pour l'inciter à reprendre les hostilités, en échange de promesses fallacieuses d'appui à *« l'autodétermination des Kurdes d'Irak »*.

Le machiavélisme de l'Iran

Comme l'ont montré les événements, il n'était question pour Téhéran, agissant ainsi avec une duplicité et un machiavélisme consommés, que de se servir du mouvement kurde d'Irak comme d'une carte qu'on abandonnerait un jour cyniquement en échange d'un accord avec l'Irak qui est finalement favorable aux Iraniens sur tous les plans : reconnaissance par Bagdad de la souveraineté iranienne sur la rive gauche du Chatt-al-Arab et de l'influence iranienne dans toute la région du golfe arabo-persique, fermeture des émissions anti-iraniennes de Bagdad. Pour n'avoir pas compris les motivations de la politique iranienne et s'être mis à son service plus qu'au service des intérêts nationaux du peuple kurde d'Irak, Barzani a en définitive amené le mouvement kurde d'Irak, ayant derrière lui une longue tradition de lutte, à sa perte, dans le désarroi et la confusion la plus totale.

Quant aux Kurdes, contrairement à ce que pense Barzani, ils ne sont pas prêts d'oublier que le régime du « chahinchah Arya-Mehr » (bienfaiteur des Aryens !) a liquidé dans le sang le seul Etat kurde de l'histoire moderne : la République de Mahâbâd (1946), écrasé le soulèvement du Kurdistan iranien de 1968 dirigé par le Parti démocratique du Kurdistan iranien, et contribué très efficacement à la liquidation de la révolution du Kurdistan irakien, qui avait commencé en septembre 1961.

L'heure est venue pour le mouvement kurde d'Irak, désormais débarrassé du leadership dictatorial de Barzani, profondément hostile aux conceptions progressistes du Parti démocratique du Kurdistan, dont il était pourtant le président, de surmonter l'amertume de la défaite, de se restructurer, de tirer les leçons de la « trahison » iranienne et d'élaborer une nouvelle stratégie dont les axes principaux pourraient être : l'application des accords de mars 1970 et du statut d'autonomie de mars 1974, le soutien au mouvement national kurde en Iran et en Turquie, la réalisation d'une réforme agraire radicale favorable aux masses paysannes kurdes, qui ont supporté tout le poids de la guerre, la consolidation des relations d'amitié et de solidarité avec les mouvements progressistes et révolutionnaires arabes, turcs et iraniens.

(1) Voir l'article publié dans le journal libanais *Al Hurriyya* du 24 mars 1975, organe du Front populaire démocratique de libération de la Palestine (F.P.D.L.P.).

(2) Les communiqués publiés par « l'Union nationale du Kurdistan », l'Union des étudiants du Kurdistan d'Irak et l'Union de la jeunesse démocratique du Kurdistan vont tous dans ce sens.

LES CHYPRIOTES GRECS :

« Une Palestine en pire »

M. Catsiapis, assistant à l'université de Paris, nous écrit :

« Une Palestine en pire. » Cette prophétie sur le destin de Chypre, contenue dans un message du premier ministre grec, M. Caramanlis, au secrétaire général des Nations unies, en date du 20 février dernier, semble devoir se réaliser aujourd'hui. De fait, le sort du peuple chypriote présente actuellement de très grandes similitudes avec celui du peuple palestinien. Dans les deux cas, des hommes et des femmes ont été chassés de leurs terres, vivent sous des tentes dans des conditions misérables et attendent en vain un commencement d'exécution des décisions de l'ONU qui leur font justice. A la célèbre résolution 242 qui a décidé l'évacuation des territoires occupés au Proche-Orient correspondent les résolutions 321 et 365 qui prévoient le retrait des forces militaires étrangères de Chypre et le retour en sécurité de tous les réfugiés dans leurs foyers.

Depuis la double invasion de la République de Chypre en juillet et en août 1974 par une armée turque forte de 40 000 hommes et de 300 chars, 200 000 Chypriotes, d'origine grecque pour l'essentiel, soit le tiers de la population totale, ont trouvé refuge dans la partie sud de l'île pour échapper à la domination des envahisseurs. Cette sauvage agression a causé la mort de 6 000 personnes.

Réprouvée unanimement par l'opinion publique internationale, *« l'opération de paix »* des forces turques a été présentée par le gouvernement d'Ankara comme la seule solution pour sauvegarder les droits de la minorité turque de l'île. Cette justification d'une entreprise de guerre n'a rencontré aucun écho. L'histoire du vingtième siècle a amplement démontré comment *« la protection des minorités menacées »* servait de faux prétexte aux visées expansionnistes des régimes de dictature. En l'espèce, peut-on sérieusement justifier l'occupation militaire de 40 % d'un territoire pour protéger une communauté ethnique composant seulement 18 % de la population totale ?

Paradoxalement, l'antagonisme séculaire entre Grecs et Turcs ne s'est jamais fait réellement sentir dans l'île de Chypre : l'esprit d'indépendance des Chypriotes d'origine grecque, l'éloignement géographique par rapport à la Grèce, d'une part, le niveau de vie des Chypriotes d'origine turque, très largement supérieur à celui des Turcs du continent, d'autre part, ont toujours conduit le peuple chypriote à se tenir distant des conflits entre Athènes et Ankara, afin de conserver sa paix et sa prospérité. D'ailleurs, au cours des événements tragiques de l'été dernier, il y a eu de nombreux exemples émouvants de Chypriotes d'origine turque qui se sont opposés, au péril de leur vie, aux exécutions sommaires, par l'armée d'occupation, de leurs compatriotes d'origine grecque ; de même certaines exactions contre la communauté d'origine turque habitant le sud de l'île ont été évitées grâce à des mises en garde énergiques des responsables de la communauté chypriote d'origine grecque.

Quelle est donc l'explication de l'intransigeance de la Turquie sur le problème chypriote ? Des raisons internes et externes à ce pays peuvent être avancées. Sur le plan intérieur turc, toute
« concession » sur Chypre par l
gouvernement d'Ankara entraîne
rait une crise politique aux consé-
quences faciles à deviner : l
classe politique dirigeante crain
que la reconnaissance officiell
de fautes de jugement, comme pa
exemple le soutien inconditionne
à la mini-dictature de M. Denk
tash, leader très contesté de l
communauté chypriote d'origin
turque, n'entraîne l'effondremen
brutal du régime qui, à l'ombre d
l'armée, se trouve en place e
Turquie depuis près de quinz
ans. Tout comme les erreurs cou
pables des colonels grecs dan
leur aventure chypriote ont cau
leur chute. D'autre part, pou
comprendre l'attitude surprenan
te de M. Demirel, premier mi
nistre turc, qui déclarait récem
ment : *« Les Grecs n'ont pas*
négocier, mais à accepter une s
tuation de fait » (1), il suffit d
constater que les Américain
protecteurs de la Turquie, or
décidé de faire de l'île d
Chypre *le lieu d'observation*
le point d'appui de leur po
litique au Proche-Orient. Dé
se trouvent concentrés dans l
bases britanniques de Chypre p
d'un millier d'observateurs am
ricains qui, officiellement, s
veillent le respect du cess
feu entre Arabes et Israé
De plus, en cas d'action puni
contre les Etats arabes, dont
menace est proférée à satiété
derniers temps, les Etats-U
trouveraient dans l'île le sup
géographique idéal au pont aé
nécessaire à leur entreprise.
ne doit pas oublier que la m
heureuse équipée franco-brita
nique à Suez en 1956 avait
Nicosie pour point de départ.

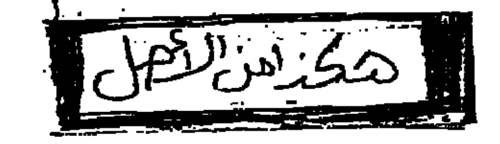
Les pressions inouïes que su
actuellement le gouverneme
grec de la part des Etats-Unis
de différents pays membres
l'OTAN pour le contraindre à e
tériner le *statu quo* à Chyp
témoignent de la gravité de
situation politique internation
en Méditerranée orientale. Tr
compromis honteux imposé p
les grandes puissances contre
volonté du peuple chypriote
procurerait ni la paix ni la st
lité politique dans cette région
monde. Déjà l'EKAS (Armée ch
priote grecque de libération) a
nonce qu'elle va passer à l'acti
violente aussi bien à Chypre q
l'étranger pour faire respecter
droits légitimes du peuple ch
priote (2). Ainsi se préparent le
tement et sûrement de nouvel
tragédies et de nouveaux malheu

C'est grâce à la passivité
grandes puissances après le gé
cide du million et demi d'Arm
niens en 1915, perpétré sur
instructions du gouvernem
turc, qu'a pu être réalisée par
suite l'extermination de six m
lions de juifs par les nazis. C'
à cause de la même indifféren
que s'est nouée la tragédie
peuple palestinien et qu'ex
désormais le martyre du peu
chypriote.

(1) *Le Monde*, 20 mai 1975.

(2) *Kathimerini*, 18 mai 1975.





AMÉRIQUES

Chili

En désaccord avec l'action humanitaire de leur évêque

[L]es luthériens provoquent une scission dans leur congrégation

[U]ne scission s'est produite [les] 21-22 juin au Chili, au sein [de] l'Eglise évangélique luthé[rie]nne, annonce l'agence Asso[cia]ted Press. Une majorité de la [co]ngrégation, regroupant environ [...]-huit mille membres, a élu un [nou]vel évêque, M. Ricardo [Wa]gner. La minorité, forte de [...]t mille personnes environ, [de]meure fidèle à Mgr Helmut [Fre]nz. Les luthériens du Chili [son]t, pour la plupart, des Alle[ma]nds immigrés au début de ce [siè]cle. Ils vivent, pour la plupart, [dan]s le sud du pays. Bon nombre [d'e]ntre eux sont des exploitants [agr]icoles.

[C]e conflit est une nouvelle [con]séquence de la situation poli[tiq]ue chilienne. Mgr Frenz — [qui] est à la tête de l'Eglise [lut]hérienne depuis 1970 — a été [u]n des promoteurs, et demeure [u]n des éléments les plus dyna[mi]ques, du Comité de coopération [pou]r la paix, créé peu après le [cou]p d'Etat du 11 septembre 1973, [pou]r retrouver trace des per[so]nnes disparues, pour venir en [aid]e aux prisonniers politiques [et] à leur famille, ainsi qu'aux [pe]rsonnes ayant perdu leur em[plo]i. Mgr Frenz était co-président [du] comité. C'est lui qui, à ce [tit]re, avait récemment conclu [av]ec la junte militaire un accord [pr]évoyant la libération des pri[so]nniers qui consentiraient à [qu]itter le pays.

L'été dernier, la presse de [Sa]ntiago avait entrepris de [pu]blier de longues listes de signa[tai]res de membres de l'Eglise [lut]hérienne hostiles à Mgr Hel[mu]t Frenz, accusé de « *menées [an]tipatriotiques* ». La campagne [s'e]st poursuivie depuis lors à la radio, à la télévision et dans la presse. Les dissidents de l'Eglise luthérienne sont allés jusqu'à demander au gouvernement qu'il déclare cette congrégation illégale et expulse Mgr Helmut Frenz. La campagne est devenue plus véhémente encore lorsque Mgr Frenz s'est élevé, en décembre dernier, contre une manifestation de soutien au régime du général Pinochet, faite à l'instigation d'un pasteur de l'Eglise presbytérienne indépendante, qui travaille dans le service de presse de la junte. Les ennemis de l'évêque ont alors convoqué, pour le 21 juin, un synode chargé de constituer une nouvelle Eglise.

Pourtant, l'Eglise évangélique luthérienne mondiale. La C.Œ.E. luthérienne du Chili et Mgr Frenz continuent à être reconnus par le Conseil œcuménique des Eglises (C.Œ.E.) et la Fédération a en outre invité les deux cent soixante-dix autres Eglises qui le composent à exprimer au général Pinochet leur profonde inquiétude devant les atteintes à la liberté religieuse qui se manifestent actuellement au Chili. — J.-P. C.

● *La conférence internationale du travail*, réunie le 24 juin à Genève, s'est déclarée « *grandement préoccupée par la gravité persistante de la situation au Chili et par les atteintes aux droits civils et syndicaux des travailleurs, et à ceux des organisations syndicales* ». Elle a demandé à la junte de « *mettre fin à la torture* », de libérer les militants syndicaux et d'abroger une grande partie de sa législation sociale actuelle. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

SEPT GUERILLEROS ONT ETE TUES par les militaires, dans le nord de la province de Tucuman, au cours des derniers jours, à l'occasion de violents affrontements entre des groupes de l'armée révolutionnaire du peuple (ERP) et des unités de la cinquième brigade d'infanterie, indique-t-on de source officielle. — *(A.F.P., A.P.)*

Colombie

● UNE GREVE PARALYSE, DEPUIS LE 17 JUIN, DEUX FILIALES DE RENAULT, implantées respectivement à Medellin et à Duitama. Leurs deux mille employés entendent ainsi manifester leur solidarité aux dix-neuf ouvriers licenciés par la direction. — *(A.F.P.)*

Laos

● DES DIPLOMATES EN POSTE A BANGKOK ont signalé mardi 24 juin d'importants mouvements de troupes nord-vietnamiennes au Laos. Des effectifs évalués à neuf bataillons feraient mouvement en direction de Sala Phou-Khoune, carrefour routier stratégique à 160 km au nord de Vientiane. Deux divisions nord-vietnamiennes auraient, d'autre part, pénétré dans le sud du pays. — *(Reuter.)*

R. F. A.

● HUIT JEUNES JUIFS FRANÇAIS ont manifesté mardi 24 juin devant l'entreprise d'export-import Kruecken, à Cologne, où travaille l'ex-chef adjoint de la Gestapo de Paris, Kurt Lischka. Les manifestants, qui portaient l'étoile jaune, ont brisé les vitres des bureaux du rez-de-chaussée et distribué des tracts réclamant l'ouverture des procès contre les criminels de guerre nazis. Deux des manifestants, dont l'un, Marc Vitkin, est membre de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA), ont été appréhendés par la police. — *(A.F.P.)*

Sahara espagnol

● CINQ MILITAIRES ESPAGNOLS, dont un officier, ont été tués mardi 24 juin, par une mine posée par les éléments de l'armée royale marocaine qui avaient attaqué samedi un poste à Tah, au Sahara occidental. Deux soldats marocains avaient trouvé la mort au cours de cette attaque. — *(A.F.P.)*

OUTRE-MER

POINT DE VUE

Mayotte : décolonisation ou... excommunication ?

par ANDRÉ BLANCHET

SANS doute surprendrait-on le peuple français en lui révélant qu'à son insu — mais en son nom, puisque le Parlement en doit décider ce mois-même — un affreux déni de justice pourrait bien être perpétré à la faveur de la prochaine accession de l'archipel des Comores à l'indépendance. La question se résume à ceci : laissera-t-on, contre sa volonté clairement manifestée et reconnue, expulser de sa nationalité toute une communauté qui, au long de cent trente années, n'en a jamais connu ni revendiqué d'autre ?

Si saugrenu que cela puisse apparaître face au « vent de l'histoire » (qui, dans cette zone de cyclones, peut se plaire à souffler pour une fois en sens inverse), cette nationalité c'est la française, alors même que, sur place, la France n'a, en cinq quarts de siècle, rien fait rien édifié — ou si peu... Mais parce qu'elle a, du seul fait de la présence française, goûté durant tout ce temps-là paix et liberté, une île perdue au bout de l'océan Indien, Mayotte, entend n'être incorporée à aucune autre souveraineté et, moins qu'à toute autre, à celle des Comores, devenues indépendantes en bloc.

En disant « non » à l'indépendance lors du référendum du 22 décembre 1974, dans la proportion de deux suffrages exprimés sur trois (pourcentage que la mission parlementaire envoyée sur place en mars estime inférieur à ce qu'il eût dû être en l'absence de toute irrégularité électorale), les habitants de l'île — les Mahorais — ont confirmé une volonté que leurs cinq élus à la chambre des députés comorienne n'ont cessé de proclamer depuis lors avec ensemble : celle de demeurer Français. Cette conséquence, ils la tirent en particulier de l'assurance que leur donnait publiquement, en janvier 1972, M. Pierre Messmer, alors ministre d'Etat chargé des territoires d'outre-mer : « *Mayotte, française depuis cent trente ans, peut le rester autant d'années si elle le désire. Les populations seront consultées dans ce but et il sera procédé, à cette occasion, à un référendum île par île.* » Ne pourraient-ils pas exciper également d'une toute récente assertion de l'actuel successeur de M. Messmer rue Oudinot, le secrétaire d'Etat Olivier Stirn, qui écrivait à la Ligue populaire africaine pour l'indépendance du Territoire des Afars et des Issas : « *Le principe d'autodétermination qui est la règle du gouvernement consiste à accorder l'indépendance aux populations qui la demandent, mais impliquent aussi de respecter l'opinion contraire.* » (1). Ce qui vaut pour Djibouti ne s'appliquerait-il pas aux Comores ?

Précédents pour et contre

Sans doute peut-on mettre en doute l'intérêt que présenterait pour la métropole de se charger, à 9 000 kilomètres de l'Hexagone, d'un autre Saint-Pierre-et-Miquelon en conservant au sein de la République, comme territoire d'outre-mer, une Mayotte isolée, peuplée d'à peine quarante mille âmes et détachée du support comorien. Mais quel Français bien né, ayant entendu leurs arguments, aurait le cœur d'expulser de la communauté nationale ceux dont les porte-parole, dans une pathétique conférence de presse à Paris le 20 juin, se déclaraient prêts, par amour déçu, à n'importe quelle extrémité, parlant même de « prises d'otages » ? Ne seraient-ils pas fondés à se croire ignorés, rejetés, pour l'unique raison qu'ils sont de peau brune ? Pareil soupçon ne saurait heureusement être admis, dès lors qu'en écho aux promesses anciennes d'un Pierre Messmer répondent aujourd'hui, en termes assez voisins, d'une part, la mission parlementaire retour des Comores, d'autre part, le premier secrétaire du parti socialiste. On lit, en effet, dans le rapport des députés et sénateurs : « *Il paraît difficile d'ignorer les sentiments exprimés par les habitants de Mayotte* » (définis, un peu plus haut, comme « leur volonté de rester Français »). Et c'est de ceux-ci que M. François Mitterrand déclarait à l'agence Reuter voilà quelques jours : « *S'ils font prévaloir leur capacité à être eux-mêmes, nous ne serons ni sourds ni aveugles.* »

Il est vrai que dans le cas le plus semblable à celui de Mayotte, l'Angleterre avait refusé, en 1968, de faire droit aux suppliques des élus d'une petite île, Rodriguez, désireuse d'échapper à la mouvance de sa grande sœur, Maurice, au jour de l'indépendance de cette dernière. Sans doute, aussi, pourrait-on invoquer, pour l'abandon de Mayotte, les autres précédents à l'occasion desquels la puissance coloniale (sans parler même de la France à propos de l'îlot de Sainte-Marie, donné à Madagascar) ne se priva pas de livrer à un pouvoir qu'elles redoutaient, voire abhorraient, certaines entités territoriales, certaines minorités ouvertement récalcitrantes, cela avec la bénédiction, sinon sur la pression des Nations unies. Cette même Angleterre le fit, en 1957, avec les Ewés du Togo et le royaume achanti, si peu enthousiastes fussent-ils envers le Ghana de M. Nkrumah ; elle le répéta en 1963 avec le royaume du Bouganda, mis à feu et à sang trois ans plus tard par le prédécesseur du général Idi Amin Dada à la tête de l'Etat ougandais et dont les appels à M. Thant restèrent sans effet.

Quelques exemples, pourtant, se présentent de décisions en sens contraire. En février 1961, l'ONU fit voter séparément les deux parties du Cameroun britannique, amenant ainsi le Sud à se réunifier avec l'ancien Cameroun français et le Nord à s'intégrer au Nigeria (mesure que conteste toujours, il est vrai, le gouvernement de Yaoundé). Ce type de consultation ne fournit-il pas le précédent même dont pourrait se prévaloir Mayotte ? Plus récemment, on vient de voir les nationalistes de Guinée-Bissau, après leur victoire sur le Portugal de Caetano, renoncer momentanément à l'annexion des îles du Cap-Vert, sagement subordonnée à une décision ultérieure des intéressés eux-mêmes (il reste évidemment à voir si celle-ci sera prise démocratiquement).

Pour un compromis conservatoire

Dans bien des cas, certes, ce fut la métropole qui joua des particularismes régionaux avec l'espoir de susciter telle ou telle sécession lui permettant de maintenir sa souveraineté sur une partie, au moins, de son domaine menacé : ainsi, par exemple, de la République autonome de Cochinchine en 1946, patronnée par l'amiral d'Argenlieu, ainsi de bien d'autres tentatives, généralement mort-nées. Ce à quoi nous assistons aujourd'hui est tout le contraire de cela, puisque c'est le pouvoir en place dans la métropole qui souhaite purement et simplement se débarrasser de l'encombrante Mayotte, offrant en compensation à ses habitants de conserver individuellement la nationalité française. Mais les Mahorais ne se soucient guère de vivre en étrangers dans leur propre pays, au sein d'une partie comorienne qui, peut-on présumer, ferait bon marché d'un tel privilège.

Apparaît bien plus réaliste, en revanche, le compromis que suggère aux parlementaires français (dans une lettre en date du 21 juin) le comité de soutien pour l'autodétermination du peuple mahorais : il suffirait de stipuler qu' « à l'expiration d'un délai, par exemple, de deux ans suivant la date d'entrée en vigueur effective de la constitution du nouvel Etat indépendant [des Comores] la population de Mayotte sera consultée à nouveau sur la question de savoir si elle désire s'associer à ce nouvel Etat ou si, au contraire, elle confirme sa volonté de conserver son statut de territoire d'outre-mer ». Ainsi, sans préjuger le devenir de Mayotte et en ménageant toutes les possibilités de conciliation ultérieure, ne serait-il pas fait obstacle au désir d'émancipation des trois autres îles, pas plus que ne serait outrepassé le délai de cinq ans prévu, pour la réalisation de l'indépendance comorienne, dans les accords Stasi-Abdallah de juin 1973.

Dénierait-on aux Mahorais le bénéfice de l'article 53 de la Constitution, lequel dispose que « nulle cession, nul échange, nulle adjonction de territoire n'est valable sans le consentement des populations intéressées », ce serait non seulement faillir à l'honneur, mais accessoirement condamner les partisans désintéressés de la décolonisation — passée, présente et future — à éprouver, pour les trop fréquentes « bavures » de celle-ci, une nouvelle fois, de torturants remords.

(1) *Le Monde* du 27 mai 1975.
(2) *Le Monde* du 19 juin 1975.

M. STIRN ANNONCE DES MESURES ÉCONOMIQUES EN FAVEUR DE WALLIS-ET-FUTUNA.

M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a annoncé, mardi 24 juin, dans une conférence de presse, une série de mesures économiques en faveur de Wallis-et-Futuna, îles du Pacifique qu'il avait visitées en janvier. Parlant devant une délégation des élus du territoire, M. Stirn a déclaré : « *Aucun problème politique ne se pose dans le territoire, et aucune modification du statut n'est envisagée.* »

Selon M. Stirn, les difficultés locales sont essentiellement économiques. Le territoire souffre de son isolement, et ses habitants doivent dans leur majorité aller chercher du travail en Nouvelle-Calédonie. L'aérodrome sera aménagé, de façon à permettre à un DC-8 de s'y poser. M. Stirn est intervenu auprès de la compagnie U.T.A. pour que le nombre des vols hebdomadaires ne soit pas réduit. Les travaux pour l'électrification et l'approvisionnement en eau de l'ensemble de l'île de Wallis commenceront cette année. Des mesures ont d'autre part été décidées en faveur des chefs coutumiers et des trois rois locaux.

Enfin, M. Stirn désire « *que la langue wallisienne soit reconnue sur le plan scolaire* », et il a pris des contacts en ce sens avec le ministère de l'éducation.

La délégation des élus du territoire, dirigée par le président de l'Assemblée du territoire, a exprimé sa reconnaissance à M. Stirn pour « *une bienveillance qui a dépassé nos espérances* ».

● EN NOUVELLE-CALEDONIE, l'Union multiraciale, qui dispose de deux conseillers territoriaux sur les trente-cinq que compte l'assemblée locale, vient de prendre position en faveur de l'indépendance. L'Union multiraciale rend le gouvernement français « *responsable de sa prise de position irrévocable en faveur de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie en raison du non-respect des aspirations légitimes de la majorité de la population et de la volonté colonialiste de Paris de baser sa politique sur le seul nickel, sans se soucier du peuple calédonien, et en particulier des Mélanésiens* ». — *(UPI)*

Le président du gouvernement des Comores semble politiquement isolé

Au moment où s'engage à l'Assemblée nationale la discussion sur le projet de loi portant ratification des résultats du référendum sur l'indépendance des Comores organisé le 22 décembre dernier dans l'archipel, divers mouvements de contestation continuent de se développer dans les milieux politiques comoriens.

Le mouvement mahorais, qui avait fait campagne contre l'indépendance, et qui exige que le cas de Mayotte soit dissocié de celui des trois « îles sœurs » — Grande-Comore, Anjouan et Mohéli — conteste la légalité du projet de loi qui, disent ses dirigeants, prévoit la cession d'une parcelle du territoire français contre la volonté de ses habitants. Les Mahorais, qui se sont prononcés à raison de 63 % des votants contre l'indépendance, demandaient que les résultats de la consultation du 22 décembre soient pris en considération, île par île, et non pas globalement, comme ce fut le cas.

Au cours d'une conférence de presse, le 20 juin, à Paris, M[e] Laurent Vallery-Radot, président du Comité de soutien pour l'autodétermination du peuple mahorais, et M. Marcel Henry, député de Mayotte à l'Assemblée comorienne, ont qualifié de « choquante » l'attitude du gouvernement français, qui ne tenait pas compte du vœu exprimé par la population mahoraise.

M. Marcel Henry a déclaré, d'autre part, au *Monde* : « *L'indépendance, telle qu'elle est définie dans le projet de loi, risque de faire des Comores une sorte d'Ouganda. En effet, ce texte donne à M. Ahmed Abdallah, actuel chef du gouvernement, un blanc-seing lui permettant de se comporter en potentat. Pour les militants du mouvement mahorais, Mayotte reste un territoire d'outre-mer et n'est pas inclus dans l'ensemble comorien.* »

L'opposition exige des élections

Tout en étant partisan de l'indépendance, M. Ali Soilih, ancien membre du gouvernement du prince Saïd Ibrahim, ancien député à l'assemblée locale (non-inscrit), porte-parole du Front national uni des Comores (F.N.U.) et du Parti socialiste des Comores (PASOCO), principaux mouvements d'opposition de l'archipel, réclame l'organisation d'élections générales avant la proclamation de l'indépendance.

M. Ali Soilih a déclaré au *Monde* : « *Nous demandons l'élaboration d'une Constitution par une assemblée constituante démocratiquement élue avant que l'archipel n'accède à l'indépendance.* » A propos de la consultation du 22 décembre, le porte-parole du F.N.U. nous a dit : « *J'ai été délégué à Paris pour attirer l'attention de l'opinion sur le vide juridique qui résulte de cette consultation, puisque M. Ahmed Abdallah détient depuis lors les prérogatives d'un chef d'Etat de fait... Nous sommes inquiets du fait que M. Ahmed Abdallah a désormais la possibilité de faire adopter une Constitution destinée à confisquer le pouvoir à son profit, ce qui lui permettra, avec l'appui des militaires français, d'intégrer de force l'île de Mayotte et les élites progressistes des trois autres îles.* »

Parmi les solutions envisagées pour s'opposer à une pure et simple remise du pouvoir entre les mains de M. Ahmed Abdallah par les autorités de la métropole, figure l'organisation d'une « table ronde » constitutionnelle, réunissant les représentants de toutes les formations politiques de l'archipel. Cette formule est envisagée notamment par M. Mouzavar, ancien président de l'Assemblée comorienne, démissionnaire en mai dernier.

En désaccord à propos de Mayotte, dont les leaders du Mouvement mahorais exigent le maintien au sein de l'ensemble français, et dont les autres responsables de l'opposition ne veulent pas dissocier le sort de celui de l'archipel, les opposants semblent en revanche unanimes pour dénoncer l'attitude de M. Ahmed Abdallah. Le président du gouvernement comorien a cherché, selon eux, à gagner de vitesse le Parlement franaçis en organisant des élections dans les communes rurales le 1er juin. Cette consultation, que le F.N.U. avait donné pour consigne à ses militants de boycotter, aurait d'ailleurs donné lieu, affirment les opposants, à de nombreuses irrégularités, et notamment à des bourrages d'urnes dans les villages où la poplation refusait de participer au scrutin.

Avant même que l'archipel n'accède formellement à l'indépendance, M. Ahmed Abdallah apparaît d'autant plus isolé que les députés français qui se sont rendus en mission aux Comores en mars dernier concluent leur rapport (1) en ces termes : « *La concertation la plus large entre les forces politiques de l'archipel, éventuellement sous la forme d'une conférence constitutionnelle, permettrait d'examiner minutieusement les différentes solutions, parmi lesquelles, au premier chef, l'élection d'une Assemblée constituante. C'est alors seulement que l'indépendance pourrait être juridiquement acquise.* »

Le groupe socialiste estime lui aussi que l'organisation d'un scrutin pour l'élaboration d'une Assemblée constituante permettrait, pendant la période transitoire qui suivra l'adoption du projet de loi, de préserver la démocratie aux Comores.

PHILIPPE DECRAENE.

(1) N° 1752, annexe et procès-verbal de la séance du 13 juin 1975.

POLITIQUE

DEUX POINTS DE VUE

Les bonnes intentions

par JACQUES ELLUL (*)

NOUS fûmes tous bien émus par l'acte courageux du P.C.F. proclamant une déclaration des libertés, et de ce fait, ainsi que beaucoup de journaux l'ont interprété, « se démarquant des régimes communistes ». Mais nos émotions furent assurément de qualités diverses. La mienne était faite de mélancolie. Je ne pouvais, en lisant ce texte, m'empêcher de plonger dans le souvenir, et c'était un rappel mélancolique. Car, invinciblement, cette déclaration des libertés rappelle la Constitution de l'U.R.S.S. de 1936. Elles se ressemblent comme deux gouttes d'eau. Que lisons-nous en effet dans cette Constitution ? Le droit au travail est garanti (art. 118), ainsi que le droit au repos (art. 119), l'assurance pour vivre en cas de maladie, vieillesse, etc. (art. 120), le droit à l'éducation, à la culture (art. 121). La libre disposition des peuples à l'égard d'eux-mêmes, en préservant *l'absolue égalité des* droits des citoyens sans distinction de nationalité ni de race, dans tous les domaines, économique, politique, culturel, social, etc., est une « loi immuable ». Et toute limitation, directe ou indirecte, des droits et des libertés des citoyens est punie par la loi (art. 123).

L'article 124 assure une entière liberté de conscience et la pratique de tous les exercices religieux, cependant que l'article suivant formule que « sont garanties par la loi la liberté de parole, la liberté de la presse, la liberté de réunion et de meeting, la liberté de faire des cortèges et des démonstrations dans la rue. Chacun est libre de parler et de diffuser ses écrits... ». Et de même qu'il est dit dans notre déclaration des libertés que tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté bénéficie du droit d'asile, de même nous avons un droit d'asile en U.R.S.S. pour des raisons équivalentes, droit attesté par l'article 129. Et, finalement, les articles 127 et 128 assurent l'inviolabilité de la personne et du domicile, ainsi que le secret de la correspondance. Nul ne peut être mis en état d'arrestation sinon par décision du tribunal. La propriété privée et le droit d'héritage ? Ils sont garantis par l'article 10. Quant à la peine de mort, il n'en était pas question dans la Constitution, mais elle fut, on le sait, supprimée par un décret du 26 mai 1947. Je ne vois donc pas grand-chose de nouveau dans l'actuelle déclaration des libertés. Et, en tout cas, aucune rupture ni avec le passé de l'U.R.S.S. ni avec les autres régimes communistes. Or c'est au moment de cette libérale Constitution que commencèrent les procès de Moscou et sous son couvert qu'eurent lieu les camps de concentration, les déportations de populations entières (Baltes, Bessarabiens, Ukrainiens...) (1), que sévit la police secrète, etc. Mais lorsque Kravchenko racontait ce qui se passait, il était considéré comme un valet du capitalisme, un traître, un menteur exprimant son anticommunisme viscéral et primaire, car la Constitution garantissait toutes les libertés.

***

Je sais bien que l'on me redira : « *Mais le communisme a bien changé.* » Ou encore : « *Il est impossible que dans une société évoluée comme la nôtre on emploie des méthodes, que l'on reconnaît aujourd'hui volontiers comme barbares, mais nécessaires pour faire évoluer une société peu industrialisée.* » Mille regrets. Ce discours, je l'ai entendu indéfiniment entre 1944 et 1947. On nous affirmait, d'une part, que le communisme postérieur à la guerre n'était plus du tout ce que la difficile période de la guerre civile puis celle de l'industrialisation l'avaient contraint à être. Malheureusement, l'archipel Goulag, c'est après 1944. On nous affirmait aussi que, dans une nation industrialisée comme la Tchécoslovaquie, le communisme ne serait absolument pas le même qu'en U.R.S.S. : on était dans les conditions nécessaires pour établir un communisme libéral. On sait... C'est qu'en réalité la stratégie, la pratique du communisme léninien, reposant sur des bases plus profondes, est essentiellement un phénomène doctrinal rigoureux et total. Et tant que ces bases, ces doctrines, ne sont pas répudiées, *rien n'a changé*.

J'attendrai, pour croire que le P.C.F. est réellement nouveau, qu'il y ait un texte affirmant : « *Le marxisme n'est pas la science. Il n'est pas une vérité absolue ni une explication scientifique dernière. La « lutte des classes » est une interprétation parmi d'autres possibles du monde contemporain. Le communisme est une forme socio-économique relative et non pas absolue ou dernière dans l'histoire. Le principe que tous les moyens sont bons pour mener la lutte des classes, ainsi que celui : « Pas de liberté pour les ennemis de la liberté » sont abandonnés. La dictature du prolétariat n'est plus l'objectif du P.C.F. Le premier acte de la révolution doit être la suppression pure et simple de l'Etat, de la centralisation, de la volonté de croissance économique.* »

Tant que cela n'est pas proclamé, le reste n'a aucun sens, car à partir de la dictature du prolétariat, à partir des « nécessités » de la révolution, à partir de la prédominance des intérêts du prolétariat, tout peut être interprété de façon que ces libertés reconnues soient annulées. Une charte des libertés de cet ordre, même proclamée officiellement par le P.C.F. au pouvoir, aurait forcément le sort de la si libérale Constitution de l'an I. Une fois votée, elle fut enfermée dans un coffret de cèdre au pied de la tribune de la Convention, et celle-ci décida de ne pas l'appliquer jusqu'à la fin de la guerre, la nécessité politique exigeant le gouvernement de la terreur.

C'est ainsi que la porte d'entrée de l'Enfer, c'est toujours les bonnes intentions.

(*) Professeur et écrivain, auteur de *l'Ethique de la liberté* (1974).

(1) En effet, à cause de l'impact considérable de l'œuvre de Soljenitsyne, on redit aujourd'hui le drame des camps. Mais Soljenitsyne témoigne de ce qu'il a vu et vécu. Or il y eut au même moment un autre phénomène aussi tragique : les déportations, massives et sans condamnations ni motivations pénales, de populations entières, uniquement pour des raisons politiques ou des nécessités économiques.

D'un singulier à un pluriel

par L. WISZNIA (*)

DEPUIS la révolution de 89, moment historique où elle rassemblait le peuple tout entier derrière ses mots d'ordre, la bourgeoisie s'est toujours efforcée d'imposer à la société française son idée de la liberté. Cependant qu'elle affichait le mot au fronton des monuments publics, la chose était et demeure l'œuvre du combat inlassable du mouvement ouvrier, souvent au prix du sang.

La bourgeoisie avait bien un point de vue particulier sur l'idée de liberté, mais pour qu'il devienne le point de vue de la société tout entière, il était nécessaire de figer cette idée en une catégorie absolue sans relation avec le réel, d'en faire davantage un « climat » qu'un « concret ». C'est ainsi que P. Nizan remarque à propos des philosophes et de la pensée bourgeoise : « Ils aiment abstraitement la liberté et ils ont construit une scolastique de la liberté, mais ils détournent leurs regards de vierges du monde où se consomme réellement la ruine de la liberté. »

A trop vouloir énumérer les libertés, semble dire M. Fourcade, on finit toujours par en oublier une, notamment la liberté d'entreprise (dans sa riposte au projet de déclaration des libertés du P.C.F.). Sans préjuger cette liberté-là, on s'autorise à constater la reconnaissance du pluriel ; il y a donc un certain nombre de libertés plus la liberté d'entreprise. M. Chirac dément aussitôt son ministre : « La liberté est une et indivisible, comme la République. »

Le cri du cœur c'était : « Vous oubliez la liberté d'entreprise ! » Mais dans la France des monopoles géants, la sagesse recommandait de dissimuler cette liberté derrière la liberté en général.

A propos du conflit qui, au Portugal, oppose les travailleurs du journal Republica *à leur direction, la plupart des mass media ont affirmé clairement l'opinion selon laquelle ce conflit mettait en danger la liberté de la presse et à travers elle la liberté... en général. Or si cette affaire pose bien le problème d'une liberté, ce n'est pas celui qu'on prétend, ou bien c'est faire peu de cas de l'attachement de tous les travailleurs de la presse à la liberté de la presse, liberté sans laquelle il n'y a plus de travailleurs de la presse.*

Le nœud est simple, dénouons-le simplement. L'ouvrier d'imprimerie et le directeur du journal sont deux échangistes, libres et égaux en droits. Le travailleur a la liberté de vendre sa force de travail au directeur qui a la liberté de l'acheter. Le travailleur se bat pour continuer à vendre sa force de travail au directeur qui ne veut plus l'acheter. Nous sommes en présence de deux libertés irréprochables, contradictoires et irréductibles. Quelle impertinente conception de la liberté ont donc ces ouvriers qui demandent, dans le monde des marchandises, le droit de vendre la seule marchandise qu'ils possèdent : leur force de travail !

Nous avons donc deux libertés pour un seul mot, et puisqu'il faut choisir : nous appellerons liberté ce pour quoi les travailleurs de Republica *sont en lutte et nous appellerons oppression cette liberté au nom de laquelle la direction du journal prétend faire triompher son point de vue.*

Dans notre société, « le capital est indépendant et personnel, tandis que le travailleur n'est plus qu'une marchandise qui n'a ni indépendance ni personnalité ». Et l'abolition de cet état de choses, la bourgeoisie l'appelle l'abolition de l'individualité et de la liberté ! Et avec raison, puisqu'elle est persuadée que toute personnalité humaine est tuée avec la personnalité bourgeoise, que toute liberté humaine est tuée avec sa liberté.

Quand nos camarades socialistes croyant se dresser pour la liberté condamnent la juste lutte des travailleurs de Republica, *que font-ils d'autre que se prosterner devant les oripeaux de la liberté bourgeoise ?*

Il n'y a pas de liberté... en général, dans l'absolu, mais des libertés particulières qui s'articulent dans la réalité sociale, sous le sceau de l'antagonisme fondamental qui oppose travail et capital.

Sur le terrain de l'idéologie, les hommes prennent conscience de ce conflit et le mènent jusqu'au bout : le mouvement ouvrier imposera libertés contre liberté. Le prix de cette précision n'est pas seulement le passage d'un singulier à un pluriel, mais la victoire, dans le combat pour les libertés.

(*) Enseignant à Paris-XI, militant du P.C.F.

Pas de déclarations, des libertés

(Suite de la première page.)

Il est parfaitement inconséquent de proclamer le droit à la réinsertion du condamné si l'on maintient des institutions comme le casier judiciaire et si l'on ne donne pas à l'intéressé les moyens de sa réinsertion.

Il est hypocrite de réglementer le droit de licenciement si l'ouvrier n'a pas les moyens d'imposer sa réintégration, de reconnaître la liberté syndicale et politique ; si les travailleurs n'ont pas les moyens de l'exercer sur leurs lieux de travail ; si les fonctionnaires, quel que soit leur corps, restent bâillonnés par l'obligation de réserve ; si les étrangers, en dépit d'un droit d'asile proclamé si fort, n'ont pas les mêmes prérogatives que les nationaux.

Il n'est pas sérieux de consacrer la liberté de l'avortement sans en instituer la gratuité.

Tout pourrait servir d'exemple, il suffit. Les libertés resteront pour la plupart de vaines dispositions tant qu'elles ne seront pas assorties de moyens. Les libertés ne commencent véritablement qu'avec la détention par les individus ou les groupes de moyens de résister au pouvoir, de le contraindre à respecter leurs droits. Elles exigent des procédures, des moyens de recours, d'intervention, en un mot, *des pouvoirs pour s'opposer au pouvoir*. Toute déclaration, toute charte, tout code qui se contenteraient de dire ce qui est interdit aux organes de répression sans donner le pouvoir à respecter ces droits et libertés doivent être tenus pour suspects. N'importe quel étudiant en droit sait bien qu'avoir des droits sans avoir les moyens de les faire prévaloir équivaut à ne rien avoir du tout.

Le problème des libertés n'est donc pas simple affaire de déclaration ni même de réglementation. C'est, fondamentalement, un problème de conception de l'Etat et du pouvoir ; c'est, fondamentalement, un problème de pratique politique. Or depuis les guerres coloniales, depuis 1968, ce qui existait en fait de libertés s'est dégradé de façon grave et continue, par l'apparition d'incriminations nouvelles (loi anti-casseurs par exemple), par le renforcement des pouvoirs des organes de répression (délais de garde à vue, juridictions spéciales), par une pratique de plus en plus répressive des institutions chargées du « maintien de l'ordre » : abus, arbitraire de la police, la justice n'ayant pas, tant s'en faut, donné le coup d'arrêt qui s'imposait au développement de certaines pratiques.

Sans doute y a-t-il des réactions à l'égard de ces pratiques, tant au sein de la police que dans la magistrature. Mais les questions de personnes ne pèsent pas, et peu importent les déclarations officielles assurant, chaque fois que des policiers sont impliqués, comme à Nice, à Paris ou à Lyon, dans des affaires de vol, de chantage, de meurtre, de proxénétisme ou autres faits divers, que ces malheureuses exceptions ne sauraient entacher un corps *demeuré sain dans son ensemble*, et peu importent aussi les « bons » policiers et les « bons » juges. Ce qui importe, c'est l'institution judiciaire, surtout l'institution policière, et la mission que le pouvoir leur assigne. Or il est clair qu'aujourd'hui, et c'est cela qui inquiète si fort, ces appareils sont mus par le pouvoir dans le sens de la plus grande répression avec, ce qui est particulièrement dangereux, toute une propagande destinée à donner l'illusion, pour mieux dissimuler une conception de l'ordre de plus en plus rigoureuse, d'une police qui protège, d'une police qui veille sur les braves gens, en poursuivant le mal, au péril de sa vie. Le métier de policier est pourtant moins dangereux que celui d'ouvrier du bâtiment, mais à quand les déclarations ministérielles et les *vibrants hommages* pour les terrassiers morts au champ du labeur ?

Nantie d'une si prestigieuse mission, la police agit et, le cas échéant, viole le droit. Mais les citoyens ne réagissent pas, soit qu'ils aient peur, soit, plus gravement, qu'ayant intériorisé l'image qu'on veut leur donner de la police ils croient qu'elle agit pour le bien et dispose ainsi d'un pouvoir sans limites. L'opinion semble avoir admis aujourd'hui que la police a le droit de tuer. L'affaire de la rue du Château-des-Rentiers n'est pas un « tragique accident ». C'est un scandale. Où a-t-on vu que la police avait le droit de tirer comme cela (et pas dans les pneus, dans la tête), sans être menacée ? Certainement pas dans nos codes qui réglementent soigneusement les circonstances où la police peut ouvrir le feu, *même s'il s'agit de délinquants*. N'a-t-il pas été dit, sur certaines antennes, n'a-t-il pas été écrit, dans certaine presse, que la présence d'enfants avait empêché les policiers de tirer sur les malfaiteurs ? Il y a, sans doute, le problème de la grande délinquance, qui exige des moyens de lutte efficace. Mais, sous couvert de donner à la police, les moyens de cette lutte, c'est tout un système policier-politique qui est mis en place.

Alors quel nom faut-il donner à un régime où la police exerce directement le droit de punir, et donne la mort le cas échéant ? Voilà pourtant ce que beaucoup semblent admettre aujourd'hui. Au bout du chemin qui commence par l'arbitraire policier, les arrestations sans fondement, les brutalités et l'arrogance, il y a un régime où « *est coupable celui qu'on arrête* », où « *la police prime la justice* », et se substitue à elle peu à peu (1). Ce régime porte un nom.

L'État et l'ordre

Nous sommes sur ce chemin. Un petit signe encore. C'est le ministre de l'intérieur, *premier flic de France*, qui prépare le code des libertés, et non le garde des sceaux. Ce n'est donc plus la justice qui, selon la tradition libérale et républicaine, est *gardienne des libertés individuelles*, mais la police.

Qu'il soit bien clair, cependant, que ce n'est pas la police, considérée en soi, ni les policiers qui sont en cause. La police n'agit pas sans ordre. La police est dans les mains du pouvoir. C'est lui qui ordonne ou tolère. Il a fait admettre les contrôles d'identité, en violation de la loi, les passages à tabac, en violation de la loi, et maintenant on fait feu, en violation de la loi. Pourtant, dit notre chère Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de [illegible] *« ceux qui exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires doivent être punis »* (art. 7). Mais qui va punir M. Poniatowski ?

Alors se pose la question : comment attendre de ce pouvoir les garanties, les moyens de défense sans lesquels les libertés ne sont que de dangereuses illusions ou le luxe d'une minorité ?

Les libertés ne s'attendent pas, ne se reçoivent pas. Elles s'arrachent. Par la lutte. Les droits économiques et sociaux ne sont pas venus d'une bienveillance du pouvoir, ce sont des conquêtes arrachées par la lutte des prolétaires. Le droit à l'autodétermination n'a pas été concédé par le colonialisme, mais arraché par la lutte des peuples. Le droit à l'avortement a été lui aussi arraché par la lutte des femmes et non pas libéralement accordé par un pouvoir mâle, parlementaire ou présidentiel subitement éclairé. Les libertés ne sont pas un problème de prise de pouvoir, mais de lutte contre le pouvoir, *contre tout pouvoir*.

On avait entendu des libéraux, et notamment Montesquieu, proclamer que tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser ; on avait entendu des communistes, et notamment Marx, dire que la société serait libre lorsque l'Etat et le pouvoir auraient disparu ; puis sont venus des communistes, et par exemple Staline, pour réhabiliter l'Etat et proclamer ses bienfaits ; puis sont venus des libéraux, et par exemple M. Poniatowski, pour proclamer que la liberté n'existait pas en dehors de l'Etat et de l'ordre. Et l'on parle ici de démocratie avancée et là de société libérale avancée, mais ne voit-on pas que dans les deux cas c'est le pouvoir, seul, qui avance, porté par une concentration économique croissante que les uns et les autres s'acharnent à précipiter, aidés par une technologie de plus en plus sophistiquée, et des moyens de diffusion fantastiques de leur idéologie pour l'établissement d'un système politique où la domination de l'opinion sera plus indispensable que jamais.

La Constitution de 1793 avait inscrit le droit de résistance à l'oppression. Cette proclamation de principe ne vaut, juridiquement et pratiquement, pas plus qu'une autre déclaration de principe. Mais, idéologiquement et politiquement, elle établit la plus sûre garantie de la liberté.

GÉRARD SOULIER.

(1) J'emprunte les deux formules fortes entre guillemets à Mme Olga Wormser, intervenant dans [illegible] réalisé pour la télévision par [illegible] Otzenberger : *le Train de* [illegible] *ou à propos du totalitarisme*. [illegible] film, programmé sur TF1 pour la fin avril a été déprogrammé, c'est-à-dire censuré. En plein libéralisme. Dans son commentaire, Claude Otzenberger rappelle, entre autres choses, que c'est par de multiples atteintes, et pas nécessairement graves au départ, aux libertés, que les choses avaient commencé, dans les années 30, en Allemagne. Censuré. Mais cela n'a sans doute rien à voir avec l'« affaire du 2 mai ».

POLITIQUE

n pluriel

MITTERRAND : je dispose s moyens de mener ma che à bien.

. François Mitterrand est nu, mardi 24 juin, devant ociation de la presse anglo- ricaine, sur la dernière con- ion nationale de son parti ur la mise en garde qu'il a essée à ses amis dans son dis- s du Palais des sports (*le de* du 25 juin). Au passage, réfuté les commentaires sur éventuel départ qu'avait fait re sa petite phrase : « *Je rai pas le temps de vous le ter souvent...* » M. Mitterrand écisé :

J'essaie d'assumer l'avenir du alisme en France. Je ne com- trai pas l'erreur de confondre evenir du socialisme avec mon in personnel. J'ai bien l'in- tion de mener le P.S. jusqu'à victoire. (...) Je dispose dans parti d'environ 70 % des suf- es. Si on devait être empêché gouverner, un Etat ou un ti, avec 70 % des suffrages, y aurait plus de solution à . Je dispose des moyens de ner ma tâche à bien sans uiétude. Je souhaite simple- t qu'il n'y ait pas trop de sés-pour-compte. Je souhaite, moment venu, retrouver avec s des éléments remarquables, es, brillants. »

CATESSON : nous voulons egrouper la famille radicale gauche.

L. Claude Catesson, ancien sident de la fédération du rd du parti radical, et qui a iciellement rompu avec la for- tion que dirige M. Jean- ques Servan-Schreiber (*le nde* du 3 juin), a rendu lique la lettre qu'il vient dresser à M. Delbeke, président la fédération radicale de che de ce même département, avait signalé (*le Monde* du juin) que celle-ci « *opposait un o* » à l'adhésion éventuelle de Catesson. Ce dernier écrit amment : « *L'action politique Léon Hovnanian et moi- me avons menée au sein du ti radical-socialiste a regroupé our de nous tous les radicaux oisiens qui ont soutenu loyale- nt le combat de la gauche en hérant, il y a un an, à la plate- me présidentielle de François tterrand. Le Mouvement des licaux de gauche a proposé e convention d'ouverture et ccueil aux membres du Combat lical socialiste* [N.D.L.R. : ten- nce minoritaire animée par M. Hovnanian et Catesson au rti radical] *et aux démocrates groupés autour de Jacques Pel- tier et de nous-mêmes dans le ouvement AGIR* (Alliance dans a gauche pour l'initiative et la éforme). *Cette convention natio- ale aura lieu le 12 octobre. (...) i mes amis ni moi-même 'avons sollicité ni envisagé de lliciter, avant cette convention, adhésions individuelles au Mou- ment des radicaux de gauche. ous espérons simplement, tout mme vous, je le suppose, grouper l'immense majorité de famille radicale à sa place turelle, à gauche.* »

ertés

Au conseil général des Hauts-de-Seine

OPPOSITION ET MAJORITÉ SE HEURTENT PROPOS DE LA PROCÉDURE DES QUESTIONS ORALES

e groupe communiste, au seil général des Hauts-de- ne, dénonce l'attitude des élus de droite qui dirigent le seil [et qui] *se sont arrogés* « droit » *de* « choisir » *parmi questions orales au préfet osées par chaque conseiller et ne* « retenir » *que celles qu'ils ent* « dignes d'intérêt ». Les seillers généraux communistes èvent que cette procédure est rtant « *l'unique moyen pour élus de gauche de faire enten- dans l'assemblée les voix et intérêts des populations qu'ils résentent, puisque les ordres jour des sessions sont unilaté- ement décidés par la droite* ». De son côté, M. Charles Pasqua, D.R., président du conseil gé- al, déclare que la procédure questions écrites — qui permet questionner l'administration s session — a été introduite a demande de tous les conseil- s et suppose en contrepartie allégement de la procédure des stions orales. La conférence présidents, ajoute-t-il, a dé- é en conséquence que seules « *questions présentant un érêt général pour le départe- nt* » seraient retenues.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les textes relatifs à la limite d'âge des fonctionnaires et des magistrats seront examinés à la session d'automne

Mardi 24 juin, l'Assemblée nationale a examiné plusieurs textes en deuxième lecture. Elle a notamment modifié le projet de loi sur le divorce, en refusant le système mis en place par le gouvernement pour les pensions de réversion. Les députés ont également décidé de renvoyer en commission les deux textes relatifs à la limite d'âge des fonctionnaires et des magistrats. Ils seront examinés au cours de la prochaine session.

● **PRODUITS COSMETIQUES.**

L'Assemblée a examiné dans la matinée, en deuxième lecture, le projet de loi concernant la fabrication, le conditionnement, l'importation et la mise sur le marché des produits cosmétiques et des produits d'hygiène corporelle.

M. SOURDILLE (U.D.R.), rapporteur, estime que « *l'accident du talc Morhange aurait peut-être été évité si les essais de toxicité transcutanée et de tolérance cutanée avaient été pratiqués* ». En conséquence, il propose à l'Assemblée d'en réaffirmer le caractère obligatoire. Ce qu'elle fait, en laissant toutefois à un décret (à la demande de Mme Veil) le soin d'en fixer les conditions.

L'Assemblée précise également que seul le Conseil supérieur de l'hygiène publique sera consulté sur la liste et le pourcentage de substances vénéneuses autorisées dans certains produits cosmétiques.

L'ensemble du projet, ainsi modifié, est adopté par l'Assemblée, les socialistes et les radicaux de gauche s'abstenant.

● **GENERALISATION DE LA SECURITE SOCIALE.**

Mardi matin, l'Assemblée a également adopté, dans le texte du Sénat (*le Monde* du 6 juin 1975), donc définitivement, le projet de loi tendant à la généralisation de la Sécurité sociale.

M. DURAFOUR, ministre du travail, a annoncé la publication prochaine d'un décret concernant les veuves de travailleurs non salariés pour qui la réversion n'entraîne pas la couverture maladie.

● **DEPOT DU RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES.**

Mardi après-midi, la séance est ouverte par le traditionnel dépôt sur le bureau de l'Assemblée nationale du rapport annuel de la Cour des comptes, dont le premier président, M. Désiré Arnaud, est introduit solennellement, à cet effet, dans l'hémicycle. Une cérémonie identique devait se dérouler mardi au Sénat. (Lire nos autres informations page 36.)

● **RETRAITE DES FONCTIONNAIRES ET MAGISTRATS.**

Deux projets de loi concernant la limite d'âge des magistrats et des fonctionnaires de l'Etat, limite qui serait abaissée progressivement à soixante-cinq ans.

M. GERBET (R.I.), rapporteur, expose les raisons pour lesquelles sa commission a décidé de poser la question préalable (*le Monde* du 21 juin). Il estime notamment, dans son rapport, que « *notre civilisation devrait retrouver le respect des vieillards, et qu'il ne faut pas adopter à l'égard de la jeunesse une attitude démagogique* ». Puis il précise que, de toute façon, ces textes ne pourraient recevoir la sanction de l'Assemblée que si le gouvernement acceptait d'y apporter de notables aménagements afin d'éviter une application trop brutale ou trop uniforme.

M. PERONNET, secrétaire d'Etat à la fonction publique, souligne que « *cette réforme entend favoriser l'accès plus rapide aux postes de responsabilité et donc un certain rajeunissement des corps intéressés, et permettre une plus grande mobilité interne* ». Et il conclut : « *Je vous demande de ne pas la rejeter, étant entendu que j'accepterai d'en aménager la portée.* »

M. LECANUET, ministre de la justice, s'associe pleinement à une action qui vise à rajeunir les cadres de l'Etat « *dans le respect des intérêts légitimes de ceux qui l'ont servi* ». Après avoir indiqué que le gouvernement créera quatre cents emplois dans les cinq prochaines années, il souligne que l'application du projet en discussion n'entraînerait chez les magistrats que cinquante départs supplémentaires par an.

Pour terminer, il reconnaît que des perfectionnements sont possibles et annonce que si un renvoi en commission intervenait le texte serait inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale dès le début de la prochaine session.

Et M. Lecanuet conclut : « *Au moment où notre jeunesse se presse pour obtenir des emplois, où certains courants d'opinion demandent l'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans, comment serait-il possible de refuser définitivement le progrès, mesuré mais réel et nécessaire, que le gouvernement propose ? Le problème posé déborde celui des limites d'âge, c'est un problème de société et le gouvernement ne permettra pas qu'il soit éludé.* »

Après une suspension de séance la commission des lois décide de retirer la question préalable (qui signifiait qu'il n'y avait pas lieu de délibérer) et de la transformer en motion de renvoi en commission.

L'Assemblée adopte donc à l'unanimité une motion de renvoi présentée par le groupe des socialistes et des radicaux de gauche et soutenue notamment par MM. FOYER et HAMEL (R.I.).

Il en va de même pour le projet de loi organique relatif au statut de la magistrature.

● **SOCIETES CIVILES.**

L'assemblée examine ensuite le projet de loi modifiant le code civil et concernant le contrat de société, projet adopté en première lecture par le Parlement il y a deux ans.

M. Lecanuet, garde des sceaux, souhaite que ce projet soit rapidement adopté car « *il constitue la dernière pierre de la réforme générale du droit des sociétés et assure la protection des associés et des tiers des sociétés civiles* ».

Dans la discussion des articles, l'Assemblée décide d'élargir la notion de société en proposant la nouvelle définition suivante : « *La société est un contrat pour lequel deux ou plusieurs personnes conviennent de mettre en commun des biens ou leur industrie, dans la vue de partager le bénéfice ou de profiter de l'économie qui pourra en résulter. Les associés s'engagent à contribuer aux pertes.* » M. Lecanuet, quelque peu réservé, souligne qu'il faudra alors redéfinir l'association et le groupement d'intérêts économiques.

L'Assemblée décide également que « *peuvent seules faire publiquement appel à l'épargne les sociétés que la loi y autorise. Les contrats conclus par des sociétés non autorisées sont nuls* ».

La discussion s'instaure ensuite entre MM. Lecanuet et Foyer sur la constitution de sociétés non immatriculées. Le garde des sceaux craint que ces sociétés ne soient surtout utilisées « *par les fraudeurs et les gens sans scrupules* ». Il s'oppose donc à cette nouvelle catégorie de société, suivi en cela par l'Assemblée.

Au cours de la discussion, l'Assemblée écarte également l'exigence d'un contrat de société par écrit ; ainsi, on ne pourra annuler le contrat faute d'écrit.

L'ensemble du texte ainsi modifié est adopté par l'Assemblée.

● **PROCEDURE CIVILE.**

En séance de nuit, l'Assemblée adopte une proposition de loi de M. Foyer modifiant et complétant la loi instituant un juge de l'exécution et relative à la réforme de la procédure civile. Ce texte concerne notamment les astreintes, les dérogations au principe de la publicité des débats judiciaires (par exemple, atteinte à la vie privée) et les actions possessoires.

M. Lecanuet annonce que le premier livre du nouveau code de procédure civile sera publié dès l'été prochain.

● **TAUX DE L'INTERET LEGAL.**

Sur proposition du gouvernement, le taux de l'intérêt légal (qui sanctionne les débiteurs récalcitrants) en matière contractuelle et délictuelle sera désormais fixé pour l'année et il sera, pour chaque année civile considérée (sans que l'on fasse désormais de distinction entre la matière civile et la matière commerciale) égal au taux d'escompte pratiqué par la Banque de France le 15 décembre de l'année précédente. Au cours de l'année civile, ce taux sera néanmoins susceptible d'ajustements.

D'autre part, à l'expiration du délai d'un mois à compter du jour où la condamnation est devenue exécutoire, fût-ce par provision, le taux de l'intérêt légal est majoré de cinq points (et non plus doublé comme actuellement). La nouvelle loi entrera en vigueur le 15 juillet 1975. A compter de cette date et jusqu'au 1er janvier 1976, le taux de l'intérêt légal sera le taux de l'escompte pratiqué par la Banque de France au 15 juin 1975.

● **REFORME DU DIVORCE.**

Pour terminer, l'Assemblée examine en deuxième lecture le projet de loi portant réforme du divorce.

M. DONNEZ (réf.), rapporteur, indique que le Sénat n'a pas modifié l'économie générale du texte.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée décide notamment, contre l'avis du gouvernement, que, « *dans le cas où la séparation de fait est la conséquence de l'aliénation mentale de l'un des conjoints, le juge ne prononcera le divorce qu'après s'être assuré que celui-ci ne subira aucun préjudice grave de ce fait.* » (Amendement socialiste.)

L'Assemblée supprime, à l'article concernant l'octroi éventuel au conjoint divorcé d'une partie de la pension de reversion attribuée au conjoint survivant, les conditions particulières (quarante ans, dix années de mariage, deux enfants) lorsqu'il n'est pas remarié.

L'Assemblée rétablit également, contre l'avis du gouvernement, le partage de la pension de reversion entre le conjoint survivant et le ou les précédents conjoints divorcés et non remariés, au prorata de la durée respective de chaque mariage. M. Lecanuet regrette qu'on ait ainsi détruit le mécanisme élaboré par le gouvernement.

L'ensemble du projet, ainsi modifié, est finalement adopté par l'Assemblée. — P. Fr.

● *Les députés socialistes* ont décidé de ne pas participer le 25 juin à la traditionnelle réception des membres du Parlement par le premier ministre à l'occasion de la fin de la session.

M. Georges Fillioud, porte-parole du groupe socialiste, a déclaré à ce sujet : « *Le mépris dans lequel le premier ministre tient le Parlement en général et l'opposition en particulier ne nous encourage pas à accepter des invitations mondaines.* »

● *Le bureau de l'association des maires de France*, qui s'est réuni mardi 24 juin à Paris, a décidé de demander audience au premier ministre pour obtenir des précisions sur les intentions du gouvernement en ce qui concerne la situation financière des communes, dont le cinquante-huitième congrès des maires de France avait dénoncé la gravité (*le Monde* des 1er-2 juin).

De son côté, M. Maurice Pic, président de la fédération nationale des élus socialistes et républicains, sénateur socialiste de la Drôme et maire de Montélimar, a déclaré mardi 24 juin à Romans, au cours d'une réunion d'élus locaux : « *L'automne risque d'être chaud dans toutes les mairies de France, si le gouvernement ne procède pas rapidement à un rééquilibrage, à une nouvelle répartition équitable des recettes, afin d'atténuer les charges financières de plus en plus lourdes des collectivités locales et départementales.* »

● *M. Max Lejeune*, député de la Somme, président du groupe des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, à l'Assemblée nationale, a souligné, mardi 24 juin, la « *cohésion* » et l'« *homogénéité* » dont les députés de son groupe avaient fait preuve au cours des différents votes intervenus pendant la session, exception faite de projets tels que la réforme du divorce, qui relevaient de la conscience de chacun.

« *Cheville ouvrière de la fédération des réformateurs* », le groupe parlementaire n'est pas « *effrayé* », a ajouté M. Lejeune, par la volonté de changement du président de la République, dont « *le programme est, à la base, le nôtre (...). Nous avons la prétention de nous affirmer aussi socialistes que bien des collègues du Parlement (...). Nous souhaitons un changement raisonnable et une politique sociale qui aillent le plus loin possible, mais nous nous arrêtons à la limite de l'aventure.* »

AU SÉNAT

M. Bonnefous : attention à la révolte d'une jeunesse sans emploi

Le Sénat a débattu, mardi 24 juin, d'une question orale posée par M. Edouard Bonnefous, sénateur des Yvelines (Gauche dém.), président de la commission des finances, concernant la situation de l'emploi, et, plus particulièrement, le chômage des jeunes.

Sans critiquer les mesures conjoncturelles prises par le gouvernement, M. EDOUARD BONNEFOUS pense qu'il s'agit surtout de palliatifs. Le nombre des chômeurs de moins de vingt ans est actuellement estimé entre 300 000 et 500 000. Or ce chômage, estime-t-il, risque de se maintenir à un niveau élevé au cours des prochaines années, même si l'activité économique reprend rapidement :

« *Selon les prévisions du VIIe Plan, le nombre d'emplois créés chaque année ne dépassera pas 147 000. L'excédent de population active dû à l'arrivée des jeunes atteindrait annuellement 250 000. On doit donc craindre pour 1980 un volume de chômeurs de 700 000 à 900 000 personnes, dont une forte proportion de jeunes.* »

Le président de la commission des finances préconise notamment que l'on encourage la mobilité professionnelle et que l'on rémunère mieux les travaux pénibles. Il réclame une politique d'immigration plus sélective. Puis il conclut : « *Une jeunesse sans emploi, et par conséquent sans confiance dans l'avenir, deviendra vite une jeunesse désemparée qui oscillera toujours entre la tentation de l'aventure, de la violence, de la drogue et celle de la révolte contre une société incapable de répondre à son angoisse. (...)*

» *Si l'on veut des familles plus nombreuses, il faut se préoccuper de l'avenir des enfants, de l'emploi des jeunes. Il faut, dès maintenant, répondre aux craintes légitimes des parents qui pensent aujourd'hui : « Un enfant de » plus, c'est un chômeur en deve- » nir.* »

M. SCHMAUS (P.C.) souligne que les jeunes filles sont particulièrement frappées par le chômage et affirme que l'on ne sait que leur dire : « *Restez chez vous !* » Sur 10 882 chômeurs recensés dans son département des Hauts-de-Seine, 40 % seulement, indique-t-il, touchent l'allocation des ASSEDIC et 5 % bénéficient de la garantie des 90 % du salaire.

M. MICHEL DURAFOUR, ministre du travail, déclare, en réponse à ces orateurs :

« *Particulièrement préoccupant est le fait que la reprise saisonnière habituelle ne s'est pas produite, pour la première fois, cette année. Cependant, les chiffres en valeur absolue se stabilisent au-dessus de 700 000 demandes d'emploi non satisfaites. En contrepartie, les offres se situent au niveau de 111 000, ce qui est un résultat médiocre, et le chômage partiel s'étend inexorablement. (...)*

» *Dans ce chiffre, les jeunes sont en nombre relativement décroissant, quoi qu'on dise, passant de 45 % à 36 % environ. Mais le chômage des jeunes est psychologiquement le plus durement ressenti. Le nombre des jeunes arrivant cette année sur le marché du travail sera de quelque 800 000. Pour un nombre équivalent, l'année dernière, il semble que 50 000 n'aient pas encore trouvé de travail.*

» *La crise a été brutale. Elle tend à se prolonger. C'est pourquoi le gouvernement se préoccupe de provoquer une reprise de l'embauche. (...)* »

Dans le débat qui a suivi, sont intervenus successivement MM. CHAZELLE (P.S.) et PALMERO (Union centr.).

L'informatique

M. D'ORNANO, ministre de l'industrie et de la recherche, a ensuite répondu à des questions de MM. MERIC (P.S.), EHLERS (P.C.) et TINANT (Union centr.) concernant l'informatique.

« *Quand les 19 % de Bull auront été rachetés, C.I.I.-Honeywell-Bull sera une entreprise sous contrôle français*, a précisé le ministre. *Parmi les solutions industrielles envisageables, la fusion C.I.I.-Honeywell-Bull représente*, dit-il, *la moins chère pour le contribuable. Le concours financier de l'Etat a été chiffré à 1 milliard 200 millions de francs pour une période transitoire de quatre ans.*

» *La nationalisation de la C.I.I. et d'Honeywell-Bull*, a d'autre part déclaré M. d'Ornano, *aurait conduit cette entreprise à un repli sur le marché des administrations françaises, avec des pertes pour l'économie et des licenciements inéluctables pour le personnel.* »

Parmi les nombreuses « questions orales » dont les sénateurs ont discuté, l'une concernait la retraite des sous-officiers. M. PONCELET, secrétaire d'Etat au budget, a annoncé que l'étude prévue par la loi de finances pour 1975 sur les pensions et retraites des militaires de carrière venait d'être déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale.

Par 203 voix contre 20, le Sénat a ensuite adopté le projet de loi portant règlement définitif du budget de 1973.

Au cours de la séance de nuit, les sénateurs ont adopté et modifié plusieurs projets qui feront l'objet d'une « navette » entre les deux Chambres avant la fin de la session :

● Projet de loi sur l'exploitation des fonds marins (sables et graviers) ;

● Projet relatif à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux ;

● Projet relatif au versement acquitté par les employeurs, destiné aux transports en commun ;

● Projet fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation de voyages ou de séjours. — A. G.

M. MONORY SUCCÈDE A M. COUDÉ DU FORESTO COMME RAPPORTEUR DE LA COMMISSION DES FINANCES

M. René Monory, sénateur de la Vienne (Union centr.), a été élu mardi matin 24 juin, par 31 voix sur 32 votants, rapporteur général de la commission des finances du Sénat. Il remplace M. Yvon Coudé du Foresto (Union centr.), qui s'était démis de ses fonctions la semaine dernière pour raisons de santé.

[M. Monory est né le 6 juin 1923 à Loudun (Vienne). Il siège au Sénat depuis le 22 septembre 1968. Il est conseiller général et maire de Loudun. M. Monory a été le rapporteur en 1973 de la commission de contrôle sur les écoutes téléphoniques que présidait M. Marcilhacy.]

● *L'Union démocratique bretonne* organise, samedi 28 et dimanche 29 juin à Morlaix (Finistère), un ensemble de manifestations politiques et culturelles, en liaison avec différents mouvements autonomistes et régionalistes étrangers. Ces deux journées sont définies par les organisateurs comme « *bretonnes, internationales et populaires* ».

A Paris : U.D.B., « Ker Varker », 15, rue Guy-Môquet, 75017 Paris.

MÉDECINE

Le contrôle médical patronal est-il conforme à la déontologie ?

De notre correspondant régional

Lyon. — La querelle qui oppose depuis plusieurs mois les organisations syndicales ouvrières C.G.T. et C.F.D.T. au patronat à propos de la légalité des contrôles opérés par certains médecins, affiliés à des sociétés privées, au domicile de salariés bénéficiaires d'arrêts de travail prescrits par leur médecin traitant est appelé à prendre prochainement un tour nouveau.

Est-ce parce que la situation est particulièrement ressentie dans la région lyonnaise, où la société Sécurex, qui a son siège à Marcq-en-Barœul (Nord), dépêche des médecins contrôleurs au domicile des salariés en situation d'arrêt de travail ? C'est en tout cas à Lyon que, le mardi 24 juin, a été annoncée la décision par la section locale du Syndicat des avocats de France, les unions départementales C.G.T. et C.F.D.T., la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) et le Syndicat national des médecins de groupe (S.N.M.G.) de mener désormais une action commune pour aboutir à la suppression de ce contrôle et surtout l'intention qu'a le S.N.M.G. de saisir de l'affaire le conseil national de l'ordre des médecins.

Le Syndicat des médecins de groupe entend dénoncer les activités des médecins employés par des sociétés comme Sécurex au moyen de quatre arguments :

1) Ces activités de sont « pas médicales », car les médecins qui les pratiquent *« ne poursuivent ni la protection ni le rétablissement de la santé des malades, pas plus qu'ils ne contribuent à la préservation de la santé publique ou d'une institution sociale. (...) Les médecins du type Sécurex sont chargés d'investigations qui les apparentent à des détectives privés ».*

2) Ces activités « portent atteinte à la qualité de la médecine », car l'irruption au domicile d'un salarié en arrêt de travail d'un médecin contrôleur patronal peut conduire le malade à ne pas accepter le traitement qui lui a été prescrit initialement par son médecin traitant. Cela est évident lorsqu'on sait que la société Sécurex, dans les instructions qu'elle donne aux médecins qu'elle envoie, invite ceux-ci, en cas de refus du contrôle par le salarié, à *« lui faire entendre raison en dialoguant avec lui de façon ferme et courtoise ».*

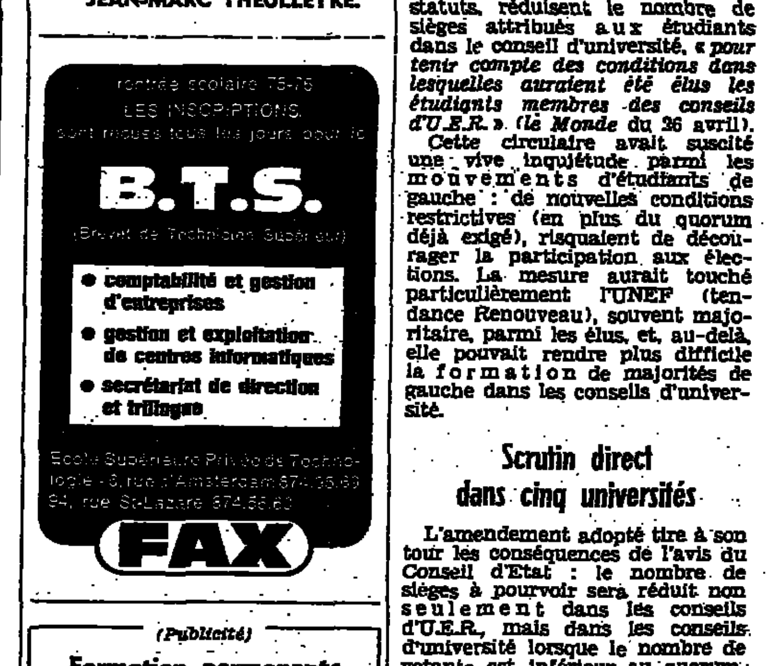
3) Ces activités « violent le secret médical » : la déontologie veut que le droit au secret médical soit un droit strictement attaché à la personne. Or le médecin contrôleur ne transmet pas le renseignement qu'il a obtenu (aptitude ou non au travail) à l'un de ses confrères, mais à la société qui l'emploie, organisme commercial qui, dès lors, se trouverait *« exercer illégalement la médecine. »*

4) Elles *« portent atteinte à la liberté de prescription »* : soutenir que la prescription d'un temps de repos à un malade ne fait pas partie intégrante d'un traitement, serait méconnaître les données actuelles de la science. Dès lors, toute atteinte à ce principe de la liberté de prescription, surtout lorsqu'elle a pour but d'assurer la protection de l'intérêt économique privé d'un tiers (l'employeur), doit être sévèrement condamnée.

Le Conseil national de l'ordre des médecins trouvera-t-il une parade, cherchera-t-il à concilier ce qui apparemment apparaît inconciliable ? Il n'en sera pas pour autant au bout de ses peines car le S.N.M.G a déjà une autre idée en tête : instaurer d'autres contentieux au niveau régional. Laissant cette fois les grands principes de côté, on agirait de façon ponctuelle, c'est-à-dire que tel médecin traitant, dont un médecin contrôleur patronal aura contesté la prescription, mettra directement en cause son confrère en posant devant le conseil de l'ordre régional le dilemme : *« Lui ou moi ! »*

Autrement dit, qui est le malhonnête *ou*, au mieux, l'incompétent.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.



ÉDUCATION

APRÈS LE VOTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le nombre d'étudiants élus augmentera dans les conseils d'U.E.R. et diminuera dans ceux des universités

Mesure « libérale » ou moyen détourné de limiter la portée de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, en réduisant le nombre d'étudiants dans les conseils d'université ? Quel sera l'effet de l'amendement à l'article 14, déposé par M. Jacques Sourdille, député U.D.R. des Ardennes, avec le consentement sinon l'accord du secrétaire d'Etat aux universités et voté lundi 23 juin par l'Assemblée nationale ?

L'affaire avait été soulevée par le Conseil d'Etat, dans un avis rendu à la demande de M. Jean-Pierre Soisson sur l'élection des représentants étudiants aux conseils d'université. Ceux-ci sont le plus souvent élus « au deuxième degré » : la « base » désigne des délégués aux conseils des unités d'enseignement et de recherche, qui choisissent à leur tour leurs représentants au conseil d'université. Lorsque moins de 60 % des étudiants participent à l'élection des délégués aux conseils d'U.E.R., on ne pourvoit pas tous les sièges. Mais cette règle du *« quorum »* ne se répercute pas ensuite sur l'élection aux conseils d'université, les quelque dizaines d'étudiants membres des conseils d'U.E.R. étant généralement plus motivés et plus assidus au vote.

Ainsi, un petit nombre d'étudiants élus par une minorité de leurs camarades pouvaient ocuper ou faire occuper tous les sièges prévus par les étudiants aux conseils d'université. Dans certains cas extrêmes (comme celui de Bordeaux), on est même arrivé à cette situation paradoxale : le nombre d'élus était supérieur au nombre d'électeurs !

Pour y remédier, le Conseil d'Etat proposait de renforcer l'application du quorum. Le secrétariat d'Etat aux universités, dans une circulaire, a suggéré que les universités, en modifiant leurs statuts, réduisent le nombre de sièges attribués aux étudiants dans le conseil d'université, *« pour tenir compte des conditions dans lesquelles auraient été élus les étudiants membres des conseils d'U.E.R. »* (*le Monde* du 26 avril).

Cette circulaire avait suscité une vive inquiétude parmi les mouvements d'étudiants de gauche : de nouvelles conditions restrictives (en plus du quorum déjà exigé), risquaient de décourager la participation aux élections. La mesure aurait touché particulièrement l'UNEF (tendance Renouveau), souvent majoritaire, parmi les élus, et, au-delà, elle pouvait rendre plus difficile la formation de majorités de gauche dans les conseils d'université.

Scrutin direct dans cinq universités

L'amendement adopté tire à son tour les conséquences de l'avis du Conseil d'Etat : le nombre de sièges à pourvoir sera réduit non seulement dans les conseils d'U.E.R., mais dans les conseils d'université lorsque le nombre de votants est inférieur au quorum. Toutefois, il atténue la portée de cette mesure en ramenant ce quorum de 60 à 50 % du nombre des étudiants.

Quelles répercussions cette modification de la loi aura-t-elle sur les élections ?

Dans les conseils d'U.E.R., elle accroîtra la représentation des étudiants : lorsque la participation électorale sera supérieure à 50 %, tous les sièges seront pourvus — alors qu'ils ne le sont pas toujours aujourd'hui. Au-dessous de 50 %, il devrait normalement y avoir plus de sièges pourvus que dans le système actuel, puisque la différence entre le nombre de votants et le quorum sera moindre.

Dans les conseils d'université, les conséquences seront différentes selon le mode d'élection des conseils. Lorsque celle-ci se fait au suffrage direct, la règle du quorum a toujours été appliquée. Les étudiants y disposeront donc d'un peu plus de délégués qu'aujourd'hui. Mais ce mode de scrutin n'a été adopté que dans cinq universités (Dijon, Perpignan, Rouen, Paris-Sud et Compiègne), sur soixante-quinze.

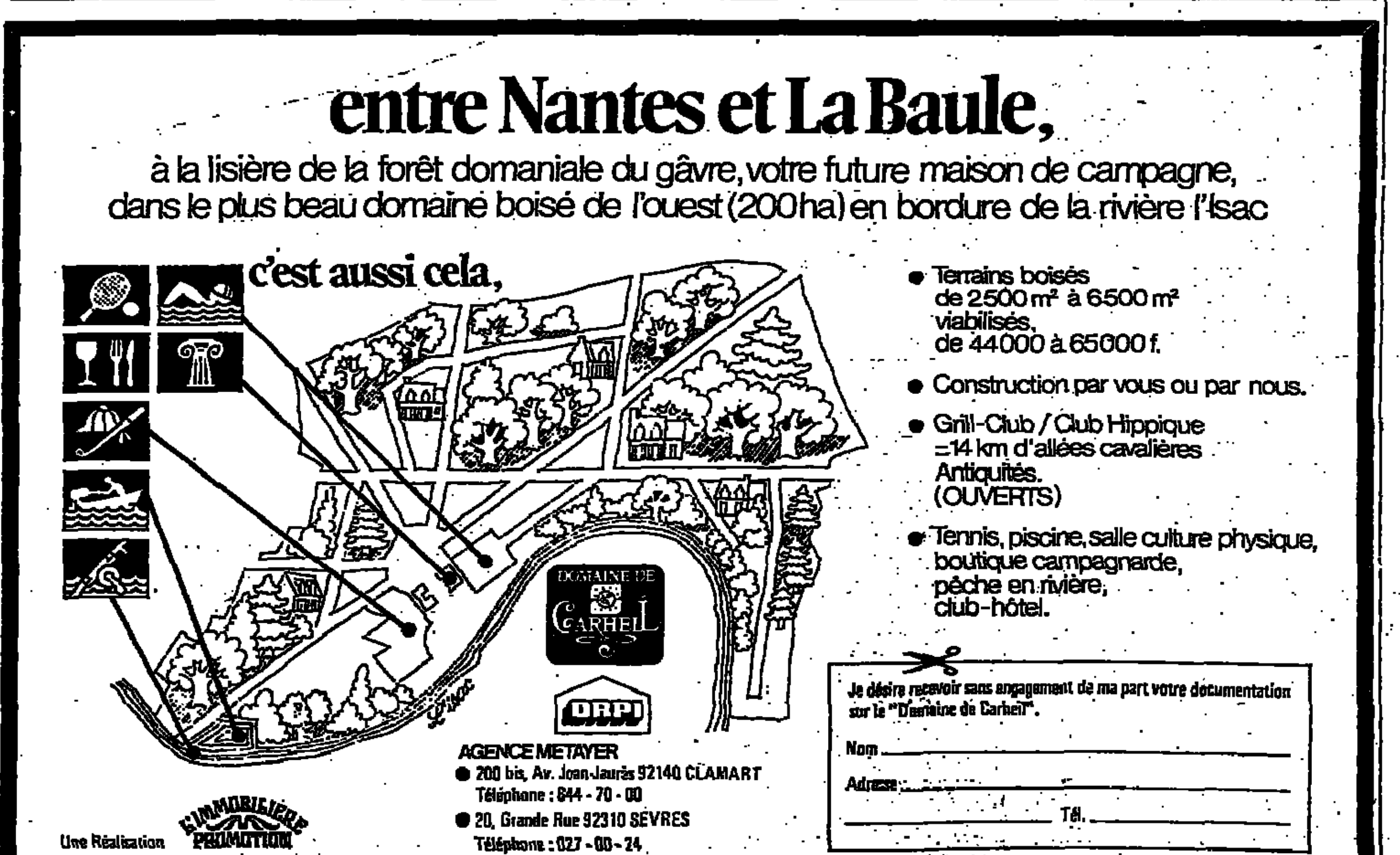
Lorsque les délégués des étudiants au conseil d'université sont élus au suffrage indirect — ce qui est le cas le plus fréquent, — l'effet des dispositions nouvelles sera différent selon la participation des étudiants aux élections « primaires » (pour les conseils d'U.E.R.). Quand celle-ci dépasse 50 %, tous les sièges destinés aux étudiants dans le conseil d'université continuent à être pourvus. Mais cela ne concerne à nouveau qu'une minorité d'universités. Dans la plupart, moins de 50 % des étudiants votent : le nombre de sièges à pourvoir au conseil d'université y sera donc réduit.

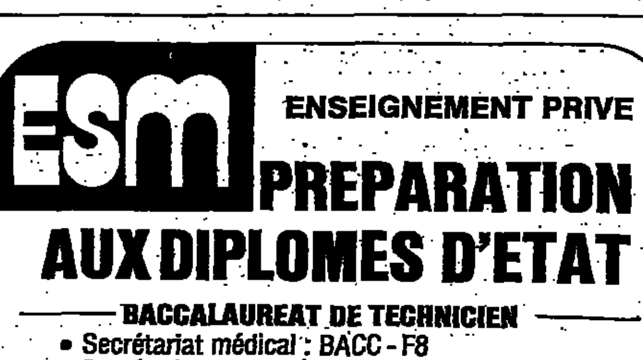
La revanche de 1968 ?

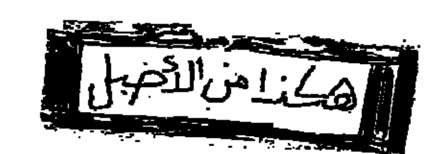
Au total, les nouvelles dispositions aboutissent à accroître la participation des étudiants aux conseils d'U.E.R. et, par là, leur rôle, mais à réduire l'une et l'autre dans les conseils d'université. Or ceux-ci sont les lieux de décision réels, et M. Soisson souhaite renforcer leur pouvoir. Ainsi, la modification de l'article 29 de la loi d'orientation votée lundi par l'Assemblée nationale, sur proposition du secrétaire d'Etat, leur permet de fixer le budget des U.E.R. lorsque celles-ci refusent de l'adopter.

On comprend donc la réaction de M. Louis Mexandeau, député du Calvados et porte-parole du parti socialiste, considérant l'amendement *« non pas comme une mesure d'adaptation mais comme un retour en arrière, comme une revanche de ceux qui ont été contraints de voter la loi de 1968 ».* En tout cas, le souci premier de M. Sourdille paraît bien de réduire l'influence des étudiants de gauche. N'avait-il pas, quelques instants plus tôt, précisé à M. Jack Ralite, député communiste de Seine-Saint-Denis, que son amendement pourrait *« détruire la toile d'araignée savamment tissée »* par les communistes — accusant ainsi l'UNEF (Renouveau), sans la nommer, d'être l'instrument d'une mainmise du P.C. sur les conseils d'université ?

GUY HERZLICH.







SCIENCES

LA RÉUNION DES MINISTRES DE LA RECHERCHE DE L'O.C.D.E.

De la croissance à la maîtrise des crises

Pour la première fois depuis 971, les ministres de la science es pays membres de l'Organi- ation de coopération et a développement économique D.C.D.E.) se sont retrouvés à aris, le mardi 24 et le mer- redi 25 juin, pour examiner uatre rapports préparés par s experts de l'O.C.D.E., qui ecommande une profonde ré- orme de la politique de re- herche et de développement es nations occidentales.

a réunion ministérielle a staté le déclin, depuis 1965, des enses de recherche et de déve- ement évaluées en pourcen- du produit intérieur brut B) dans un certain nombre pays occidentaux (Canada, nce, Etats-Unis, Royaume-) et la stagnation de ces dé- ses aux Pays-Bas, en Islande en Grèce. Les autres pays nbres, et notamment la Répu- ue fédérale d'Allemagne, le on, l'Italie, la Belgique, l'Es- ne, le Portugal, la Norvège, triche, ont, en revanche, nu un rythme de croissance ez constant. Les ministres ont uite étudié le rôle respectif l'Etat et des industries pri- s dans le financement de la herche. Si, pendant les années la part de financement privé té en hausse dans presque tous pays (sauf la Belgique et llemagne), après 1971 la ten- nce se renversa et « *on ne uve dans les données récentes n qui puisse fonder l'opinion on laquelle l'industrie a pu pléer en partie à un moindre tien de l'Etat* ».

Quant à la répartition de ces enses dans les divers secteurs, experts de l'O.C.D.E. concluent me diminution en pourcentage budgets militaires au profit la recherche civile pendant les nées 60, mais la situation s'est bilisée depuis. Les recherches finalité sociale ont toutefois éficié d'un fort accroissement crédits depuis 1960, mais elles résentent encore moins du rt des dépenses publiques de herche dans tous les pays et me moins du dixième dans la itié des pays membres de .C.D.E.

La nécessité d'un contrôle social

Ce sont pourtant moins ces angements quantitatifs que volution qualitative qui a été nalysée par les experts de O.C.D.E. dans deux de leurs rap- orts intitulés « La dimension so- ale de la science et de la tech- ologie » et « La science, la echnologie et la maîtrise des roblèmes complexes ».

Considérées depuis la seconde uerre mondiale comme l'un des moteurs du développement des onnaissances et de la croissance ndustrielle, la science et la tech- ologie subissent aujourd'hui de ombreuses critiques. On met 'abord en doute leur pertinence, et l'on dénonce leurs aspects no- cifs. En nourrissant la croissance, la recherche ne s'est préoccupée ni d'environnement ni d'écono- mie des ressources naturelles. On lui demande aujourd'hui moins d'aider à la croissance que d'ap- porter des éléments de réponse à la compréhension et à la solution de la crise, à mieux aider à maî- triser les rapports entre la so- ciété, l'environnement et les res- sources naturelles. Elle devrait ainsi contribuer au contrôle de l'évolution de la société indus- trielle.

En outre, la vérité scientifique a cessé d'être absolue, et l'on s'est aperçu que la recherche n'est plus neutre lorsqu'elle dé- bouche sur la pollution ou la mise au point d'armements. D'où le désir du citoyen de participer à une évaluation des conséquences de la recherche, et sa demande d'un contrôle social de l'évolution scientifique et technique.

A cette notion nouvelle du contrôle de la démarche scienti- fique auquel ni les chercheurs ni les ingénieurs ne se plient de bonne grâce (un bon exemple en est le domaine nucléaire) vient se juxtaposer l'interrogation des hommes politiques. Comment faire que la politique scientifique devienne partie intégrante de la politique de chaque nation, prenne en considération la conjoncture nationale et interna- tionale, et tienne compte des besoins ou des exigences des imagination ;

Le morcellement du savoir

Pour les experts de l'O.C.D.E., il existe quatre obstacles majeurs à la mise en œuvre d'un tel pro- cessus de décision :

● *Le désir d'orienter et de contrôler la recherche* est diffi- cilement compatible avec le libre développement des idées des cher- cheurs, leur dynamisme et leur imagination.

● *La science n'est encore au- jourd'hui qu'une juxtaposition de disciplines variées*, fragmentées, et la recherche interdisciplinaire une utopie. En particulier, il n'existe guère de lien entre les sciences exactes, les sciences sociales et les sciences de l'ingé- nieur. Il est impossible d'avoir une vision générale de la science ;

● *A cette fragmentation des divers domaines de la connais- sance* se juxtapose la « *balkanisa- tion* » des responsabilités de la politique scientifique entre de trop nombreux ministères dans chaque pays, et aussi entre le gouvernement et l'industrie ;

● *La recherche scientifique* propose, le plus souvent, moins des mesures tactiques à court terme que des solutions stratégiques à long terme. Cela est particulière- ment visible dans les domaines de l'environnement et de l'énergie. Or les hommes politiques cher- chent souvent des solutions immé- diates aux problèmes de l'heure.

Cette diversité d'intérêts est sans doute l'une des raisons de la fragilité des sociétés industrielles, d'autant qu'au dynamisme de certains s'oppose la résistance au changement des autres, et que les préférences individuelles peuvent être contraires aux choix collec- tifs. La gestion sociale de la tech- nologie passe donc par « *une meil- leure compréhension des compor- tements individuels et collectifs* » et, donc, par un développement des sciences sociales.

Les experts de l'O.C.D.E. cons- tatent que les hommes politiques se tournent vers la science et la technique pour trouver des solu- tions à la crise actuelle, et veu- lent les faire participer active- ment à la définition d'une politi- que générale et à l'utilisation des ressources naturelles. La science devra même contribuer à l'élabo- ration de la stratégie d'ensemble des rapports entre les pays riches et les pays plus pauvres.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

LE PRIX AMÉRICAIN DES SERVICES D'ENRICHISSEMENT DE L'URANIUM AUGMENTE DE PLUS DE 26 %.

L'Administration américaine pour la recherche et le développement de l'énergie (ERDA) a annoncé le mardi 24 juin que les prix améri- cains pour l'enrichissement de l'uranium augmenteraient de plus de 26 %.

Pour les contrats à long terme, le client paiera, à partir du 20 août, 53,35 dollars par unité de travail de séparation contre 42,10 dollars au- jourd'hui. Pour les contrats à court terme, l'unité de travail passera à partir du 16 décembre à 60,95 dol- lars contre 47,80 aujourd'hui.

L'ERDA justifie cette hausse — la dernière date de juin 1974 — par l'augmentation du coût de l'électri- cité, et donc du fonctionnement de ses usines d'enrichissement, ainsi que par l'accroissement des charges en capital et des salaires. Cette augmentation des prix américains sera sans doute bien accueillie par les pays européens qui construisent des usines d'enrichissement, en ser- vice après 1980, et qui comptent bien qu'à ce moment-là le prix de l'unité de travail de séparation sera d'au moins 85 à 90 dollars.



SPORTS

CYCLISME

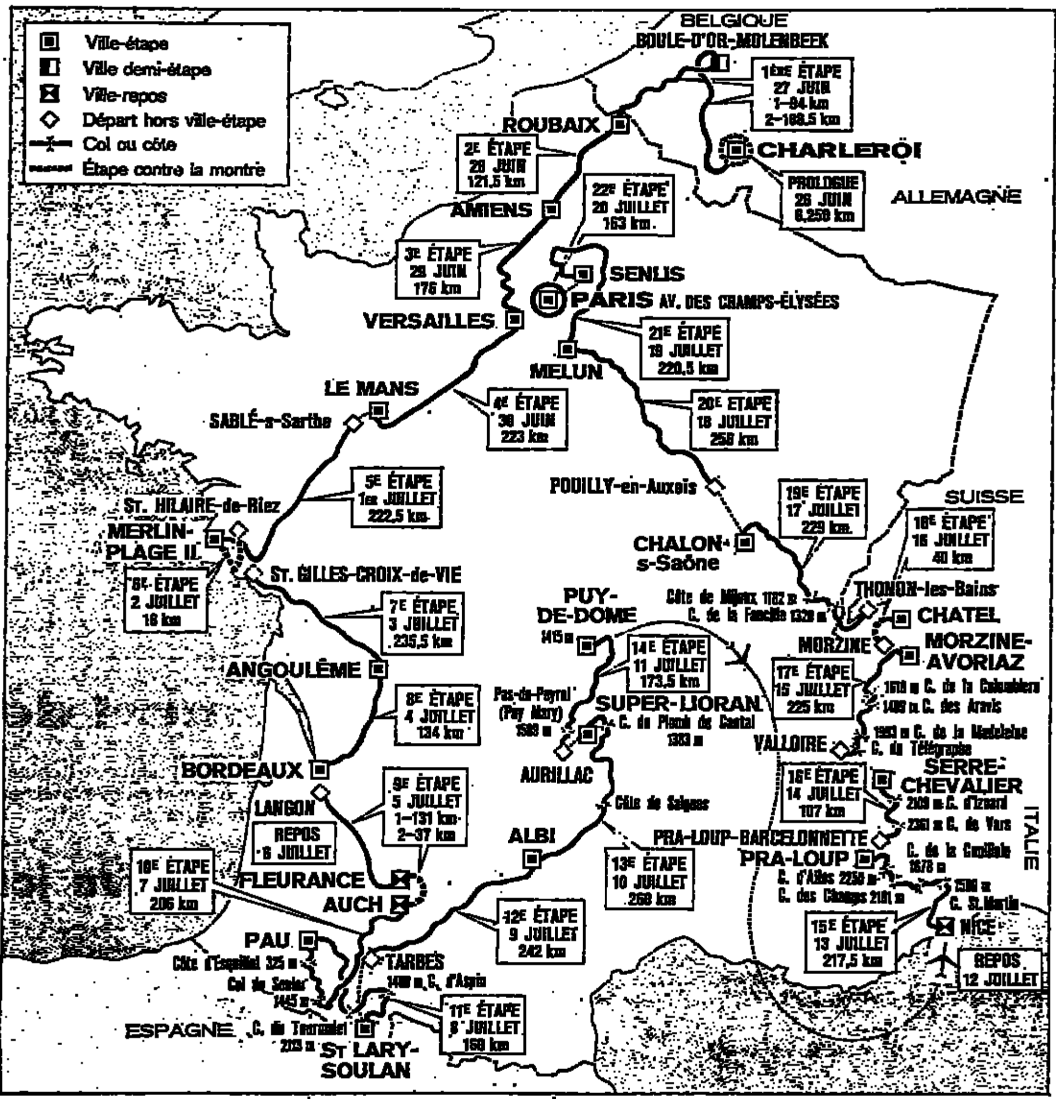
Un raid aérien pour les coureurs du Tour de France

Les coureurs du Tour de France accompliront 4 000 kilomètres à vélo et... 500 kilomètres en avion, l'épreuve étant neutralisée de Clermont-Ferrand à Nice. Ils auront droit à deux journées et à plusieurs matinées de repos, mais en l'espace de trois semaines ils franchiront vingt cols, dont le Tourmalet, Allos, Vars et Izoard. La montagne influencera huit étapes, et quatre arrivées seront jugées en altitude : à Saint-Lary-Soulan, au puy de Dôme, à Pra-Loup, enfin à Avoriaz.

Ce Tour de France des stations d'hiver — qui visitera également Super-Lioran, Morzine et Châtel — et qui comportera 100 kilomètres de course contre la montre (au lieu de 56 kilomètres en 1974) peut donner lieu par conséquent à une course très sélective. Les organisateurs ont obéi au souci d'équilibrer les diffi- cultés afin de ne pas favoriser les routiers spécifiques, qu'ils soient rouleurs ou grimpeurs. Pourtant on peut supposer que les obstacles de montagne provoqueront une fois encore des écarts importants.

Jamais, depuis plusieurs années, la participation n'avait été aussi variée. Elle réunit Eddy Merckx (cinq fois vainqueur), Zoetemelk, Van Impe, Gimondi, Moser, Ocana, Fuente, Galdos, Lopez-Carril, Poulidor, Thé- venet, Danguillaume, Alain Santy, Talbourdet, ainsi que le nouveau champion de France, Régis Ovion... et Merckx partira à nouveau favori. Il a révélé certaines limites dans les zones montagneuses. On le dit moins efficace, cependant il aura sur ses adversaires l'avan- tage d'une qualité physique hors du commun et d'une volonté exemplaire, auxquelles il ajoutera une solide expérience.

Le premier maillot jaune sera attribué jeudi 26 juin, au terme d'un prologue contre la montre de 6 kilomètres qui peut réussir à Zoetemelk ou à Pou- lidor. — J. A.



LE TOUR SUR LES ONDES

A partir du jeudi 26 juin, le Tour de France fera l'objet d'émissions spéciales sur les ondes :

RADIO

EUROPE 1 : 5 h. 45, 6 h. 40, 7 h. 50 et 19 h. 20. Avec la participation de Jacques Anquetil.

R.T.L. : 6 h. 45 et 18 h. 30. L'ar- rivée de l'étape sera, tous les jours, retransmise en direct. Du 14 au 17 juillet : reportages sur les étapes de montagne.

R.M.C. : 7 h. 30 et 18 h. 45. Arrivée de l'étape en direct, tous les jours, entre 16 et 17 heures (environ).

FRANCE-INTER : 6 h. 30, 19 h. 20 et 19 h. 30. Du départ de l'étape jusqu'à 13 heures : interventions à chaque heure. De 13 heures à l'ar- rivée : interventions à chaque demi- heure.

TELEVISION

TF 1 : Les 20 derniers kilomètres de l'étape en direct, tous les jours, de 15 h. 50 à 16 h. 45 (environ). Un résumé filmé de l'étape à 19 h. 45.

A 2 : Résumé filmé tous les jours en fin de journal.

FR 3 : Commentaires vers 22 h. 15.

RUGBY. — *L'équipe de France a battu celle du North East Cape 34 à 15 avant le deuxième et dernier test-match de sa tour- née en Afrique du Sud. Jean-Pierre Romeu et Michel Yach- vili ont été incorporés dans l'équipe qui jouera le 28 juin à Pretoria.*

ATHLETISME. — *La Norvégienne Grete Andersen a battu le record du monde du 3 000 mè- tres en 8 min. 46 sec. 6/10, le 24 juin à Oslo. L'ancien record (8 min., 52 sec. 8/10) apparte- nait à la Soviétique Ludmila Bragina.*

TENNIS

Le crépuscule de Stan Smith à Wimbledon

De notre envoyé spécial

Londres. — Les jours se suivent et ne se ressemblent pas à Wimble- don. L'après-midi du mardi 24 juin, chaud et ensoleillé, a vu la foule des connaisseurs prendre racine le long des terrains de verdure sous de beaux nuages pommelés dignes d'une aquarelle de Bonington.

La surprise de taille, au sens pro- pre du terme, n'eut lieu qu'à la tombée du jour sur le court n° 3 : le grand Stan Smith, champion 1972, a été terrassé en moins d'une heure par le jeune Sud-Africain Byron Bertram (vingt-deux ans) avec la même sévérité que l'autre semaine, à Roland-Garros, des mains de Borg. Cette deuxième défaite mortifiante dans le même mois sonne sans doute le déclin de ce magnifique compéti- teur que fut l'Américain : elle atteste la brièveté de carrière des géants dans ce sport tout de souplesse et accuse la saturation des profession- nels du tennis soumis toute l'année à des tournois à but lucratif. Le déclin de ce grand joueur dans le crépuscule du stade, en présence d'une foule interdite qui souffrait pour lui, était d'autant plus poignant que son adversaire, de l'autre côté du filet, était animé d'une agressivité sans complexe. A la différence de son aîné, Byron Bertram, qui fait partie de la redoutable équipe sud-africaine de coupe Davis (avec Drys- dale, Ray Moore, Hewitt et McMillan) était un joueur frais. Ayant dû s'arrê- ter huit mois pour une blessure au bras, il connaissait l'euphorie victo- rieuse de ceux qui découvrent la main gagnante en reprenant la raquette.

Une surprise de moindre enver- gure avait eu pour cadre plus solen- nel le Centre Court, où le jeune Chilien Jaime Fillol, aux jambes de Mercure à talonnettes, avait éliminé en trois sets le lourd Roger Taylor, dont les gazettes londonniennes nous rebattaient les oreilles. Sur ce même central, nous avions vu, en début d'après-midi, Bob Hewitt, ancienne terreur des arbitres, tenir la dragée haute à Arthur Ashe rien qu'en retours de service subtilement pla- cés : nous l'avions surtout vu rava- ler sa défaite en cachant sa fureur, et le spectacle de cet ogre faisant la révérence avec un sourire atroce- ment faux au pied de la loge royale était des plus savoureux.

Côté français, Proisy n'a pas pesé lourd devant le shérif Riessen, au crâne en pointe et aux moustaches tombantes, tandis que Goven était normalement battu par Kodes, qui, lui aussi, commence à faire partie de la vieille garde. En revanche, Dominguez et Caujolle ont gagné joliment leurs matchs. A propos de Caujolle, pourquoi ne pas l'entraî- ner pour le double de la Coupe Davis qui nous fait si cruellement défaut ? De grande taille, possédant un bon service et un bon smash, adroit à la volée, il ferait un excel- lent exécutant télécommandé sur le terrain par le maître stratège Dar- mon. Mêmes remarques au sujet de Jean-Claude Halliet auquel un rien suffirait pour qu'il devienne cham- pion, au moins « performer », d'un grand match sur le modèle de Ber- tram, qui porte fièrement le nom du « Prophète » de Meyerbeer.

OLIVIER MERLIN.

PRESSE

LES OUVRIERS DU LIVRE C.G.T. ET C.F.D.T. FONT GRÈVE JEUDI

Un nouvel ordre de grève de vingt-quatre heures a été lancé par la Fédération française des travailleurs du livre (C.G.T.) pour le jeudi 26 juin, afin d'obtenir notamment « l'ouverture immédiate de négociations » en vue de régler le conflit du « Parisien libéré ». La Fédération du livre C.F.D.T. a décidé de « participer activement à la journée » — qui concerne le secteur presse et le secteur labeur. De leur côté, trois des cinq syndicats de journalistes apportent un soutien sans réserve aux salariés du « Parisien libéré » et du « Figaro ».

En conséquence, la majorité des quotidiens « nationaux » et régionaux ne pourront paraître jeudi. Cependant, « le Parisien libéré » a annoncé que « toutes ses éditions paraîtront normalement le jeudi 26 juin », et il est possible que quelques quotidiens de province — où travaillent des ouvriers non affiliés à la C.G.T. — puissent paraître. Rappelons que, depuis le début du conflit du « Parisien libéré », des grèves de vingt-quatre heures ont déjà empêché la parution des quotidiens parisiens le 15 avril, le 27 mai et le 5 juin.

A l'A.F.P., l'ordre de grève a pris effet mercredi à midi.

● LA FÉDÉRATION DU LIVRE C.G.T. : la profession reste mobilisée.

La Fédération française des travailleurs du livre C.G.T. a publié mardi le communiqué suivant :

« Le comité fédéral national de la Fédération française des travailleurs du livre, réuni extraordinairement le 24 juin 1975, approuve sans réserve la lutte légitime et courageuse que mènent tous les travailleurs du Livre pour la défense de leur emploi.

» Il exprime son soutien tout particulier aux travailleurs du Parisien libéré *et se félicite de la solidarité qui s'amplifie autour d'eux.*

» Le comité fédéral national condamne avec vigueur les agissements de caractère provocateur et fascisant qui ne visent qu'à discréditer auprès de l'opinion publique le combat exemplaire des travailleurs du Parisien libéré. *Il appelle à la plus extrême vigilance pour déjouer toutes ces provocations.*

» Le comité fédéral national élève une véhémente protestation contre les attaques du pouvoir, du patronat, de la plupart des moyens d'information et contre les calomnies dont sont l'objet les organisations syndicales du Livre C.G.T.

» Le comité fédéral national dénonce l'utilisation politique par le pouvoir du conflit du Parisien libéré, *qui est, en réalité, un conflit du travail.*

» En effet, l'opération politique du pouvoir et des grands magnats de la presse vise à supprimer des milliers d'emplois dans l'imprimerie et à liquider les droits sociaux obtenus de longue date.

» Cette opération vise en outre à briser la Fédération du livre C.G.T., force essentielle d'opposition aux attaques portées contre les conditions de travail, le droit de grève et la liberté d'expression

» Voilà pourquoi la lutte des travailleurs du Parisien libéré *est celle de toute la profession (presse et labeur) et concerne toute la classe ouvrière.*

» Le comité fédéral national constate que les récentes démarches entreprises par la Fédération du livre C.G.T. pour exiger, comme elle n'a cessé de le faire depuis le début du conflit, l'ouverture d'une véritable négociation, se sont soldées par un échec.

» En conséquence, le comité fédéral national estime inadmissible l'attitude intransigeante du patronat et du pouvoir.

» Il appelle les travailleurs du Livre, presse et labeur, à riposter vigoureusement et massivement aux calomnies de la réaction et à exiger du pouvoir, de la presse et du gouvernement que des mesures soient prises pour l'ouverture immédiate de négociations prenant en compte leurs légitimes intérêts.

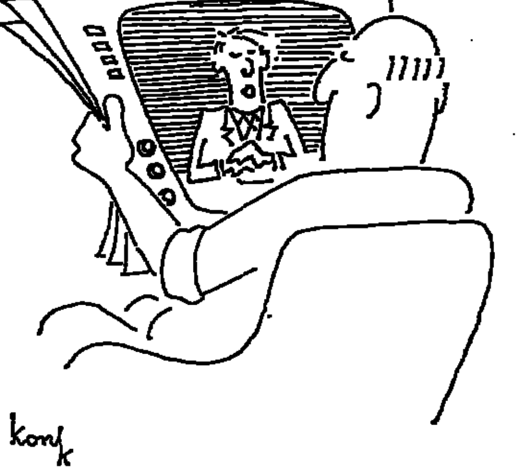
» Pour ce faire, une première riposte d'ampleur nationale (presse et labeur, reliure, brochure et dorure spécialisées) aura lieu jeudi 26 juin 1975.

» Tous les travailleurs seront engagés dans cette action. Aucun quotidien portant la date du 26 juin ne devra paraître et un arrêt de vingt-quatre heures sera observé ce même jour dans le labeur.

» Toute la profession devra rester mobilisée en vue de la participation à d'autres actions au cas où le patronat et le gouvernement persisteraient dans leur attitude négative et méprisante. »

● LA FÉDÉRATION DU LIVRE C.F.D.T. : participation à la grève.

La Fédération générale du Livre C.F.D.T., dans un communiqué, « *demande à ses sections et à ses syndicats de participer activement à la journée de grève lancée par la F.F.T.L.-C.G.T. pour jeudi 26 juin* », car elle « *doit permettre aux travailleurs de discuter sur leurs lieux de travail du contenu et des moyens de l'action revendicative, dans un souci d'efficacité et d'unité* ».



(Dessin de KONK.)

● LE SYNDICAT DE LA PRESSE PARISIENNE : nous sommes intervenus à plusieurs reprises.

Le Syndicat de la presse parisienne déclare dans un communiqué :

« Les quotidiens adhérents au Syndicat de la presse parisienne seront dans l'impossibilité de paraître le 26 juin pour la quatrième fois en un peu plus de deux mois.

» Le Syndicat de la presse parisienne rappelle avec force que le conflit actuel concerne un titre qui a cessé d'être de ses adhérents depuis plus d'un an, et qu'il ne peut donc obliger les responsables du Parisien libéré *à accepter une négociation. Il rappelle que loin d'adopter « l'attitude négative et » méprisante » dont fait état le communiqué de la F.F.T.L., il est intervenu à plusieurs reprises tant auprès des pouvoirs publics que des parties en cause dans le conflit, suscitant ainsi des négociations dont l'échec n'engage en rien ses responsabilités. Le Syndicat de la presse parisienne s'élève contre des grèves répétées qui privent les lecteurs de leur quotidien habituel et conduisent inéluctablement à compromettre le sort des entreprises de presse écrite et par conséquent de tous leurs collaborateurs. »*

● LES QUOTIDIENS RÉGIONAUX : la solution nous échappe.

Pour leur part, le Syndicat des quotidiens régionaux et le Syndicat national de la presse quotidienne régionale comuniquent :

« Les journaux régionaux s'élèvent contre le nouvel arrêt de parution qui leur est imposé par une décision de la Fédération française des travailleurs du Livre, à la suite du conflit dont la solution leur échappe. La répétition de ces grèves porte le plus grave préjudice à la presse de province et risque de mettre en difficulté certaines entreprises avec les conséquences que cela pourrait entraîner sur le plan social. »

● DES SYNDICATS DE JOURNALISTES : pour une solution négociée.

Les représentants des syndicats nationaux de journalistes (C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J.), du parti communiste, du parti socialiste et des radicaux de gauche, réunis pour la troisième fois mardi pour faire le point du conflit au *Parisien libéré*, ont décidé « *d'apporter leur soutien le plus total* » à la campagne nationale lancée par la C.G.T. et la C.F.D.T. en faveur d'une solution négociée.

Pour leur part, les syndicats des journalistes S.N.J., S.J.F.-C.F.D.T. et S.N.J.-C.G.T., dans un communiqué publié mardi soir « *appellent l'ensemble des rédactions à apporter un soutien sans réserve aux salariés du* Parisien libéré *et du* Figaro » et, dans le cadre de la journée d'action du 26 juin, à participer à une manifestation organisée à Paris, jeudi à 10 heures, de la gare Saint-Lazare à la rue d'Enghien. Ils demandent également que soient organisées dans les entreprises de presse des réunions communes à toutes les catégories de personnels.

● M. DURAFOUR : je n'ai aucun pouvoir de décision.

Deux sénateurs communistes, Mme Catherine Lagatu (Paris) et M. Fernand Lefort (Seine-Saint-Denis), par voie de questions orales, ont demandé mardi au gouvernement quelles mesures il comptait prendre pour favoriser une « table ronde » permettant de mettre un terme au conflit du *Parisien libéré*.

M. Michel Durafour, ministre du travail, a fait la réponse suivante :

« Le conflit porte sur les annexes techniques de la convention colective de la presse parisienne — convention plus avantageuse pour le personnel que celles de province.

» A la suite de l'échec des négociations, la direction du Parisien libéré *a transféré hors de Paris l'impression des éditions régionales. Elle a d'autre part déposé une demande de soixante-dix licenciements, dont vingt-six ont été autorisés. Enfin, deux cents personnes ont été licenciées à la suite de la fermeture de l'imprimerie parisienne.*

» Dans un tel conflit, le ministère du travail — qui, bien entendu, ne participe pas aux opérations de transfert d'usine — n'a aucun pouvoir de décision et ne saurait en aucun cas se substituer aux partenaires sociaux. »

SIX QUESTIONS

Le Parisien libéré du mercredi 25 juin annonce qu'il paraîtra le 26 et prie ses lecteurs de le retenir dès maintenant chez les marchands de journaux. Un nouvel arrêt de travail — donc un nouveau coup porté à l'information écrite — touche, en effet, toute la presse, à l'exception des titres dans lesquels l'influence de la C.G.T. es faible comme au *Progrès de Lyon*, ou nulle, comme au *Provençal* de M. Defferre, ou... au *Parisien libéré* !

Les ouvriers, licenciés ou grévistes, du quotidien de M. Amaury exigent des négociations. Comment accepteraient-ils que le journal qu'ils imprimaient hier soit aujourd'hui fabriqué par d'autres ? Mais comment n'admettraient-ils pas que les normes de fabrication doivent être révisées si l'on veut éviter des conflits en chaîne ?

Le directeur du *Parisien libéré* considère qu'il a gagné la partie. Bien qu'il soit loin d'avoir résolu les problèmes que lui pose une distribution parallèle coûteuse et aléatoire, comment accepterait-il de négocier avec des ouvriers qu'il a décidé d'ignorer ?

La grève d'aujourd'hui a donc pour objet de contraindre d'autres partenaires à intervenir, et notamment les responsables des organisations patronales de la presse. Le Syndicat de la presse parisienne, dont le *Parisien libéré* n'est plus membre, proclame une nouvelle fois son impuissance. Quels peuvent être ses moyens de pression sur un journa avec lequel il entretient les plus mauvaises relations depuis plusieurs années ?

Mais la grève de demain est, à la différence de la précédente nationale et non plus parisienne *Le Parisien libéré* et *l'Equipe* (on remarquera que le mouvement est déclenché le jour même du départ du Tour de France) appartiennent au Syndicat des quotidiens régionaux présidé par M. Maurice Bujon, directeur du *Midi libre*, et membre de la Fédération nationale de la presse française, présidée par M. André Louis Dubois, qui, jusqu'à ces derniers jours, avait parfaitement justifié son titre de « *préfet du silence* ». La commission plénière de la Fédération de la presse, réunie le 12 juin dernier, n'a pas jugé utile d'exprimer un avis sur le conflit. Comme les opinions auraient été divergentes, il n'aurait certes pas été possible d'obtenir plus qu'une vague motion de synthèse. Comment expliquer alors que, reçu par le Syndicat national de la presse privée qui groupe les « lettres confidentielles », le président A.-L. Dubois ait cru devoir, « à titre personnel », offrir sa solidarité à M. Amaury, son estime et son amitié pour son « courage, sa lucidité, son énergie ». La thèse officielle de la neutralité des instances professionnelles est là, sérieusement malmenée.

Les syndicats de journalistes, eux, veulent profiter de cet arrêt national pour attirer l'attention des pouvoirs publics et des lecteurs sur d'autres conflits, et notamment sur les projets de vente du *Figaro*. Comment espèrent-ils résoudre la contradiction majeure entre une action corporatiste et qui se veut strictement syndicale et la formulation d'un droit de contrôle des équipes rédactionnelles sur les titres ?

Enfin, la dernière question s'adresse aux pouvoirs publics. Comment entendent-ils, puisqu'ils en ont seuls les moyens, provoquer les discussions sur les conditions de fabrication et de distribution du *Parisien libéré* et sur les problèmes techniques et sociaux posés par l'évolution des techniques dans un secteur capital pour la démocratie, celui de la presse ? Le gouvernement fera-t-il sienne la volonté d'ouvrir le dialogue exprimée par M. Lecat, ou va-t-il chercher l'occasion d'une de ces victoires contre les syndicats dont il est parfois friands ?

J. S.

● *A Lille, M. Pierre Juquin*, membre du bureau politique du parti communiste, a évoqué mardi 24 juin, devant les journalistes du Nord, les difficultés de la presse.

Parlant du monopole d'embauche de la C.G.T. dans le Livre, il a constaté : « *Si ce fait peut s'expliquer historiquement, un tel monopole n'est pas souhaitable.* » A propos de l'affaire de *Republica*, il a ajouté : « *La déclaration des libertés proposées par le parti communiste permettrait d'éviter que ne se crée en France une situation analogue à l'affaire de* Republica. *Elle se prononce en effet, pour le droit à l'information, la pluralité des partis et la liberté de la presse, y compris de la presse d'opposition.*

» Cela montre que la lutte pour la liberté prend des formes diverses selon les pays, car la lutte du parti communiste portugais est une lutte pour la liberté.

» En France, si un ouvrier, membre du parti communiste, croyait bien agir en censurant le journal qu'il est chargé d'imprimer, nous le désapprouverions. » — (Corresp.)

La mort de Louis Gabriel-Robinet

M. Louis Gabriel-Robinet, directeur honoraire du « Figaro », st décédé mardi, en début d'après-midi, à son domicile parisien, à l'âge de soixante-six ans. Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Un journaliste du juste milieu

Envié et redouté, dédaigné et sollicité, parfois célèbre et aussitôt oublié, tel est le journaliste. « Si le Français aime son journal, il n'aime pas les journalisstes », *a écrit un jour Louis Gabriel-Robinet.*

Journaliste, il l'a été pendant quarante ans et même davantage : dès 1924, à quinze ans (il était né le 17 décembre 1909) élève de l'Ecole alsacienne, il fonde un premier journal dont il est déjà le directeur, le rédacteur en chef et le principal collaborateur, le Poussin enchaîné. *Issu d'une longue lignée de médecins, bourgeois parisiens aisés et cultivés — son arrière grand-père était l'ami et l'historiographe d'Auguste Comte — rien ne le prédispose pourtant à faire de ce qui n'est qu'un jeu de potache son métier et bientôt sa carrière. Aussi, muni d'une licence ès lettres et d'une licence en droit, commence-t-il par s'inscrire au barreau.*

Mais le journalisme est une passion tenace. Quelques articles de revue ici et là et, en 1934, au mois de février, le jeune avocat range sa robe dans un placard d'où elle ne sortira plus et il entre comme reporter à l'Echo de Paris. *Première mission : « couvrir » une manifestation qui doit se dérouler le 6 de ce mois de février 1934 place de la Concorde.*

Après l'Echo de Paris, l'Epoque *et, en 1937, sur la recommandation de Gérard Bauer,* le Figaro. *Il n'en sortira plus. Tour à tour, chef du service politique au lendemain de la guerre, éditorialiste et rédacteur en chef en 1948, sous-directeur en 1964, directeur enfin succédant à Pierre Brisson, l'année suivante : l'homme, alerte et vif, l'œil pétillant d'ironie derrière ses lunettes, a pris du poids, au physique mais surtout au moral. Il en aura grand besoin pour affronter les deux années mouvementées, difficiles, qui suivront l'échéance, en 1969, du contrat de vingt-cinq ans liant la Société fermière, responsable de la publication du journal, à la société propriétaire qu'anime et bientôt contrôle seul M. Jean Prouvost.*

Discussions, négociations rompues et reprises, imbroglio juridique, procès et compromis : l'affaire du Figaro *demeurera dans l'histoire de la presse française à la fois exemplaire et paradoxale. N'y voit-on pas dans l'organe le plus attaché à la libre entreprise, si fidèle envers les pouvoirs établis, si respectueux du droit de propriété, la rédaction et même le directeur se faire contre le capital les champions d'un contrôle de la rédaction par les journalistes eux-mêmes ?*

C'est que le journalisme n'est pas un métier comme les autres, que l'entreprise de presse n'est pas une usine, que les salariés qu'elle emploie ne donnent pas seulement la force du travail. Tout cela, Louis Gabriel-Robinet le sait bien, et il ne cesse de le répéter non seulement dans les pourparlers les plus tendus, mais dans maintes conférences, au sein du Soutien confraternel des journalistes, qu'il préside, dans dix ouvrages bourrés de faits, d'anecdotes, bientôt de souvenirs, qui s'intitulent notamment Histoire de la presse, Journalistes d'hier et d'aujourd'hui, Je suis journaliste, la Censure, Une vie de journaliste...

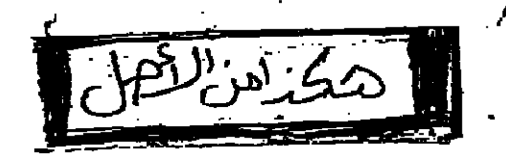
Parallèlement, il fait œuvre non plus d'historien de l'instant au sens où l'entendait Camus, mais bien d'Historien avec une majuscule, écrivant et s'exprimant sur Guillaume le Conquérant, Napoléon, Chateaubriand, Clémenceau, Béranger, Paul-Louis Courier et même — car il s'est pris de passion pour la sorcellerie — sur un journaliste de l'au-delà, signant un curieux ouvrage, inattendu de la part de l'éditorialiste d'un journal aussi grave et distingué, le Diable, sa vie, son œuvre.

Du Figaro *à l'Institut, la Seine est vite franchie, même sans l'aide du diable. L'Académie des sciences morales et politiques l'accueille en 1971 dans ses rangs. A soixante-deux ans, il est le benjamin de cette docte assemblée, et puisqu'il lui a fallu, selon l'usage, faire l'éloge de son prédécesseur, le général Kœnig, il ne se montre pas ingrat et lui consacre une biographie.*

Cependant, jusqu'à ce que sa santé fléchisse et qu'il quitte la direction du Figaro, *accède à l'honorariat de la présidence de son « directoire » en février 1974, Louis Gabriel-Robinet demeurait avant tout, dans son bureau circulaire du rond-point des Champs-Elysées, qui fut celui de Pierre Brisson, le « patron », l'animateur, l'éditorialiste politique du quotidien du matin. Parfois il pratiquait avec virulence la polémique, se montrant fort acerbe; voire injuste, notamment dans les années 50, à l'égard de la gauche. Mais souvent aussi, il était le premier à moquer la simplicité du style qu'il avait délibérément choisi d'adopter pour s'adresser à ses lecteurs dans de brefs articles qui s'intitulaient volontiers : « Et maintenant ? », « L'heure du choix » ou « Que faire ? » et affirmaient souvent que « le pays ne comprend pas... » ou que « Démocratie ne doit pas être synonyme de désordre ». Il est même allé plus loin, et on a pu lire sous sa plume, dans un livre de souvenirs, une page douce-amère de variations sur cette maisonnante épithète de « Robinet d'eau tiède » dont il fut souvent gratifié. Ce médiocre calembour, exposait-il, en s'interrogeant sur les avantages comparés des robinets d'eau brûlante et d'eau glacée, traduit l'ironie que s'attire l'homme du juste milieu qu'il avait toujours voulu être.*

Ce qui fait qu'on ne sait pas trop si, journaliste avant tout, il s'était façonné à l'image de son journal ou au contraire s'était trouvé à l'aise pour façonner le journal à son image.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.



L'ÉVOLUTION DE LA CONDITION MILITAIRE

[P]OINT DE VUE

Pour des états généraux de soldats, marins et aviateurs

par NICOLAS BABY (*)

[A]UJOURD'HUI, à nouveau, comme effrayé par ce qu'il considère sans doute comme grande audace, le gouvernement [...]e — temporairement, certaine[ment] car les faits sont têtus — [le] projet de restructuration mili[taire] et tout débat à ce sujet. On se [cram]ponne à un fragile *statu quo*, [on] envoie le président de la Répu[bliqu]e lui-même en première ligne [...] dire à Mourmelon aux engagés [m]ilitaires : « *Nous sommes avec* [vous]. » Dérisoire exhortation à ceux [qui] ressentent quotidiennement l'in[tensi]té de la crise ; déclaration que, [réel]lement, aucun programme ne [peu]t soutenir.

[Sa]ns comparaison avec une [po]usse éphémère, il s'agit d'une [crise] *profonde, chronique, structurelle* [de] l'institution militaire. La prudence [affi]rée du gouvernement et de l'état-[maj]or n'est rien d'autre que le reflet [de l]a faible marge de manœuvre dont [ils d]isposent, qui ne leur permet pas, [dan]s la période présente de résoudre [cett]e crise.

[L]e mouvement des soldats est la [man]ifestation première des contradic[tion]s auxquelles l'armée est de plus [en] plus soumise, cette armée archaï[que] qui n'a même plus d'ennemi [rec]onnu. *L'ampleur grandissante de* [cett]*e crise crée les conditions pour* [l']*élargissement constant de ce* [mou]*vement*, même s'il peut connaître [des] pauses dans cette avancée.

[D]ans un entretien au journal *le* [Sol]*dat*, un animateur du comité de [sol]dats du 3e régiment de chasseurs [de] Lunéville exprimait un sentiment, [mai]ntenant généralisé dans ces orga[nis]mes de lutte qui se répandent [dan]s les casernes, les bases, les [nav]ires : « *Le principal maintenant,* [c'e]*st de nous coordonner. Nous* [all]*ons essayer de nous réunir avec* [d'au]*tres comités de soldats, de dif*[fére]*ntes régions. Ainsi, nous pourrons* [coo]*rdonner véritablement les luttes* [pou]*r faire aboutir une ou deux reven*[dic]*ations bien précises. C'est pour* [cel]*a que nous voulons faire un syn*[dic]*at de soldats et de marins.* »

[L]e mouvement des soldats possède [dé]jà un atout de taille : il s'est armé, [ave]c l'« *appel des cent* », d'un pro[gra]mme de lutte, le programme des droits démocratiques dans l'armée. Il doit maintenant se doter d'une organisation pour le faire aboutir.

Voilà une perspective qui inquiète fort les autorités militaires. Au moment du procès de Draguignan, le colonel Paccard déclare : « *La discipline reste la base de l'armée. L'armée néerlandaise* [où les libertés syndicales sont reconnues et où existe un puissant syndicat d'appelés] *qu'on nous cite en exemple de libéralisme, j'aimerais bien y faire un tour.* » Le lieutenant-colonel Gillis, lui, s'il n'érige pas l'ignorance en argument, se prononce pour une « *communication entre le sommet et la base de la hiérarchie* », et il ajoute : « *Le risque réside, paraît-il, dans la reconnaissance d'une démarche syndicale à l'intérieur des armées. C'est probable, mais le maintien de la situation actuelle nous conduit tout droit, et avant sept ans, à un syndicalisme mi-sauvage, mi-clandestin, accroché aux centrales syndicales les plus puissantes.* » Voilà, pour lui, un « *risque majeur et incontrôlable* ». M. Pierre Dabezies, bien que favorable à une certaine « *liberté d'association* », ne peut s'empêcher de guigner avec crainte vers les libertés syndicales : « *Seuls les irresponsables peuvent prétendre que la liberté d'association doit être totale.* » Et, ces derniers temps, MM. Bourges et Bigeard, eux-mêmes, ont tenu à préciser qu'ils s'opposaient aux libertés syndicales dans l'armée. Une récente réunion de l'U.D.R. vient confirmer cette peur.

Les libertés syndicales

Mais que craignent-ils donc ? Dans une lettre aux parlementaires, où nous leur demandons de prendre position pour l'abrogation des articles 9, 10 et 11 du statut général des militaires (loi du 13 juillet 1972) et pour l'édiction d'une législation garantissant les droits syndicaux dans l'armée (1), nous posons ces questions : « *A quelle armée avons-nous donc affaire qui n'autorise pas ceux qui la forment à penser, parler et s'exprimer ? Quelles tâches voudrait-on donc lui confier, qui nécessitent l'isolement de ceux-ci, de la population et leur silence servile ?* »

Pour nous, il est normal que les soldats se groupent et luttent ensemble pour le succès de leurs revendications, pour l'obtention des droits démocratiques. Est-ce un grand crime que d'exiger des élections libres de délégués de tous les soldats ? Que d'exprimer ses aspirations et de se battre pour elles ? Ayant le droit d'élire le chef suprême des armées, ils n'ont pas le droit d'élire leurs représentants dans l'unité, le régiment ? Dans un tel combat, le mouvement des travailleurs a un rôle très important à jouer. Les soldats en lutte se tournent vers lui. Comme à Besançon, où ceux du 19e régiment du génie ont pris contact avec la C.F.D.T. par l'intermédiaire de notre mouvement, suite à des sévices graves sur un appelé. Comme le 1er mai, où deux cents militants de comités de soldats ont défilé dans le cortège syndical. Et c'est logique. La lutte pour les droits démocratiques et syndicaux dans l'armée concerne les travailleurs au premier plan. La lutte spontanée des trois mille soldats chargés de briser la grève des éboueurs, et qui a abouti à une désorganisation de l'opération, ne le prouve-t-elle pas ? Comment fait-on pour faire intervenir les soldats contre leurs frères travailleurs, s'ils disposent des droits syndicaux ?

C'est pourquoi, dans cette campagne pour les libertés syndicales dans l'armée, notre mouvement fait particulièrement appel aux syndicats ouvriers, C.G.T., C.F.D.T., FEN, pour qu'ils soutiennent activement et résolument le mouvement autonome des soldats dans sa lutte pour les droits syndicaux. Ils doivent notamment contribuer à l'organisation des futurs appelés et à leur préparation à la lutte syndicale dans la caserne.

L'exemple d'Issy-les-Moulineaux, où, avec le soutien actif de l'union locale C.F.D.T., le comité des soldats s'est transformé en section syndicale de soldats, reconnue par la C.G.T. et la C.F.D.T. de la localité, peut être repris ailleurs. La déclaration de M. Edmond Maire, il y a quelques mois, est très importante : « *Nous sommes tout à fait d'accord pour l'instauration au plus vite de syndicats dans l'institution militaire.* »

Mais, nous dira-t-on, un syndicat autonome de soldats, en relation étroite avec les syndicats ouvriers et enseignants, certes, mais comment y parvenir ?

Information pour les droits du soldat (2), dans cette campagne, propose deux axes complémentaires : la multiplication des transformations des comités de soldats en sections syndicales autonomes de soldats ; le resserrement des liens entre ces comités et les syndicats, et coordination par villes, régions, armes.

Une perspective nationale transitoire s'impose pour permettre d'offrir un débouché à ces luttes encore éparpillées et localisées : des états généraux de soldats, marins et aviateurs réunissant des délégués des comités de soldats et des soldats en lutte. Soutenus par les mouvements démocratiques, les syndicats et partis des travailleurs, ces états généraux offrent une étape nécessaire dans la voie vers la fondation d'un véritable syndicat de soldats. Ils seront également l'expression de l'auto-organisation du mouvement, de sa démocratie de masse.

(*) Membre du secrétariat national d'Information pour les droits du soldat.

(1) Les articles 9, 10 et 11 de la loi du 13 juillet 1972 interdisent aux militaires en activité d'adhérer à des groupements ou associations à caractère politique. L'exercice du droit de grève est incompatible avec l'état militaire et l'existence de groupements professionnels à caractère syndical est incompatible avec les règles de la discipline militaire. (N.D.L.R.)

(2) I.D.S. (B.P. 112, 75825 Paris, Cedex 17) réunit des militants du P.S.U., du P.S., des Etudiants socialistes de la Ligue des droits de l'homme, du Mouvement d'action et de recherche critiques (MARC), de mouvements chrétiens et des inorganisés.

SOUMIS AU CONSEIL DES MINISTRES

Les nouveaux statuts des cadres militaires de carrière représentent une dépense de 2 milliards par an

Le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, devait présenter au conseil des ministres de ce mercredi 25 juin les projets de statuts particuliers des cadres de carrière (officiers, officiers techniciens et sous-officiers) dans les trois armées et la gendarmerie.

On estime à 2 milliards de francs, en année pleine, le coût budgétaire d'une telle réforme.

Divers groupes de travail, constitués au total d'un millier de cadres d'active, ont examiné, dans chaque région militaire, aérienne ou maritime, les projets du gouvernement. Le Conseil supérieur de la fonction militaire a été invité, en avril, à faire la synthèse des travaux. C'est la première fois qu'une procédure de ce genre est appliquée dans les armées.

Les nouveaux statuts préparés par le ministère de la défense règlent, par décret, les conditions d'avancement, la situation indiciaire des cadres, le bénéfice de certaines indemnités et les possibilités de départ selon les annuités de service.

Pour les officiers, qui seront répartis en quatre groupes, le caractère sélectif des promotions sera accentué entre les grades de capitaine et de commandant et entre les grades de lieutenant-colonel et de colonel, l'avancement continuant de se faire au choix pour les officiers généraux. L'avancement des officiers subalternes devrait être automatique, et, à l'intérieur des trois groupes de grades distincts du groupe des officiers généraux, l'avancement se ferait sans obstacle, l'accès au sommet indiciaire du groupe étant assuré pour tous par les échelons. Enfin, des possibilités de départ volontaire seront accordées plus libéralement par le jeu des démissions, l'octroi de pécules ou la bonification d'annuités.

En faveur des sous-officiers, il est envisagé d'établir une nouvelle grille indiciaire : d'une part, en réduisant la durée de la carrière indiciaire, pour que la progression des soldes soit plus rapide qu'actuellement ; d'autre part, en aménageant les indices spécialement en début de carrière. Un nouveau grade de sous-officier supérieur — celui d'adjudant-major — serait institué, pour que les armées puissent conserver des cadres de maîtrise ayant assez d'expérience. Enfin, des primes ou des bonifications pour la retraite seront accordées, dans le but d'inciter périodiquement le sous-officier à rester sous l'uniforme. Le corps des officiers techniciens sera progressivement supprimé.

Au procès d'un insoumis à Lille

HEURTS ENTRE DES MILITAIRES ET DES MANIFESTANTS

(De notre correspondant.)

Lille. — Un jeune insoumis, M. Henri Verbrugghe, a été condamné mardi 24 juin par le tribunal des forces armées de Lille à treize mois de prison avec sursis.

Des incidents ont eu lieu devant la citadelle de Lille, où se trouve le tribunal, avant l'ouverture de l'audience. Une centaine de personnes, des jeunes surtout, se pressaient pour suivre les débats, et un contrôle d'identité très sévère a été décidé : les noms des personnes contrôlées ont été relevés par des officiers qui appartiendraient à la sécurité militaire.

Un journaliste d'un quotidien régional qui n'avait pas sur lui ses pièces d'identité n'a pu pénétrer dans la salle d'audience malgré l'intervention de ses confrères, de deux officiers de police et d'un officier supérieur qui se sont portés garants de sa [personne]. Il possédait une lettre du cabinet du général commandant la IIe région militaire (Lille) l'invitant à suivre les débats !

L'entrée est libre, dit-on, au tribunal militaire... — G. S.

CORRESPONDANCE

Deux appelés évoquent leur service national

Nous publions les extraits de deux lettres d'appelés du contingent qui viennent de terminer leur service militaire et qui entendent répondre à une « Libre opinion », parue dans le Monde *du 12 juin, de M. Georges-Antoine Chrestell, président de l'Union nationale des officiers de réserve (UNOR), sur « Les jeunes et l'armée ».*

ÉCOLE DE VIRILITÉ ?

L'article de M. Georges-Antoine [C]hresteil se veut constructif, il [m]et en avant des solutions pos[si]bles. Programme schématiquement exposé, dont l'application [pr]ogressive permettrait le rejet [dé]finitif de ce mal qui ronge et [qu]i fait peur. On peut y adhérer [ou] le refuser, ce n'est après tout [qu']une question de conviction. La [po]lémique ne s'impose pas.

Mais où ses propos provoquent [l'in]dignation et exigent une réfu[tat]ion des plus totales, c'est quand [il] ose dresser un tableau, pour [le] moins idyllique, des conditions [de] vie du contingent. En qualité [de] jeune soldat récemment libéré, [ay]ant vécu dans un régiment [po]ssédant les prétendus avan[ta]ges dont il se fait le héraut, [no]us nous devons de faire une [mi]se au point. (...)

La plupart des appelés n'ont [gu]ère le sentiment de se trouver [so]udainement devant des éduca[te]urs attentionnés. Parlons de la [vi]rilité. Faut-il nécessairement [pa]sser par l'armée pour devenir [un] homme ? L'armée délivrerait-[ell]e des labels de conformité ? [N']y aurait-il qu'elle seule qui soit [ca]pable de tremper le caractère ? [Cr]oyez-vous que, à la suite d'une [pu]nition collective infligée pour [un]e faute reconnue par un seul, [on] puisse contraindre un nouvel [in]corporé, souffrant d'une disten[sio]n du ligament au genou — [pa]pier médical l'attestant, — à [cou]rir autour d'une cour jusqu'à [ce] qu'il s'écroule ? Croyez-vous [qu']un tel procédé soit virilisant ? [Ca]s personnel, direz-vous. Cas [pe]rsonnel en effet, le nôtre (ma[tri]cule 71 290 00806).

Mais nous pourrions en citer [d']autres : celui, par exemple, de [ce] soldat qui, lors d'une marche, [tom]ba dans un fossé, et se fit [inj]urier parce qu'on supposait [qu']il simulait la fatigue. On le [rem]it violemment sur ses pieds et [on] ne le lâcha qu'au moment où [on] consentit à admettre qu'il [ét]ait effectivement malade et [qu']il fallait le transporter d'ur[ge]nce en ambulance (2e classe [...] : perte de conscience, 41° de [fiè]vre). Quelle illustration de la [viri]lité ! Quant à la propreté, à [l'h]ygiène... Songez que les draps [da]ns lesquels couchent des appelés [ne] sont, dans certains régiments, [ch]angés que tous les deux mois, [qu]e les duvets utilisés lors des manœuvres ou des sorties sur le terrain ne sont pratiquement jamais nettoyés. Choses tout à fait banales, secondaires, sans importance, direz-vous. Bien sûr, sauf quand la gale fait son apparition (...)

Insistons sur l'idée de conflit. L'ennemi conventionnel (quel beau mot !) : le Russe, le rouge. Jeune Français, sache que si la nation est un jour en péril, ce sera inéluctablement à cause des bolcheviks ou des communistes. Dès lors, entraîne-toi à te défendre. Le Russe est un monstre, c'est une brute, il viole les femmes et brûle tout sur son passage. Le Russe, c'est l'antithèse de la liberté. Suprême dérision ! On veut nous faire croire que, viscéralement, nous, nous constituons une sorte d'élite. Quand tu t'entraînes au champ de tir, Français, imagine que les cibles sont des bolcheviks, ne les rate pas ! Nous ne sommes pas communistes, nous n'avons aucun intérêt à nous présenter comme leurs défenseurs. Mais force nous est de reconnaître que de telles manières nous écœurent profondément. — A. K.

UN SYSTÈME CLOS ?

Pour le président de l'UNOR, le malaise viendrait d'un décalage entre la rigueur de la vie militaire et l'existence sans contrainte des jeunes d'aujourd'hui, pouvant aller jusqu'à la « licence ». Il oublie simplement que la plupart des jeunes appelés quittent le monde du travail lorsqu'ils arrivent sous les drapeaux. Or leur travail, à l'usine, dans le commerce, chez un artisan et même au lycée, était le plus souvent fort contraignant par sa dureté, la rapidité des cadences et l'intensité des efforts à fournir. Les servitudes y étaient multiples : horaires stricts, présence des agents de maîtrise (ou des surveillants et des professeurs pour les lycéens), tâches difficiles à effectuer, règlement à respecter. (...)

Ce qui caractérise aujourd'hui les relations entre les jeunes, c'est le développement du phénomène de groupe pouvant aller jusqu'à la communauté totale. C'est vrai pour tous les milieux et tous les niveaux culturels. Qu'il s'agisse de la bande de copains ou de la vie communautaire, qu'il s'agisse du pensionnat ou de l'atelier, les jeunes sont en permanence dans une situation de vie en collectivité qui a beaucoup plus d'importance que par le passé. (...) Mais si les jeunes ont réinventé ou recréé la vie de groupe, c'est sur des bases différentes de celles qui peuvent exister à l'armée. A une structure hiérarchique imposée, ils ont substitué une structure informelle affective qui n'opprime pas l'individu comme la précédente. L'une permet l'épanouissement de l'individu, contrairement à l'autre qui est, par nature, répressive et négation de la personne humaine.

Par expérience, je sais que le jour de son incorporation le jeune soldat ressent avec force qu'il est entré dans un système clos, voire concentrationnaire. Au sens propre, la barrière de l'entrée de la caserne s'est abaissée derrière lui, montrant qu'il est coupé du monde extérieur. Ensuite, l'armée s'attache à transformer la jeune recrue, qui se sent encore civile en militaire. Pour cela, elle commence par l'habiller et lui couper les cheveux. Ces deux actes ont une signification profonde, car ils sont le signe que désormais l'appelé n'est plus maître de sa personne, puisque par la coupe de cheveux on ampute en quelque sorte une partie de son corps et que par le port de l'uniforme on le distingue des civils. (...)

Dans les casernes, chacun souffre d'avoir toujours à suivre des prescriptions qui ne laissent aucune part à l'originalité ; tout est réglé et ordonné : la manière de mettre son béret, de faire et de défaire son lit, de lacer ses chaussures, de ranger son armoire, de se déplacer. Il n'est pas question, bien entendu, de tenir des réunions politiques ou syndicales. A cela s'ajoute le poids de l'autorité hiérarchique, appliquée le plus souvent d'une façon intolérable. Face à ce pouvoir totalitaire de l'armée sur l'individu, il n'est pas étonnant que le jeune appelé éprouve un « *dépaysement brutal* », lui qui, dans le civil, participait, au contraire, à l'effort de libération nécessaire pour améliorer la condition humaine (...).

B. M.

JUSTICE

Les rigueurs d'une expulsion

Tout ressortissant étranger condamné en France à une peine de prison fait obligatoirement l'objet d'une procédure d'expulsion : il s'agit là d'un principe appliqué presque quotidiennement avec rigueur, bien que sa base légale soit incertaine et que sa nécessité ne soit pas toujours évidente.

Condamné en 1965 — à l'âge de dix-huit ans — à une peine de quinze ans de réclusion pour un crime passionnel, M. Jacques Domen, vingt-neuf ans, de nationalité belge, a été libéré en 1973. Il a bénéficié de cinq années de libération conditionnelle et d'une remise de peine de deux ans après avoir passé plusieurs examens au cours de sa détention : baccalauréat, maîtrise de mathématiques, diplôme de l'Institut de préparation aux affaires. A sa libération, un sursis à l'arrêté d'expulsion lui a été accordé afin de lui permettre de continuer ses études de doctorat à l'université Paul-Sabatier de Toulouse. Inscrit au laboratoire de statistiques, et tout en préparant sa thèse, M. Domen est devenu enseignant dans un centre de préformation pour adultes.

Mais, à la fin de l'année 1974, le préfet de la région Midi-Pyrénées, M. Tony Roche, décidait de mettre fin au sursis. Après une enquête des renseignements généraux, on reprochait à M. Domen son instabilité professionnelle (?) et ses activités au sein du comité d'action des prisonniers. Au mois de janvier dernier, M. Domen demande un réexamen de son dossier qui, estime-t-il, comporte de nombreuses inexactitudes. Une délégation des partis de gauche et de plusieurs syndicats vient plaider sa cause auprès du préfet. Ce dernier accepte d'accorder un nouveau sursis en conseillant à M. Domen de cesser ses « activités politiques » et de se marier...

A la fin du mois de mai, en dépit de nouvelles interventions de diverses délégations à la préfecture, le sursis n'est pas renouvelé. M. Domen a dû partir le 1er juin pour la Belgique, un pays qu'il a quitté à l'âge de douze ans, où rien ne l'attendait : sa famille est française — sa mère est remariée à un Français — et sa fiancée — française elle aussi — l'a suivi à Bruxelles. — F. C.

Le meurtre de Brigitte Dewèvre

M. HENRI PASCAL VA DÉPOSER AU PROCÈS DE JEAN-PIERRE

(De notre correspondant.)

Lille. — M. Henri Pascal, juge d'instruction au tribunal de Béthune, a annoncé, mardi 24 juin, qu'il déposerait en qualité de témoin cité par la partie civile devant le tribunal pour enfants de Paris, où doit comparaître, vendredi prochain, Jean-Pierre F..., inculpé du meurtre de la jeune Brigitte Dewèvre, commis à Bruay-en-Artois, en avril 1972.

Le juge Pascal, qui déposera le 1er juillet, a ajouté :

« *Il y a trop de contradictions entre les aveux de Jean-Pierre et certains éléments contenus dans le dossier. Trop de points n'ont pas été éclaircis, si bien qu'il n'est pas possible, aujourd'hui, de choisir entre le non-lieu et la responsabilité de Jean-Pierre. Certaines déclarations du jeune homme sont notamment contredites à la fois par les policiers et par les experts.*

» *En allant témoigner, à la demande de la partie civile,* a conclu M. Pascal, *je ne volerai pas au secours de Jean-Pierre. J'affirme simplement que l'on n'a pas démontré qu'il est vraiment coupable. L'instruction n'est pas achevée. Elle devrait se poursuivre...* »

AU TRIBUNAL DE VERSAILLES

Relaxe de deux « bons » diffamateurs

La cinquième chambre correctionnelle du tribunal de Versailles a débouté, mardi 24 juin, M. André Dupart, boulanger à Mantes-la-Jolie (Yvelines), qui avait engagé une action en diffamation contre deux consommateurs, Mme Catherine Carneby, institutrice, et M. Jean Thibault, ouvrier d'usine. Ces deux derniers avaient rédigé des tracts visant à détourner la clientèle des magasins de M. Dupart. Six mois après la décision du tribunal correctionnel d'Annecy, qui avait relaxé plusieurs membres du comité Vérité-Justice, inculpés de diffamation, le tribunal de Versailles a, lui aussi, fait la différence entre les bons et les mauvais diffamateurs.

Dans les tracts qu'ils avaient affichés, au mois de février 1974, sur les façades des quelque dix boulangeries exploitées par M. Dupart, dans l'agglomération de Mantes-la-Jolie, on pouvait lire : « *Nous ne voulons pas mourir empoisonnés par la marchandise avariée. Nous n'attendrons pas que d'autres enfants soient intoxiqués.* » Cette dernière mention fait allusion à une intoxication dont avait été victime, au mois de novembre 1973, un enfant de trois ans et demi, qui dut être hospitalisé pendant trois mois après avoir consommé une pâtisserie aux amandes. Au cours du procès, deux anciennes vendeuses ont déclaré : l'une que « *beaucoup de clients avaient rapporté des gâteaux pourris et du pain moisi* » ; l'autre, que Mme Dupart lui avait téléphoné un jour pour lui dire de « *jeter des gâteaux avant l'arrivée de la police* ».

De son côté, M. Gérard Quémener, inspecteur de police au commissariat de Nantes, a déclaré : « *De nombreuses doléances avaient été reçues par nos services, mais ces gens ne voulaient pas porter plainte pour trois ou quatre religieuses gâtées. A plusieurs reprises,* a ajouté le policier, *les gardiens de la paix ont dû intervenir auprès de M. Dupart pour des manquements aux règles d'hygiène.* » Le défenseur de M. Dupart a, lui, insisté sur le « *courage d'un homme parti de rien et qui, à force du poignet, était parvenu à monter son affaire et à s'opposer aux grandes surfaces* ».

En dehors de la relaxe prononcée en faveur de Mme Carneby et de M. Thibault, le tribunal s'est déclaré incompétent pour statuer sur l'action civile. Le boulanger, actuellement ruiné, demandait, en effet, 10 000 F de dommages et intérêts.

L'AUTEUR DE L'ACCIDENT DE CLICHY EST INCULPÉ DE BLESSURES INVOLONTAIRES

Responsable de l'accident au cours duquel neuf grévistes de l'usine les Câbles de Lyon ont été blessés, le 23 juin à Clichy (*le Monde* du 25 juin), M. Laurent Favier, vingt-trois ans, a été inculpé par M. Pierre Allo, juge d'instruction à Nanterre, de blessures involontaires. Il a été laissé en liberté.

Trois seulement des neuf ouvriers fauchés par la voiture de M. Favier, alors qu'ils manifestaient avec trois cents collègues, ont pu quitter l'hôpital Beaujon. En revanche, l'un des blessés, M. Lahcène Korbani, est toujours dans un état désespéré à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches.

Comme l'enquête de la police, la décision du juge d'instruction écarte l'hypothèse d'un acte volontaire. Etudiant à l'école supérieure de commerce d'Amiens, M. Laurent Favier affirme n'avoir aucune activité politique. Par après l'accident, il a soutenu qu'il ne connaissait ni les Câbles de Lyon ni les patrons de l'entreprise. Il a déclaré avoir perdu le contrôle de son véhicule — roulant à vive allure sur la route mouillée — en voyant l'un des manifestants s'engager sur la chaussée.

● *Armand Rohart*, l'ancien maire de Peuplingues — condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre de sa femme — et ses quatre enfants ont annoncé, dans la soirée du 24 juin, qu'ils avaient cessé la grève de la faim commencée depuis le 16 juin ; ils ont pris cette décision en apprenant que le ministère de la justice devait saisir la commission de révision des procès criminels au mois d'octobre prochain. (*Le Monde* du 25 juin.)

● *Me Rochenoir fait la grève de la soif.* — Me Victor Rochenoir qui, depuis le 17 juin, faisait la grève de la faim à la prison de la Santé pour obtenir sa mise en liberté et pouvoir comparaître au procès du Patrimoine foncier a commencé le 24 juin une « *grève de la soif* ». Mme Rochenoir a annoncé d'autre part qu'elle a sollicité un rendez-vous auprès de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, afin de « *lui exposer les raisons pour lesquelles elle pense que son mari est l'objet de mesures discriminatoires, car, selon ses avocats,* dit-elle, *aucun obstacle juridique ne s'oppose à sa libération conditionnelle* ».

● *Prix Bride-Abattue : cinquante-septième inculpation.* — M. Jean Michaud, premier juge d'instruction à Paris, a fait écrouer un parieur marseillais, M. Jacques Chialva, quarante ans, vendeur de légumes, après l'avoir inculpé d'escroquerie et d'infraction à la législation sur les courses de chevaux. Ce cinquante-septième inculpé dans l'affaire du prix Bride-Abattue était détenu jusqu'à présent aux Baumettes pour trafic de drogue. Le magistrat a fait libérer, en revanche, M. Jacques Laugier, un parieur toulonnais incarcéré à la Santé depuis le 7 février.

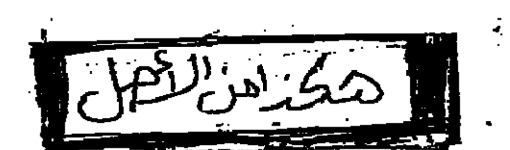
CATASTROPHES

UN BOEING-727 D'EASTERN AIRLINES S'ÉCRASE DANS LA BANLIEUE DE NEW-YORK (cent neuf morts)

New-York (*A.F.P.*). — L'accident du Boeing-727 de la compagnie américaine Eastern Airlines qui s'est écrasé, mardi 24 juin, près de l'aéroport Kennedy, à New-York, a causé la mort de cent neuf personnes. Il y aurait quatorze survivants parmi les cent vingt-trois passagers — dont huit membres de l'équipage — qui voyageaient à bord de cet appareil en provenance de La Nouvelle-Orléans.

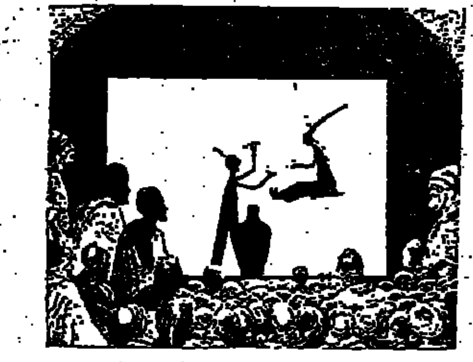
Au moment où l'avion s'apprêtait à atterrir, un violent orage faisait rage au-dessus de l'aéroport et une forte pluie rendait la visibilité difficile. Un témoin affirme avoir nettement vu un éclair frapper l'empennage du triréacteur. La foudre aurait provoqué une violente explosion, immédiatement suivie de la chute de l'avion. Celui-ci a pris feu après s'être brisé en deux sur le boulevard Rockaway. Par une chance inouïe, il n'y avait pas, au moment du drame, une seule voiture sur cette rocade à huit voies, d'habitude extrêmement fréquentée à l'heure de sortie des bureaux.

La « boîte noire » qui enregistre toutes les données du vol, y compris les communications de l'équipage avec la tour de contrôle, a été retrouvée et envoyée immédiatement à Washington. Selon le responsable de la sécurité aérienne de la côte est « *il est encore trop tôt pour formuler une hypothèse sur les causes de la catastrophe* ».



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

APRÈS LE GRAND PRIX DE CANNES



L'AUTRE CINÉMA ALGÉRIEN

NNCHO, c'est d'abord quelqu'un qui observe en silence ; une petite moustache et une veste de daim : emps est changeant à Alger au mois juin. « Enncho » est le pseudonyme journaliste qui, voici un mois, a lié une critique sévère de la *Chro-ze des années de braise*, de Lakhdar mina : l'événement aurait été sans ortance si, le lendemain, ce film vait pas remporté le grand prix du tival de Cannes et si l'article n'était paru à la dernière page du *Moud-id culturel*, supplément hebdomadaire quotidien gouvernemental. Enncho une voix isolée, mais pas forcément homme seul.

Il faut dire que c'est positif, pour gérie »... Mohammed Bouamari (*le arbonnier, l'Héritage*), c'est une voix impose sa conviction, une autre con-tion du cinéma national, une force discussion que rien ne saurait éter ; ancien assistant de Lakhdar mina, Bouamari a ouvert la voie du noignage contemporain à la cinéma-raphie algérienne. *Le Charbonnier* 72) parlait de la condition du peuple, la révolution agraire, de l'émancipa- de la femme ; ce film a coûté dix s moins cher qu'une production de Lakhdar Hamina.

Bouamari se veut politique et Enncho it à l'intransigeance, mais, au fond, rs conceptions sont identiques. Et le éma algérien est à l'heure d'un choix. n'est pas une affaire d'« écoles » : querelle sur le « djidid » cinéma néma nouveau) semble dépassée.

Au moment où un film national rem-rte le grand prix de Cannes, en effet, productions américaines et françaises nment l'affiche des cinémas d'Alger. tte contradiction est inscrite dans ganisation de la cinématographie érienne, car, si la production et la stribution sont nationalisées, les salles nctionnent selon les termes de l'éco-omie de marché. Depuis la dissolution u Centre national du cinéma — dont gestion n'avait pas été heureuse — e secteur de l'exploitation a été confié ux assemblées populaires communales A.P.C.), qui en attendent des recettes ubstantielles pour le financement de urs activités : le karaté et le western alien sont évidemment d'une rentabi-té plus immédiate qu'un film consacré la révolution ou à la construction ationale.

« Nous autres, en Algérie, nous avons sentiment d'avoir vécu cette révolu-on et que les films rendent compte parfaitement de nos souvenirs », dit habitué de la cinémathèque d'Alger... est une explication. Mais les cinéastes qui travaillent pour l'ONCIC (Office national pour le commerce et l'industrie cinématographiques, dirigé par M. Laghouati) sont convaincus que le développement de leur art est, d'abord, lié aux progrès du socialisme.

Un voyage en images...

La salle de projection de l'ONCIC se trouve, rue Edgar-Quinet, dans un quartier grouillant de vie, à deux pas d'un cinéma où Pierre Richard est en vedette avec *le Grand Blond*... Deux films sont en cours de montage : *Vent du Sud*, de Slim Riad, et *les Nomades*, de Mazif. Ils représentent l'essentiel de la production algérienne de l'année, avec une importante série de courts métrages commandés par le ministère de l'agriculture et de la révolution agraire ; ceux-ci, d'une grande qualité technique, traitent de la formation des ingénieurs, de la vigne, de la forêt, et portent plus d'intérêt aux appareils modernes qu'à la prise de conscience de la population rurale.

Vent du Sud et *les Nomades* sont des films au présent, qui répondent à des préoccupations politiques actuelles. *Vent du Sud* est une fable autour de la place de la femme dans la société algérienne, la tradition et la société moderne. Une scène d'enterrement est l'occasion d'une discussion entre hommes sur l'interprétation du Coran. Les acteurs sont, pour la plupart, des habitants du village où le film a été tourné. Le canevas est précis, mais le dialogue est presque improvisé. Alliance de la rhétorique cinématographique et de la civilisation orale.

Slim Riad traite ses sujets sous un angle politique : *la Voie*, présenté naguère à la Semaine de la critique, faisait le double récit de l'évolution de la conscience nationale dans les camps de prisonniers et du glissement progressif des thèmes des discours du général de Gaulle sur l'Algérie. Phrase-clé d'un prisonnier à un officier français : *« Ce n'est pas vous notre ennemi ; notre ennemi commun, c'est l'impérialisme, c'est le fascisme. »* Mais l'officier refusait de comprendre, apparemment.

Nous reviendrons, du même auteur, est un long métrage qui décrit l'action d'un commando palestinien en territoire israélien. Le film a été critiqué pour de nombreuses raisons : *« Mon propos*, dit Slim Riad, *était de montrer que la situation en Méditerranée orientale n'était pas l'encerclement d'Israël par l'ensemble des nations arabes, mais la lutte isolée du peuple palestinien contre 10 % du peuple israélien. »*

Trois films déjà anciens, mais inédits au cinéma, vont sortir prochainement en Algérie : *Noua*, *les Spoliateurs* et *Tahya Ya Didou*. Les deux premiers ont été produits par la télévision ; l'ONCIC a assuré leur « gonflage » en 35 mm et le tirage des copies. *Noua*, de Tolby, est un film remarquable, réussite esthétique et dramatique — même si l'accompagnement sonore, l'ouverture de *Peer Gynt*, paraît un peu déplacé.

Ici, au lieu de tenter d'illustrer des situations historiques — comme l'ont fait de nombreux « films de libération », dont *Zone interdite* (que son réalisateur a mis trois ans à achever, de façon un peu incohérente) et *les Hors-la-loi* — l'événement factuel est absent du lieu de l'intrigue ; c'est l'histoire qui traverse la vie du village, avec deux camps qui se tranchent : d'un côté, le peuple et, de l'autre, alliés objectifs, les notables (le caïd, le marabout), et l'armée française ; le réalisateur de *Noua* démontre, comme de nombreux autres cinéastes, l'opposition au sens de l'histoire que peut représenter une certaine conception de l'Islam.

Les Spoliateurs ont pour héros un homme que les chocs de la vie ont rendu fou : le personnage du « fou » tient une place croissante dans le cinéma algérien ; on le retrouve dans la *Chronique des années de braise*, de Lakhdar Hamina, et dans *l'Héritage*, de Bouamari.

... chez ceux qui voulaient...

La présence de ce personnage absent du réel dans des situations historiques exaspère un critique comme Enncho. *« Le fou n'appartient pas à notre culture*, dit-il. *Pourquoi le cinéma a-t-il éprouvé le besoin de l'inventer ? »* Il y a des moments où le symbolisme répond à un besoin. Mais est-ce le cas ? *L'Héritage* de Bouamari peut faire penser à une de ces fables chinoises que Brecht affectionnait. Un homme perd la raison le jour du départ de l'armée française ; il ne reconnaît plus les siens et ne parle plus sa langue. Pendant ce temps, sous l'impulsion d'une femme — présente en temps de paix comme à l'heure des combats, — les villageois traversent l'espace unique de leur village détruit, cherchant leur voie entre les notables et l'armée de libération, qui ne sait pas très bien elle-même quelle attitude adopter.

Tahya Ya Didou (« Vive Didou ! »), de Mohammed Zinet, auteur, réalisateur, comédien, — on l'a vu récemment dans *Dupont Lajoie* et dans *le Bougnoule*, — est un film à part. Produit par la ville d'Alger, en dehors du monopole de l'ONCIC, il a attendu de longs mois avant de trouver une sortie normale. C'est un film de terroir, dont les enfants d'Alger, un clochard et Mohammed Zinet lui-même, héros chaplinien et aveugle, sont les principaux protagonistes ; film poétique qui peut évoquer tantôt Fellini, tantôt les frères Prévert, objet insolite et nostalgique, anachronique dans le contexte volontariste de la cinématographie algérienne.

Si l'ONCIC a repêché *Tahya Ya Didou*, qui n'a eu pour l'instant que quelques heures de carrière algéroise, c'est notamment sous la pression des cinéphiles, des cinéastes et des critiques.

Ceux-ci se retrouvent tous autour de la Cinémathèque d'Alger, dont la salle de projection, où films et débats sont hors censure, est comble de midi à minuit (90 % de fréquentation). *« Sans la Cinémathèque*, dit Mohammed Bouamari, *il n'y aurait pas de cinéastes algériens. »* C'est à peine exagéré, au dire des autres cinéastes — et il y a, pour le moment, plus de cinéastes que de films à Alger, ce qui ne choque pas ici, car la production ne s'estime pas exclusivement en termes quantitatifs (il ne faut pas oublier, d'ailleurs, qu'en France également il y a beaucoup plus de metteurs en scène que de longs métrages).

... nationaliser les rêves

La Cinémathèque d'Alger, qui se veut la première cinémathèque de l'Afrique et du monde arabe, est indépendante de l'ONCIC ; sa politique culturelle est libérée des contraintes de l'économie de marché, même si les subventions n'arrivent que de façon sporadique ; elle assure la programmation de deux autres salles à Constantine et à Annaba, et, sans l'avoir véritablement recherché, celle des ciné-clubs. Elle souhaiterait cependant se voir confier le catalogue des salles de cinéma en construction dans les maisons de la culture et aussi... dans les villages socialistes. Ce qui représenterait, à terme, autant de fauteuils que dans le secteur « commercial ». Indice de l'importance politique du « non commercial » dans le cinéma algérien : *le Charbonnier* de Bouamari a eu bien plus de spectateurs au cours de projections itinérantes organisées par des cinébus dans le contexte de la révolution agraire que dans les circuits d'exploitation traditionnels.

Cela pose la question du cinéma dans un pays *en voie de socialisme*. A quoi servent les moyens de la superproduction pour un cinéma d'agitation culturelle (si tel est le but poursuivi) ? A quoi sert de tourner *l'Héritage* si aucun effort de diffusion n'est fait ? A quoi sert la *Chronique des années de braise?* Au prestige?

Le résultat de Cannes n'était pas assuré. Les cinéastes et l'ensemble des professionnels de la communication artistique se sont regroupés au sein de l'U.A.V. (Union de l'audio-visuel), qui tente d'imposer un projet culturel cohérent, correspondant aux structures étatiques de l'ensemble. Reste à évaluer la puissance et la réalité politique de ce groupe de pression : il semble que, si la *Chronique* de Lakhdar Hamina a été tournée contre son avis, l'abandon de la production d'un film d'Helvio Soto, jugé trop « ambigu » sur le coup d'Etat au Chili, ne lui soit pas complètement étranger.

De nombreux membres de l'U.A.V. paraissent souhaiter, d'autre part, que la commande des films ne soit pas liée aux anniversaires, aux célébrations, qui tournent les thèmes du cinéma algérien vers le passé. Déjà, la réorientation de la politique extérieure de l'ONCIC peut avoir été influencée par les thèses de l'Union, que le président Boumediène a, en certaines occasions, publiquement soutenues. *« Nous avons décidé de vendre les droits de nos films, une dizaine, pour la France, à une société qui s'engage à en diffuser l'ensemble*, dit M. Bedjaoui, qui anime le populaire « Télé-ciné-club » et est un conseiller écouté de l'ONCIC et du ministère de l'information. *Nous ne les avons pas vendus très cher, mais ils seront vus, notamment par nos ressortissants émigrés. Cela correspond mieux à notre avis, à la mission d'un cinéma d'Etat, que la recherche hypothétique de bénéfices. »*

D'ailleurs, l'Algérie a appris à ne pas compter sur son cinéma pour lui rapporter des devises. Malgré un important succès d'estime, pour un film du tiers-monde, le passage du *Charbonnier* en exclusivité à Paris a été d'un rapport minime.

Parmi les longs métrages cédés par l'Algérie, on trouve la plupart des films déjà cités, et des comédies populaires, comme *les Vacances de l'inspecteur Tahar*, qui cache une grande finesse satirique sous des dehors de farce, un peu à la manière de Jerry Lewis.

Mais on ne trouve pas la *Chronique* de Lakhdar Hamina.

Celle-ci sortira à l'automne dans un circuit commercial d'exclusivité, selon les règles du cinéma hollywoodien.

N'y a-t-il pas, dans cette juxtaposition, le symbole de la contradiction que tente de résoudre le cinéma algérien ? En attendant que l'heure politique soit à la « révolution culturelle ». Les cinéastes l'attendent pour 1980.

MARTIN EVEN.

UNE FOIRE MOROSE A BALE

Le marché de l'art sans les « investisseurs »

par JACQUES MICHEL

LA Foire de l'art à Bâle s'est achevée comme elle avait commencé, dans un climat de morosité. Pourtant, de toutes les manifestations comparables, à Cologne, Düsseldorf, Paris ou ailleurs, c'est incontestablement la plus solide et la plus internationale. Si la Foire de l'art de Bâle tousse, c'est que tout le marché de l'art moderne est enrhumé.

La presque majorité des marchands et galeries du monde entier s'y donnent un rendez-vous annuel, pour mettre sur la place une part de leur stock. Ils étaient 311 cette année, venant de 21 pays qui avaient disposé leurs trésors sur 14 500 m2, soit quelque 10 000 œuvres mises à l'encan, plus qu'aucun musée d'art moderne ne saurait en montrer à la fois. La Biennale de Venise n'ayant pas lieu cette année, on peut dire que la Foire de Bâle semble s'être chargée de donner, cet été 1975, un aperçu de la production artistique d'aujourd'hui.

Mais celle-ci ne semble pas avoir trouvé autant d'acheteurs qu'il était espéré : à défaut, la foire aura joué, dans une certaine mesure, un rôle « culturel ». Si les « clients » étaient relativement moins nombreux cette année, en revanche les groupes scolaires et les associations faisaient masse, transformant en « événement muséal » une foire où, souvent, les œuvres d'art sont affichées avec leur prix : un nom, une date, un chiffre...

Car, à Bâle, toute œuvre d'art a son prix, et ceux qui ont eu la curiosité d'y regarder de plus près ont pu se rendre compte combien il était élevé. Mais les mouvements ont été limités, comme on dit en langage boursier. Les visiteurs s'enquièrent des tarifs et repartent, laissant les marchands avec leurs « chefs-d'œuvre » sur les bras, et, au fond d'eux-mêmes, le sentiment que les beaux jours d'un marché de l'art en croissance irrésistible sont bien terminés.

En effet, un pan de la nouvelle clientèle des œuvres d'art s'est évanoui : les « investisseurs » et les courtiers qui, l'an dernier encore, achetaient au plus haut et échauffaient artificiellement les cours, faisant grimper inconsidérément les prix, et causant, selon les professionnels, « *le plus grand tort au marché* », brillent, cette année, par leur absence.

L'œuvre d'art ne serait-elle plus considérée comme l'ultime valeur-refuge qu'elle a traditionnellement été ? Pour les optimistes, nous assistons à une reprise en main du marché par les professionnels. Pour les autres, le marché ferait plutôt l'objet d'un obscur complot. Après avoir provoqué une hausse vertigineuse, certains voudraient infléchir le mécanisme en sens contraire, en réduisant la demande, puis acheter à la baisse... Pratique boursière courante : le prix des œuvres d'art a trop augmenté pour poursuivre sans à-coups une perpétuelle course ascendante.

Malgré la morosité de la conjoncture, les marchands ont mis, comme on dit, le « paquet ». L'année 1975 est l'occasion d'une vaste opération sur la peinture anglo-saxonne : les écoles américaines et anglaises des années 60, et celle des années 70.

L'avant-garde à l'encan

C'est ainsi que se partage l'espace de ce grand bâtiment en deux étages bien distincts : le *rez-de-chaussée*, dominé par l'épopée américaine, qui va du *pop-art* au *minimal-art* et aux *colorfields* ; et le premier étage, où se déploient les recherches de l'avant-garde actuelle. Les musées bâlois se sont mis au diapason de la Foire : le Musée des beaux-arts présentant une rétrospective de dessins de Claes Oldenburg, chef de file *pop* (rétrospective qui fera le tour de l'Europe sans passer par Paris), tandis que la Kunsthalle, galerie expérimentale, montre les derniers travaux de Ryman, Gertsch et Jenssen. Il faudra beaucoup de perspicacité pour déceler la présence de l'école dite de Paris. La nouvelle « tradition » est de la placer au second plan : il faut changer les idoles. Mais, pourquoi se plaindre, puisque les marchands français sont peu nombreux, et leur présence plutôt effacée, mis à part les galeries Denise René et Maeght ?

La mise en scène rappelle celle des musées, avec la même hiérarchie des valeurs, mais l'étalage artistique exprime, en fait, les puissances financières. Toutefois, l'apport de cette Foire de l'art est loin d'être négligeable.

Offrir plus et demander moins

Nulle part on ne saurait voir d'un seul tenant, traversant le fatras des tableaux en vrac, un tel rassemblement d'art dit d'avant-garde, un tel feu d'artifice d'expositions individuelles, série de « *one man show* » qui, à elles seules, valent le déplacement. Au rez-de-chaussée, une exposition Roy Lichtenstein, chez Beyeler (Bâle) ; Claes Oldenburg, chez Castelli (New-York) ; Moore, chez Fischer (Londres) ; Klein, chez Bischofberger (Zurich) ; Nicholson, chez Emmerich (Zurich) ; Wesselmann, chez Janis (New-York) ; Alechinsky, chez Janssen (Bruxelles) ; Jenssen et Sovak, chez Kornfeld (Zurich) ; Monory, chez Maeght (Zurich) ; David Smith, chez Strelow (Düsseldorf)...

Le plus clair de la manifestation affirme avec insistance la domination des années 60 par le *pop-art* américain. Et, en guise d'accompagnement, la traditionnelle exposition consacrée à un pays est dédiée cette année à l'école anglaise avec Bacon, Peter Brake, de Caro, Caulfeld, Bernard Cohen, Hamilton, Heptworth, Nicholson, Hockney, King, Kitaj, Moore, Riley, Pasmore, Sutherland... D'autre part, tout un étage est consacré à l'avant-garde des années 70, dans laquelle s'est spécialisée, à Paris, la galerie Sonnabend (Boltanski, Acconci, Kounellis, les Poirier, Wegman...), artistes intellectuels, qui tendent souvent à abandonner le tableau et le travail de la peinture pour des photographies, des objets, des bandes vidéo...

Chaque tentative de percée artistique est appuyée par une logistique financière. Mais, cette fois, la partie aura été rude, même pour les riches marchands américains. La baisse du pouvoir d'achat du dollar a entraîné la défection d'un certain nombre d'entre eux : « *Et, pour les autres*, dit-on, *s'ils n'arrivent pas à faire leurs frais, il y a fort à parier qu'ils hésiteront à revenir l'an prochain.* » D'ailleurs, les Américains sont surtout vendeurs. Les acheteurs sont plutôt les Allemands, dont l'économie montrerait des signes de redémarrage. Mais, dans le fond, les difficultés que connaît l'économie seraient les signes avant-coureurs de changements fondamentaux, avec lesquels le marché de l'art devra composer. Il devra désormais apprendre à offrir plus et à demander moins... Finie, l'action de courtiers improvisés, auxquels il est arrivé, l'an dernier encore, de vendre sur place, avec de confortables bénéfices, à tel marchand installé au premier étage de la Foire, des œuvres qu'il avait vues quelques instants plus tôt chez un autre marchand du rez-de-chaussée : « Bella combinazione », qui n'est qu'un épiphénomène, mais significatif des fluctuations du prix des œuvres d'art, et surtout d'une fluidité monétaire qui appartient au passé. Aujourd'hui, l'argent, rare et cher, incite les possédants à « rester liquide », pour mieux guetter les bonnes affaires à saisir au vol. Les acheteurs attendent une baisse, que beaucoup appellent de leurs vœux, les professionnels compris.

Mais, après avoir si longtemps vendu au plus haut, les marchands ne sauraient appliquer une baisse brutale sans risques de casser le marché. Il semble bien qu'elle se fera, mais progressivement. En fait, déjà certains marchands qui, l'an dernier, affichaient une morgue impassible, laissent entendre qu'on peut débattre les prix affichés, et, pour peu que vous vous montriez intéressé, consentent une baisse de 10 à 20 %. Certains pensent qu'une part du marché descendra même à 30 % voire à 50 % de sa valeur actuelle. Jusqu'à ce qu'il retrouve plus ou moins son niveau des années 1970-1971.

CONCERTS GRATUITS DANS LA VILLE

La Défense inanimée

LA première expérience d'animation Musique à La Défense, organisée et réalisée par la société ECA 2, à la demande de l'EPAD (Etablissement public pour l'aménagement de La Défense) occupe, jusqu'au 27 juin, le fond de l'immense esplanade qui descend vers la Seine ; dans l'axe de l'Arc de Triomphe et des Tuileries. Ces manifestations sont quotidiennes et gratuites, et destinées — d'abord — à l'ensemble des « usagers » de La Défense.

Ce jour-là, il fait très beau. Ils sont nombreux, entre midi et 14 heures, à tourner autour du podium : des hommes bien mis, en complet-veston et cravate (leur attaché-case est resté au bureau) : des jeunes filles et des jeunes femmes, secrétaires, employées, attachées de direction, rares taches de couleur dans l'ensemble des costumes sombres. Personne n'ose s'asseoir sur les bancs, encore moins par terre, sur la dalle. Ils regardent.

Sur le podium noir, il y a l' « instrument » de Goa et Franky, les deux compères hirsutes qui l'ont conçu et réalisé. On songe à un énorme insecte d'acier, à un hélicoptère. C'est, en fait, un composé de dix-neuf instruments originaux, à vent, à cordes, à percussion, montés sur un module en forme de « dodécaèdre à faces pentagonales ». A l'intérieur de cette figure dans l'espace, de 2 m. 50 de haut et de 3 mètres d'envergure, prolongée par un long appendice, Goa et Franky officient. Ils ont l'air de bien s'amuser. Un considérable matériel de sonorisation répercute le résultat de ce travail. Et le résultat est bon. Les messieurs bien mis sourient, un peu gênés ; les jeunes filles sont contentes : « *Depuis lundi, on vient ici*, disent-elles. *Ça met de l'animation. Hier c'était mieux, il y avait des chanteurs.* »

Les « récréations » de midi et les concerts de 17 heures constituent les points forts d'un programme très varié. Les fanfares de la Garde républicaine à cheval et celle des Beaux-Arts, ainsi que des formations de trompes de chasse, ont été accueillies sur l'esplanade, à côté de chanteurs de variétés ; et on a pu entendre des œuvres contemporaines de Chaynes, Louvier, Weber, Casterède, Geminiani ; France Culture a eu lieu à l'abri de la Galerie. On a présenté des ballets classiques et des danses balinaises et arméniennes. Un cirque a attiré de très nombreux enfants le mercredi. Des jongleurs et des funambules se produiront le vendredi 27. Si certains spectacles ont un aspect purement visuel, la musique même est spectaculaire.

A deux heures, la récréation est terminée. On rejoint son bureau climatisé. Grand silence. Il n'y a pas de voitures, pas de magasins sur l'esplanade. « *C'est ce silence qu'il fallait exploiter* », explique Graciane Finzi, compositeur elle-même, et qui a élaboré le programme de ce premier festival de musique à La Défense : le silence d'un espace public, monumental.

Mais si trente mille personnes travaillent à La Défense, dix-huit mille seulement y habitent. Et le soir le silence meurt.

MATHILDE LA BARDONNIE.

* Prochains programmes : Phil et Emmanuel (à 12 h., le 26), Lasry Baschet et Martial Solal (à 17 h., le 26). Funambules, jongleurs, musiciens et danseurs (à 12 h. 30, le 27).

Quarante guitares à Toulouse

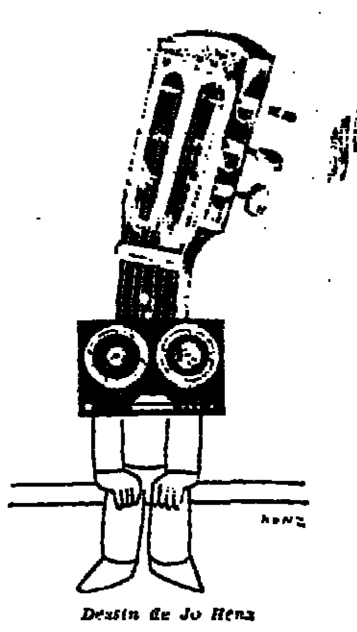
UN défilé d'orphéons, des troupes de musiciens ambulants aux carrefours, la voix nasillarde d'un orgue de Barbarie ou d'une vielle à roue dans les recoins de la vieille ville, des donneurs de sérénades et de belles écouteuses... Telles sont les images qui se présentent à l'esprit lorsqu'on évoque Musique dans la ville, qui a lieu à Toulouse sous les auspices de Radio-France. La réalité est assez différente, plus discrète mais sans doute plus profonde parce qu'exempte de toute préoccupation démagogique.

Exception faite d'un concert du quintette de cuivres Ars Nova, rue Saint-Rome, il faut en effet franchir le seuil d'une chapelle — celle des carmélites, fermée depuis vingt ans et ouverte pour la circonstance. — du palais des sports, de la basilique ou de l'ancienne bibliothèque, pour assister à l'une des diverses manifestations du programme (six à huit par jour du 14 juin au 16 juillet). Bien qu'il s'agisse de la même équipe qui, pendant trois ans, a réalisé Musique dans la rue à Aix-en-Provence, l'optique s'est sensiblement modifiée en fonction des conditions locales spécifiques : un climat plus capricieux, peu de lieux de plein air satisfaisants du point de vue acoustique et, surtout, un public de grande ville qui cède moins à la curiosité qu'il n'obéit à des motivations précises. A Aix, il était concevable d'aller au concert presque fortuitement, parce qu'on passait par là ; il en va tout autrement ici, où les distances sont plus grandes. De même, la gratuité de toutes les manifestations semble jouer un rôle différent et plus sain : la possibilité de suivre le maximum d'activités sans être arrêté par des problèmes pécuniaires l'emporte sur le désir plus ou moins conscient de profiter de ce qui ne coûte rien. Certes il reste encore à faire pour « *toucher les 93 % de la population qui ne vont pas au concert* », mais c'est une tâche de longue haleine qui ne pourra être menée à bien que lorsque les moyens techniques seront suffisants pour que l'opération déborde sur la banlieue. Pourtant, alors que la richesse de la vie musicale toulousaine tout au long de l'année pouvait faire craindre que Musique dans la ville ne passe un peu inaperçu, on est frappé de voir l'intérêt que suscitent non seulement les concerts mais encore toutes les manifestations de caractère pédagogique, ainsi que la disponibilité du public et son désir d'approfondir ses connaissances à quelque niveau qu'elles se situent.

Dans l'esprit des organisateurs, les concerts qui ont lieu tous les soirs et qui sont retransmis en direct par France-Musique ne représentent qu'un aspect saillant, mais pas forcément essentiel, d'une manifestation qui vise à éveiller une nouvelle forme de curiosité musicale. Pourtant, trois soirées au moins mériteraient déjà plus qu'une simple mention : celle du jeune claveciniste d'origine américaine Scott Ross, celle d'Aaron Skitri (théorbe et luth baroque), qui comportait bon nombre de pièces inédites, et celle de Faouzi Sayeb improvisant pendant des heures sur l'oud (luth d'Orient). Un même souci d'authenticité rigoureuse sans pédantisme semble unir ces interprètes encore peu connus en France et que Musique dans la ville aura certainement contribué à faire découvrir

Leur passage sur les ondes ne rend cependant compte que très partiellement de leur présence à Toulouse, où ils ont non seulement donné d'autres concerts, mais également présenté leur instrument, les œuvres qu'ils exécutaient, évoqué les problèmes techniques et d'interprétation, et, naturellement, participé au débat qui, le lendemain de chaque concert, réunit artistes et public pour une confrontation franche et généralement fructueuse.

Cette constante disponibilité des interprètes ne reflète pas seulement l'état d'esprit de l'opération, elle est en accord avec le lieu où se déroulent toutes les activités complémentaires au concert : l'ancienne bibliothèque universitaire, dont les portes sont ouvertes de 10 heures du matin à 10 heures du soir et où se succèdent sans interruption, dans divers lieux et parfois simultanément — le bâtiment devenant une sorte de gigantesque boîte à musique, — séances d'audio-visuel (le clavecin, la lutherie, la variation...), études analytiques des œuvres jouées en concert, interprétations comparées, répétitions publiques... Tout cela existait déjà à Aix-en-Provence, mais sur une plus petite échelle et avec une moindre participation du public. Ce qui est nouveau, et connaît un succès éton-



Dessin de Jo Hena

nant, ce sont les ateliers d[e] pratique musicale où l'on pe[ut] chanter Josquin des Prés ave[c] des professionnels, travaille[r] *Ludwig van*, de Kagel, o[u] *Octandre*, de Varèse. Sans oublie[r] la centaine de musiciens ama[teurs] qui préparent depuis bien tôt deux mois le concert d'œu[vres] *contemporaines*, dont un pour quarante guitaristes compo[sée] spécialement par Philipp[e] Hersant, annoncé pour [le] 29 juin....

La participation des Toulou[sains] ne se limite pas au publ[ic] ou aux amateurs, puisque [la] plupart des artistes qui se pro[duisent] exercent à Toulouse ; [ce] n'est pas une manière de mén[a]ger les susceptibilités de la pro[vince] : Musique dans la vil[le] n'entend pas se substituer au[x] ressources musicales d'une ci[té] mais y susciter une impulsi[on] qui devra être poursuivie lor[s]que, fidèle à sa vocation itin[é]rante, l'opération ira se fai[re] ailleurs. Pour l'instant l'accu[eil] réservé par la municipalité [et] le conservatoire laisse à pe[n]ser qu'elle va rester quelqu[es] années à Toulouse.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines manifestations [...] transmises par France-Musique jeudi 26 juin : Beaux-Arts Trio [de] New-York ; vendredi 27 juin orgue et clavecin avec E. Chojnac[ka] et X. Darasse.

DES JAZZMEN A MONTMARTRE

Le Cohelmec Ensemble a fait école, lui qui joua dans les jardins des Buttes, à la manière américaine des ambulants de Central Park. Place des Abbesses, le dimanche, dans l'étui bâillant d'une guitare, on lit cette inscription qui prend valeur de manifeste : « Le jazz est né dans la rue, il est temps qu'il y retourne. » On pourrait chipoter et arguer de la présence aussi du premier jazz sous le toit des maisons bien fermées de miss White et de la comtesse Piazza. Mais il importe moins au jazz de retrouver des circonstances natales que de changer ses conditions de vie.

Le cabaret étouffant, encombré, laissait filtrer par soupirail les syncopes jazziques. Maintenant elles sont exprimées par des adeptes du vieux style (comme Dominique Sanchez) ou du nouveau (comme Michel Roques) en plein jour, à Montmartre, à Montparnasse, dans les quartiers de bureaux et de grands magasins. On fait cercle quand l'orchestre vient, de la même façon qu'autrefois autour du mangeur de feu ou de l'avaleur de rapière. Les espèces trébuchantes tombent dans le chapeau. Chacun paie l'artiste selon ses moyens, mais il n'y a, en l'occurrence, nulles qualités récompensées qui ne soient réellement et joyeusement perçues. Ce n'est pas des bons cœurs que le jazz reçoit ses piécettes. Simplement des cœurs contents.

LUCIEN MALSON.

TRICIO GUZMAN PRÉSENTE «LA BATAILLE DU CHILI» AU FESTIVAL DE GRENOBLE

L'angoisse nous saisissait devant ce que nous voyions»

Présenté en première mondiale à Volgograd, Stalingrad, au début de mai, à l'occasion du trentième niversaire de la victoire sur le fascisme, projeté ente à Cannes à la Quinzaine des réalisateurs (« le nde » du 21 mai), le nouveau film du Chilien Patricio zman, « la Bataille du Chili », participe au Festival film documentaire de long métrage de Grenoble, qui tient parallèlement au Festival du film de court étrage.

De passage en France avec son collaborateur Pedro askel, cinéaste cubain, qui a signé le montage, Patricio Guzman s'explique sur la genèse de cette œuvre monumentale dont nous n'avons vu que le premier volet, « l'Insurrection de la bourgeoisie ». La seconde partie, « le Coup d'État », sera terminée cet été. La troisième, « le Pouvoir populaire », dépassant l'analyse historique des événements qui conduisirent au putsch du 11 septembre 1973, tentera une synthèse de la construction du socialisme pendant les trois années du gouvernement d'Unité populaire.

Si on croit Pedro Chaskel, « la difficulté du montage vient de la qualité du matériel filmé et de son immense valeur de témoignage. Nous souffrions chaque fois que nous coupions deux photogrammes. La seule position est de se maintenir un peu en marge et de laisser le matériel parler par lui-même. L'apport de ce film vient dans une certaine mesure du tournage plus que du montage, en ce sens que le montage a simplement abrité le tournage. Il y a là quelque chose de nouveau, une façon de profiter du son direct et de toutes les possibilités de la technologie actuelle du cinéma ». « L'Insurrection de la bourgeoisie » et « le Coup d'État » (titre provisoire) seront présentés simultanément au public français, en séances régulières, au début de la saison prochaine.

NOUS avons réalisé en 1970-1971 la Première Année, dit Patricio Guzman, sur les douze premiers is de gouvernement d'Unité populaire, puis 1972 la Réponse d'octobre. Nous nous mes réunis, les mêmes gens, nous vous faire un film suffisamment distancié de réalité pour obtenir une plus grande force persuasion. Nous avons alors établi un cument de plusieurs pages pour définir la thodologie à suivre. Nous avons d'abord nsé faire un film chronologique. Puis nous ns songé à un film par chapitres, qui poserait les problèmes du gouvernement ec les ouvriers, avec les industries nationalisées, avec la bourgeoisie, avec les sses moyennes, avec les milieux ruraux, et à partir de ces éléments nous voulions tracer une grande fresque de la réalité chilienne. Nous avons encore envisagé diverses méthodes, par exemple d'aller dans une usine et d'apprendre quels en étaient les problèmes. Si les ouvriers nous signalaient l'existence d'une forte bureaucratie, nous irions ensuite rendre visite au ministère responsable, puis à un autre ministère, et nous retournerions à l'usine, puis de l'usine nous irions voir une agglomération proche de l'usine. De sorte qu'un problème soit générateur des autres problèmes, et au travers de ce problème nous expliciterions ce qu'était l'Unité populaire, en quoi consistait le processus révolutionnaire au Chili à ce moment précis.

Les coups de feu dehors

» Finalement, nous sommes partis tourner ns avoir pris de décision sur la méthode adopter, chronologique, par chapitres, ou partir d'un noyau. C'était un peu comme l'on entendait des coups de feu dehors, s mouvements dans la rue. La lutte de sses atteignait en ce mois de février une croyable intensité, on préparait les élections mois de mars qui enverraient au Congrès nombre accru de députés favorables à lvador Allende. Et, sans avoir fait un choix ant à la forme que nous adopterions, nous ons affiché au mur les problèmes les plus portants qui se posaient au pays, économiques, politiques, idéologiques.

» A partir de ces têtes de chapitre, nous ons commencé à détecter les fronts où la tte de classes entrait dans une phase sible, d'autres où elle restait invisible, enfin s événements qui n'apparaissaient nulle rt mais qui existaient. Ces schémas, nous ons décidé de les tourner point par point. tre tableau était gigantesque, un peu prétentieux, il y aurait eu de quoi faire huit films. is il fallait passer à l'action. Le tournage commencé. Chaque jour l'assistant réalisateur achetait toute la presse chilienne, et, ur le mur, il faisait le schéma de ce qui se passait. Nous lisions le schéma, et nous en discutions ; nous avions des contacts dans les usines, à la campagne, dans toute la ceinture ouvrière de Santiago. Nous obtenions ainsi des informations non officielles, des informations de première main sur ce qui se passait. Au Congrès, par exemple, une journaliste de l'Unité populaire nous informait directement : « Aujourd'hui tel projet de loi sera discuté, venez, ça peut être intéressant. » Federico Elton, le responsable de la roduction, voyait ce qu'on pouvait faire. Nous n'avions qu'une caméra, un magnétophone Nagra et un véhicule assez déglingué.

» Nous partions très tôt, le caméraman, le preneur de son et moi, nous nous tenions à un emploi du temps très rigide, il fallait remplir toute la journée. Parfois je convoquais l'équipe en un lieu où il ne se passait rien pour vérifier si elle allait bien arriver et, après plusieurs fausses alarmes, elle est toujours arrivée. Sans cette rigueur dans le travail nous n'aurions jamais mené le film à son terme, nous visions à l'efficacité maximum, et le tournage fut très dur : c'était un peu comme d'être pompier, à tout moment il fallait être prêt à se rendre là où il se passait quelque chose.

» Nous avons dû centrer l'action sur Santiago, et c'était terrible parce qu'il y avait des choses merveilleuses qui se passaient à la campagne ou dans une mine. Nous avons tiré beaucoup de profit de nos contacts avec une source d'informations spécialisée, la revue Chile Hoy, *que dirigeait Marta Harnecker et à laquelle collaboraient des chercheurs, des sociologues. A un moment nous avons même pensé ne plus sortir qu'avec l'équipe de Chile Hoy, à tourner le film à partir de l'expérience précise qu'avait une revue de la classe ouvrière ou de la bourgeoisie. Mais nous aurions introduit un personnage de fiction, un acteur qui jouerait le journaliste, nuisible à la véracité du film.*

» Nous avions de très longues discussions entre nous, puis à un moment donné nous nous sommes rendu compte que les discussions étaient stériles, que l'important était d'aller filmer ce qui se passait. Il y avait de notre part une sorte de tendresse, d'affection, très subjectives, pour la réalité autour de nous. Nous tournions sans que les gens se fixent sur ce que nous faisions, tant l'équipe faisait corps avec son travail. Quand par exemple nous allions dans une zone industrielle, dans une agglomération, dans une usine, nous devenions amis des gens qui s'y trouvaient et nous établissions un rapport assez concret. Outre cette relation affective, il y avait le sentiment d'être pleinement à l'aise dans l'endroit où nous tournions. Notre film est un film du pouvoir populaire, il se déroule uniquement à la base, pas au Congrès.

» Le tournage a pris fin le 11 septembre : nous étions réunis comme chaque jour, nous avions un tournage prévu, mais il fut annulé à cause de ce qui se passait. Nous sommes sortis voir ce qui arrivait, et nous eûmes clairement conscience que l'important, c'était le matériel que nous avions réuni. Personne ne savait, sauf moi, où se trouvait ce matériel ; nous avions établi entre nous une compartimentation très stricte, mais chacun avait conscience d'en être responsable. C'est uniquement grâce à ce sens individuel des responsabilités que le matériel a pu sortir du Chili. Sans cette organisation rigide il aurait été perdu. Nous avons dû parfois affronter des situations difficiles. Nous avions des accréditations de divers pays qui nous permettaient d'entrer un peu partout. Mais au cours du tournage nous n'avons pas donné la moindre interview, nous n'avons jamais dit ce que nous faisions parce que nous jugions préférable de garder notre projet confidentiel.

» Tous les partis politiques confluaient à Chile Film, *l'organisme d'État, plus efficace au niveau de la distribution que de la production. Il y avait à l'intérieur de l'industrie chilienne une lutte idéologique importante : il était impossible de faire rapidement des films. Mais, en même temps, nous nous rendions compte que tout processus révolutionnaire porte en soi ce type de problème, que l'unité est une chose que l'on obtient au bout de beaucoup de temps, et que l'important, c'était d'être efficace, de manière individuelle, collective, de faire le film.*

» Dans cette perspective, Chris Marker a joué un rôle fondamental. Il avait traduit pour nous en français la Première Année. *Alors, au début de 1973, quand nous avons senti que la grande crise politique approchait, nous avons écrit à Chris en lui disant qu'il y avait une équipe, que nous voulions faire un film qui serait un vaste panorama de tout ce qui se passait au Chili, mais que nous n'avions pas de pellicule vierge, pas de matériel, à cause du blocus économique imposé par l'Unité populaire. Chris m'a dit : « Très bien, je vais voir ce que je peux faire. » Une lettre très courte Et au bout de trois mois il me prévenait qu'il envoyait le matériel. Nous l'avons bien reçu. Chris n'a mis aucune condition à son envoi. Il nous a dit : « Le matériel est à vous, tournez avec, tout ce que je peux faire c'est vous l'envoyer. » Il y a très peu d'Européens qui ont été si clairs avec nous à cette époque.*

Tanks et drapeau rouge

» Pendant la dernière période, nous nous sommes rendu compte que les événements dépassaient constamment toute possibilité d'information par la voie normale. Les moyens de communication étaient annulés. La lutte de classes en cours interdisait de communiquer à travers le cinéma, seul subsistait le contact de personne à personne. A ce moment l'intéressant ou le fonctionnel était de filmer les événements mêmes. Par la suite, peu à peu, nous avons réalisé que nous faisions un film sur la contre-révolution. Oui, nous avions commencé un film sur la révolution, nous avions pensé que le film se terminerait avec la conquête du pouvoir. Mais à mesure que le temps passait, la bourgeoisie nous tombait dessus et c'était assez terrible. L'angoisse nous saisissait devant ce que nous voyions, ce que nous enregistrions.

» Le montage du film a été effectué à Cuba, grâce à l'ICAIC (Institut cubain d'art et d'industrie cinématographiques) qui nous a donné toutes les facilités et tous les moyens possibles. Nous n'avons été l'objet d'aucune pression. Nous avons travaillé comme chez nous pendant un an et nous allons continuer à travailler. Et puis, pour nous, la révolution cubaine a été une expérience extraordinaire : quand vous connaissez un peuple, quand vous savez qu'il a des armes dans une main et qu'il ne va pas les employer pour vous liquider, c'est très important. Pour nous, voir un tank avec un drapeau rouge, c'est vraiment incroyable. Surtout pour nous qui avions cru que l'armée bourgeoise pourrait un jour être de notre côté et qui nous sommes trompés.

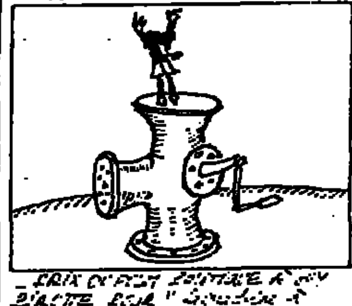
» C'est alors que j'ai connu Pedro Chaskel, directeur de la cinémathèque chilienne de la résistance, petit organisme où tous les films de l'Unité populaire sont réunis. Il a dit qu'il voulait travailler avec nous. Nous nous sommes mis au travail, un travail de montage très difficile, car le matériel est tellement riche. Et pourtant nous n'avons impressionné que 45 000 pieds de pellicule 16 mm. ! Marta Harnecker, la directrice de « Chile Hoy », nous a rejoints, nous a aidés à faire le film. Trois de nos camarades sont restés au Chili, ils sont prisonniers, torturés. Il n'y a aucune possibilité de les libérer aujourd'hui. Ils vont très mal. Et nous ne savons pas ce qui s'est passé. »

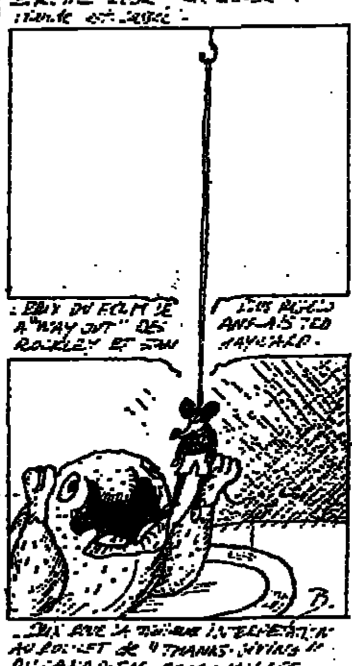
Propos recueillis par
LOUIS MARCORELLES.

Bonnaffé au festival d'Annecy





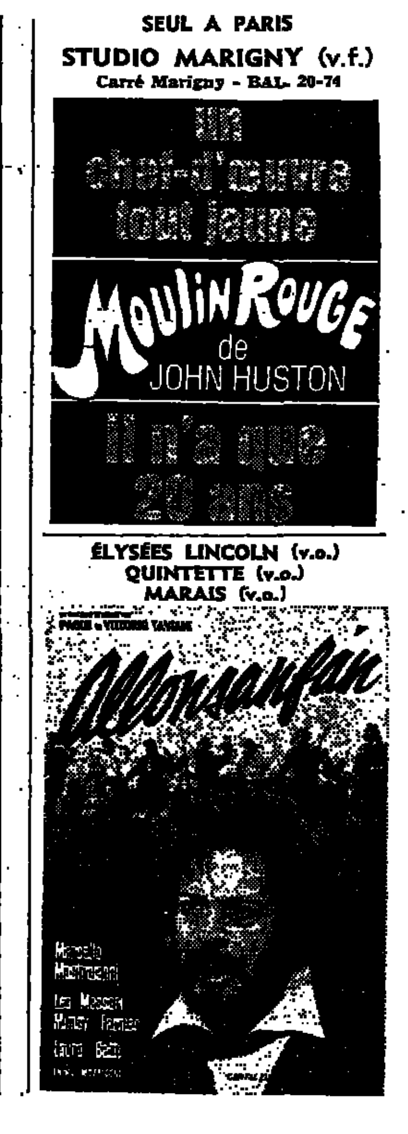




VOTRE TABLE CE SOIR

OSAKA 163, rue Saint-Honoré-1er.	260-66-01 T.l.jrs	Anciennement 8 rue du Helder-9e Jusq 22 h 30 Cuisine Japonaise : Tempura - Soukiyaki - Soushi - Sashimi Dans un cadre typique.
LE TASSILI 8, rue de Beaujolais, 1er	260-99-59 F. dim.	Sardines à l'Algéroise. Tchekchouka. Brick. Ses Couscous, dont le Couscous Royal Tagines. Paella. Gambas. Poiré au vin. Raisins secs Sa cave voûtée du XVIe siècle. Son wagon-restaurant 1880.
CAVEAU FRANÇOIS-VILLON 64, r. de l'Arbre-Sec-1er.	F/D. CEN. 10-92	Ses caves du XIIIe. Déj. Din. Soup. jusq. 2 h. matin. Moules bouchots 9 F Pied oreille porc 9 F Boudin 9 F Grillades 19 F Gratinée 8 F. etc
LA COTRIADE 5, r. de la Lune-2e.	233-57-06 F/sam.-dim	... est le nom de la bouillabaisse bretonne, 18 F. Spéc poiss. et grill Muscadet et Gros Plant nantais dans un cadre de bistrot de pêcheurs
L'ECHARPE BLANCHE 7, rue Francs-Bourgeois, 4e.	277-91-91 T.l.j.	Au cœur Marais, déj et dîn. aux chand dans cadre XVIIe s. Buffet h.-d'œuvre, vin tonneau à volonté, viand. 1er choix. M. 35 F VC Snc
LE MARAIS 5, rue Caron, 4e	ARC. 39-94 T.l.j.	Déjeuners, dîners, soupers aux chandelles. Buffet de hors-d'œuvres à volonté, vin à discrétion Cave voûtée du XIIIe s. Menu 35 F V.C. Snc
GUY 6, rue Mabillon, 6e	033-87-61 ● F. dim.	« L'ambassade gourmande du BRESIL » en plein Saint-Germain-des-Prés. Jusqu. 2 h. du mat. Crevettes en mariage, Ximxim, Feidjoada, etc.
CLUB HOUSE 29-31, place de la Madeleine, 8e	265-27-67	Ses 2 formules : Rez-de-ch. PUB. Grill Ouvert jour-nuit. 1er étage Restaur. vue panoram. Ses spéc. : Confit de porc aux cèpes, magret de canard. Menu gastro 58 F V.s.c. Cave de qualité Parking en s.-sol
LA CASITA 9, rue Washington, 8e.	359-00-38 F. dim.	Dans un cadre 1925 confortable et élégant, spécial ROUERGATES et GRILLADES au feu de bois. Menu à 33 F
CHEZ REMO, 23, rue Washington, 8e	359-84-67 F. dim.	Jusqu'à 23 h. dans un cadre 1930 confortable et douillet. Spécialités italiennes. Menu à 36 F. Son foie gras et ses pâtes fraîches.
NAPOLEON 38, av. Friedland, 8e. Jusq. 22 h. 30	T.l.j. 227-99-50	G.P. Baumann, créateur de la célèbre Choucroute au confit d'oie citée par tous les chroniqueurs, vous présente ses innovations « Spéciales Été » : Choucroute aux poissons, à la queue de bœuf. Merguez-Mouton, et même... au homard (sur commande).
ARCADIE 49, Fg Saint-Honoré-8e	265-89-45 F/dim.	De 7 h. matin à min Spéc. de Saumons fumés, Poissons, Viandes grill Menu 35 F avec spéc du jour et bière artisanale brassé ds une ferme.
LE VIGNE DI SORRENTO. 75, bd de Clichy-9e	T.l.jrs 874-82-08	Jusqu'à 3 h. matin. Cuisine et vins italiens. Pizzas de 7 à 10 F Escalope Florentina 20 F Escalope Marsala 18 F Ses grillades.
LA CHAMPAGNE 10 bis, place Clichy, 9e	874-44-78 F. dim	24 h. sur 24 Fruits de mer, coquillages. Réputé pour ses viviers de homards et langoustes, loups, rougets grillés, sa bouillabaisse.
AUBERGE DU CLOU 30, av Trudaine-9e	878-22-48 F/dim.	Jusq 22 h. Cadre auberge campagnarde. Le jeune chef aux fourneaux Spéc. : Pâté de crabe au Ricard, Ecrevisses chaudes du curé.
TROU DANS LE MUR 23, bd des Capucines, 9e	OPE. 66-63 F. dim.	Dans le calme de ses vieilles voûtes. Spécialités régionales Soupe de poissons, terrines maison, vins du terroir en pichet.
LA DILIGENCE Déj., din. sf dim. ● 50, rue Picardie, 10e	246-58-05	D'authentiques spécialités Russes. Carte 45 F. Le menu russe le moins cher de Paris, 18 F. Vodka et Vins d'origine.
AU PRESSOIR 257, av. Daumesnil, 12e	344-38-21 F. lundi	Terrine de brochet homardine, feuilleté aux pointes d'asperges, quart de filet au coulis de truffe. Feuilleté aux fraises. 50 F. V.S. non compr.
BEAUVILLIERS Officier de bouche 52, rue Lamarck-18e	CLI. 19-50	Dans le Montmartre des Parisiens. Cadre très personnalisé. Recettes de cuisine retrouvées. Recettes de cuisine créées. P.M.R. 75 F.
RIBATEJO 6, rue Planchat, 20e	370-41-03 F. mardi	Jusqu'à 2 h. du matin Spécial portugaises. Tous les soirs FADO et guitares. Morue à la Bras 14 F Viande de porc Alentejo 14 F
LE BOUCANIER 11, rue J.-Chaplain, 5e (Discothèque au sous-sol)	033-53-79 ★	Crêpes, fruits de mer. Filet de sole champagne. Agneau lait à la libanaise. Spéc. internat. 40 à 65 F et carte. Soupers jusqu'à l'aube. T.l.s. au piano. Robert Herman, Charlotte Leslie, Toni et Carmélo.
LES VIEUX METIERS 13, bd A.-Blanqui, 13e.	588-90-03 ● F. lundi	Gratin crabes. Poulardes morilles. Plateau fromages. Salade. Glace et pâtisserie maison. Sancerre de Salmon Christian. Saumur Breze 1969. Comte de Colbert. 50 à 90 F S.c. Vieille cave. Souper aux chandelles.
● Ambiance musicale et orchestre		★ Spectacle en soirée. — P.M.R. : Prix moyen du repas.





Une sélection

Cinéma

LES FILMS DE CANNES

Présentés en compétition ou hors compétition, les films qui passent par le Festival de Cannes arrivent toujours à Paris — et en province — auréolés de prestige. Trois œuvres se maintiennent en « tête d'affiche » actuellement :

— LENNY, de Bob Fosse : *D'après l'histoire authentique d'un artiste de music-hall américain qui fit scandale dans les années 50, par ses attaques contre les tabous sociaux et le puritanisme. Tradition hollywoodienne de la biographie romanesque habilement reconsidérée dans le style « document ». Contestation, drames de la vie privée, enfer de la drogue. Atout majeur : l'interprétation de Dustin Hoffman.*

— UNE ANGLAISE ROMANTIQUE, de Joseph Losey : *Glenda Jackson, monstre sacré façon Bette Davis des années 40, dont elle a l'intelligente laideur, joue une Bovary anglaise, qui rencontre un gigolo — Helmut Berger — à Baden-Baden. L'échec commercial de* Maison *de poupée a quelque peu obligé Losey à tourner cette histoire, qui date terriblement, mais que sa mise en scène habille avec raffinement. La performance de Glenda Jackson est indiscutable. Le personnage le plus intéressant, le plus « loseyen » est celui du mari-romancier, interprété par Michael Caine.*

— PROFESSION : REPORTER, de Michelangelo Antonioni : *Le metteur en scène de* l'Avventura *redonne au feuilleton ses lettres de noblesse, réunit l'aventurier américain par excellence, Jack Nicholson, et le symbole de la « perversité » de la jeune génération, Maria Schneider, dans une histoire d'échange d'identités. Œuvre élégiaque, romantique, désespérée.*

LE GAI REVOIR

Pour une semaine, à partir du 25 juin, au cinéma Olympic, la majeure partie des œuvres de Jean Rouch (1947-1975), maître du cinéma ethnographique, « poète de la pensée sauvage » selon Lévi-Strauss. Courts et longs métrages sur la réalité africaine. On pourra voir, entre autres, Au pays des mages noirs, Bataille sur le grand fleuve, les Maîtres fous, Jaguar, les Fils de l'eau, Moi un Noir, la Pyramide humaine, Rose et Landry, Monsieur Albert prophète, la Chasse au lion à l'arc, l'Enterrement du Hogon, Hommage à Marcel Mauss, Ciné-portrait d'un ethno-artiste.

— ET TOUJOURS : C'est dur pour tout le monde, de *Christian Gion* ; India Song, de *Marguerite Duras* ; Claudine, de *John Berry* ; Aloïse, *de Liliane de Kermedec.*

Théâtre

CYCLE MOLIÈRE
au Théâtre Marigny

Jusqu'à la fin du mois de juillet, la Comédie-Française appartient à Molière avec l'Avare, *par Jean-Paul Roussillon (jusqu'au 29 juin),* les Fourberies de Scapin, *par Jacques Echantillon (du 2 au 6 juillet),* le Malade imaginaire, *par Jean-Laurent Cochet (du 8 au 13),* les Femmes savantes, *par Jean Piat (du 16 au 20), et* le Bourgeois gentilhomme, *par Jean-Louis Barrault (du 23 au 31).*

LE POISSON D'OR DU PARADIS
au Petit Orsay

Des acteurs japonais, des poupées, des masques de sorcière et un cheval décapité racontent, chantent, miment, dans la violence du rouge et de l'or, déchirant le bleu-gris des kimonos et du décor, une légende cruelle (jusqu'au 3 juillet).

LE PRESSE-PURÉE DES DESTAING
au Théâtre Campagne-Première

Une épicerie, un restaurant et une salle pour Romain Bouteille, pour Philippe Bruneau et des amies dans un roman-feuilleton musical et dans l'étrange histoire d'une veuve de général hystérique incarnée par l'inquiétante Michèle Moretti.

DÉJA DES FESTIVALS

Carcassonne présente la Servante, *de Victor Haïm, les 27, 29 juin et le 1er juillet, et* les Mémoires vénéneuses, *du Théâtre du Limonaire, les 2 et 3 juillet. L'Anjou crée* Saint-Just et l'Invisible : *le 29 à Angers, le 30 à Chemillé, le 1er juillet à Montreuil-Bellay, le 3 à Saumur. La Rochelle reçoit* Dommage qu'elle soit une putain, *par Stuart Seide, les 30 juin, 1er, 2 et 3 juillet, et* Feuilleton *une création collective du Point-Zéro, de Jean-Pierre Dougnac, le 30 juin et le 1er juillet.*

— LA NUIT DU 28 SEPTEMBRE, à la Cité internationale : *Un barrage populaire intercepte des armes que des nostalgiques veulent faire entrer à Lisbonne. Coloré et émouvant* (dernières).

— L'ECOLE DES FEMMES, au Théâtre Essaïon : *Un Molière de tréteaux de foire, direct, au débotté. Une musique péruvienne apporte des perspectives charmantes.*

— LE CERCLE DE CRAIE CAUCASIEN, à la Cartoucherie de Vincennes : *Les inventions poétiques-prosaïques de la mise en scène mettent de l'air dans cette parabole de paysans soviétiques s'aidant d'une vieille légende chinoise pour régler leurs différends (Brecht était optimiste* (dernières).

— ELLE, ELLE ET ELLE à la Cour des Miracles : *Témoignages sans complaisance ni pathos de trois femmes qui essaient d'exister, un spectacle indispensable.*

— ET TOUJOURS : *Andromaque* et le dictionnaire à la lettre A, par Daniel Mesguich, au Biothéâtre. *Jeunes Barbares d'aujourd'hui,* d'Arrabal, ou la solitude des coureurs cyclistes, au Mouffetard. Luxe l'ironie du groupe TSE et la beauté de Marucha Bo, à la Renaissance. *Le Regard à genoux,* les facéties de la bande à Jean Bois, à la Pizza du Marais. *C'est pitié qu'elle soit une putain,* par Michel Hermon, à la recherche de l'androgyne, à la Cité internationale. *Le Balcon,* de Jean Genet, au Récamier. *Maître Puntila et son valet Matti* au Théâtre Ecole de *Montreuil* (dernières).

Variétés

— LES DZI CROQUETTES, à Bobino : *Les Brésiliens de feu sont revenus [illegible] leurs oripeaux et leurs vieilles dent[illegible] avec leurs danses et leur insolence, [illegible] hommes ni femmes, forces de la natu[re] forces de vie, forces de théâtre.*

Musique

FÊTES MUSICALES EN TOURAINE

Toujours plus florissantes, les Fêtes musicales en Touraine offrent cette année treize concerts en prélude aux vacances (du 26 juin au 6 juillet) dans la fameuse Grange de Meslay, et la nouvelle Grange de la Besnardière : Sviatoslav Richter toujours, mais avec Michelangeli et Pollini, le Beaux-Arts Trio et Irina Arkhipova (du 26 au 3), et un long week-end Boulez avec l'ensemble Musique vivante et la Schola Cantorum de Stuttgart. A la Besnardière : Palenicek, Ruzickova, l'ensemble Musique vivante, avec D. Masson et Boulez.

JOURNÉES DE VERNOU

Près de Langeais, cette fois, quatre journées musicales improvisées, forum de jeunes musiciens et de maîtres, dialoguant avec le public sur la création musicale et l'évolution de l'interprétation. Dans le domaine de l'Ensemble Colson. (27, 28, 29 juin et 4 juillet, de 11 heures à 19 heures. Renseignements : B.P. 22, 37130-Langeais.)

ENTRE MAINE ET LOIRE

Encore sur la Loire, musique, dans les monuments de Maine-et-Loire. (Jusqu'au 13 juillet.) *Pour commencer, les lauréats du prix Long-Thibaud et du concours de chefs d'orchestre de Besançon, avec l'Orchestre des Pays de la Loire, le 26, au château du Plessis-Macé, un concert-promenade, le 29 juin, avec la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, au château de la Lorie-Segré; le Quintette Taffanel, au château de Bouillé-Ménard; l'O.P.P.L. à l'Isle-Briand-le Lion d'Angers. Le 2 juillet, hommage à Ravel, à l'abbaye de Fontevrault, sous la direction de P. Dervaux, avec A. Ciccolini et le Ballet de l'Opéra de Paris.*

MUSIQUE ANCIENNE A SAINTES

Toujours à l'Ouest, parallèlement aux Rencontres contemporaines de La Rochelle, les grands rassemblements de jeunes autour de la musique ancienne et des clochers romans de Saintes, avec la Grande Ecurie et la Chambre du Roy (Gabrieli, Cavalli), la Purcell Society of Cambridge (Monteverdi, Palestrina, Lotti, Caldara), les Madrigalistes de Prague (Orfeo, *de Monteverdi, Gesualdo), le Deller Consort* (Amfiparnasso, *de Vecchi*), *la Societa Cameristica de Lugano, etc.* (Du 2 au 18 juillet.)

— SOLTI DIRIGE LA HUITIEME SYMPHONIE DE MAHLER (Palais des Congrès, le 30 juin) : *Les adieux de Solti comme directeur de l'Orchestre de Paris:* Veni Creator *et scène de* Faust.

— FESTIVAL DU MARAIS : Ensemble M. Bourgue, à Carnavalet, le 25 ; Ensemble G. Dufay, le 27, et Quatuor Amadeus, le 30 juin, tous deux aux Blancs-Manteaux.

— A NOTER ENCORE : Musique dans la ville à Toulouse *(lire notre article,* page XX ; Musique dans la rue (Aix-en-Provence) ; *Requiem* de Verdi, direction H. Heintze (basilique de Saint-Denis, le 26) : Schola Cantorum de Bâle, musique vénitienne de la Renaissance (Billettes, le 27, à 18 heures et 21 heures) ; le Florilegium Musicum de Paris (château d'Anet, le 28, de 16 h. 30 à 22 heures) : Nuit de Fontenay (Côte-d'Or) dans l'abbaye et les jardins illuminés, avec chanteurs, danseurs, comédiens et conteurs (le 28, 21 h. 15) ; le Wayang-Wong de Bali (Dijon, le 1er juillet).

— FESTIVAL DE DIVONNE : Quatu[or] Amadeus (le 27), hommage à Satie, av[ec] P. Bertin et J. Février (le 30 juin), I S[o]listi Veneti (le 2), H. Szeryng (le 5 jui[l]let).

DANSE EN ANJOU

— SUR LA SCENE : Grand ba[l]let du Mali (28 juin), et Ballet [de] l'Opéra de Paris (2 juillet) à l'Abba[ye] de Fontevrault ; Wayang-Wong de Bal[i] au château du Plessis-Macé (5 juillet) ; Ballet-théâtre contemporain, au haras [de] l'Isle-Briand : « Soirée de la danse [et] du cheval » (11 juillet).

— STAGE : aux Greniers Saint-Jea[n] animé par Brian Shaw (classique) ; No[e]mie Lapzeson (moderne) ; Molly Molk (jazz) ; Pierre Byland (mime), du [illegible] juin au 13 juillet.

— REPRESENTATION NON - STO[P] DE JEUNES COMPAGNIES, au théât[re] d'Angers, lundi 30 juin, mardi 1er et jeu[]di 3 juillet, de 18 à 24 heures.

— JOURNEES D'INFORMATION PE[]DAGOGIQUE : débat sur « la formatio[n] globale du danseur à travers le monde [»] au Musée des Beaux-Arts d'Angers, 1er [et] 2 juillet, 15 heures.

Arts

DELACROIX ET LES PEINTRES DE LA NATURE
au Musée Eugène-Delacroix

Des paysages, des fleurs, des animaux, des scènes de la nature, dans l'éclairage particulier qu'ont pu leur donner une soixantaine de peintres français, de Géricault à Renoir : Corot, Aligny, Flers, Huet, Diaz, Flandrin, Troyon, Rousseau, Chintreuil, Millet, Daubigny... Une moisson de deux cents peintures, pastels, aquarelles et dessins marquant le retour vers les champs, les forêts, les rivages.

HOMMAGE A COROT
à l'Orangerie des Tuileries

Une exposition qui célèbre le centenaire de la mort de l'artiste par un choix de 120 tableaux et de 60 dessins provenant des musées et des collections particulières françaises. Les plus belles toiles de la période italienne, les paysages du Valois, les admirables figures féminines qui sont le testament affectif du peintre.

MAX ERNST
à la Bibliothèque nationale

Le Grand Palais célèbre le peintre, la Nationale montre le graveur et l'illustrateur de livres. La sélection comporte de nombreux collages photographiés — ce que leur auteur considère comme des œuvres aussi originales que les eaux-fortes ou les lithos — et insiste sur les aspects les plus mal connus de la gravure et de l'illustration selon Max Ernst, novateur aussi en ce domaine.

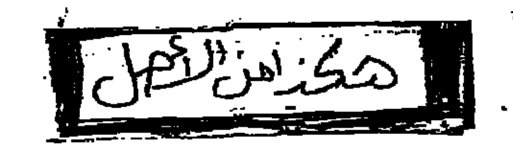
CHIRICO
au musée Marmottan

Chirico chez Monet : le musée Marmottan, fondation de l'Académie des beaux-arts, rend un hommage à Chirico avec une rétrospective de quatre-vingts peintures, vingt-trois aquarelles et dix-neuf sculptures. Parmi elles, des œuvres récentes inédites, où émergent à nouveau les premiers thèmes de la période métaphysique de Chirico.

— MATISSE, au Musée national d'a[rt] moderne : *Soixante-neuf sculptures [et] cent soixante-deux dessins qui restituen[t] de la manière la plus complète l'évolutio[n] de Matisse.*

— LES LALANNE, AU C.N.A.C. : *L'anti[-]design industriel de François-Xavier [et] Claude Lalanne.*

— ET TOUJOURS : Michel-Ange, *le[s] dessins italiens de la Renaissance et l[e] Studiolo d'Isabelle d'Este,* au Pavillon de Flore ; Max Ernst, au Grand Palais ; Fussli, également au Petit Palais ; *Les porcelaines de Sèvres au dix-neuvième siècle,* au Musée de la céramique, à Sèvres.



Un château et des jouets en Mayenne

Les bonheurs de Sophie

par ANDRÉ FERMIGIER

LORSQUE des amis étrangers, venant en France pour la première fois, me demandent ce qu'il fallait y voir, en dehors des monuments et paysages célèbres, qui exprimerait au mieux son caractère, j'ai longtemps répondu : « Loches ». Puis : « Semur-en-Auxois ». Et : « Uzès », de peur d'être accusé de chauvinisme en faveur de la France du Centre, et bien que d'autres villes et villages (Tourtour, Grignan, Villefranche-de-Rouergue) aient un droit égal à représenter les pays d'Oc.

A ce beau trio de bonnes dames, j'ajoute désormais une quatrième luronne, qui est d'ailleurs la sagesse même, et dont le nom évoquerait plutôt une coiffe de paysanne de l'Ouest ou une religieuse de Diderot : c'est, en Mayenne, Sainte-Suzanne, au centre d'un triangle qui, réunissant Le Mans, Alençon et Laval, détermine un des plus doux et nobles pays que je connaisse, avec des villages inchangés, des routes qui font la grimpette au flanc des vallées, des petites églises parfois décorées à s'en pourlécher les babines (Bonchamp, La Chapelle-de-Pritz). S'y promener en mai, lorsque les arbres sont en fleurs et bourdonnent de tous les oiseaux bocagers, lorsque lilas et glycines crêtent à foison les murs des jardins et les cours de ferme, c'est plaisir des dieux, repos absolu de l'esprit, satisfaction de tous les sens. On se sent comme un chat qui trempe ses moustaches dans de la crème.

Sainte-Suzanne est un village des seizième et dix-septième siècles, un bourg, on pourrait presque dire un *burg*, tant il se dresse fièrement sur un escarpement rocheux qui domine la vallée de l'Erve, une petite rivière si tranquille, et coulant gentiment à travers champs, qu'on voudrait savoir un peu de géologie pour comprendre comment tant de douceur peut s'associer à un accident tellurique aussi important. Lorsqu'on arrive du sud, ou par la route de Voutré, la vue est superbe : l'enceinte de l'ancienne forteresse, la seule dans la région que Guillaume le Conquérant n'ait pu forcer, couronne encore entièrement le site. On aperçoit des tours, l'église, la base de l'énorme donjon, le charmant logis construit sous le règne d'Henri IV par Fouquet de la Varenne, un des créateurs de La Flèche (les orgues de la chapelle du Prytanée, une splendeur !), et le paysage qu'on découvre du haut des remparts, belle vallée, lentes collines boisées, champs piquetés de fermes et de troupeaux, est un de ces paysages à la fois libres et merveilleusement construits, comme on n'en trouve que dans les campagnes de longue histoire et antiques cultures, paysages de livres d'heures ou de roman courtois.

* * *

Malgré les efforts des gens du village, qui aiment beaucoup leur château, celui-ci n'était, il y a quelques années, que ruine menaçante, ronces et mélancolique désert. Il est aujourd'hui à peu près complètement restauré, grâce aux dons, à l'enthousiasme d'une Parisienne, analyste de surcroît (quels rêves ont pu se projeter dans une telle entreprise ?) qui, loin de s'en réserver l'avare jouissance, a voulu faire de Sainte-Suzanne un foyer d'animation culturelle, à l'intention de cette belle province du Maine, où le charme des paysages ralentit parfois un peu l'élan de la curiosité esthétique. Sainte-Suzanne est un centre d'art privé, comme l'abbaye de Beaulieu-en-Rouergue, Ancy-le-Franc et Ratilly dans l'Yonne, Flaine en Savoie. On y donne des concerts, on y présente des expositions. L'an dernier, c'était : *l'Homme et son empreinte*, qui est monté pendant l'automne à Paris. Aujourd'hui : *Jeux et Jouets du dix-neuvième siècle.*

* * *

La bonne idée, la jolie exposition ! Comme elle a été préparée avec soin et sensibilité ! Que d'aimables souvenirs, de petits chefs-d'œuvre de gentillesse, de drôlerie, d'ingéniosité manuelle ! Voici d'abord les livres d'enfants, depuis le premier ouvrage publié à leur intention (en 1825), *le Bon Génie*, jusqu'au *Buffon du jeune âge* et aux magnifiques volumes de la collection Hetzel, qu'on trouve aujourd'hui encore, parfois, dans les greniers, et sans lesquels il n'y avait pas, avant 1914, de distribution des prix digne de ce nom.

La lecture convient aux enfants sages, et une vitrine évoque *les Petites Filles modèles*, avec deux nourrissons de sexe indéterminé, enveloppés dans leurs langes de façon bien inquiétante, mais la comtesse, on le sait, c'est plein de serpents. Pas d'inquiétude, mais des yeux en billes de loto, et des nez qui s'écrasent devant une autre vitrine : celle de la Samaritaine, reconstituée telle qu'elle fut aux étrennes de 1900, avec des pyramides de poupées en beaux atours, et quelques objets qui nous rappellent les préoccupations politiques et éducatives de l'époque : une machine à vapeur, une Alsacienne en costume régional, une voiture de laitier que conduit, évidemment, un petit garçon tout noir et souriant de toutes ses dents.

* * *

Il y a les jouets des riches et les jouets des pauvres, les jouets des villes et ceux des champs. Ces derniers sont aujourd'hui très rares : ils ont été longtemps considérés comme trop grossiers pour qu'on les conserve et que les collectionneurs les recherchent. On nous en montre cependant quelques-uns : des charrettes, des bateaux, une locomotive taillée dans le bois à la veillée par un grand-père charpentier, qui nous rappelle ce qu'a représenté l'irruption du chemin de fer dans le monde clos des paysans du siècle dernier. Et si la bourgeoisie et ses intentions moralisatrices dominent, la chambre du prince impérial, reconstituée telle qu'elle fut au château de Compiègne, nous montre sur quoi était fondée alors l'éducation des souverains : le cheval et la guerre, le canon chinois du Napoléonide voisinant avec des soldats de plomb, des tambours, des figurines en étain, un camp de zouaves, des armées en campagne. Miniaturisées, les valeurs militaires éveillent moins d'objections : on a l'impression de faire son volontariat avec Proust, à Orléans, ou de l'accompagner chez Saint-Loup à Doncières.

Fort heureusement, on n'enseignait pas que l'art de la guerre aux enfants. On les initiait à la vie des métiers, aux techniques, et nos petits amis pouvaient apprendre « l'art du cloutage », contempler en modèles réduits — qui sont souvent des chefs-d'œuvre — un atelier de serrurerie, un atelier de charpentier, des presses à imprimer, un télégraphe, un haut fourneau, des moteurs électriques, une machine à écrire qui date juste de 1900, et, bien entendu, quantité de machines à coudre.

Avec elles, nous entrons dans le domaine des petites filles, et c'est là que la situation devient délicate : je crains qu'avec cette exposition, qui n'est peut-être pas tout à fait gauchiste d'esprit, Sainte-Suzanne ne s'attire une méchante affaire du côté du M.L.F., lequel, d'ailleurs, m'a-t-on dit, n'est pas très actif en Mayenne, mais on ne sait jamais.

Regardons tout de même cet ensemble exceptionnel de « bébés-caractères » et de poupées à l'italienne, à la fermière, à la voyageuse, à la Marie-Antoinette, avec leurs cartons à chapeaux, leurs malles de voyage, leur trousseau, leurs ombrelles, leurs minuscules bottines, leurs tabliers en vichy ou en coton blanc. Et contemplons avec un émerveillement qu'avive une pointe de remords tous les attributs de l'antique servage féminin : la cuisine et ses ustensiles, le service à thé, le moulin à café, le vaisselier, le lit en rotin, le fer à repasser, etc. Une pièce de grande collection : une chambre de poupée datant du Second Empire, avec lit à baldaquin, tapisserie à l'indienne et au petit point, un vrai chef-d'œuvre de patience, de tendresse et de goût. Sophie, après tout, n'était pas si malheureuse.

* * *

Tout sexisme s'abolit lorsqu'on arrive à l'étage des jouets et des animaux. Il y a là des choses extraordinaires : des clowns trapézistes, des cygnes à roulettes, quelques-unes des marionnettes que Maurice Sand confectionnait pour occuper les soirées de Nohant, des phoques acrobates à sifflet, des bilboquets électroniques, des tigres en papier qui rugissent dans des cages en bambou, un fantastique jardin d'acclimatation (coll. Loste). Et l'exposition s'achève sous le toit de Fouquet de la Varenne, qui n'en a jamais tant vu, dans un envol de cerfs-volants brésiliens, tartares, périgourdins, hittites (coll. Folon), qui portent l'imagination à son zénith.

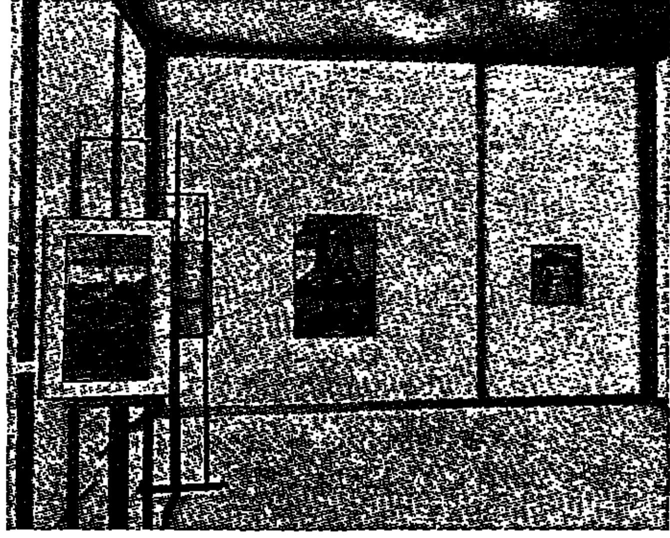
Conclusion, en trois points, s'il vous plaît, mais vite expédiés. Premier point : c'est une exposition épatante. Deuxième point : elle donne envie que le Musée du jouet, à Poissy, ait enfin les moyens d'ouvrir ses portes au public et de présenter ses collections, dont certaines pièces, prêtées à Sainte-Suzanne, laissent entrevoir la richesse. Dernier point : l'aide aux initiatives privées et régionales est un des thèmes favoris de nos autorités. Or celles-ci, qu'elles soient préfectorales, départementales, culturelles ou monumentales, à Sainte-Suzanne, on ne les vit point. Plaignons-les de s'être privées d'un grand plaisir et souhaitons qu'à l'avenir elles manifestent un peu plus d'intérêt pour des entreprises qui méritent leur respect et leur soutien.

★ Jeux et jouets du XIXe siècle, Château de Sainte-Suzanne (Mayenne). Jusqu'au 7 septembre.

A propos d'une exposition (perdue) de Carlo Scarpa, vénitien

UNE tige banale et un oignon terne peuvent bâtir une fleur charmante. Les jardiniers et les chroniqueurs le savent. L'Institut, dit pompeusement de l'environnement, dont il n'y a rien de spécial à dire, est logé dans un immeuble à armature apparente, qui n'est pas le meilleur de Prouvé. Mais, par un concours de circonstances sympathiques ce local inconsistant abrita pour quelques jours une exposition minuscule, mais pleine de mérite, qu'on peut considérer comme le modestissime prélude à une grande manifestation souhaitable, par exemple, au Musée des arts décoratifs ou, si l'on veut, au Centre du plateau Beaubourg. Il s'agit de l'œuvre de Carlo Scarpa.

Beaucoup de voyageurs d'Italie le connaissent sans l'avoir identifié : c'est le plus grand scénariste d'expositions d'art qui existe là-bas, et sans doute dans toute l'Europe. Quand, à la Biennale de 1948, on put voir avec quelle clarté et quelle subtilité étaient présentées les œuvres de Klee, un intérêt nouveau s'éveilla pour ce travail d'aménagement et d'accrochage, que vint relancer, en 1954, l'étonnant circuit, rythmé de panneaux blancs, de l'exposition chinoise au Palais des doges. Et quiconque a visité l'exposition byzantine de 1974 a découvert les vertus de la brique et du bois, la délicatesse des voiles clairs qui tamisent, la force des couloirs qui concentrent. Ainsi, autrefois, l'artiste démontrait-il les capacités de son art par des constructions éphémères, celles des fêtes dont les expositions ont pris la suite.



Aménagement au musée Correr à Venise.

Scarpa a donc renouvelé la muséographie, et il serait grand temps que l'on s'en avisât — en dehors de quelques personnes averties — dans notre pays. Renouvelé au point d'associer parfois explicitement sa note personnelle à une mise en valeur impressionnante des œuvres. Qui n'a pas vu la statue en surplomb de Cangrande, sur le bloc de béton, au Castelvecchio de Vérone (1964) ignore les possibilités d'une affirmation apparemment provocante mais conduite finalement en solution intelligente et sensible. Les murs blancs et les éclairages d'angle, disposés autour du plâtre de Canova, à Possagno (1956), ont inversement la vertu d'une immédiate simplicité.

Scarpa est vénitien ; il est né en 1906 et s'est formé sur le tas, si l'on peut dire, c'est-à-dire exercé à insérer des formes neuves dans le tissu urbanistique le plus dense et le plus coloré du monde. On ne s'étonnera pas que ce constructeur de maisons, de magasins (Olivetti, à l'angle de la place Saint-Marc ; Gavina, à Bologne), de pavillons et de palais se soit informé auprès du style viennois, et qu'il y ait immédiatement réagi, après la guerre, à la leçon exaltante de F.L. Wright, dont le voyage de 1951 en Europe n'est pas resté lettre morte partout, comme il l'a été en France, où, décidément...

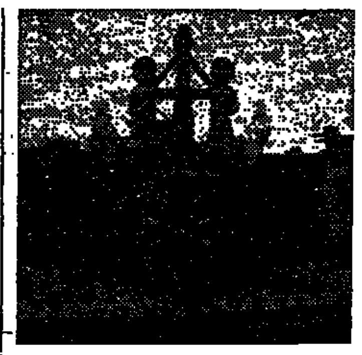
Dans le travail de Scarpa, comme chez Wright ou, si l'on y tient, chez Palladio, qu'il a naturellement bien regardé, tout compte ; il n'y a pas de détail, ou plutôt le détail : une forme lobée, un ressaut, une chute d'éléments cristallisés, le nu du bois... fait toujours chanter l'ensemble. Nous ne sommes pas accoutumés à tant d'ingéniosité dans l'usage des matériaux et des plans. A la dernière création notable de Scarpa, le cimetière Brion-Vega, près d'Asolo, les arcs et les plans qui se recoupent, les plis serrés du béton, le motif récurrent de la « grecque en gradins », donnent une idée élevée, étourdissante, et, pour les petits cartésiens secs que nous sommes, déconcertante, d'une virtuosité à la fois intrépide et contrôlée.

Tout cela, bien sûr, se devine, plus qu'on ne le voit, grâce à six ou sept panneaux, que Scarpa a eu la gentillesse de venir placer lui-même, et à une séquence de diapositives, réunies par Mme Miotto Muret et ses élèves. Car, à notre époque bizarre, il arrive même que, d'un cours du département d'italien, à Vincennes, puisse sortir cette présentation légèrement prématurée, mais bien orientée — à reprendre dans un meilleur cadre.

Une dernière observation, qui sera une dernière récrimination, car il est difficile de traiter, dans notre pays, d'architecture sans aligner des raisons d'irritation et de découragement, devant une épaisseur d'indifférence qu'aucune époque ne semble avoir connue, et contre laquelle la théorisation des théories où s'emploient les gaillards de l'Institut de l'environnement n'est certainement pas le remède. Scarpa vient d'avoir une exposition, satisfaisante celle-là, à Londres. Comme c'est un remarquable dessinateur d'épures, la RIBA (Royal Institute of British Architects) a fait l'acquisition de plusieurs de ses dessins. Car — le croirait-on ? — il existe en Grande-Bretagne une institution qui se préoccupe de recueillir les documents nécessaires à l'histoire de l'architecture moderne. Inattention et gaspillage sont ailleurs des institutions.

ANDRE CHASTEL.

★ Carlo Scarpa, panneaux de photographies et dessins, avec catalogue sous la direction de L. Miotto-Muret, Institut de l'environnement, 14, rue Erasme. (Prolongation jusqu'au 27 juin.)





L'art et l'argent, l'art sans l'argent

MÉCÉNAT, EX-CENTRICITÉ ET TRADITION

par PIERRE GRANVILLE

IL est dans la logique des climats, des milieux et des psychologies de chaque nation que l'amateur s'efforce de vivre en accord avec son temps et pour ce, d'appréhender les œuvres d'art en apparence en avance sur son propre développement. S'il jette *a contrario* un regard attentif sur les œuvres du passé et qu'il s'y cramponne sans lancer la rame en avant, c'est qu'il veut s'évader d'un présent lui paraissant obscur, parce qu'il ne saisit pas que le passé, auquel il s'attache avec raison, est le tremplin d'un avenir toujours en instance. Quoi de plus normal qu'un André Lefèvre se soit « *naturellement* » lié à un mouvement artistique dit par dérision « *cubiste* », puisque l'amateur en question survenait dans un monde qui cherchait à retrouver un point d'appui constructif s'opposant à la dilution de l'impressionnisme jailli plutôt du génie brumeux d'outre-Manche que des brouillards traînant parfois sur les sables de la Loire dont Fouquet — aussi assoiffé de cylindres et de sphères qu'un Cézanne et plus tard qu'un Picasso ou qu'un Braque — n'eut jamais que faire. Mais un André Lefèvre, à titre d'exemple, est rare parmi les Français plus casaniers, sédentaires et pantouflards que l'Anglo-Saxon insulaire ou son descendant des U.S.A., souvent prêt à tenter l'aventure, tant géographique que spirituelle et artistique. On l'a vu, si insulaire soit-il, l'Anglo-Saxon s'est montré « *naturellement* » excentrique en votant Européen. Il n'est donc pas étonnant — si surprenant que cela puisse sembler au bon Français moyen — qu'un Anglais ou l'un de ses fils émigrés yankee ait pu voter cubiste au même titre qu'André Lefèvre.

La réflexion naît de la vente proposée à Londres par Christie's le 2 décembre 1974, faite d'un ensemble de trente-quatre lots, réduit à trente-trois par suite de l'inadvertance de l'amateur pris au piège d'un faux Braque : la tache au catalogue une fois gommée, on pouvait se réjouir de cette réunion d'œuvres peintes ou dessinées que laissait dans son sillage d'excentrique feu Jerome Hill.

Humaniste et fantaisiste

Mais excentrique ne suffit pas à le définir, bien que l'on repère aisément la silhouette de cet Américain du Middle-West, petit-fils du constructeur du Great Northern Railroad. Car non seulement il héritait de quelque fortune mais aussi des dons de l'amateur qu'était son grand-père, attaché à Corot et à l'Ecole de Barbizon, mais encore des dons de son père, peintre amateur, fabriquant d'honnêtes sous-Corot. Et une culture aussi humaniste que fantaisiste l'habitait, à l'égal d'une générosité princière.

En fait, musicien, compositeur, cinéaste (plus de dix films) dont un consacré à la « naïve » Grandma Moses et un autre à Albert Schweitzer, peintre à ses moments perdus, formé à l'Académie scandinave (Paris) et exposant du Salon des Tuileries et du Salon d'automne, Jerome Hill n'eut de cesse, sous l'accoutrement d'une veste de tweed fumé et d'un pantalon de velours plus ou moins râpé, de lier sa passion de l'art à celle du soutien des artistes en difficulté, achevant sa vie après la seconde guerre mondiale par une Fondation Camargo, située dans sa propriété de Cassis-sur-Mer, *la Batterie*, dominant le petit port et où le jeune lieutenant Bonaparte avait installé ses canons en 1793 afin de protéger les approches de Marseille contre des frégates anglaises. Là — les mauvais souvenirs de l'occupation allemande effacés — et depuis la mort du mécène en 1972, les « trustees » de la Fondation envoient à *la Batterie* un nombre limité d'étudiants boursiers et cette pacifique « occupation » a pour but essentiel l'assimilation de la culture française *in situ*.

Deux des œuvres proposées aux enchères londoniennes situent d'ailleurs le lieu de cette expédition sans canons : l'une est une peinture par Friesz des années 20 — le peintre et Hill ont pu se rencontrer à Montparnasse — où le pinceau trace le dessin de la côte et l'avant-port blotti dans sa crique (1 732 livres). L'autre est une des vedettes de la vente : *Cassis, cap Canaille* (66 × 82) est l' « opus 200 » exécuté en 1889 par Paul Signac. Son intérêt documentaire ne fait pas de doute, puisque, face à la plongée de la falaise du cap dans la mer, s'observe au premier plan un « cabanon » servant aujourd'hui de bibliothèque d'art à la Fondation Camargo. Les triangles de voile blanche au large ou dans la baie délimitent un espace dont le rendu est fabriqué par ces milliers de petits points studieux et systématiques que Signac avait « pigés » chez Seurat et que Gauguin raillait avec son tableau du *Ripipoint*. Tout en appréciant le labeur scrupuleux, force nous est de percevoir à travers un esprit porté vers la théorie, une certaine froideur, un figé que le manque de sensibilité ne parvient pas à réchauffer. Seurat vibrait à travers son système. Signac l'applique et le désincarne. Serait-ce la mauvaise raison pour laquelle le tableau est racheté à 72 450 livres ?

Wols, le labyrinthique

D'autres « souvenirs » s'égrenaient à travers la vente, évoquant de près ou de loin le site où l'Américain des plaines du Middle-West avait transplanté sa tente de fils de famille bousculant toute *respectability* : Cassis fut en effet le lieu de séjour durant deux années, 1941-1942, de Wols, après qu'il eut été libéré de l'univers concentrationnaire. Certes Hill ne rencontra pas Wols au temps de ces années noires. Mais le choix qu'il fit de deux dessins à la plume rehaussés d'aquarelle de l'artiste indique bien l'attachement à un environnement d'art lié au lieu privilégié qui serait un jour, après lui, un point de rencontre où étudiants et artistes pourraient se pencher en catéchumènes sur les sources, les modalités et les orientations d'une nouvelle religion, celle de l'art. La première aquarelle de Wols (c. 1939) tient encore d'un fantastique surréalisant (4 410 livres) ; la seconde (32 × 375) pourrait avoir été exécutée à Cassis ou du moins relever de souvenirs rapportés d'un séjour mi-heureux, mi-angoissé : ce monde extraordinaire où pullulent les fantasmes de Wols par la grâce d'une plume acérée, envahit l'âme du voyeur à la loupe, découvrant la conjugaison des bonheurs et des mauvais sorts (6 825 livres). De ses *aphorismes*, tirons une pensée de l'artiste, brutalement disparu à trente-huit ans : « *Il est probable que Dieu préfère les mouches aux hommes.* » A l'Elysée des artistes heureux séjournant aux Enfers, il est probable, croyons-nous, que Dieu préfère les petits *griffoni* fourmillants d'esprit, tels ceux de Wols, aux grandes tartines que certains servent aujourd'hui, n'ayant crainte du vide.

Mais il faut pousser plus avant l'analyse d'une vente dont le ressort est à la fois dans la qualité patente des œuvres et dans le choix spécifique qu'en a fait l'amateur. C'est dire l'intérêt qu'il y a à considérer la réunion en question sous l'angle de vue d'une psychologie du « curieux » d'aujourd'hui. C'est ainsi que l'on voit Jerome Hill — toujours attaché à une touche « artiste » de l'objet — partagé entre deux forces contraires, centripète et centrifuge : d'une part celle qui le ramène vers ses origines et son atavisme anglo-saxon, gourmand de tout ce qui est *pleasing* et par suite offrant avant tout le jardin des délices rétiniennes, d'autre part, ce qui est le plus surprenant, mais au fond explicable et explicite, lorsque l'on connaît ce merveilleux don d'excentricité réservé aux gens d'outre-Manche — celle qui le pousse à l'aventure intellectuelle la plus non conformiste de son temps : le cubisme.

Nous dirons donc que la charmante et aérée *Jetée de Trouville* datée 1888 par Boudin (9 450 livres), que le doucereux pastel esquissé au sucre par Mary Cassatt (7 350 livres), que la simple et séduisante étude d'un *Pot en faïence* par Renoir (3 465 livres), que l'*Intérieur* feutré où trois femmes circulent dans un silence étouffé à la japonaise, tandis que se répondent des tentures aux tons passés (carton 325 × 53) par Vuillard, miracle d'élégance discrète (28 350 livres), que trois peintures par Bonnard — une vue de la Seine au *Pont du Carrousel* où passent des musards (445 × 61) croqués au même prix, une *Nature morte* savamment composée sur un fond de nappe blanche rayée (1 165 × 89) dont le rachat à 96 600 livres ne gâte pas la saveur picturale des fruits, et l'éblouissement éclatant d'un *Bouquet de fleurs* dans le vase familier du peintre (995 × 485) fusant à 86 100 livres — qu'enfin le désir nu d'une *Nuque*, que surplombe la chevelure relevée en chignon peinte *con amore* par André Derain (325 × 255) recevant le baiser de l'enchère à 1 050 livres, que ces œuvres se seraient trouvées *at ease*, bien que peintures françaises, dans tout *home* dont le confort se pare d'un feu de bois et de chintz.

Alors, où se niche l'excentrique dans le choix d'œuvres d'art dont s'entoure Jerome Hill ? Précisément dans la recherche d'un mouvement centrifuge qui le porte au cœur même de ce qui nie le mouvement opposé : les peintres de la génération cubiste sont là pour le prouver, Braque, Villon et La Fresnaye ; la *Nature morte au bougeoir* datée 1944 par Picasso (67 × 945) participe, elle, tant du baroque que d'une formulation issue du cubisme, 73 000 livres. Il aurait peu importé à l'amateur que les trois peintures élues par lui de Villon aient reçu une consécration comparativement modeste en prix (5 750 livres, 6 090 livres et 6 825 livres), car, ce qui l'avait séduit en ce peintre effacé et souriant, c'était la recherche d'une désarticulation prismatique de la réalité.

Se confirme l'attitude « extravertie » de l'amateur, quand on le voit s'attacher à l'expression la plus classique d'une tradition française : Braque, artisan épris de manuel, sorti du cubisme vers 1920, rejoint en proche parent les peintres de *la Réalité* et plus tard Chardin — d'une part, l'ascèse trouvée dans l'aquarelle (c. 1920) de la *Nature morte au panier de figues* (20 × 27), d'autre part, l'équilibre recherché dans la *Nature morte à la nappe rose* de 1931 (61 × 73) — font du peintre le représentant-type d'un courant limité à l'Hexagone. La première dans sa blancheur de plâtre obtient 10 500 livres, la seconde est rachetée 78 750 £ (plus raisonnable était le prix de 355 000 F obtenu pour la *Nature morte à la pipe* vendue par Mᵉ Laurin, M. Dubourg expert, Galliera, 7 mars).

La Fresnaye l'héroïque

Mais la surprise fondamentale de la collection de Jerome Hill fut d'y voir réunies huit œuvres de Roger de La Fresnaye, tant dessins et aquarelles que peintures. Il n'est en effet pas douteux que, parmi les peintres du cubisme, La Fresnaye représente, malgré une œuvre limitée par suite de sa disparition prématurée due aux conséquences de la première guerre mondiale (1925), le signe le plus français du mouvement, même s'il ne l'a pas inventé. Cette personnalisation française du cubisme est le fait bien dosé de la part intellectuelle et de la part sensible de la création. Chez lui, raison calculée dans une parfaite logistique et lyrisme que l'on dirait parfois mêlé d'héroïsme cohabitent sans rupture d'équilibre. Si la guerre a fini par le tuer à petit feu, il n'en reste pas moins que ce qu'il nous a laissé est la marque d'une tradition qui se poursuit à travers les siècles de l'histoire de l'art français. Récemment encore, à l'occasion d'une vente (Mᵉ Robert, 12-12-1974), on put remarquer une petite peinture de l'artiste (18 × 25), qui n'était autre qu'une copie interprétative d'après Poussin (18 500 F). Une source est là ou ailleurs, de fait la filiation est assurée.

L'intérêt s'augmente en songeant que ce choix sélectif a été opéré par un *american boy* venu en « ex-centrique » respirer de préférence la brise méditerranéenne. A l'égal et autrement que Ruskin, féru des *Pierres de Venise*, Hill jette son dévolu sur ce qu'il estime le mieux accordé au pays dont il accepte volontairement la MESURE. Elle se lit à travers les œuvres offertes : des deux dessins au crayon Conté, *le Clairon et le Tambour* (2 625 livres), *Homme dans un paysage* (1 050 livres) aux aquarelles dudit *Matador* (titre contestable, 5 880 livres), *Soldat casqué, pipe et bouteille* (1) de 1917 (5 460 livres), des études peintes inachevées : pour *la Vie conjugale* (11 550 livres), et pour un *Paysage* dont l'esquisse suggère une parfaite équation (12 600 livres), de la *Nature morte à l'équerre*, c. 1913 (54 × 65), si chantante dans son accord majeur (21 000 livres) au *14 Juillet*, de 1914 (74 × 92), dense de certitude épique et de sacrifices picturaux (26 250 £), tout est dit en ce ramassé concerté entre le peintre le plus français et l'amateur étranger le moins étranger. De cette double donnée, il y a fort à parier et à imaginer que si Jerome Hill avait été comme ses plus lointains ancêtres un bon John Bull conformiste, barbouillé d'*orange marmelade*, il aurait aussi, à coup sûr, voté européen et cubiste en *genuine eccentric*.

(1) Sans doute œuvre ayant inspiré l'aquarelle discutable vendue le 6 avril 1975. (Cf. chronique de mon prédécesseur intime, *le Monde* du 8 juin 1973.)

Expositions

MAX ERNST. — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. Jusqu'au 18 août.

MAX ERNST, estampes et livres illustrés. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'en septembre.

MICHEL-ANGE AU LOUVRE : les Esclaves, les Dessins. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 29 septembre.

DESSINS ITALIENS DE LA RENAISSANCE. — Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 septembre.

LE STUDIOLO D'ISABELLE D'ESTE. — Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 octobre.

FUSSLI : peintures et dessins (1741-1825). — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. Jusqu'au 20 juillet.

HOMMAGE A COROT. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F (gratuite le 24 septembre); le samedi : 5 F. Jusqu'au 29 septembre.

DE CHIRICO : rétrospective. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 31 octobre.

HENRI MATISSE : dessins et sculptures. — Musée national d'art moderne, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 5 F. Jusqu'au 7 septembre.

FRANÇOIS ROUAN : portes, douze peintures. — Musée national d'art moderne (voir ci-dessus).

HUNDERTWASSER. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 13 août.

DEWASNE : antisculptures, cerveaux mâles. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 31 août.

TENDANCES ACTUELLES DE LA NOUVELLE PEINTURE AMERICAINE. — Marcelin Pleynet : de la couleur à la ligne. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, A.R.C. 2 (voir ci-dessus).

MICHEL ROUALDÈS : Chromatogenèse, Chromatologie (1973-1975). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

TORRES-GARCIA : Construction et symboles. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 août.

JAGODA BUIC : Formes tissées. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 septembre.

LES LALANNE. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 13 juillet.

PAUL-ARMAND GETTE : le Jardin (films et vidéos). — Centre national d'art contemporain (voir ci-dessus).

LARTIGUE 8 × 80. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 15 septembre.

BERNARD LAGNEAU : Lieu mécanisé nᵒ 12. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 31 octobre.

MERKADO, Prix Bourdelle 1972. — Musée Bourdelle, 16, rue Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusque fin septembre.

DELACROIX ET LES PEINTRES DE LA NATURE. — De Géricault à Renoir. Musée Delacroix, 6, place Furstenberg (033-04-87). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 6 F. Jusqu'en décembre.

PALLADIO. Maquettes des œuvres. — Chapelle de la Sorbonne, 3, rue de la Sorbonne. L'influence de Palladio en France. — C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Les deux expositions sont ouvertes de 10 h. à 20 h., sauf le mardi. Jusqu'au 6 juillet.

ROJ FRIBERG : dessins, gravures. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). De 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 12 juillet.

Y.G. YOUSSEF : peintures égyptiennes modernes. — Service culturel d'Egypte, 111, boulevard Saint-Michel (633-75-87). Sauf samedi et dimanche, de 16 h. à 21 h. Du 27 juin au 9 juillet.

GALERIES

TAPISSERIES HONGROISES D'AUJOURD'HUI. — Galerie Sin'Paora, 15, rue Etienne-Marcel (236-61-77). Jusqu'au 4 juillet.

ICONES GRECQUES ET RUSSES DU XIVᵉ AU XVIIIᵉ SIECLE. — Galerie Nikolenko, 220, boulevard Saint-Germain (548-20-62). Jusqu'au 30 juin.

LA PEUR : Cieslewicz Lebenstein, Pinoncelli, Topor, Velickovic, etc. — Galerie Lacloche, 24, rue de Grenelle (222-17-76). Jusqu'au 28 juin.

P.-F. GORSE, peintures et aquarelles ; **J. LEYDER**, peintures et miniatures ; **D. WAGNER**, gravures et dessins. — Hôtel Méridien 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr. Jusqu'au 30 juin.

ARTCURIAL : peintures, sculptures, éditions originales. — Librairie d'art - Salon de musique Kandinsky, 9, avenue Matignon, 14, rue Jean-Mermoz, du mardi au samedi de 11 h. à 20 h. (256-70-70).

JULIUS BISSIER. — Galerie Claude Bernard, 5-7, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'à début juillet.

OLIVIER BRICE : reliquaires. — Galerie Verrière, 15, avenue Matignon (225-29-55). Jusqu'au 11 juillet.

GIORGIO DE CHIRICO. — Galerie François Petit, 122, boulevard Haussmann (522-21-49). Jusqu'au 10 juillet.

CRUZ-DIEZ. — Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain et 124, rue La Boétie (359-93-17).

PAUL DELVAUX : eaux-fortes. — Le Bateau-Lavoir, 50, rue de l'Université (554-29-48). Jusqu'au 5 juillet.

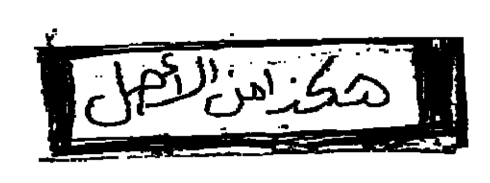
ANDRE ELBAZ : graphismes 1963-1973. — Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal (331-98-20). Jusqu'au 3 juillet.

PAUL-RENE GAUGUIN. — Galerie Saint-Germain, 206, boulevard Saint-Germain (544-17-35). Jusqu'au 11 juillet.

PIERRE LESIEUR : dessins et petits formats. — Galerie Nichido, 61, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-62-86). Jusqu'au 12 juillet.

YVES MILET. — Galerie Chiron, 40, rue de Seine (326-47-56). Jusqu'au 9 juillet.

ZAO WOU-KI et SELECTION WEBER, estampes originales. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 31 juillet et du 1ᵉʳ au 20 septembre.



…héâtres

Les jours de relâche
…nt indiqués entre parenthèses.

…s salles subventionnées

…ERA, 8, rue Scribe, 9e (073-15-59), …s 25 juin, à 19 h. 30, et 4 juillet, à … h. 30 : Coppélia ; les 26 juin, à … h. (abt Jf), 28 juin et 3 juillet, … 19 h. 30 : Cosi fan tutte ; le … juillet, à 20 h. 30 : Ariane et …arbe-Bleue.

…MEDIE-FRANÇAISE, au Théâtre …arigny, 8e (256-04-41), du 25 au …, à 20 h. 30, mat. le 29, à 14 h. 30 : … Avare ; le 30, à 20 h. 30 : Soirée …ttéraire (Jean de La Fontaine) ; …u 2 au 6 juillet, à 20 h. 30, mat. …e 6, à 14 h. 30 : l'Ile des Esclaves ; …s Fourberies de Scapin.

…AILLOT : voir Théâtre de la Cité …nternationale.

…s salles municipales

…UVEAU CARRE, 5, rue Papin, 3e …277-88-40) (J., D. soir), 21 h., mat. …im., à 17 h. : Dimitri ; (D. soir. …), 20 h., mat. mer., sam. et dim., … 15 h. 30 : Cirque Grüss ; mer., à …4 h. : Hootenanny ; jeudi à 21 h. : …oncert et folk ; ven., à 21 h. : …azz ; sam., à 21 h. : Free Music.

…IEATRE DE LA VILLE, 2, place du …hâtelet, 4e (887-35-39), les 25, 26, …27 et 28, à 20 h. 30 ; le 29, à …4 h. 30 : Ballets Félix Blaska (deuxième programme).

…es autres salles

…NTOINE, 14, bd de Strasbourg, 10e (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Tube (dernières).

…OTHEATRE, 4, rue Marie-Stuart, 2e (508-17-80) (D.), 21 h. : Andromaque (dernière le 30).

…ENTRE AMERICAIN, 261, bd Raspail, 14e (033-99-92), les 30 et 1er à 20 h. 45 : les Choéphores.

…ARTOUCHERIE DE VINCENNES, avenue de la Pyramide, Théâtre de la Liberté (808-04-23), mercr., vendr., samedi, à 20 h. 30, dim., à 17 h. : le Cercle de craie caucasien (dernière le 29) ; Théâtre du Soleil (808-87-63), les 27 et 28, à 15 h., et à partir du 29, à 20 h. 30 : l'Age d'or ; Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 16 h. : Dommage qu'elle soit une putain (relâche du 29 au 3).

…HARLES DE ROCHEFORT, 64, rue du Rocher, 17e (522-08-40) (L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. : Plus on est de fous, plus on rit.

…ENTRE CULTUREL ALLEMAND, 17, av. d'Iéna, 16e, 20 h. 30 : Zarathoustra (dernière le 30).

…OMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, av. Montaigne, 8e (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 18 h. 30 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.

…OUR DES MIRACLES, 23, av. du Maine, 14e (548-85-60) (D.), 20 h 30 : La golden est souvent farineuse ; 22 h. : Elle, elle et elle.

…ONCIERGERIE, 2, bd du Palais, 1er (783-50-81) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 18 h., sam., à 18 h. et 21 h. : Passion.

…DAUNOU, 7, rue Daunou, 2e (073-64-30) (J. D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Monsieur Masure.

…DIX-HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-08-35), 20 h. 15 : France terre d'asiles (dernière le 27).

…ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e (278-46-42) (L.), 20 h. 30 : l'Ecole des femmes, 22 h. 30 : le Petit Chaperon rouge.

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (633-16-18), (D. soir, L.) : 21 h., mat. dim. 15 h. : le Pléau des mers.

GALERIE 55, 55, rue de Seine, 5e (326-63-51), (D., L.), 21 h. : On purge bébé. Bonjour M. Courteline.

GYMNASE, 38, bd de Bonne-Nouvelle, 9e (770-16-15), (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Saut du lit.

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve, la Leçon (jusqu'au 27 juin).

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-23) (L.), 20 h 30 : Ce soir on fait les poubelles. (D., L.), 22 h. 15 : Sade, mat. V., S., D., 18 h. 30.

MAISON DES AMANDIERS, 110, rue des Amandiers, 20e, 21 h. : Variations pour une reine et un ermite, par le Théâtre éventuel (jusqu'au 29).

MODERNE, 15, rue Blanche, 9e (874-94-28), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : les Nonnes (jusqu'au 28 juin).

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336 02-87) (D., L.), 20 h. 30 : Jeunes Barbares d'aujourd'hui.

PALACE, 8, rue du Faubourg-Montmartre, 9e (770-44-37) (D.), 18 h. 30 : Trois Passagers clandestins ; 21 h. : l'Athanase.

PALAIS-ROYAL, 38, rue Montpensier, 1er (742-84-29) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.

POCHE-MONTPARNASSE, 75, bd du Montparnasse, 14e (548-92-97) (D.), 20 h. 45, le samedi à 20 h. 30 et 22 h. 30 : le Premier.

RECAMIER, 3, rue Récamier, 7e (548-63-81) (D.), 20 h. 30 : le Balcon (dernière, le 28) ; 22 h. 45 : Molly Bloom.

SAINT-GEORGES, 51, rue Saint-Georges, 9e (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Croque-Monsieur (dernière, le 29).

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES, 15, av. Montaigne, 8e (359-36-88), à partir du 27 à 20 h. 45 (D. soir, L.), mat. dim. à 18 h. 30 : Certains aiment le chaud.

TERTRE, 18, rue Lepic, 18e (606-11-82) (D.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30 : Corruption au Palais de justice.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, boul. Jourdan, 14e (589-67-57) (D., L.), 21 h., jusqu'au 28 : la Nuit du 24 septembre — Grand Théâtre (D., L.), 21 h. : C'est pitié qu'elle soit une putain, par le Théâtre de Chaillot (dernière le 2).

THEATRE CAMPAGNE PREMIERE, 19, rue Campagne-Première, 14e (033-79-27), 19 h. : le Cracheur de phrases ; 20 h. : le Presse-purée des Destaing ; 21 h. 30 : Musique folklorique martienne.

THEATRE FOU, 21, villa d'Alésia, 14e (828-79-56) (L.), 21 h. : Perseverare diabolicum est.

THEATRE DE FORTUNE, 147, boul. Auguste-Blanqui, 13e, le 27, à 21 h. : Saint-Prépuce, ventriloque.

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-65-90). Mercr., J., V., Sam., à 20 h. 30, Dim. à 15 h. : Harold et Maude (dernière). A partir du 1er : voir danse ; Mercr., J., V., sam., mardi, à 21 h., Dim. à 15 h. : le Poisson d'or de paradis (dernière le 3).

THEATRE PRESENT, 211, av. Jean-Jaurès, 19e (203-02-55) (D., L.), à 20 h. 30 : Ah bon ! — Ranch (D., L.), mat. dim., 17 h. : les Créanciers ; l'Oura.

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5e (222-93-54), jusqu'au 28, à 22 h. : la Retrouvaille de l'imaginaire.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN, 6, rue Thérèse, 1er (742-99-79) (D.) 20 h. 30 : les Autres, c'est moi, mais moi c'est qui. 21 h. 45 : Hypothénar tombe la veste. 23 h. 15 : Libido et Cie.

AU VRAI CHIC PARISIEN, 18, rue d'Odessa, 14e (326-73-34) 20 h. 30 : Un revolver sur la tempe : Mémoires d'un abruti. 22 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac.

CAFE D'EDGAR, 58, boulevard Edgard-Quinet, 14e (326-13-68) jusqu'au 28 : 20 h. : Maïakovsky. 21 h. : Sylvie Joly.

CAFE-THEATRE DE L'ODEON, 3, rue Monsieur-Le-Prince, 6e (326-43-98) (D.) 20 h. : les Chants de l'inexpiable.

LE FANAL, 83, rue Saint-Honoré, 1er (236-73-68) (D.) 21 h., jeu., ven., sam. à 21 h. et 22 h. 30 : Monsieur Barnett.

LE BAR DU MARAIS, 28, rue de Beautreillis, 4e (278-29-48), (D., L.) 22 h. 30 : J. Villaret.

LE PETIT CASINO, 17, rue Chapon, 3e (747-62-75) (D., L.) 21 h. 15 : La rentrée de Greta Garbo dans « Phèdre ». 22 h. 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.

LA VIEILLE GRILLE, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e (707-60-93) du mer. au dim. à 21 h. 30 : Y'en aura pour tout le monde.

Les théâtres de banlieue

CRETEIL, MAC, place de l'Hôtel-de-Ville (899-90-50) le 28 à 21 h. : Classe terminale, de R. de Obaldia.

MONTREUIL, Théâtre-Ecole, salle Marcellin-Berthelot (858-65-33) du mer. au sam. à 20 h., le dim. à 16 h. : Maître Puntila et son valet Matti, de B. Brecht (dernières le 29). Dim. à 20 h. : Yves Riou.

PORT-MARLY, Domaine de Monte-Cristo, du 27 au 30, à 21 h. 15 : Mademoiselle de Belle-Isle ; le 25 à 21 h. 15 : Concert de musique romantique. Le 29 à 15 h. : De Paris à Kazan.

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano, rue Charles-Pathé (808-73-74) mer., jeu., ven. à 21 h., dim. à 15 h. : les Méfaits du tabac, d'après Tchekhov. Grande salle : le 25 à 21 h. : Angelo, tyran de Padoue, de V. Hugo. Les 26 et 27 à 21 h. : Carmina Burana. Le 28 à 21 h. : grande fête du folk.

Festivals

Au Marais

Renseignements et location : 68, rue François-Miron, 4e (887-37-14 et 887-28-12). Heure des spectacles : 21 h. 15, sauf indications contraires.

THEATRE

Hôtel d'Aumont, 7, rue de Jouy, 3e, à partir du 26 : l'Eventail.

Hôtel de Dnont, 9, rue Payenne, 3e, à 21 h. : On loge la nuit ; Café à l'eau.

Eglise Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 12, rue des Blancs-Manteaux, 4e, les 26, 28 et 1er juillet : Polyeucte.

MUSIQUE

Hôtel Carnavalet, 23, rue de Sévigné, 3e, le 25 : Ensemble instrumental M. Bourgues (Mozart : Sérénades).

Eglise Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 12, rue des Blancs-Manteaux, 4e, le 27 : Ensemble Guillaume Dufay (chant grégorien) ; le 30 : Quatuor Amadeus (Haydn, Schubert, Beethoven) ; Concert aux chandelles.

VARIETES

Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée, 4e, les 28 et 1er juillet : Paco Ibanez ; les 25, 26, 27 et 30 : Mouloudji ; le 2 : Cora Vaucaire.

Auberge de l'Aigle-d'Or, 41, rue du Temple, 3e, les 25 et 27 : R. Prezelin (guitare) ; les 26 et 30 : K. Besson (luth et vihuela).

Théâtre des immigrés

Salle Perronet, rue de Nanterre, à Suresnes (rens. : Maison de Puteaux, 20, rue du Centenaire, tél. 506-08-94), le 28, à 14 h. : Bla, Bla, Bla ; Tiritero, Tiriteri, Tiritera, par les émigrés italiens en Suisse ; à 17 h. : Vie d'esclaves : y en a marre !, par les travailleurs africains de Barbès ; — à 20 h. 30 : Lembe-Ntoko, par le ballet-théâtre Lemba ; le 29, à 14 h. 30 : Jusqu'où ?, par la troupe marocaine Nidal ; à 20 h. 30 : El Empecinado, par le groupe espagnol Quatorze de Abril.

Angers

Musique. — Le 26, à 20 h. 30 : Lauréats du concours M.-Long-J.-Thibaud ; le 29 : Concert-promenade dans les châteaux privés du Maine-et-Loire, avec le Quintette à vent Taffanel et l'Orchestre philharmonique des pays de la Loire, dir. J.-C. Magloire.

Théâtre. — Les 25 et 27, à 20 h. 30 : Timon d'Athènes ; le 29 : Saint-Just et l'invisible.

Danse. — Le 28, à 20 h. 30 : Antonio Gades ; le 2, à 20 h. 30 : Ballet de l'Opéra de Paris.

Dijon

Cour de Bar, le 25, à 20 h. 30 : les Vilains ; le 1er juillet, à 20 h 30 : Wayang-Wong.

Fontenay, abbaye cistercienne, le 28, à 20 h. 30 : Concert-itinéraire.

Bellac

Le 29 : Orchestre Pro Arte de Munich, dir. K. Redel.

Divonne

Le 25, à 20 h. 45 : Emile Guilels (Beethoven, Brahms, Rachmaninov).

Le 27, à 20 h. 45 : Amadeus Quartet (Mozart, Schubert, Beethoven).

Le 30, à 20 h. 45 : Pierre Bertin, Jacques Février (Satie, Sauguet, Auric, Milhaud, Poulenc).

Le 2 juillet, à 20 h. 45 : I Solisti Veneti (Albinoni, Rossini, Bussotti, Vivaldi).

Printemps musical de l'Ile-de-France

Château d'Anet, le 28, à partir de 16 h 30 : Concerts pour Diane de Poitiers et Catherine de Médicis (orchestre Florilegium Musicum de Paris).

Château de Courances, le 29, à partir de 16 h. 30 : Vivaldi et le Siècle baroque (orchestre Secolo Barroco).

Saint-Denis

Basilique royale, le 26, à 21 h. : Orchestre philharmonique d'Ile-de-France, avec les Chœurs de la cathédrale de Brême, dir. H. Heintze (Requiem, de Verdi).

Sceaux

Orangerie du château, le 27, à 20 h. 45 : Kléber Besson et le Quatuor de saxophones Deffayet (Le Roy, Dowland, Belleville, Ballard, Villa-Lobos, Desenclos, Rivier, Tisné) ; le 28, à 17 h. 30 : Orchestre de chambre Audonia (Froberger, Pergolèse) ; le 29, à 17 h. 30 : Noël Lee et Udo Reinemann (Schumann, Ravel).

Strasbourg

Opéra du Rhin, le 25, à 20 h. : Don Carlo, de Verdi (version italienne).

Concerts

MERCREDI 25

SALLE PLEYEL, 252, faubourg Saint-Honoré, 8e, 21 h. : Orchestre national, dir. : K. Boehm, soliste : Birgit Nilsson (Mozart : Symphonie nº 41 en ut majeur « Jupiter » ; Wagner : Prélude et Mort d'Isolde ; Beethoven : Léonore III (ouverture) ; Strauss : Salomé (scène finale).

JEUDI 26

RADIO-FRANCE, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (224-33-61), (studio 104), 20 h. 30 : Orchestre de chambre, dir. J.-C. Casadesus (C. Ph. E. Bach, Haydn, Alsina).

VENDREDI 27

MUSEE GUIMET, 6, place d'Iéna, 16e, 21 h. : Arno Babadjanian, Lévon Chilingirian et Clifford Benson (Mozart, Beethoven, Babadjanian).

SAMEDI 28

THERMES DE CLUNY, bd Saint-Michel, 5e, 18 h. : Musique romantique à Vienne (Brahms, Schubert).

DIMANCHE 29

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : P. Moreau (Jongen, de Saint-Martin, Tournemire, de Maleingreau).

LUNDI 30

PALAIS DES CONGRÈS, porte Maillot, 17e (758-27-78), 20 h. 30 : Orchestre de Paris, Chœur d'enfants de Paris, Chœur New Philharmonia de Londres (Mahler : la Huitième Symphonie).

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-23), 20 h. 30 : Hommage à André Jolivet, par Mlles Ancelin et Brilli (Jolivet, Abbot, Level, Olstein, Merlet).

Variétés

Le music-hall

BOBINO, 20, rue de la Gaîté, 14e (033-30-49) (L.), 21 h. : Dzi Croquettes. (Dernière le 29, prolongations possibles.)

CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, 18e (874-26-22), (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 14 h. 30 : Revue de Roland Petit, avec Lisette Malidor.

ELYSEE-MONTMARTRE, 72, boulevard de Rochechouart, 18e 606-38-79), (D.), 20 h. 45, mat. sam. à 17 h. : Histoire d'oser.

FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer, 9e (770-02-81), (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (331-59-77), le 29, à 21 h. : Soirée Kathakali, avec Nanda Kumaran.

OLYMPIA, 28, boulevard des Capucines, 9e (742-25-49), 21 h. 30, jusqu'au 27 : Brazil Maravilha, J. Ben Jair Rodrigues ; le 28, à 21 h. : Gala de l'Unicef. A partir du 1er, à 21 h. 30 : La magie.

Les cabarets

ALCAZAR, 62, rue Mazarine, 6e (326-53-35)) (D.), 23 h. : Paris-Broadway.

CRAZY HORSE SALOON, 12, avenue George-V, 8e (225-67-29), 22 h. et 0 h. 30 : Super-beautés.

MAYOL, 10, rue de l'Echiquier, 10e (770-95-08) (M.), 16 h. 15, 21 h. 15 : Revue.

TOUR EIFFEL (551-19-59) (D.), 20 h. : Tempête cosaque ! (jusqu'au 30). A partir du 1er : les Magiciens du monde.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 3e (278-44-45), 21 h., mat. D., 15 h. 30 : l'Année de la frime.

DIX HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-07-48), 22 h. : Persiflons (dernière le 27).

La danse

COUR CARREE DU LOUVRE, face à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (261-07-10) (D.), 20 h. 45 : les étoiles et le corps de ballet de l'Opéra de Paris (la Belle au bois dormant).

ESPACE PIERRE-CARDIN, 1, avenue Gabriel, 8e (266-17-30), 21 h. (jusqu'au 28) : Paolo Bortoluzzi.

PALAIS DES SPORTS, porte de Versailles, 15e (250-79-80), Alvin Ailey, M., J., 20 h. 45 ; S., 15 h. 30, D., 18 h. : programme A ; V. et S., 20 h. 45 : programme B (dernière le 29).

Cinéma

La cinémathèque

MERCREDI 25 JUIN. — 15 h., Exposition Ken et Shirley Russel; 18 h. 30, Méliès, Russel; 21 h., *Tommy*, de K. Russel (en présence de l'auteur).

JEUDI 26. — 15 h., Max Linder, Chaplin : 18 h. 30, *French Dressing*, de K. Russel ; 20 h. 30, *Un cerveau de 1 milliard de dollars*, de K. Russel (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30, *Love*, de K. Russel (en présence de l'auteur).

VENDREDI 27. — 15 h., *Le commissaire est bon enfant*, de J. Becker et P. Prévert; *Chotard & Cie*, de J. Renoir ; 18 h. 30, Ken Russel ; 21 h., Hommage à Michel Simon.

SAMEDI 28. — 15 h., *le Dit des années de feu*, d'A. Dovjenko ; 18 h. 30, *Peppermint frappé*, de C. Saura ; 20 h. 30, *Tous en scène*, de V. Minnelli; 22 h. 30, *The Boy Friend*, de K. Russel.

DIMANCHE 29. — 15 h., *Patton*, de F.J. Schaffner; 18 h. 30, *Lion's Love*, d'A. Varda : 20 h. 30, *le Dernier Cri*, de R. Van Ackeren (avant-première) : 20 h. 30, *le Messie sauvage*, de K. Russel.

LUNDI 30. — 15 h., *Jean de la Lune*, de J. Choux ; 18 h. 30, *Boudu sauvé des eaux*, de J. Renoir ; 21 h., Hommage à M. Antonioni (en présence de l'auteur).

MARDI 1er JUILLET. — Buster Keaton ; 18 h. 30, *Chronique d'un amour*, de M. Antonioni ; 20 h. 30, *la Dame sans camélia*, de M. Antonioni ; 22 h. 30, *Music Lovers*, de K. Russel.

Les exclusivités

AGUIRRE OU LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

ALICE N'EST PLUS ICI (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

ALLONSANFAN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marais, 4e (278-47-86), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Studio Raspail, 14e (326-32-98)

ALOISE (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Balzac, 8e (359-52-70), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Marotte, 2e (231-41-39)

LA BALADE SAUVAGE (A., v.o) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

BELLADONNA (Jap., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE ROUGNOUL (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)

CE CHER VICTOR (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82).

LA CAGE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Telstar, 13e (331-06-19)

C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Murat, 16e (288-99-75).

CLAUDINE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 20 h et 22 h. 15

LES DEUX MISSIONNAIRES (It., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22), v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Terminal Foch, 16e (704-49-53).

EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).

EMILIENNE (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) : Images, 18e (522-47-94) ; Omnia, 2e (231-39-36) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

LA FAILLE (Fr) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Nations, 12e (343-04-67).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Marignan 8e (359-92-82) ; Quintette 5e (033-35-40). V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Templiers, 3e (272-94-56).

L'IBIS ROUGE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).

INDIA SONG (Fr.) Le Seine, 5e (325-92-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Balzac, 8e (359-52-70).

L'INTREPIDE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Caravelle, 8e (387-50-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

KAFR KASSEM (Lib., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).

LENNY (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) V.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LILY AIME-MOI (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LOS KACHOROS (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LES ORDRES (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Les films nouveaux

LE VOYAGE FANTASTIQUE DE SINBAD, film américain de Gordon Hessler. V.O. : Cinoche de St-Germain, 6e (633-10-82). V.F. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

OPERATION LIBERTE, film soviétique de V. Jalakiavitchous. V.F. : Marignan, 8e (359-92-82) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Panthéon, 5e (033-15-04).

VA TRAVAILLER VAGABOND, film italien d'Hugo Carvanna, avec le réalisateur, Odette Lara et Nelson Xavier. V.O. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA TENDRESSE DES LOUPS, film allemand d'Ulli Lommel V.O. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

EXHIBITION, film français de J.-F. Davy, avec Claudine Beccarie. La Clef, 5e (337-90-90) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Scala, 10e (770-40-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08)

PAS DE PROBLEME (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Wepler, 18e (387-50-70), Danton, 6e (326-08-18), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Bretagne, 6e (222-57-97), Rex, 2e (236-83-93).

PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Concorde, 8e (359-92-84), Mayfair, 16e (525-27-06), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Templiers, 3e (272-94-56).

SECTION SPECIALE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).

SEUL LE VENT CONNAIT LA REPONSE (Fr.) Rex, 2e (236-83-93), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Rotonde, 6e (633-08-22), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Mistral, 14e (734-20-70), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).

LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 6e (033-72-71), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)

TOMMY (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Passy, 16e (288-62-34).

TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).

UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Ang., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59). — V.f. : Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

VILLA DES DUNES (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).

VIOLENCE ET PASSION (It., vers. angl.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

BATMAN (An., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

BOF (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h.

MORGAN (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

L'OBSEDE (An., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), mer., jeudi, lundi, mardi.

TAKING OF (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h.

Les festivals

FRED ASTAIRE - GINGER ROGERS (v.o.). — Mac-Mahon, 17e (380-24-81), Mer., Mar. : Swing Time ; jeu. : l'Entreprenant M. Petrov ; ven. : En suivant la flotte ; sam. : Carioca ; dim. : Gay Divorcee ; lun. : Amanda.

J. VIGO. — Le Seine, 5e (325-92-46), 12 h., 14 h. 10, 16 h. 20 et 18 h. 30 : l'Atalante ; 13 h. 20, 15 h. 30, 17 h. 40 : Zéro de conduite.

50 ANS DE CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Action-Lafayette, 9e (878-80-50), Mer. : Brewster Mc Cloud ; jeu. : John Mc Cabe ; ven. : le Privé ; sam. : California Split ; dim. : M.A.S.H. ; lun. : Nous sommes tous des voleurs. Mar. : California Split.

MARAIS, 4e. — (278-47-86), Mer. : Hospital ; jeu. : Cette nuit ou jamais ; ven. : les Subversifs ; sam. : On n'engraisse pas les cochons à l'eau claire ; dim. : Jeunes cinéastes hollywoodiens ; lun. : Addio Anna ; mar. : Eldridge Cleaver Black Panther.

I. BERGMAN (v.o.). — Racine, 6e (633-43-71), Mer. : la Honte ; jeu. : Rêves de femmes ; ven. : le Silence ; sam. : Jeux d'été ; dim. : le Septième Sceau ; lun. : la Fontaine d'Aréthuse ; mar. : Une leçon d'amour

WOODY ALLEN (v.o.). — Studio Logos, 5e (033-26-42), Mer., lun. : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe, sans jamais oser le demander ; jeu., ma. : Tombe les filles et tais-toi ; ven. : Prends l'oseille et tire-toi ; sam. : Bananas ; dim. : Woody et les robots.

Les grandes reprises

CABARET (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE DICTATEUR (A., v.o.) : Dominique, 7e (551-04-55).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; v.f. : P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66).

LES DIABLES (Ang., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

LES EVADES (Fr.) : La Michodière, 2e, à 16 h. 30, 18 h. 30 et 20 h. 30.

LES FRAISES SAUVAGES (Suéd., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91)

MOULIN ROUGE (A., v.f.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).

MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA MOUCHE NOIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33), Bonaparte, 6e (326-12-12) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), Cambronne, 15e (734-42-96).

SATYRICON (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), 22 h. ; sam. et dim. à 17 h. et 22 h.

SOLDAT BLEU (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

Exclusivités en province

BORDEAUX. — Alice n'est plus ici : Français (52-69-47) : la Cage : Ariel (44-31-17) : C'est dur pour tout le monde : Marivaux (48-43-14) ; l'Intrépide : Gaumont (48-13-38) ; Lenny : Gaumont (48-13-38) ; les Noces de porcelaine : Ariel (44-31-17) ; Soldat Duroc : Marivaux (48-43-14) ; Titi Superstar : Gaumont (48-13-38) en matinée ; Tommy : Français (52-69-47) ; Trinita prépare ton cercueil : Gaumont (48-13-38) ; Une Anglaise romantique : Club 52-24-17)

GRENOBLE. — La Cage : Stendhal (96-34-14) ; C'est dur pour tout le monde : Ariel (44-22-18) ; l'Intrépide : Gaumont (44-16-45) ; Julia et les hommes : Stendhal (96-34-14) ; Tommy : Eden (44-06-72) ; Terreur dans le Shangaï-Express : Royal (96-33-33).

LYON. — L'Agression : Pathé (42-61-03) ; le Blanc, le Jaune, le Noir : U.G.C.-Scala (42-15-41) ; la Cage : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; C'est dur pour tout le monde : Astoria (52-00-93) ; Collargol : Pathé (42-61-03) ; le crime de l'Orient-Express : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; En grande pompe : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; Lem (34-67-65) ; Exhibition : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; U.G.C.-Zola (84-36-28) ; Frankenstein Junior : Bellecour (37-09-05) ; Lemmy : Ambiance (28-14-84) ; Lily aime-moi : Les Gémaux ; l'Intrépide : Comœdia (72-10-59) ; le Malin plaisir : Les Gémaux ; Tommy : Paramount (42-01-53) ; Trinita prépare ton cercueil : Tivoli (37-33-25) ; Une Anglaise romantique : Royal (37-31-48).

MARSEILLE. — la Cage : Meilhan (48-27-64) ; C'est dur pour tout le monde : Odéon (48-35-16) ; Hollywood (33-74-03) ; les Deux Missionnaires : Capitole (48-27-64) ; Meilhan (48-27-64) ; Emilienne : K7 48-42-79) ; Exhibition : Odéon (48-35-16) ; Hollywood (33-74-...) ; Frankenstein Junior : Pathé (...14-45) ; l'Intrépide : Pagnol (...34-79) ; Rex (33-82-37) ; les Noces de porcelaine : Ariel (33-11-...) ; Meilhan (48-27-64) ; Peur sur la Ville : K7 (48-42-79) ; Terreur dans le Shangaï-Express : Pagnol (...34-79)

NANCY. Alice n'est plus ici : Paramount (24-53-37) ; l'Intrépide : Gaumont (24-56-83) ; Lily, aime-moi : Gaumont (24-56-83) ; Tommy : Paramount (24-53-37) ; une Anglaise romantique : Gaumont (24-56-83).

NICE — Emilienne : Escurial (88-10-12) ; Frankenstein Junior : Concorde (88-39-88) ; l'Intrépide : Gaumont (88-39-88) ; Soldat Duroc : Avenue (88-87-79) ; la Submersion du Japon : Paramount (87-71-60) ; Tommy : Paramount (87-71-60) ; une Anglaise romantique : Concorde (88-39-88).

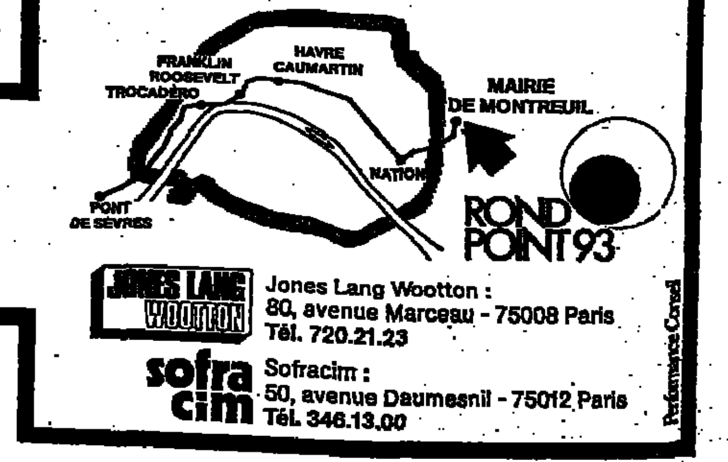
RENNES. — La Faille : Ariel (...00-56) ; Soldat Duroc : Royal (30-64-55) ; Titi super-star : Le Paris (30-25-55) ; Tommy : Le Bretagne (30-50-33) ; Vérités et mensonges : Dauphin.

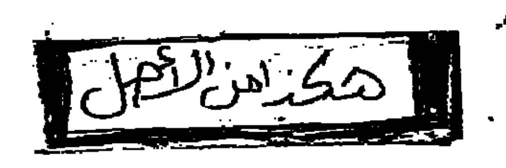
STRASBOURG. — Dreyfus : Club (salle Jean-Renoir) ; la Cage : Capitole (32-13-32) ; Lily aime-moi : Capitole (32-13-32) ; les Noces de porcelaine : Capitole (32-13-32).

TOULOUSE. — Anthologie du plaisir : Américains (61-21-94) ; Dreyfus : A.B.C. ; la Cage : Américains (61-21-94) ; l'Intrépide : Gaumont (22-09-38) ; Section spéciale : Ariel (08-07-14).









RADIO-TÉLÉVISION

S PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MERCREDI 25 JUIN

CHAINE I : TF 1

. 45 La vie des animaux, de F. Rossif.
. 35 Dramatique : « les Atomisés », scénario et réal. G. Poitou
Victimes d'une dose d'irradiation mortelle, cinq hommes et une femme (chercheurs dans une centrale nucléaire yougoslave) sont soignés, par greffes de moelle osseuse, à la Fondation Curie à Paris
. 55 (vers) Émission médicale : Biologie du développement
. 55 IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

. 35 Série : Le justicier. « La fête foraine ».
. 30 Magazine d'actualités : Le point sur l'A 2.
« La presse en crise », débat dirigé par J. Sallebert.
. 20 Sports sur l'A 2.
. 50 Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

. 30 Histoire du cinéma (le cinéma et le romanesque) : « Madame de... », de Max Ophuls ; avec D. Darrieux, Ch. Boyer
Une aristocrate du Paris 1900, jolie, coquette, frivole, vend, pour payer une dette de jeu, des boucles d'oreille offertes par son mari. Ces boucles, après un curieux voyage, lui reviennent en cadeau d'un diplomate avec lequel elle découvre la réalité de l'amour et de la passion. D'après le roman de Louise de Vilmorin.
22 h. 5 FR 3 Actualités.

● FRANCE-CULTURE

20 h., « Pour Thomas Mann », par A. Alter, à l'occasion de son centenaire, avec la collaboration de C. Demange et L. Serviem, D. Daun, J. Brenner, G.-E. Clancier, M. Deguy, K.-H. Drochner, M. Flinker, A. Gisselbrecht (réalisation Ph. Guinard) ; 21 h. 30, Musique de chambre : « Quatuor à cordes nº IV » (D. Milhaud), par le Quatuor Parrenin ; Mélodies de Bizet, par M. Grancher ; « Quatuor à cordes nº I » (Brahms) ; 22 h. 30, Entretien avec Henri Thomas ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

19 h. 25 (S.), Musique dans la ville, avec le sextuor de cuivres du Capitole : « Symphonie pour cuivres » (A. Lameland) ; 21 h. (S.), Concert à Toulouse par la Camerata de Boston, Direction J. Cohen : Josquin des Prés, Lassus, Monteverdi, Lowland, Jannequin, Senn, Graches de Wert, Marenzio, Campion, Praetorius, Ward Playford, Ravenscroft, Gibbons, Lemlin, Biancheri, Bird ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h. (S.), Musique française méconnue. Œuvres pour cordes : « Partita » (Lameland) ; « Concerto pour trompette, piano et cordes » (J.-P. Beugniot) ; « Musique funèbre » (S. Nigg) ; 24 h., Musique et poésie. André Miguel : G. Dutav Boely, Schubert, Messiaen ; 1 h. 30, Nocturnales.

JEUDI 26 JUIN

CHAINE I : TF 1

h. Le tour de France cycliste : prologue. (En Eurovision.)
h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif.
h. 35 Série : Columbo.
h. 45 Soixante minutes pour convaincre : « Dire la vérité aux malades ? »
Jean-Yves Neveux, professeur agrégé de médecine, spécialisé en chirurgie cardiaque à l'hôpital Laënnec de Paris, défend l'idée de ne rien dissimuler aux malades. Parmi les témoignages, une déclaration exclusive de Mme Simone Veil, ministre de la santé.
h. 55 IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

h. 44 Feuilleton : Pilote de courses.
h. 35 Le grand échiquier, de J. Chancel. « Le chant de Léo Ferré ».
Avec Catherine Sauvage, Jean-Roger Caussimon, Dag Achatz, Lily Laskine et Jean-Pierre Rampal, Emmanuel Krivine, Frédéric Lodéon, Pierre Pontier, Catherine Ribeiro, Eva, Pia Colombo, et Dimitri.
h. 30 Journal de l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 Un film, un auteur : « Major Dundee », de S. Peckinpah (1964), avec Ch. Heston, R. Harris.
Pendant la guerre de Sécession, un major nordiste enrôle, pour un raid de représailles contre une tribu apache, des prisonniers sudistes confiés à sa garde.
22 h. 40 FR 3 Actualités.

● FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « A-H-Q », de B. Chartreux et J. Jourdheuil (réal. J.-P. Colas) ; 22 h. 30, Entretien, avec Henri Thomas ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

21 h. (S.), Concert à Toulouse, par le Beaux-Arts Trio de New-York, piano, violon, violoncelle : « Trio en ut » (Beethoven) ; « Trio » (Ravel) ; « Trio en ré, opus 603 » (Schumann) ; 23 h., Jazz vivant ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

VENDREDI 27 JUIN

● CHAINE I : TF 1

11 h. 30 Tour de France cycliste : Charleroi-Molenbeek.
19 h. 45 Tour de France cycliste : résumé filmé.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Demandez Vicky », de M.-G. Sauvajon. Mise en scène J. Degrave, réal. P. Sabbagh. Avec M. Game, A. Moya, J.-F. Calvé.
Un attaché d'ambassade britannique, en mission à Rome, commet l'erreur d'oublier son anniversaire de mariage.
2 h. 25 Reflets de la danse : La technique du jazz dans le ballet, par M. Roussin.
3 h. 5 IT 1 dernière.

● CHAINE II (couleur) : A 2

0 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Claude Lelouch.
1 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. « La vie intellectuelle sous l'occupation ».
Avec Henri Amouroux, auteur de « la Vie des Français sous l'Occupation » ; Hervé Le Boterf, pour « la Vie parisienne sous l'Occupation » ; Pierre Seghers, auteur de « l'Anthologie des poètes de la Résistance » ; Maurice Toesca, auteur de « Cinq ans de patience ».
22 h. 55 Ciné-club : « l'Invraisemblable vérité », de F. Lang (1956), avec D. Andrews, J. Fontaine. (V.-o. sous-titrée. N.)
Pour aider la campagne d'un patron de journal contre un procureur, partisan implacable de la peine de mort, un romancier fabrique les fausses preuves de sa culpabilité dans le meurtre d'une strip-teaseuse. Le moment venu, il ne peut plus prouver son innocence

● CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Feuilleton : « Paul Gauguin » (6e épisode).
21 h. 15 Portrait d'un prix Nobel : Willy Brandt.
21 h. 50 FR 3 Actualités.

● FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), La musique et les hommes : La musique, langage humain, avec Paul Badura-Skoda, avec F. Lesur ; 22 h. 30, Entretien, avec Henri Thomas ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

19 h. 25 (S.), Journal de musique dans la ville ; 21 h. (S.), Récital E. Chojnacka, claveciniste et X. Darasse, organiste : « Ein Klang » (J. Bruzdowicz) ; « Concerto en fa » (A. Soler) ; « Jeu pour deux » (F. Donatoni) ; « Toujours plus » (G. Finzi) ; « Concerto en ré » (A. Soler) ; « Solstices » (F.-B. Mache) ; 22 h. 30 (S.), Jardins à la française ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 25 JUIN

— *M. Michel Poniatowski*, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, est interviewé par Jacques Chancel pour « Radioscopie », sur France-Inter, à 17 heures.
— *Le parti socialiste* expose son point de vue à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.
— « *La presse en crise* » est le sujet d'un débat du « Point sur A 2 » entre représentants de la presse et syndicalistes sur Antenne 2 à 21 h. 20.

JEUDI 26 JUIN

— *Le grand rabbin Meyer-Jaïs* expose le point de vue du judaïsme à la tribune libre de FR 3 à 19 h. 40.
— *Mme Simone Veil*, ministre de la santé, participe à l'émission « Soixante minutes pour convaincre » sur TF 1 à 21 h. 45.
— *M. Philippe Tesson*, directeur du *Quotidien de Paris*, est interviewé par Jacques Chancel pour « Radioscopie » sur France-Inter à 17 heures.

VENDREDI 27 JUIN

— *Le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.)* exprime son opinion à la tribune libre de FR 3 à 19 h. 40.
— *Un portrait de M. Willy Brandt*, ancien chancelier de la République fédérale d'Allemagne, est diffusé par FR 3 à 21 h. 15.

CORRESPONDANCE

A propos des « atomisés »

L'un des chercheurs irradiés de Vinca, actuellement en stage à Orsay, M. Stijepo Hajdukovic, nous a fait parvenir ses réflexions concernant l'émission de Gérard Poitou, diffusée ce mercredi sur TF 1 en début de soirée :

— Dans la distribution, on a délibérément ignoré un certain nombre de protagonistes de notre histoire dont le rôle a pourtant été très important dans notre guérison. Il s'agit des personnes qui n'étaient pas au premier plan dans les interventions médicales mais qui nous ont énormément aidés à surmonter toutes les difficultés morales que suppose une telle épreuve.

— La description des scènes concernant l'expérience en cours sur le réacteur nucléaire au moment de l'accident est faite de façon inexacte avec une présentation de la vie dans les laboratoires scientifiques qui n'a aucun rapport avec la réalité. En effet, les chercheurs qui suivent une expérience importante sont en général plus absorbés par leur travail et plus responsables.

Il est particulièrement offensant pour la mémoire de mon camarade décédé que le spectateur puisse penser qu'il était responsable de l'accident. En effet, on ne peut en aucun cas le lui faire dire car c'est absolument faux.

— De même, il est tout à fait inacceptable de présenter la mort de mon camarade de cette façon, c'est-à-dire en l'absence des médecins français et yougoslaves, car ils se sont relayés sans discontinuité à son chevet, comme ils l'ont fait pour nous.

— En ce qui concerne les donneurs de moelle osseuse, je considère que leur portrait donne une image de laquelle est exclue le geste de dévouement et d'humanité que leur don a toujours représenté à nos yeux.

— D'autre part, la manière froide et indifférente dont est décrite l'atmosphère de l'hôpital ainsi que le comportement du personnel hospitalier à notre égard, me chagrine beaucoup car nous avons toujours été entouré par tous d'une grande sympathie et d'une amitié très chaleureuse.

— En conclusion, je peux vous assurer que le film est froid, dépourvu de toute chaleur humaine, qu'il ne correspond pas à la vérité, qu'il est superficiel, car il ne reflète ni la psychologie des malades, ni la philosophie des donneurs, ni la responsabilité et l'éthique des médecins, et surtout, il est particulièrement offensant pour le souvenir de mon camarade décédé.

— VU —

Honneur et patrie

Curieux, ce goût maniaque, quasi schizophrène, des Français pour l'histoire, leur histoire. Ils vivent au passé, passé composé, passé antérieur, plus-que-parfait, temps de guerre et temps de gloire. Ils inscrivent l'expression de leur patriotisme reconnaissant à tous les coins de rues, sur tous les monuments. Ils ont la mémoire belliqueuse, la fibre cocardière et, sur certains chapitres, l'humeur chatouilleuse.

Très significative, à ce propos, la façon dont se reflète, sur nos écrans et sur ceux de l'étranger, la deuxième guerre mondiale. Sans complexe, les Anglo-Saxons, quarante ans après, s'en amusent déjà, la tournent en souriant de dérision et ne craignent pas de pousser à la caricature — j'en ai vu de fort drôles — les portraits de leurs généraux. Ces pages, les pages 39 à 45, les Allemands, eux, les ont arrachées de leur calendrier et recollées. Et épinglées, en guise de lancinant aide-mémoire. En se payant tout de même le luxe de coproduire et de diffuser le Chagrin et la Pitié, pour se remonter le moral sans doute. Pour se rappeler, et nous rappeler — ils le font volontiers dans le privé avec les Français de passage — le bon temps de l'occupation. « Ach ! Paris ! »

Ce télé-film là, nous, nous préférons le laisser dans l'obscurité des salles de cinéma, oublier la cohorte des collaborateurs et évoquer, encore une fois, l'Armée des ombres (selon le titre du film de Jean-Pierre Melville), la grande armée des saboteurs et des poseurs de bombes. « Les Dossiers de l'écran » se sont rouverts, mardi soir, avec l'aisance un peu fatiguée d'un livre souvent feuilleté, sur les rapports orageux de Jean Moulin et des différents chefs de réseaux. Le colonel Passy a reconnu sans peine que les moyens employés par le délégué du général de Gaulle, décidé à employer la force pour coordonner et tempérer les différents mouvements de résistance, justifiaient leur exaspération. Les Alliés, méfiants, craignaient que des actions désordonnées, intempestives, n'incitent les Allemands à regarnir leurs lignes, à ramener des divisions blindées du front russe et ne viennent compromettre le débarquement. D'où le peu de parachutages, de distributions d'armes, avant. C'est allé beaucoup mieux après, après que nous eûmes apporté, en immobilisant les troupes ennemies, en retardant leur arrivée sur les plages de Normandie, la preuve de notre efficacité.

Honneur et patrie, la France rit aujourd'hui de se voir si belle au miroir de l'histoire.

CLAUDE SARRAUTE.

CULTURE

LES GRANDS PRIX D'ARCHITECTURE

L'Académie d'architecture a décerné, le mardi 24 juin, ses prix annuels.

Grande médaille d'or : José Lluis Sert.
Histoire de l'art : R.P. Anselme Dimier (à titre posthume).
Médaille d'or : Jean-Jacques de Mailly.
Grandes médailles d'argent : Henry Avizou, Adrien Courtois, Yves Salier.
Urbanisme : Robert Wagner.
Restauration : Anne de Amodio.
Arts plastiques : Victor Vasarely.
Archéologie : Christian Desroches-Noblecourt.
Publications : Alfred Cayla.
Recherche et technique : Léon Karol Wilenko.
Jurisprudence : Georges Boiret.

MM. Pierre-Antoine Paulet, Vincent Ramora, Adolphe Cheval, Jean Moreau, Marcel Savatier et Henri Prothin ont également été récompensés pour leurs travaux.

VILLES JUMELÉES

● *La Fédération mondiale des villes jumelées - cités unies (F.M.V.J.)* et les membres de son comité universitaire, ont pris l'initiative de proposer les candidatures des deux présidents d'honneur du mouvement, MM. Léopold Sédar Senghor et Habib Bourguiba, respectivement pour le prix Nobel de littérature et pour le prix Nobel de la paix.

La F.M.V.J. lance une campagne mondiale de signatures pour appuyer ses propositions. Adresser les signatures : à Mme Charlotte Borga, l'Escalade, 74170 Saint-Gervais, pour M. Senghor, et à M. Jean-Barie Bressand, 13, rue Racine, 75006 Paris, pour M. Bourguiba.

RELIGION

Le Saint-Siège exprime son désaccord sur plusieurs points des textes adoptés par les jésuites en congrégation générale

La Compagnie de Jésus a rendu publics, le mardi 24 juin, les documents de sa trente-deuxième congrégation générale qui s'était réunie à Rome en décembre, janvier et février derniers. Ces textes sont précédés d'une lettre du cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat du Vatican, qui formule, au nom du pape, quelques réserves sur leur contenu (1). En critiquant ainsi la congrégation, Paul VI confirme sa volonté de suivre de plus près un ordre religieux dont les velléités de réforme l'ont sérieusement inquiété.

De notre correspondant

Rome. — Les jésuites sont humiliés. Ils ne le disent pas mais peuvent difficilement le cacher, malgré leur désir de minimiser le conflit qui les a opposés au Saint-Siège. Après leur avoir témoigné une certaine défiance, en exigeant de relire les textes de l'assemblée, Paul VI le fait publiquement en demandant que la lettre du cardinal Villot soit connue de tous. Or il est écrit dans cette lettre que la congrégation générale n'a pas « *atteint le résultat global que Sa Sainteté attendait de l'important événement* » et pour lequel, « *à plusieurs reprises et sous diverses formes, elle avait donné de paternelles indications* ».

Le secrétaire d'Etat poursuit : « *A côté d'affirmations méritoires en tous genres* », les décrets en contiennent d'autres « *qui laissent quelque peu perplexe et, dans leur formulation peuvent donner l'occasion à des interprétations inexactes* ». C'est pourquoi le pape adresse des « *recommandations particulières* » sur tel ou tel point et demande que le décret sur la pauvreté n'entre en vigueur qu'à titre expérimental jusqu'à la prochaine congrégation qui n'est pas prévue avant plusieurs années.

Promouvoir la justice

Le débat entre le pape et les jésuites avait tourné, l'hiver dernier, autour de la question des « degrés ». La congrégation souhaitait unifier les trois catégories de jésuites : les « *profès* », auxquels sont réservées les responsabilités importantes ; les « *coadjuteurs spirituels* », exclus des postes de gouvernement malgré leur caractère de prêtres ; et les « *coadjuteurs temporels* » plus connus sous le nom de « *frères* » est souvent affectés à des tâches domestiques. Le pape s'y opposa, et les jésuites finirent par s'incliner. En fait, cette question des degrés n'a été que le point de cristallisation de divergences plus profondes.

La congrégation a déçu Paul VI, puisqu'il en attendait autre chose. Elle devait, selon lui, réaffirmer et approfondir les valeurs traditionnelles d'une vie religieuse en plein désarroi (n'a-t-on pas suspendu, récemment, les formalités de la canonisation du fondateur d'un ordre dont le supérieur général partait pour se marier ?). Les jésuites devaient être le roc qui redonnerait confiance à toutes les familles religieuses. D'une certaine manière, c'est l'inverse qui s'est produit. Les délégués de la congrégation sont venus à Rome avec une volonté de réforme et d'humbles interrogations : comment vivre plus pauvrement ? Qu'est-ce qu'un jésuite ? Quel est le rapport entre la foi et la justice ? Tant dans cette insistance sur la justice que dans la volonté de supprimer les degrés, Paul VI a décelé un fort danger de sécularisation : tournée vers le « monde », mettant au même niveau prêtres et frères — en attendant peut-être d'accueillir des laïcs — la Compagnie risquait de devenir progressivement un institut séculier.

L'inquiétude du pape est exprimée dans la première des « recommandations spéciales » qui accompagnent la lettre du cardinal Villot. Elle s'applique à deux des principaux documents de la congrégation, intitulés *Notre mission* et *Jésuite d'aujourd'hui*. Dans le premier texte, on lit notamment ceci : « *Nous avons à réévaluer nos méthodes apostoliques traditionnelles, nos attitudes, nos institutions, en vue de les adapter aux changements de notre époque. (...) Nous sommes trop souvent isolés, sans contacts réels avec la non-croyance et avec les conséquences concrètes de l'injustice et de l'oppression.* » Le second texte affirme : « *Le jésuite, aujourd'hui, est un homme dont la mission est de se consacrer entièrement au service de la foi et à la promotion de la justice dans une communion de vie, de travail et de sacrifice avec les compagnons qui se sont rassemblés sous le même étandard, celui de la croix, dans la fidélité aux vicaires du Christ pour bâtir un monde à la fois plus humain et plus divin.* »

Retrouver la pauvreté

Paul VI a frémi : « *Sans doute,* écrit le cardinal Villot, *la promotion de la justice est liée à l'évangélisation, mais, comme le disait le souverain pontife, le 26 octobre 1974, à la clôture du synode des évêques, « on ne peut donner » un accent excessif sur le plan » temporel à la promotion des » hommes et au progrès social au » détriment de la signification » essentielle que revêt pour l'Eglise » du Christ l'évangélisation, l'an» nonce à tous de la bonne nou» velle* ». « *Cela,* poursuit le cardinal Villot, *concerne de manière particulière la Compagnie de Jésus, instituée pour une fin spirituelle et surnaturelle à laquelle est subordonnée toute autre activité.* » Cet institut « *n'est pas séculier, mais religieux et sacerdotal* ». Or le Saint-Siège ne veut toujours pas que l'on confonde les fonctions de clerc et celles de fidèle : « *Le rôle des prêtres est d'inspirer les laïcs catholiques, auxquels revient en revanche la responsabilité majeure dans la promotion de la justice* » ; et ce rappel, enfin, qui aurait bien gêné les Pères Blancs partis du Mozambique : « *La promotion de la justice doit être exercée conformément aux directives que la hiérarchie du lieu, tenant compte des conditions particulières de chaque région, aura émises.* »

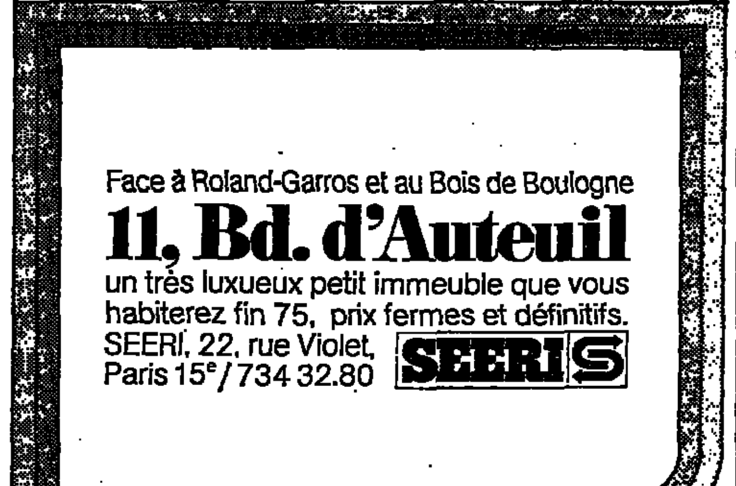
En matière de pauvreté, les jésuites ont repris à leur compte les critiques dont ils étaient souvent l'objet. « *La Compagnie,* lit-on dans le décret de la congrégation, *ne peut répondre aux graves exigences de l'existence aujourd'hui si elle ne réforme pas sa pratique de la pauvreté. Les compagnons de Jésus ne pourront entendre le « cri des pauvres » s'ils n'ont pas une expérience personnelle plus réelle de la misère et de l'angoisse des pauvres. Il sera très difficile à la compagnie de travailler efficacement pour la promotion de la justice et de la dignité humaine si la meilleure part des apostolats s'identifie aux riches et aux puissants...* » La congrégation ne s'est pas contentée d'exhorter, elle a pris des décisions : premièrement, distinguer les institutions apostoliques (pouvant être propriétaires) des communautés (auxquelles il ne sera plus permis de posséder de revenus stables). Les capitaux des premières ne devront pas profiter aux secondes, qui seront tenues à « *une vie simple et frugale* » et à une distribution de leurs surplus à la fin de chaque année. Ces décisions ont paru « *trop délicates* » à Paul VI pour être approuvées tout de suite. Une congrégation ultérieure « *réexaminera entièrement la question sur la base de l'expérience acquise au cours des prochaines années* ».

Parmi les quatres autres « *recommandations spéciales* » du pape, on notera celle qui concerne le décret sur « *la fidélité au magistère et au souverain pontife* ». Déplorant des « *fautes précises* » commises en la matière par quelques jésuites, la congrégation « *demande à tous les supérieurs d'appliquer paternellement et fermement les normes en vigueur dans l'Eglise et dans la compagnie afin que, sans abolir une liberté saine et souhaitable, des agissements de ce genre soient évités et corrigés* ». Le cardinal Villot juge « *très opportune* » ces exhortations mais « *recommande toutefois que l'incise, sans abolir une liberté saine et souhaitable* », ne porte pas à contredire la nécessaire union avec l'Eglise.

Dès le début de la congrégation, le pape avait une conviction secrète qui devait avoir d'importantes répercussions sur ses rapports avec les jésuites : il était persuadé que cette assemblée de deux cent trente-sept membres n'était pas représentative de la compagnie. Les lettres de soutien qu'il a reçues par la suite de plusieurs jésuites éminents — conservateurs mais pas intégristes — n'ont pu que le confirmer dans cette impression. Les membres de la congrégation avaient, eux, un sentiment exactement inverse : ils se sentaient pleinement investis du pouvoir de la majorité des jésuites, notamment pour réformer les « degrés » et l'impossibilité de le faire les a troublés et déroutés. La gravité avec laquelle ce conflit est évoqué encore aujourd'hui au Vatican laisse à penser que la blessure qui s'est ouverte un hiver ne se refermera pas de sitôt.

ROBERT SOLE.

(1) De statuts différents, les seize documents adoptés sont classés sous quatre rubriques : réponse de la compagnie aux interpellations de notre temps ; formation du corps apostolique de la compagnie ; témoignage évangélique dans les circonstances actuelles ; les congrégations et le gouvernement.



MSL

INGENIEUR CHEF DE PRODUCTION

Electronique
Ville de l'Ouest

Un groupe français aux activités diversifiées et à vocation internationale, recherche pour l'une de ses usines d'électronique, un ingénieur responsable de la production. Dépendant du directeur de cet établissement, le titulaire qui aura autorité sur 1000 personnes, sera plus particulièrement chargé de la gestion des stocks, de l'amélioration des prix de revient. Il veillera au bon fonctionnement de l'ensemble (approvisionnement, ateliers, essai). Agé de 35 ans minimum, ingénieur diplômé (X, ECP, ESE, AM...), le candidat possédera une expérience analogue, acquise dans une industrie électronique. La rémunération tiendra compte des qualifications et de l'expérience acquise. Ecrire à Ph. Vinchon, Réf. B 4468.

EUROPEAN MARKETING MANAGER

Consumer Products

Our client is a well-established American public company (sales L 50m) which manufactures confectionery sold in 60 countries. The European Marketing Manager will be responsible for identifying products and marketing opportunities, developing short and long range plans, maintaining and improving existing distributor operations, and establishing selling and distribution systems in new countries. Reporting to the International Marketing Director in the USA, his job objectives will require personal implementation. Candidates should have several years marketing management experience in international context with a packaged consumer goods manufacturer. Fluency in English, French and German is required. He will work from his home which should be convenient to an international airport. Extensive travel. Salary negotiable. Please reply in English, stating how each requirement is met to D.R.U. Bennell, Réf. B 43411, MSL, 17, Stratton Street, London, WIX 6 DB.

CHEF DU PERSONNEL

90/100.000 F.
PARIS

Un Groupe spécialisé dans la distribution de biens d'équipement par l'intermédiaire de plusieurs filiales installées en Afrique francophone recherche le chef de son service central du personnel. Dépendant de la direction générale, celui-ci sera chargé de l'administration du personnel de sa filiale française (recrutement, relations avec l'inspection du travail, rémunérations, réglement intérieur, etc...) et du recrutement du personnel expatrié (contrats de travail, plans de congés, etc...). Agé d'au moins 35 ans, de formation supérieure, il aura une expérience équivalente et la connaissance de l'Afrique acquise au besoin dans des fonctions différentes. Le poste implique des déplacements réguliers en Afrique intéressant la gestion du personnel tant expatrié qu'africain. Ecrire à Y. Blanchon, Réf. B 9188.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

90.000 Francs +
LYON

Une société lyonnaise associée à un puissant groupe européen spécialisée dans le matériel médical de moyenne et haute technicité (dont l'importance est prouvée par l'effectif de son service recherche : 180 personnes) crée le poste de directeur administratif et financier. Collaborateur direct de la direction générale, il sera responsable devant elle de tous les problèmes comptables et financiers ainsi que de l'ensemble de la partie administrative de la société. Préparant les rapports pour le directoire, il en assumera également le secrétariat. Agé d'au moins 35 ans, diplômé d'études supérieures (HEC, ESSEC, ESC, Droit, ...) ayant une bonne connaissance de l'allemand ou à défaut de l'anglais, il apportera une expérience de plusieurs années dans les domaines considérés. De réelles perspectives d'avenir existent dans le cadre de l'expansion rapide de cette société. Ecrire à J. Lacouture, Réf. B 75164 Lyon.

INGENIEUR

Assurances
Bâtiment et
Travaux Publics
PARIS

L'un des premiers groupes français de courtage d'assurances et de réassurances désire renforcer l'équipe de son département «CONSTRUCTION» afin d'accroître son emprise sur ce marché. A l'égard de sa clientèle, ce département a une double mission : la conseiller dans le domaine des assurances relatives aux opérations de construction ou aux chantiers de travaux publics ; l'assister dans les expertises amiables et/ou judiciaires consécutives à des sinistres. Pour prendre en charge cette deuxième fonction, il recherche un jeune ingénieur diplômé (A & M, ETP), parlant anglais, ayant déjà deux à trois ans d'expérience dans les activités du bâtiment ou des travaux publics. Ce poste nécessite des aptitudes juridiques et commerciales, une faculté d'adaptation développée et de bons contacts humains. Il est sédentaire, mais comporte quelques déplacements en France. Son évolution conduira à des responsabilités commerciales. Ecrire à MSL, Réf. M. 160.

ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

80.000 Francs +
LYON

Une société lyonnaise, fortement exportatrice, intégrée dans un groupe international, possédant des filiales de production et de commercialisation, crée le poste d'adjoint au directeur financier. Il animera et supervisera la comptabilité générale, poursuivra la mise en place du contrôle budgétaire, sera chargé, sous l'autorité du directeur financier, des rapports comptables et financiers au groupe. Ce poste qui pourra évoluer vers des responsabilités plus étendues, sera confié à un diplômé (ESC, ESSEC, etc...), âgé de 30 ans minimum, apportant une expérience comptable pratique de plusieurs années dans l'industrie et une bonne connaissance de l'anglais. Ecrire à Y.R. Vincendon, Réf. B. 75169 Lyon.

CHEF COMPTABLE

60/80.000 Francs
PARIS

Une Société anonyme française, spécialisée dans la vente de machines relatives au traitement du courrier (chiffre d'affaires de 20.000.000 de Francs, effectif 110 personnes), filiale d'un groupe américain, recherche un chef comptable. Dépendant directement du directeur financier il dirigera une équipe de 6 personnes. A partir des résultats obtenus en comptabilité générale et analytique, il établira les comptes d'exploitation, les bilans mensuels et annuels ainsi que les tableaux de bord nécessités par l'activité de la Société. Le poste sera confié à un candidat diplômé (BTS, DECS...) justifiant d'une expérience de 5 à 10 ans au sein de services comptables ayant utilisé l'informatique et pratiqué la comptabilité américaine. La connaissance de l'anglais serait appréciée. Ecrire à B. Gauvain, réf. B 7300.

Adresser curriculum-vitae à Paris ou à Lyon en spécifiant bien la référence. Pour les annonces portant la référence B aucune information ne sera transmise sans l'autorisation expresse des candidats, donnée au cours d'un entretien personnel avec le consultant. Les réponses concernant la référence M seront transmises directement à notre client pour suite à donner, sauf si l'enveloppe porte la mention «conditionnelle» signifiant que la lettre porte en tête les noms des sociétés auxquelles elle ne doit pas être communiquée

GRANDE-BRETAGNE - ALLEMAGNE - FRANCE - ITALIE - SUISSE - BELGIQUE - AFRIQUE DU SUD
CANADA - AUSTRALIE - IRLANDE - AMERIQUE DU SUD

73, Bd HAUSMANN 75008 PARIS. Tél. 265.37.00.
11, Pl. A. BRIAND 69003 LYON. Tél. (78) 62.08.33.

CARNET

Réceptions

— M. Rodrigo Botero, ministre des finances de Colombie, a donné une réception mardi 24 juin, à l'ambassade de Colombie, en l'honneur des membres du groupe consultatif pour la Colombie.

Naissances

— M. Antoine Bastin et Mme, née Christine Jacomet, sont heureux d'annoncer la naissance de
Jérôme,
le 11 juin.
45, rue d'Ulm.
Paris (5e).

Fiançailles

— M. Paul Decludt et Mme, née Jacqueline Hamelin,
Le Dr Louis Louvet et Mme, née Rosette Saqui,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Annick et Vincent.
13, avenue Le Corbeiller,
92190 Meudon.
92, rue Tahère,
92210 Saint-Cloud.

Décès

ROGER-LOUIS DUPUY

Mme Roger-Louis Dupuy,
M. et Mme Jean-Pierre Dupuy,
M. et Mme Claude Dupuy,
M. et Mme Dominique Dupuy,
Mme Dupuy-Poidatz,
Ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et les familles Dupuy, Bourgeois, Ganeau, Morey, Epinat,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Roger-Louis DUPUY,
ingénieur E.C.P.,
officier de la Légion d'honneur,
président d'honneur
de l'agence Dupuy-Compton
et président d'honneur
de la Compagnie des agences de publicité,
survenu le 24 juin, dans sa maison de Fontvieille.
L'inhumation aura lieu le jeudi 26 juin 1975 à 15 heures, au cimetière de Cuiseaux (71).
Ni fleurs ni couronnes.
63, rue de l'Université,
Paris (7e).

[Né le 23 août 1899 à Rouen, Roger-Louis Dupuy, ingénieur de l'Ecole centrale, a consacré toute sa vie à la publicité dont il fut, pendant plus de quarante-cinq ans, l'une des personnalités les plus brillantes. Entré chez Damour en 1922, R.-L. Dupuy fonda sa propre affaire en 1928, sous le nom de « Publicité R.-L. Dupuy ». Il en assuma la présidence et la direction générale jusqu'en 1968, puis la présidence d'honneur, tandis que la firme prenait la raison sociale de « Dupuy-Compton et associés », sous la présidence de son fils, M. Jean-Pierre Dupuy.
Président d'honneur du Syndicat national des conseils en publicité, coprésident de l'Association européenne des agences de publicité, membre de l'International Fundation for research in advertising, M. R.-L. Dupuy avait été conseiller du commerce extérieur de 1958 à 1968.]

HENRI MAHÉ

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui son serviteur
Henri MAHÉ,
peintre - écrivain.
Mme Henri Mahé, née Madeleine Drevillon, son épouse,
M. et Mme Alexander E. Zagoreos, née Marine Mahé,
M. et Mme Albert Allotta, née Annaick Mahé,
Ses enfants,
Jean-François Vergel de Dios,
Nicholas et Typhaine Zagoreos,
Ses petits-enfants,
Les familles Drevillon, Zagoreos, Allotta,
Et tous ses amis,
prient d'assister à la messe qui sera célébrée pour le repos de son âme, le vendredi 27 juin, à 11 heures, à la chapelle de la Vierge en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 33, avenue Marceau, Paris.
L'inhumation a eu lieu le 24 juin, à Greenwich (N.-Y.).
Mme Mahé - Zagoreos,
43 West 84 th NY.
New-York 10024.

[Henri Mahé était peintre du cirque, portraitiste. Ami de Céline et de Gen Paul, il avait poursuivi une carrière féconde de décorateur, notamment au cinéma, où il avait beaucoup travaillé avec Abel Gance, pour le film « Paradis perdu ». Il était l'auteur d'un livre de souvenirs sur Louis-Ferdinand Céline : « la Bringuebalie avec Céline ». Il vivait à New-York depuis quatre ans.]

— Perpignan - Osseja.
Mme Augustin Clerc,
M. Jean Cheneaux de Leyritz, Mme née Simone Clerc et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Augustin CLERC,
chevalier de la Légion d'honneur.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
72, boulevard Félix-Mercader,
Perpignan.
70, avenue Marceau,
Paris (8e).

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Paul COURCOUX,
née Nelly Moreau,
survenu le 25 juin 1975 dans sa soixante-quinzième année, à Paris.
De la part de
M. et Mme Jean-Louis Giraut et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Codron et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Courcoux et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Courcoux et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Bouvet et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Dupin de Lacoste et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants.
Les obsèques auront lieu le vendredi 27 juin 1975, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris 16e.
Ni fleurs ni couronnes. Cet avis tient lieu de faire-part.

— Versailles.
On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de
Mme Henry DUCHENE,
née Madeleine Hauser,
décédée le 24 juin à l'âge de soixante-sept ans.
Les obsèques seront célébrées le vendredi 27 juin à 16 h., en l'église Saint-Symphorien de Versailles.
De la part de
M. et Mme Jean Duchêne et leurs enfants,
Du Père Pierre-Henri Duchêne O.P.,
M. et Mme André David, leurs enfants et petits-enfants,
Du commissaire lieutenant-colonel et Mme François Duchêne et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Gaches et leurs enfants,
Et des familles Hauser, de la Monneraye, Duchêne, Delaby, Jeanpierre.

— Sa famille et ses nombreux amis ont le regret d'annoncer le décès de
M. Sylvain GAFFARD,
percepteur honoraire,
survenu le 21 juin 1975.
Rendez-vous au columbarium du Père-Lachaise, le jeudi 26 juin, à 14 h. 15.
Inhumation des cendres dans le caveau de famille, vers 15 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Willy Goldbrener, son époux,
M. et Mme Jean-Claude Goldbrener et leur fils,
Ses enfants et petit-enfant,
leurs enfants,
M. et Mme Marcel Ringeval et
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Willy GOLDBRENER,
née Simone Ramey,
survenu à Cannes, le 21 juin 1975, à l'âge de soixante-cinq ans.
Les obsèques ont eu lieu à Cannes, le 25 juin 1975.
Kent Résidence,
Rue du Général-Ferrié,
06400 Cannes.

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui, dans sa quatre-vingt-unième année,
Mme Jacques HARMEGNIES,
née Hélène Sagebien,
De la part de
M. Jacques Harmegnies, son époux
M. et Mme A. Lavenne,
M. et Mme G. Cartier,
M. et Mme A. Laurent,
Le capitaine et Mme J.-N. Peters Dickie,
Ses enfants,
M. et Mme Jacques Lavenne,
M. et Mme Adrien Franeau et leu fils Julien,
M. Albert Lavenne,
Mlle Sabine Lavenne,
M. et Mme Louis Lepersonne,
MM. Marc et Gilles Lepersonne,
Mlles Daphné et Sophie Lepersonne,
M. Jean-François Laurent,
M. et Mme Jean-Louis Franeau,
Mlles Sylvie et Béatrice Laurent,
MM. John et Edward Peters-Dicki
Mlle Helen Peters-Dickie,
Ses petits-enfants, son arriè petit-fils,
Mme A. Vergneault,
La générale G. Cartier, ses enfant ses petits-enfants, ses arrière-petit enfants,
Ses sœurs,
M. et Mme J. Filloux, leurs enfan et leur petit-fils,
Ses neveux,
Les familles Harmegnies, Sag bien, Carmichael, Tellier, Cavenail Trocme, Drancourt, Gyselinck,
Les membres de son personnel q lui furent si dévoués.
Les funérailles auront lieu mercredi 25 juin 1975, en l'égli protestante de Dour, à 11 heures.
60, rue du Roi-Albert,
7370 Dour,
49, rue des Canadiens,
7370 Dour,
31 E, avenue Reine-Astrid,
7000 Mons,
16, avenue des Courses,
1050 Bruxelles.
55, avenue Alphonse-XIII,
1180 Bruxelles.
« L'Eternel est m Berger...
» ... Quand je mar dans la vallée de l'om et de la mort,
» Je ne crains aucun m car Tu es avec moi. »
(Ps. 23.)
Il ne sera pas envoyé de fair part, le présent avis en tenant lie

— Mme Jean - Marc Joann de Boyau de Vignoux, son épouse
M. Alain Joannes de Boyau de V gnoux, son père, mort pour France,
M. et Mme P.-E. Moreau - Duc tillon, sa mère et son beau-père
Mme Jacques Le Notre, sa bel mère,
Mlle Claudine Joannes de Boy de Vignoux,
M. et Mme Jacques de Vidas,
Mlle Christine Moreau-Ducatill
Ses sœurs et beau-frère,
Le Dr et Mme Jean Joan de Boyau de Vignoux, ses gran parents,
Famille et alliés,
ont la douleur de faire part décès, survenu accidentellement 22 juin 1975, de
Jean-Marc JOANNES
DE BOYAU DE VIGNOUX,
à l'âge de trente et un ans.
Le service religieux sera célé le vendredi 27 juin, à 14 heur en l'église Saint-Louis des Invalid
L'inhumation aura lieu dans caveau de famille, à 18 h. 30, Puy-Verdet (Cher).
Ce présent avis tient lieu de fai part.
28, rue Raphaël,
Paris (16e).
22, rue Barbet-de-Jouy,
Paris (7e).
Château de Puy-Verdet,
Nohant-en-Gout (Cher).

— Il a plu au Seigneur d'appel à Lui
Rémy LEVENT,
docteur en médecine,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
chevalier de la Légion d'honneu
croix de guerre 1914-1918,
le 19 juin, dans sa quatre-ving cinquième année.
De la part de
Mme Rémy Levent, née Mar Payet,
M. et Mme Cl. Fontaine,
M. et Mme Hj. Domela Nieuwer huis et leurs fils,
M. et Mme H. Levent et leu enfants,
Mme veuve G. Redi et sa fille.
Les obsèques ont eu lieu dan l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part
60, rue de Vaugirard,
Paris.

— Mme Jean Mabs,
MM. Jean-François et Laurent Mabs,
ont la douleur de faire part du décès de leur mari et père
Jean MABS,
ingénieur des ponts et chaussées en retraite,
le vendredi 20 juin.
45, avenue Saint-Amand,
Bordeaux-Caudéran.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS

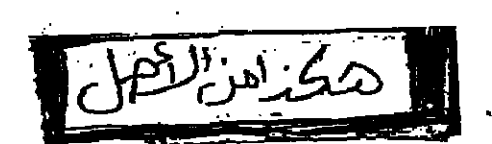
de 11 heures à 18 heures

S. 1 - Dessins, tableaux anciens, meubles, objets d'art. S.C.P. Loudmer, Poulain.
S. 5 - Antique, haute-époque, haute curiosité Afrique, Océanie et Amérique. M. Roudillon. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud, Me Cornette de Saint-Cyr.
S. 6 - Art 1900, bibelots et mbles anciens et style. Me Deurbergue.
S. 7 - Céramiques de la Chine, du Japon. Bronzes archaïques, sculpt., objets d'art, tapis d'Orient. MM. Beurdeley, Soustiel, S.C.P. Couturier, Nicolay.
S. 10 - Bijoux, argenterie ancienne, moderne. MM. Fromanger, Dillée, Déchaut, Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 12 - Beaux livres anc. et mod., beau mob. Me Delorme.
S. 14 - Bx mbles, piano de Steinway 1/4 queue, argenterie moderne. Mes Godeau, Solanet, Audap.

VENTE PROCHAINE

VENTES

S. 1 - Dessins, tableaux anciens, meubles, objets d'art. S.C.P. Loudmer, Poulain.
S. 5 - Antique, haute époque, haute curiosité. Afrique, Océanie et Amérique. M. Roudillon, S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud, Me Cornette de Saint-Cyr.
S. 6 - Art 1900, bibelots et meubles anciens et de style. Me Deurbergue.
S. 7 - Céramiques de la Chine, du Japon, bronzes archaïques, sculpt., obj. d'art et tapis d'Orient. MM. Beurdeley, Soustiel, S.C.P. Couturier, Nicolay.
S. 10 - Bijoux, argenterie ancienne, moderne. MM. Fromanger, Dillée, Déchaut, Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 12 - Beaux livres anc. et mod., beau mobilier. Me Delorme.
S. 14 - Bx mbles, piano de Steinway 1/4 queue, argent. mod. Mes Godeau, Solanet, Audap.



CARNET

Ime Paul Soulary-Carlier, son
:,
Edith Soulary,
Dr et Mme Claude Soulary-
ion,
rs enfants et leur petit-fils,
et Mme Léon-Paul Leroy et
Paul Leroy,
et Mme Paul Soulary-Brault
troets, et leurs enfants,
enfants, petits-enfants et
s-petit-fils,
e André Watteau-Carlier,
e Gabriel Calonne-Carlier,
belles-sœurs,
la douleur de faire part du
de

M. Paul SOULARY,
ingénieur civil des Mines,
en directeur de la Compagnie
des mines de Dourges,
ancien directeur
Société générale de Fonderie,
alier de la Légion d'honneur,
nu le 21 juin 1975 dans sa
e-vingt-septième année.
funérailles seront célébrées le
28 juin 1975 à 14 heures, en
is Notre-Dame-de-l'Assomption,
de l'Assomption, à Paris 16e.
avis tient lieu de faire-part.
rue de l'Yvette,
16 Paris.

M. et Mme Jean Choay et leurs
its,
Dr et Mme Michel Weiss et
enfants,
Dr et Mme Bernard Weiss et
enfants,
ne Marguerite Gutman et ses
nts,
ne Louise Weiss,
Jacques Weiss et ses enfants,
ne Jacques Bursaux et ses
nts,
la douleur de faire part du
s de

Mme André WEISS,
mère, belle-mère, grand-mère,
ine, belle-sœur et tante,
enu le 20 juin 1975.
s obsèques ont eu lieu dans
imité à Magny-les-Hameaux, le
di 24 juin 1975.

Anniversaires

En ce sixième anniversaire du
s de
Marcel Van HELMONT,
a mémoire un fidèle souvenir.

Messes anniversaires

Pour le premier anniversaire du
s *(26 juin 1974)* de
Jean LANTENOIS,
messe sera célébrée à son inten-
jeudi 26 juin 1975, à 9 h. 30,
l'église de Bry-sur-Marne.

Remerciements

M. et Mme Robert DILHAC et
s enfants, profondément touchés
très nombreuses marques de
pathie qui leur ont été adres-
, prient tous ceux qui ont pris
à leur peine et marqué leur
ction pour
Dominique
trouver ici l'expression de leurs
nerciements émus.

Soutenances de thèses

— Jeudi 26 juin à 14 h. 30, uni-
sité René-Descartes, amphithéâtre
inet, M. Fernand Bentolila : « Le
ier berbère des Aït Seghrouchen
um-Jeniba (Maroc). Etude des
dés significatives ».

— Jeudi 26 juin à 14 heures,
iversité Panthéon-Sorbonne, am-
ithéâtre Turgot. Mme Jacques-
eunie : « Le Maroc saharien des
igines à 1670. Vie politique, éco-
omique et sociale ».

— Jeudi 26 juin à 14 heures,
niversité de Paris-Sorbonne, am-
hithéâtre Descartes, M. Robert
amblin, thèse principale : « Raison
bsolue et finitude. Pour une cri-
ique de la raison pure philoso-
hique ». Thèse complémentaire :
L'idée de la vie dans la philosophie
e Hegel ».

— Samedi 28 juin à 14 heures,
niversité Panthéon-Sorbonne, am-
hithéâtre Turgot, M. Louis-Edmond
amelin : « Perspectives géographi-
ues de la nordicité Nord-Canadien
Nouveau Québec ».

— Samedi 28 juin à 14 heures,
iversité de Paris-Sorbonne, amphi-
éâtre Milne-Edwards, M. Hassan
bdel Rahman : « La logique des
isonnements juridiques ».

— Samedi 28 juin à 14 heures,
iversité de Paris-Sorbonne, amphi-
éâtre Descartes, M. René Rebuf-
t : « Les dompteurs d'animaux de
talie préromaine au VIIe et au
siècle ».

— Samedi 28 juin à 14 heures,
iversité de Paris-Sorbonne, salle
ard, M. Max-Hervé Thomas : « A
recherche du temps perdu. His-
re symbolique d'une civilisation
devenir ».

— Samedi 28 juin à 9 heures,
iversité Paris-I, 90, rue de Tolbiac,
étage, salle C 22 0 4, Mme Si-
ne Benhaim : « Socio-économie
la psychiatrie française ».

Communications diverses

— La D.P.A. (Défense et protec-
n des animaux) présentera des
iens à adopter à la fête des Loges,
ns la forêt de Saint-Germain-en-
ye, du 5 juillet au 18 août, les
nedis et dimanches de 15 heures à
h. 30.

Visites et conférences

JEUDI 26 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 11 heures, 58, rue de Richelieu, Mme Legregeois : « Exposition Maurice Ravel à la Bibliothèque nationale ». — 14 h. 45, entrée place A.-Comte, Mme Saint-Girons : « Exposition Palladio à la chapelle de la Sorbonne ». — 15 h., métro Saint-Paul, Mme Bouquet des Chaux : « François Mansart au Marais ». — 15 h., 15, rue Salomon-Reinach, à Boulogne, Mme Legregeois : « Le quartier du Parc des Princes ». — 21 h., marches de l'église Saint-Gervais, Mme Carcy : « Marais illuminé ».

Réunion des musées nationaux, 10 h. 30 et 15 h., musée du Louvre : « Visite des collections » (français et anglais).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais. La place des Vosges » (A travers Paris). — 14 h. 30, 12, rue Saint-Merri : « Itinéraire-surprise aux Halles » (Mme Hager). — 15 h. 30, 119, rue de Bagnolet : « Saint-Germain de Charonne » (Histoire et Archéologie). — 15 h., musée du Louvre, porte Denon : « Exposition Michel-Ange » (Paris et son histoire). — 15 h., 1, rue Damrémont : « Une cité d'artistes à Montmartre » (Vive la ville).

CONFERENCES. — 19 h. 30, Cercle suédois, 242, rue de Rivoli, M. Marc Chesneau : « Quels sont les poètes les plus présents aujourd'hui ? » (dîner-débat du Club du Faubourg). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, docteur Paul Chauchard : « L'avenir humain : mort ou immortalité » (L'Homme et la Connaissance). — 20 h. 30, Foyer international, 26-30, rue Cabanis : « Conférence-débat sur le Portugal » (Le Mouvement pour la vérité et la moralité en politique). — 21 h., 11 bis, rue Keppler : « La Bhagavad Gita : le yoga de l'action » (Loge unie des théosophes).

INSTITUT

A l'Académie française

LE PÈRE CARRÉ SEUL CANDIDAT, JEUDI AU FAUTEUIL DU CARDINAL DANIÉLOU

L'Académie française doit désigner, le jeudi 26 juin, un successeur au cardinal Jean Daniélou. L'élection du Père Ambroise-Marie Carré, de l'ordre des Frères prêcheurs, qui a accepté de solliciter les suffrages des académiciens et qui est seul candidat, semble probable.

Le fauteuil de Marcel Achard est toujours vacant, et jusqu'à présent M. Félicien Marceau est seul candidat. L'élection aura lieu à une date indéterminée.

LETTRES

ALFRED SAUVY REÇOIT LE PRIX PAUL-VALÉRY

Le Grand Prix de la Fondation France (prix Paul-Valéry) a é décerné le 24 juin à notre llaborateur Alfred Sauvy, prosseur honoraire au Collège de ance, pour son livre *la Fin s riches* (Calmann-Levy), par voix contre 7 à *la Grande stoire de la peinture*, de M. Jaces Lassaigne. L'ouvrage d'Alfred uvy, dont on a rendu compte ns *le Monde* du 16 avril 1975, se les rapports entre pays dustriels et tiers-monde en rmes de peuples vieux et de uples jeunes et non en termes riches ou de pauvres.

Attribué pour la troisième nnée consécutive, ce prix de 000 francs est destiné à récomnser une œuvre accessible à us et faisant la synthèse entre s cultures scientifique et littéire. Les deux précédents lauats ont été MM. Georges Duby, ofesseur au Collège de France, Georges Dumezil, de l'Institut.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois régionaux

STEELCASE - STRAFOR

57400 SARREBOURG
SOCIETE FRANCO AMERICAINE
nouvellement créée
recherche son

Directeur Administratif & Financier

Responsable devant le DIRECTEUR GENERAL des domaines suivants :
Comptabilité Générale et Analytique, Budgets, Gestion Financière, Gestion du Personnel, Problèmes Administratifs de la Société.
Il est souhaité :
- environ 5 ans d'expérience,
- Connaissances des méthodes comptables et budgétaires américaines,
- Bonnes notions d'Anglais.

Poste d'avenir basé à Sarrebourg
- A POURVOIR D'URGENCE -
à l'intérieur d'un Groupe de Sociétés leaders de leurs marchés.
Les dossiers de candidatures -sous Réf. à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
service M. 1033, 10 rue de la Paix, 75002 Paris

Importante Société d'exploitation et distributions automatiques
LEADER NATIONAL dans sa SPÉCIALITÉ
recherche pour son agence de STRASBOURG

JEUNE ATTACHÉ DIRECTION RÉGIONALE

IL EST DEMANDE :
— une formation supérieure technique ou commerciale ou équivalente ;
— de bonnes connaissances en électronique ;
— quelques années d'expérience technico-commerciale ;
— la capacité et la volonté de conduire une action commerciale agressive.

MISSION :
Sous l'autorité directe du responsable régional, proposer et mettre en œuvre un plan de développement commercial pour la région EST dans le domaine de la distribution automatique et des équipements et systèmes automatiques nouveaux.

IL EST PROPOSE :
— des conditions attractives de rémunération ;
— de larges perspectives d'évolution dans une société d'envergure nationale.

Env. lettre man., C.V., photo, prétent., n° 13.993, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

DIRECTEUR FINANCIER

SUD-OUEST 100.000 +

Première entreprise française dans la fabrication des luminaires d'intérieur, la Société - 600 personnes - recherche un Cadre Supérieur de Gestion - 35 ans minimum - diplômé d'études supérieures · Grande Ecole ou Université, pour lui confier la gestion des finances internes et externes. Responsable de l'élaboration et du contrôle des budgets, il aura également autorité sur les Services Comptabilité, Informatique et du Personnel.
Plusieurs années d'expérience réussie dans la fonction sont indispensables, si possible dans une entreprise travaillant par collection annuelle.

France Cadres
26 Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 570M.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION - 800 PERSONNES - UN DES LEADERS DANS SA BRANCHE - VILLE NORD FRANCE - OFFRE INTÉRESSANTES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE A

INGÉNIEUR AM - ICAM - ECAM - IDN

(débutant ou ayant quelques années d'expérience)

DÉSIRANT ACQUÉRIR EN DÉBUT DE CARRIÈRE UNE SOLIDE EXPÉRIENCE PRATIQUE.

Attaché au Directeur des fabrications, il sera formé et occupera, dans un premier temps, des fonctions de production (2 à 3 ans minimum).

Seul responsable d'un secteur, il assumera alors des responsabilités concrètes impliquant : programmes de fabrication (en liaison avec le commercial) animation de personnel, organisation, études et mise au point technologiques. Puis il pourra évoluer en fonction de ses goûts et aptitudes.

FACILITES DE LOGEMENT.

Ecrire sous référence HA 581 AM
4, rue Massenet, 75016 PARIS.
DISCRETION ABSOLUE.
etap

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE SAINT-NAZAIRE
recherchent

PROGRAMMEUR ANALYSTE confirmé

— Expérience 3-4 ans.
— Pratique COBOL.
— Connaissances Assembleur IBM et analyse organique.

Discrétion assurée

Adr. curriculum vitae détaillé, prétentions, photo, Département Social,
Chantier Naval - B.P 400 - 44608 SAINT-NAZAIRE.

Nous recherchons pour des postes d'

Analystes de gestion

sur nos agences de
BORDEAUX et TOURS

JEUNES DIPLOMÉS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES
(maîtrise d'informatique ou équivalent)

Première expérience professionnelle souhaitée, libérés des obligations militaires
POUR PRÉSENTATION ET DÉMARRAGE D'ORDINATEURS EN CLIENTÈLE

Envoyer curriculum vitae à M. Alain COLLOT
Burroughs
28, rue Néricoult-Destouches - 37012 TOURS

GROUPE FRANÇAIS PRESTATIONS DE SERVICE METTANT EN ŒUVRE EFFECTIFS ET MATÉRIELS IMPORTANTS RECHERCHE POUR VILLE FRANCHE-COMTÉ

DIRECTEUR DE FILIALE

Ce poste peut convenir à un cadre confirmé, formation supérieure, ayant déjà exercé des fonctions de gestion et d'animation de personnel.

Ce cadre sera formé pendant 18 mois environ par le Directeur actuel et le remplacera lors de son départ en retraite.

SITUATION INTÉRESSANTE DANS SECTEUR D'ACTIVITÉ EN EXPANSION.

Ecrire sous référence JC 583 AM
4, rue Massenet, 75016 PARIS.
DISCRETION ABSOLUE.



Recherchons pour province hme 30 a. min. pr seconder Direction domaine maritime, capable assurer direction ultérieurem. Conn. exigées commercialisation et applications électroniq. maritimes et industrielles. Angl. et éventuell. allem. Sal. en rapp. Poste à pourvoir sept. 1975.

Ecr. n° 8.830, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

La S.L.E.-CITEREL, filiale de C.I.T.-ALCATEL et ERICSSON (1.300 personnes) recherche pour région LANNION (22300) service méthode de production
INGENIEUR
formation A.M. débutant.
Ecr. S.L.E.-CITEREL, B.P. 64, 22304 LANNION, Service du personnel.

GROUPE PRIVE prestataire
Société d'économie mixte de construction recherche pour région SAVOIE

H.E.C. LICENCIE EN SCIENCES ECO

pour gestion programmes immobiliers.
Age minimum 30 ans.
Expérience cinq ans nécessaire.
Résidence : Chambéry.
Ecrire n° 11.072, H.A.P., Hall Petites Annonces 7 X, 44040 NANTES CEDEX.

Important bureau d'études de l'administration
RECHERCHE POUR LILLE un

INGENIEUR D'ETUDES

diplômé ETP, IDN, ENSAM ou assimilées (option génie civil nécessaire) pour mettre au point des projets de signalisation routière.
Le candidat devra posséder une bonne connaissance des services de l'administration et, notamment du ministère de l'équipement.
Ce poste requiert : esprit d'équipe, rigueur et méthode, sens des responsabilités.
La rémunération, variable selon les diplômes et l'expérience professionnelle, ne sera pas inférieure à 48 000 F par an.

Envoyer lettre avec C.V. manuscrit et prétentions, à AGENCE HAVAS 59023 LILLE.

Cedex ss réf. AT 3127-6.

Société d'un important groupe métallurgique français recherche
CHEF COMPTABLE
capable tenir comptabilité Société : comptabilités générale et analytique, fiscalité. Notions d'informatique souhaitées, pour usine effectif 250 personnes, département EURE.
Age min. 35 ans. Niveau B.P., D.E.C.S., expérience 5 à 10 a. Ecr. en donnant C.V. et prét. à Agence Havas, 01 - Bourg-en-Bresse, n° 6.251.

Urgt. Club naut. ch. moniteurs voile C.A.E.V. et B.E.M.V. pour saison. Non dipl. s'absten. Ecr. AFMAN, B.P. 19, 80-Fort-Mahon

---

ARCHITECTE URBANISTE
Expér. souhait. C.V. à D.D.E. Meurthe-et-Moselle, G.E.P., place des Ducs-de-Bar, 54037 NANCY CEDEX.

COMPTABLES QUALIFIES
sont demandés pour SAVOIE.
Possibilité logement. — Ecrire HAVAS CHAMBERY, n° 5.409.

DIRECTEUR GÉNÉRAL
d'un magasin grande surface
80 km PARIS NORD

Il est souhaité que l'intéressé ait tenu des responsabilités, soit en tant que Directeur Commercial ou Adjoint dans le secteur grande distribution, soit de direction de succursales ou filiales de magasin grande surface.

L'Homme recherché doit être avant tout un animateur et un gestionnaire.

Une formation supérieure telle que HEC, ESSEC ou équivalent est souhaitée. Autodidacte accepté. Rémunération en rapport avec le niveau du poste.

Logement de fonction assuré.

Adr. curric. vitae détaillé sous référence 1.018 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q.tr.

offres d'emploi — offres d'emploi

SHIPPING

Une Importante Société spécialisée dans l'entretien et la réparation de navires recherche son

directeur commercial

En liaison étroite avec la Direction Générale, il devra élaborer et organiser la politique commerciale de l'entreprise, en suivre et en animer la réalisation tant en France qu'à l'étranger. Négociateur à haut niveau, il aura en particulier à démarcher et à négocier les contrats d'assistance et d'entretien des navires auprès des armateurs étrangers.
Agé au minimum de 40 ans, de formation supérieure (Génie-Maritime, Centrale ou équivalent), le candidat retenu devra être très au fait du milieu «shipping» et posséder les connaissances et les qualités commerciales indispensables à la fonction. Très disponible (de nombreux déplacements sont prévus) il devra par ailleurs parler couramment l'ANGLAIS.
Envoyer Curriculum-Vitae, photo et rémunération actuelle sous référence 202 M2 à

Cabinet J.C. MAURICE CONSEIL
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre 75017 PARIS

INGENIEUR adjoint au secrétaire général

BANLIEUE NORD - 80.000 F. +

- Vous avez un diplôme d'INGENIEUR qui vous prépare à être l'interlocuteur de techniciens et d'industriels. Votre expérience de l'entreprise et votre goût vous ont conduit à traiter en organisateur et en gestionnaire de nombreux problèmes administratifs, comptables, juridiques, financiers, de personnel, etc...
- Le Secrétaire Général du Département Mécanique (C.A. 500 Millions) d'une Société française de 10.000 personnes souhaite vous déléguer des fonctions opérationnelles et vous confier des missions plus ponctuelles.
- Poste d'avenir pour tout candidat de valeur, au sein d'un Département leader européen.

Adresser C.V. détaillé à Hervé LE BAUT sous référence 9118 / B à

BOSSARD SELECTION
12, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX
(Membre de SYNTEC et de l'ANCERP)

NOTRE SOCIETE EST LE LEADER MONDIAL DANS UNE SPECIALITE AGRO-ALIMENTAIRE INDUSTRIELLE
Filiale d'un groupe international, elle est située dans la proche banlieue Ouest.

DIRECTEUR D'USINE

Il aura comme mission : l'amélioration de la rentabilité, le respect de la qualité du climat social et des relations humaines.
Pour réussir dans ce poste, le candidat recherché doit avoir une formation d'Ingénieur (industries alimentaires, laitières ou agricoles) et une expérience réussie de la direction d'une unité de production sensible aux problèmes de contaminations d'origine microbiologique.

Adresser C.V. et prétentions à CAIREVAUX, 6, r. des Dardanelles, 75017 PARIS, qui transm.

Le premier Producteur français d'articles d'hygiène et de toilette bébé recherche pour secteur parisien

UN CHEF DES VENTES

30 ans minimum, connaissant parfaitement la distribution grandes surfaces et largement introduit chez grossistes et hypermarchés Paris.

Il secondera le Directeur des Ventes pour l'animation et la gestion de l'équipe de vente et des dépôts.

Ecrire avec C.V. complet et photo, ss référ. 985, à : PUBLICITES REUNIES, 112, boul. Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

GROUPE MULTINATIONAL recherche



Pour la France

LE POSTE :
- Organiser et diriger une Société Commerciale située à PARIS
- Recruter, développer et animer un groupe de jeunes représentants dynamiques.
- Promouvoir une gamme de produits de haute consommation auprès des revendeurs et des consommateurs.

L'ORGANISATION :
La Société Française est une filiale d'un groupe international. Le SALES MANAGER/FRANCE sera en relation directe avec le Directeur Général de la Société Mère : il travaillera en relation étroite avec différents chefs de marketing. Il sera responsable des plannings, des budgets et des résultats et devra travailler en accord avec les plans pré-établis.

LE PRODUIT :
Un assortiment de TABACS manufacturés de haute qualité et de très forte vente.

L'HOMME :
Agé d'au moins 32 ans, de formation supérieure, il a déjà une sérieuse expérience de la vente et du management et il connaît bien les possibilités et les conditions du marché Français des tabacs.
Anglais parlé et écrit si possible.

Adr. lettre de candidature C.V. avec résumé en anglais prét. et photo Réf. 121M627
30, rue Mogador
75009 PARIS
DISCRETION ASSUREE



INGENIEURS et TECHNICIENS HARDWARE et SOFTWARE

Le service Formation de DIGITAL (mini-ordinateurs) *recherche*

INSTRUCTEURS DEBUTANTS
INSTRUCTEURS SOFTWARE confirmés
INSTRUCTEURS HARDWARE confirmés

possédant :
- *esprit pédagogique, sens des contacts humains et désir d'enseigner,*
- *connaissance de la langue anglaise,*
- *pratique d'un ou plusieurs langages assembleurs (pour instructeurs software confirmés),*
- *connaissance des unités centrales et des périphériques, (pour instructeurs hardware confirmés)*

Ils seront chargés d'assurer la formation technique de nos utilisateurs
- *cours standards,*
- *cours spéciaux,*
- *cours chez le "client",*
- *séminaires techniques.*

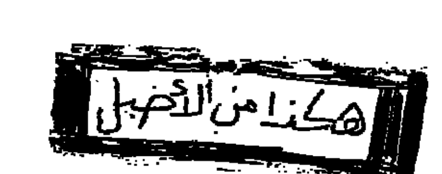
DIGITAL leur offre :
- *une formation initiale,*
- *une formation permanente,*

leur permettant de rester à jour dans les domaines techniques les plus avancés et dans les méthodes pédagogiques modernes.

■ de fréquents déplacements en France et à l'étranger.

Envoyer votre C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée, au :

Directeur du Personnel
DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE
Centre Silic - Cidex L. 225
94533 RUNGIS-Tél. 687.23.33
digital



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU – PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE HARTZ INTERNATIONAL FRANCE (CA PRÉVU POUR 1975 : 25 MF), FILIALE DU NUMÉRO UN MONDIAL D'ACCESSOIRES POUR ANIMAUX cherche pour TRAPPES (78)

son directeur administratif et financier

C'est son « bras droit » pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique financière et de gestion de l'entreprise :
— établissement des budgets, tableaux de bord, trésorerie, contrôle budgétaire ;
— suivi de l'administration générale : organisation (circuits, procédures), réglementation douanière, assurances, etc. ;
— animation de la fonction personnel.

Il est assisté par un chef comptable (et 9 collaborateurs) et un chef du personnel.

La création de ce poste nécessite un cadre de 32 ans minimum, HEC, ESCP ou équivalent (possédant si possible un DECS) ayant déjà une expérience de gestion diversifiée, de préférence dans une entreprise anglo-saxonne. **Sa nationalité importe peu, pourvu qu'il soit bilingue français-anglais.**

Ecrire à Mme M.C. TESSIER ss réf. 2911 M.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

CAISSE DE RETRAITE PARIS
recherche

1) RESPONSABLE INFORMATIQUE

370/115 96 K DOS/VS

Le candidat devra :
— être capable de générer un système DOS/VS ;
— avoir la faculté de participer à des analyses fonctionnelles ;
— connaître une méthodologie d'analyse ;
— avoir la maîtrise de l'Assembleur et du Cobol ANS ;
— réaliser et sera aidé de 3 Collaborateurs.

Salaire annuel de l'ordre de 65.000 F.

2) RESPONSABLE EXPLOITATION

Le candidat devra :
— avoir de solides connaissances techniques au niveau du :
- JCL et système
- Matériel
- L'expérience pratique du pupitre (4 ans) ;

— être capable de créer et gérer une bandothèque ;
— avoir l'expérience de la réalisation de dossiers d'exploitation.

Salaire annuel de l'ordre de 43.000 F.

Ecr. nº 65.542, PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

QUARTIER OPERA

GROUPE BANCAIRE

recherche
pour sa direction Organisation et Informatique équipée d'un

IBM 370/145 - TP

CHEF DE PROJET

Nous souhaitons que ce collaborateur, diplômé Grande Ecole, soit particulièrement intéressé par ... gestion. Il devra posséder une expérience pratique de l'analyse organique, de la programmation et être familiarisé avec une méthode d'analyse et l'utilisation de base de données.

Ce poste nécessite d'avoir déjà assuré dans le secteur bancaire la conduite d'études fonctionnelles ainsi que leur mise en œuvre ; la connaissance détaillée des principales activités bancaires est indispensable.

Une rémunération de 85.000 francs constituerait une base de discussion.

Faire acte de candidature sous la référence 4469 à Jean PORRACCHIA



IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

Banlieue Sud-Ouest

recherche pour un poste de responsabilité de méthodes générales

INGÉNIEUR

Formation ARTS ET MÉTIERS
35 ans minimum

Ayant l'expérience de nouveaux procédés de fabrication et la connaissance de nouvelles technologies
Anglais souhaitable
Poste disponible de suite

Adresser C.V. prétentions et photo à Nº 14.063, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS

recherche pour
SERVICE METHODES ET STRUCTURES

UN INGÉNIEUR

— Formation A.M. + C.H.E.B.A.P. ou équivalent ;
— Environ 5 années d'expérience dans B.E. ;
— Goût pour la recherche de méthodes nouvelles.

Adres. curriculum vitae et photo nº 9244 Publipress, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02, q. tr.

CONSEILS EN ORGANISATION

Un Cabinet International employant 14000 personnes recherche, pour ses activités de conseil en analyse et gestion des ressources humaines :

jeunes diplômés grandes écoles

Les Candidats retenus devront être de formation : Centrale, H.E.C., Mines, X. Un complément de formation (psychologie industrielle, sociologie des organisations) ou une première expérience (1 à 2 ans) des relations humaines et sociales dans l'entreprise sera appréciée. Ils seront libérés de leurs obligations militaires. Ils possèderont les qualités humaines requises pour des activités de conseil.
Ils recevront une formation permanente sous forme de cours et de séminaires organisés en France et aux Etats-Unis.
Ils auront rapidement de larges responsabilités dans le cadre d'un travail en équipe.

Adresser C.V. détaillé sous référence 1792 à :
O/P ORGANISATION ET PUBLICITE
2, Rue Marengo 75001 Paris qui transmettra

Banque Privée

recherche

DIRECTEUR D'AGENCE CONFIRMÉ

pour le lancement d'un nouveau guichet situé au cœur de Paris et orienté vers le développement de la clientèle de particuliers.

Le poste exige une parfaite connaissance de tous les services bancaires, notamment des services titres, une expérience de plusieurs années, et des références précises à des résultats précédemment obtenus dans ce domaine.

Les candidats devront avoir le goût des contacts humains et de l'organisation, une très bonne culture générale et un esprit dynamique.

Adr. C.V. manuscrit et prétentions, nº 13.552, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris Cédex 01, qui transmettra.

"TRÈS IMPORTANT" GROUPE FRANÇAIS ACTIVITÉS DE PRESTATIONS ET DE NÉGOCES

QUARTIER DÉFENSE
recherche

DIPLOMÉS D.E.C.S.

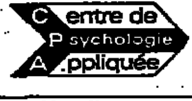
OU SIMILAIRE

Ayant acquis une première expérience, en cabinet d'audit, de préférence.
Pour accéder rapidement à des postes d'

INSPECTEURS COMPTABLES

Responsables du contrôle et du conseil comptable, fiscal et juridique des filiales et agences.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 121 M 570
30, rue de Mogador (9e)


Bureau d'Etudes
pour

ALGÉRIE

Recherche Experts de 3 à 5 ans d'expérience pour participer à l'étude et à la mise en place de PME

INGÉNIEUR

Ayant la pratique d'atelier et des bureaux de méthode.
Expérience appréciée en matériaux de construction
Profil Arts et Métiers ou équivalent

ÉCONOMISTE

Spécialisé en étude de projets et en promotion industrielle.

Préférence aux candidats justifiant de bonnes aptitudes pédagogiques.

Envoyer C.V. à B.P. 218 - 75024 PARIS CEDEX 01.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS PARIS - RECHERCHE POUR ANIMER ET DIRIGER PLUSIEURS DE SES FILIALES EN FRANCE

DIRECTEUR

A titre de formation, le candidat retenu dirigera, en province, pendant environ un an, une des filiales qu'il aura ensuite à superviser.
La réussite dans ce poste implique :
- une formation supérieure (Grande Ecole ingénieurs ou commerciale) ;
- une expérience effective de direction et de gestion ;
- des qualités d'animateur et de négociateur.

SITUATION INTÉRESSANTE AU SEIN D'UNE ÉQUIPE DE DIRECTION DYNAMIQUE, DANS UN SECTEUR EN DÉVELOPPEMENT.

Ecrire sous référence IB 582 CM
4, rue Massenet, 75016 PARIS
DISCRETION ABSOLUE.

etap

Dans le cadre de sa restructuration
ENTREPRISE DE PRESSE
recherche

INFORMATICIEN DE HAUT NIVEAU ANALYSTE - CHEF DE PROJET

Profil souhaité :
- Formation supérieure.
- Expérience dans la conception et la mise en place des systèmes d'application sur ordinateur 370/125. Environnement télétraitement.
- Grande faculté d'adaptation dans le milieu de la presse.
- Trois années minimum d'expérience dans la direction d'équipes d'analystes programmeurs.
- Connaissant COBOL - ASSEMBLEUR - DOS/VS CICS.

Ecrire avec C.V. à OPF (nº 1.776), 2, rue de Sèze, Paris-9e, qui transmettra.

PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche à PARIS

CHEF SERVICE COMPTABLE

Il dirigera un important service de recouvrement des créances sur l'étranger.

Ce poste nécessite une expérience approfondie :
- des mécanismes bancaires internationaux (changes, devises...) ;
- de la comptabilité générale.

Formation supérieure (H.E.C., Sc. Po...).
Age minimum : 35 ans.
Déplacements à l'étranger.
Anglais courant impératif.

Ecrire avec curriculum vitae, sous référ. à HURT (à mentionner sur l'enveloppe) à :



EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

Vous avez au moins 5 ans d'expérience dans un Département ou Service :

— PRODUCTION
— ORGANISATION
— PERSONNEL
— MÉTHODES
— FINANCIER

Vous pouvez saisir l'opportunité de faire carrière dans un

Organisme de Services (Conseil en recrutement et Carrières),
situé à Paris, leader dans son activité.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prét., nº 13.905, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE FRANÇAIS
recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

Homme de **BATIMENT** (construction modulaire), rompu aux **CONTACTS A NIVEAU ELEVE** : Sociétés d'engineering, ministères, municipalités, architectes. Il devra **ANIMER SON EQUIPE DE VENTE** et coordonner la **STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT** en collaboration avec les services techniques (recherche et production) et la Direction générale (prix de revient, marges, progression du C.A.).

Les candidats intéressés doivent adresser leur curriculum vitae complet, nº 998 Publicités Réunies, 112, boul. Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

EURÉVISE

Conseil en Organisation
recherche un

INGÉNIEUR PRINCIPAL « GESTION »

Formation supérieure. Ayant forte expérience méthodes évoluées de prévision, comptabilité et contrôle dynamique de gestion.

Discrétion totale. Ecrire sous référence KS à : EURÉVISE, 8, rue Montesquieu, 75001 PARIS.

GRAND GROUPE DE PRESSE
recherche, pour PARIS

Chef de Publicité Presse

ayant bonne connaissance :
— des media, de la presse quotidienne en particulier ;
— et de la promotion des ventes.

Expérience 3/4 ans exigée.

Env. C.V., photo et lettre man., à Mme Delagrange, 11, rue de Buci, Paris (6e), qui transmettra.

POUR LE SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
les PTT recrutent sur titres
POUR PARIS ET LA PROVINCE

350 DIPLÔMÉS

DE CERTAINES ÉCOLES D'INGÉNIEURS
ou titulaires d'une maîtrise d'informatique (âge maximum 30 ans)

FONCTIONS
Etudes pour la mise en place de nouveaux systèmes d'exploitation
•
Lancement de travaux neufs
•
Contrôle de chantiers
•
Exploitation technique et maintenance des installations

CANDIDATURES REÇUES JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1975
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS DANS LES DIRECTIONS REGIONALES DES TELECOMMUNICATIONS

Paris : 18, boulevard de Vaugirard 75531 PARIS CEDEX 15.
Banlieue : 7, bd Romain-Rolland 92128 MONTROUGE.
Province : au chef-lieu de la région de résidence.

GRANDE BANQUE PRIVÉE
recherche

ATTACHÉS COMMERCIAUX

pour les PROVINCES proches de la REGION PARISIENNE

Ils ont :
— 30 ans minimum ;
— 5 ans minimum d'expérience des relations bancaires avec une clientèle industrielle et commerciale ;
— Une formation secondaire ou supérieure. Diplômes bancaires souhaités.

Ils doivent être :
— Animés d'une volonté de progresser grâce à leurs performances ;
— Capables de prendre en charge rapidement des responsabilités d'animation.

Les candidats de valeur peuvent être assurés :
— D'un salaire correspondant à leurs performances ;
— D'obtenir les promotions et les responsabilités à la mesure de leurs résultats ;
— De disposer des moyens d'action dont ils auront besoin.

Adresser candidature avec C.V. et photo en mentionnant la référence 1837 à :

O/P organisation et publicité
2, RUE MARENGO - 75001 - PARIS, QUI TRANSMETTRA

AUDITOR
Banque Américaine

OPÉRA

- Candidat requis pour rentrer au sein d'une équipe de contrôleurs ayant mission :
  — d'évaluer et de définir les règles de contrôle ;
  — de s'assurer de la régularité des procédures sur le plan des réglementations locales et internes.

De courts voyages hors de France sont à envisager.

- **Ce poste conviendra à un diplômé de l'enseignement bancaire (I.T.B. - B.P.) ou de l'enseignement supérieur (E.S.C...).**

Une bonne connaissance de la langue anglaise ainsi que des qualités d'analyse sont requises.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétent., nº 14.126, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

RESPONSABLES DE PERSONNEL
ayant déjà une expérience pratique de formation

ORGANISME PATRONAL INTER-PROFESSIONNEL

vous propose
UNE ACTIVITE COMPLEMENTAIRE
2 fois 2 jours par mois (vendredi et samedi)
pour animation de séminaires sur questions sociales destinés à dirigeants P.M.E. Stage de formation complémentaire assuré préalablement.

Envoyer C.V. manuscrit et photo sous nº 2401 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

Nous fabriquons des appareils de chauffage et sanitaire
Notre image de marque est internationale
Nous recherchons

DIRECTEUR RÉGIONAL

NORD, NORD-EST, RHONE-ALPES

Il devra connaître déjà le milieu des grossistes, installateurs, promoteurs et architectes.

Etre capable d'animer et d'encadrer une force de vente de 20 personnes (C.A. région 50 M.) et de négocier à tous niveaux.

Il résidera en région parisienne mais effectuera des déplacements constants.

POSITION CADRE
REMUNERATION ATTRACTIVE
Voiture de fonction, frais réels remboursés

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions, Nº 993, PUBLICITES REUNIES
112, boulevard Voltaire - 75011 Paris

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

Dans le cadre de ses activités matières premières chimiques, un groupe international

recherche

UN VENDEUR

Basé à PARIS

Il sera chargé de vendre à une clientèle industrielle des produits chimiques du groupe.

Nos préférences vont à un homme de 28 ans minimum, ayant une bonne expérience de la vente de produits similaires.

Merci d'envoyer C.V., prétentions et photo à : Nº 99.219, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ EN FORTE EXPANSION PARIS (8e)

recherche

ADJOINT CHEF COMPTABLE

NIVEAU D.E.C.S.

Possibilité d'évolution au sein de la société si candidat dynamique.

Ecrire avec C.V. et prétentions à Nº 6.121 : EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney, 75002 PARIS.

JEUNE CADRE

ayant expérience théorique et pratique de L'HOMME AU TRAVAIL (fabrication ou vente) désireux de se consacrer aux PROBLEMES HUMAINS est attendu par l'Equipe de

ACTES

pour participer aux activités de FORMATION - DEVELOPPEMENT HUMAIN AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Adresser lettre manuscrite et C.V. à : CATHERINE FOIX 179, rue de la Pompe, 75116 PARIS.

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

100.000 F +

Notre groupe est de dimension internationale. Nous recherchons actuellement pour la France un véritable homme d'affaires pour prendre en charge la commercialisation de notre gamme sécheurs-atomiseurs.

Vous êtes d'un niveau Ingénieur-Chimiste ou équivalent et vous justifiez d'une expérience de la vente d'installations de taille moyenne sur le marché des industries chimiques.

L'anglais ou l'allemand serait souhaitable.

Nous aimerions vous rencontrer et réussir ensemble.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 2.473 à : COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

Importante société IRANIENNE fabriquant des bouteilles en tôle d'acier pour le conditionnement des gaz butane, propane, etc.

recherche

DIRECTEUR D'USINE

Ingénieur mécanicien ou autodidacte de valeur pour mettre en route puis diriger sa nouvelle usine de QASVIN (150 pers.) à 1 h. 30 de Téhéran par la route. Une exp. de fabrication mécanique de grande série, des connaissances de l'emboutissage de soudure sont nécessaires. Anglais parlé indispensable.

— Rémunération élevée.
— Contrat intéressant.

Adr. C.V. dét. à

SELETEC

Conseil en recrutement 67009 STRASBOURG CEDEX ss réf. 613.

STE AMERICAINE périphérique d'ordinateurs rech. pour son service Après-Vente **TECHNICIEN MAINTENANCE** confirmé, région parisienne. Connaiss. ordinateurs IBM appréc. Salaire en conséquence. TEL. : 050-35-54

Pr. société pétrolière recherche **INGENIEUR PROCESS** expér. traitement de gaz **INGENIEUR MECANIC.** pompes Diesel, engins tourn. **INGENIEUR ELECTRIC.** expérience Ind. pétrolière **INGENIEUR INSTRUM.** pneumatique, électrique, etc.

Après 1 année au siège, ces ingénieurs seront détachés sur d'importants chantiers, plates-formes, etc. Anglais indispensable.

Env. dossier détaill. précis. salaire actuel et disponib. à Minet Publicité, nº 40.514, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris, qui transmettra.

ATESMA 86, rue Michel-Ange (16e) TEL. 288-11-11 - 224-66-80 RECH. POUR PLACES FIXES **AIDES-COMPTABLES** FEMMES CONFIRMEES

Bureau d'Etudes Engineering proche banlieue Sud recherche **SECRETAIRE STENO-DACTYLO** expérimentée. Vac. été possible. Ecr. référ. et prétent., Sachaud et Metz, 28, rue de la Redoute, 92260 Fontenay-aux-Roses

---

MOYEN-ORIENT

Très importante société française de travaux d'étanchéité recherche

TECHNICIEN (haut niveau) **RESPONSABLE DE CHANTIERS**

5 à 10 ans expérience chantiers bâtiments ou similaire. Connaissances pratiques d'anglais ou d'allemand.

MISSION : en déplac. de 6 m. à 1 an, gestion tech. et fin. de grands chantiers d'étanchéité (Iran, pays arabes). Rémunération élevée, reclass. métropole prévu.

Adr. C.V. dét. à

SELETEC

Conseil en recrutement 67009 STRASBOURG CEDEX ss réf. 615.

Très importante société de filature en Afrique du Nord située dans grand centre touristique, bien équipé, recherche

JEUNE INGENIEUR ADJOINT AU DIRECTEUR TECHNIQUE

ENSAIT, ESFTE, ESITM, ITR 2 à 5 ans expérience de fabrication en filature.

MISSION : responsabilité de l'exécution des programmes de fabrication, commandement des ateliers.

Poste d'avenir stable. Contrat intéressant.

Adr. C.V. dét. à

SELETEC

Conseil en recrutement 67009 STRASBOURG CEDEX ss réf. 612.

Cabinet organisation et aménagement de l'espace recherche **JEUNE INGENIEUR CONSEIL** capable prospecter et assurer exécution de chantiers import. Format. supérieure connaiss. angl., expér. pratiq. vente. Salaire élevé + intéressement. Ecr. Nº T 071.416 Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

STE COMMERCIALE RECH. 1er collaborat., 27 a. min., diplôm. Ecole commerc. ou équiv. parl. anglais, espagnol, au courant commerce internation. matières premières, expér. profess. 5 ans min., 2e comptable 30 a. min. D.E.C.S., expérim. pratique comptab. générale et analytique. Ecrire avec C.V. et prétent. à M. Quilliec, 30, av. de Messine, 75008 PARIS.

Un des plus importants **CABINET DE BREVETS** de la Place de Paris recherche

JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN

diplômé grande école : Centrale, Mines, Sup. Aéro, Arts et Métiers

Désireux d'orienter sa carrière en Propriété Industrielle

Le poste, fondé sur une collaboration étroite avec la recherche de pointe appliquée à l'industrie, implique un goût marqué pour l'investigation scientifique.

Niveau d'action international. Une parfaite connaissance de l'allemand est indispensable.

Adr. let. man., C.V. dét., prét. à nº 6135 Emplois et Entreprises 18, rue Volney - 75002 PARIS.

Sté d'investiss. immobil. Paris (8e), filiale d'un import. groupe bancaire, recherche **CADRE CHARGE :**

— de la recherche et de la réalisation de programmes d'investissement ;
— de l'étude et du suivi des dossiers (aspects financiers, juridiques, administratifs) ;
— de la commercialisation locative (bureaux et entrepôts) ;

28 ans minimum, expérience immobilière nécessaire. Ecrire avec C.V., photo et prétentions U N I G E R, 25, rue d'Artois, PARIS (8e).

Caisse retraite 16e recherche **COMPTABLES** expérimentés (ées)

- Semaine 5 × 8, sam. libre ;
- Avant. soc. très importants ;
- Restaur. d'ent., mut., etc. ;
- 13 mois 1/2 - 5 sem. vac.

Ecr. nº 233.488 P.A. S.V.P., 37, r. Général-Foy, 75008 Paris.

Organisme parapublic Paris recherche **PRATICIEN DE LA FORMATION** en groupe pour organiser et animer des sessions dans le domaine des gestes, postures et postes de travail.

— Ce poste nécessite des connaissances en physio-anatomie humaine et de l'entraînement physique.
— Niveau licence ou équiv. (quelques années d'études de médecine par exemple).
— Déplacements fréquents en province.

Nombreux avantages sociaux. 40 h. par semaine. Adress. C.V. à Nº 13.994, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

INSTITUT GUSTAVE-ROUSSY (Villejuif) rech ETUDIANT EN MEDECINE pour photo médicale pendant le mois d'août. Tél. pr R.V. 726-49-09 poste 320.

Centre de la Gabrielle, Claye-Souilly, rech. pour 1er sept. 75 EDUCATEURS spécialisés. MONITEURS - EDUCAT., spéc. AIDES - MEDICO, psycho-pédag. diplômés pr I.M.P., I.M.P.R.O. Ecr. ou téléph. 026-88-29.

Sté Ouest Paris spécialisée dans l'alimentat. des Poissons et chiens, recherche : UN INGENIEUR TECH.-CCIAL OU JEUNE DIPLOME E.S.C. pour assurer la gestion et le développement de ces marchés. Forte personnalité. Formation complémentaire possible. Adress. C.V. à SOFRADA, 61.110 REMALARD.

Nous recherchons INGENIEUR-SYSTEME D.O.S. ANALYSTE-PROGRAMMEUR PROGRAMMEUR-Assembleur cobol + CICS. Tél. 387-51-35.

Service public cherche éducateurs. BAC exigé. Tél. 942-45-50 pour R.-V.

ADMINISTRATION rech. pour PARIS (2 à 3 ans) **CHARGE DE MISSION** haut niveau. Etudes supérieures, grande école ou université, grande pratique de la navigation de plaisance indispensable. minimum : 28 ans. Adresser C.V. : A.T.O.L., 19, bd de Latour-Maubourg, PARIS-7e.

Important groupe alimentaire situé dans la proche banlieue Ouest, rech. Assistant au Contrôleur de gestion. Formation école supérieure de commerce, option finance et comptabilité pour budgets, comptabilité analytique, tableaux de bord.

Poste à évolution rapide pour candidat ouvert et dynamique.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à : J. MANZIONE, 10, rue de l'Evangile, 75018 PARIS.

Pour CHATILLON **SECRÉTAIRE DACTYLO** BILINGUE ALLEMAND. Tél. pour rendez-vous 735-96-50.

Service Public de Distribution quartier **BELLEVILLE** rech.

— Un informaticien dég. O.M., formation analyse niveau **M.I.A.G.E.** expérience 3 à 4 ans fonction conception et réalisation système informatique de gestion
— Un Programmeur **I.U.T.** ou équivalent **COBOL ANS**

Adr. C.V manuscrit et photo, U.G.A.P., Direction administrative et financière, 14, r. du Gl-Lasalle 75940 Paris Cedex 19.

SOCIETE TRANSIT PARIS-8e, recherche **SECRETAIRE** STENODACTYLO BILINGUE ANGLAIS. Connaiss. transit. Import-Export seraient appréciées. SITUATION D'AVENIR. Env. C.V., photo et prétentions 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr. à 14.124, CONTESSE PUBL.

Pour la Direction d'un petit laboratoire Etudes et Développement BANLIEUE OUEST nous recherchons

UN INGENIEUR HI B (CENTRALE - ESO - ESE - ENSCM) parlant ANGLAIS, allemand souhaité.

— Connaissance indispensable des problèmes posés par la mécanique de précision, l'optique et annexes (infra-rouge, ultra violet).
— Qualités d'initiative, de sociabilité (contacts à haut niveau, sur le plan technique et commercial avec administrat. françaises et étrangères).

La préférence sera donnée à un homme compétent mais au caractère souple, cap. d'animer la cellule de travail et de promouvoir ses activités, de faire preuve d'autonomie, autant que de conséquence.

Env. C.V. man., photo (ret.) sous réf. 1052 à : Centre de Psychologie et d'Efficience 17 r. des acacias Paris

---

URGENT PROGRAMMEURS très bonne exp. PL. 1 et OS. Méthode WARNIER très appréciée. Tél. : 627-53-34.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR TELEPHONIQUE recherche un **INSTRUCTEUR** POUR LA FORMATION DE PERSONNEL D'ASSISTANCE TECHNIQUE (montage et maintenance de centraux privés).

Une première expérience industrielle (dans l'assistance technique ou la production en série d'ensembles électroniques) acquise par un titulaire d'un D.U.T. ou B.T.S. électrotechnique ou électronique constitue la base de départ de toute candidature.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo sous référ. A T 2.480, C O F A P, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

CONTROLEUR DE GESTION

La société est la filiale d'un groupe international. Elle construit et commercialise des composants hydrauliques.

Les responsabilités du poste comprennent :
— Contrôle de la comptabilité ;
— Contrôle de la trésorerie et contrôle financier ;
— Préparation des rapports financiers mensuels ;
— Préparation des budgets et des états de gestion.

Le poste s'adresse à un homme ayant une solide expérience de la pratique de contrôle anglo-saxonne et doit posséder une bonne connaissance de la langue anglaise.

Son rôle pourra s'étendre ultérieurement à la gestion administrative de la société.

Lieu de travail : actuellement dans la région parisienne ; déplacement possible du poste dans la région de Reims. Ecrire nº 8.858 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris 9e.

LA FILIALE INFORMATIQUE d'un import. groupe financier quartier SAINT-LAZARE équipée d'une I.B.M. 158 (1,5 M B) fonction. sous VM-370 recherche **PROGRAMMEUR** Système OS confirmé pr augmenter les effectifs de son équipe système en vue de la conversion D.O.S.-O.S. de l'ensemble de sa production.

Env. C.V. et prétentions. Ecr. ss réf. 2.640 GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 Paris, qui transm.

Société région VERSAILLES recherche **INGENIEURS** POSITION II Formation mécanicien Arts et Métiers ou équiv. Possédant expérience hydraulique, pneumatique pour études, conception et maîtrise d'œuvre machines spéciales. Poste comportant suivi technique en clientèle. Adr. C.V. et prétent. nº 14.141 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er q. t.

Import. Sté rech. **CHEF PRODUIT** Format. supér. plastiques ou chimie. Expér. vente, Anglais. C.V. détail. photo et prétentions nº 996 Publicités Réunies, 112, boulevard Voltaire, XIe

---

STE D'EXPERTISE COMPTABLE recherche **COLLABORATEUR** avec pratique niveau O.E.C.S. ou E.S.C. Bonnes références. Ecrire sous le nº 70.611 à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e qui transmettra.

SOCIETE RECHERCHE POUR SON DEPARTEM. COMMERC. **2 VENDEURS** rés. parisienne **1 VENDEUR** - Auvergne. Ayant formation immobilière (logement fourni). Adresser C.V. ou téléph. pr R.V. FLOREAT 92, bd Montparnasse 75014 Paris Tél. 033-73-55 - 033-61-67

GROUPE INTERNATIONAL intervenant dans le domaine de l'expertise comptable, audit et études financières recherche **EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES** Débutants ou 1 an expérience. Formation supérieure Droit ou Ecole Commerciale. D.E.C.S. souhaité, bonnes connaiss. anglais ou allemand nécessaires. Libres rapidement. Téléph. Mme PERSONNET 924 - 73 - 83.

Sté d'exploitation matériel T.P. recherche **SECRETAIRE DIRECTION** très expérimentée, lib. au 1er septembre, parfait. biling. angl., courrier conversation. Esprit d'initiat., Sens des responsab. Sténographe ou Sténotypiste-Dactylo. Adr. demande par lettre en anglais, C.V. détaillé en français à SUNLOC, 2, rue Paul-Doumer, 91120 PALAISEAU

représent. offre

Distributeur d'articles intéressants et d'actualité ch. **REPRESENTANTS CARTES MULTI** ou AGENTS LIBRES qui visitent garages et stations-services. — Veuillez écrire sous

traductions

Offre

Sté trad. offre traductions angl., allemand, italien, espagnol, portugais, néerlandais, pr traducteurs lang. mat. française. Ecr. nº 8881 « le Monde » Pub, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

propositions diverses

Tous débarras, cave, grenier, appt. ds les 24 h. LEC. 51-61.

capitaux ou proposit. com.

2 = 3 Doublez votre capital en 3 ans Tel est le RESULTAT à peine croyable, pourtant assuré d'un appareil paramédical dont vous devenez propriétaire avec : 35.000 F + garantie technique sur PARIS. Encore 30 APPTS. Les derniers. I.C.I., 98, Champs-Elysées, Paris (8e) - 470-42-57.

Société propriétaire prestataire de service ayant entrepôt centre ville TOURS, 600 mètres carrés, hauteur utile 4 m. - 76 m2 de bureau - Téléphone - Un chef de dépôt comptable personnel nécessaire, recherche concession marque - produits - marchandises ou sociétés pour stockage - distribution - ventilation - facturation. Conditions à débattre suivant c h i f f r e s d'affaires.

Ecrire numéro 5690 HAVAS, 37018 TOURS CEDEX.

STE libyenne rech. sté franç. pour l'exploitat. en Libye de travaux publ., forage de puits d'eau, constr. de hangars, etc. Ecrire Mme Bouchenafa, chez M. Mesli, 47, r. Bois-d'Amour, 93000 BOBIGNY.

Prêts hypothécaires 12,5-14 %. PERRIER, 32, rue Damiette, 91Gif-s-Yvette - 907-63-57.

occasions

PIANOS Neufs dep. 6.000. Occas. dep. 2.500. Daudé, 75 b., av. Wagram-17e, WAG. 34-17. Location-Crédit.

5 SALONS Louis XV - 6 CONTEMPORAIN cuir et tissu + 1 série de SIEGES, style, dépareillés à céder directement chez fabricant à prix confidentiel 14, cité Ameublement 11e. Tél. DID. 55-78.

autos-achat

Part. rech. R 4 tourg. 70/72, 50.000 km. max. B. état gén. Téléphone : 845-21-11, tte inée.

autos-vente

INNOCENTI 1300 neuve. 076-51-75, mat. et soir.

R 8 1969 - 53.000 km. Et. impecc. 3 700 F. Tél. : 858-50-25.

Urgent, cause chang. voiture, vend BMW 2500, ent. révisée, pneus neufs, radio-cassette stér. Tél. : 225-10-15.

bateaux

Cormoran « Leader » + 55 CV + rem. UFAC + taud et accas. cpl. + skis. Tt a servi 3 sem. Px tot. 31.000 vdu 23.000. 989-59-79, soirs.

A louer SLOOP 5 couch., mot. 25 CV. Néc. permis B. Juillet 6.000+ass. Août 1re quinzaine 3.000 + assur. Sept. 4.000 + assurance. T. 580-76-28, le soir.

chasse-pêche

A vendre, Indre-et-Loire, 115 ha taillis sous futaies et résineux, d'un seul tenant, en bordure route départ. Bâtiments à restaurer. Chasse libre. Gibiers : faisans, bécasses, lapins, lièvres, chevreuils, passages cerfs et sangliers. Rivière très poisson., la Vienne à 500 m. Pour traiter Mme BERNE, 58, rue de Monceau, Paris 8e. Tél. : EUR. 90-81.

demandes d'emploi

DIRECTEUR de PERSONNEL

40 ans, ayant mis sur pied Service du Personnel d'une Entreprise de 4.000 personnes. (Recrutement des Cadres, notation, formation, salaires, sécurité, relations avec syndicats), cherche poste

DIRECTEUR de PERSONNEL ou SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

dans ville universitaire ou à proximité.

Excellentes références - Langue allemande. Pour premier contact, écrire nº 14.086, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

JURISTE

Spécialisé en Propriété Industrielle Licencié en Droit des Affaires DIPLOMÉ DU CENTRE D'ÉTUDES INTERNATIONALES DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

recherche poste grande entreprise

Activités : procédures administratives et judiciaires. LICENSING.

Ecrire Nº 3.696, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

CADRE COMMERCIAL

recherche poste encadrement VENTE ou FORMATION, France - étranger, dans société nationale ou internationale en expansion. 37 ans, 15 ans expérience Société Industrielle internationale. 8 ans expérience Commerce Extérieur pays anglophones :

Promotion des ventes - Encadrem. représentants. Recrutement - Formation.

ANGLAIS PARLÉ - ÉCRIT.

Ecrire nº 8.868, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

CHEF DE PERSONNEL

49 a. Posséd. 24 a. expér. de la fonction
— Elaboration et application Politique Sociale ;
— Administration et Gestion Person. et salaires ;
— Relations Comité Entrepr. Délégués du Pers. ;
— Responsable de FORMATION ;
— Spécialiste problèmes Hygiène et Sécurité. Conditions de travail

recherche POSTE SIMILAIRE ou ADJOINT DIRECTION DE PERSONNEL

Dans Entreprise PROVINCE, région indifférente.

Ecr. nº 14.101, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

CONSEILLER D'ENTREPRISE

Jeune (33 ans)

Formation ingénieur Sciences ECO - I.C.G., Forte expérience en gestion et organisation des entreprises industrielles

A ETE :
— Chef de fabrication ;
— Ingénieur en Chef dans Cabinet conseil et Direction (50 ingénieurs pendant 4 ans) ;
— Directeur Technique (Sté industrielle 300 personnes pendant 2 ans).

EST ACTUELLEMENT :
— Conseiller de Direction.

Disponible à temps partiel ou pour missions à durées déterminées.

Ecrire sous Nº 29.895 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

FRANCE / ALLEMAGNE

Directeur général, 48 ans, résidant à Paris, marié, de nationalité allemande, formation supérieure en Sciences économiques, parlant français, allemand et anglais, disposant d'une longue expérience dans la gestion d'Entreprises industrielles et commerciales en Allemagne et en France et particulièrement tout ce qui touche à l'industrie et la distribution.

recherche

Situation similaire dans l'industrie ou le commerce, ou bien une représentation générale en Allemagne d'une Entreprise française ou bien une représentation semblable en France d'une Entreprise allemande.

Ecrire nº 3664, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

ÉCONOMISTE

Universitaire - 32 ans

Bonnes connaissances finances

Italien - Anglais - Arabe

1 an - Grande entreprise gestionnaire de production

5 ans - Enseignement supérieur + formation

Salaire actuel 90.000 F/an.

Cherche poste à responsabilités.

Ecrire nº 3.651, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

X - 35 ans

Études et Recherches en Statistique. Économie, Sciences humaines.

Bon rédacteur - Anglais courant

cherche :

Travail d'Etudes appliquées ou plus concret. Préférence marquée pour la province ou l'étranger (missions ou séjours de plus longue durée).

Ecrire nº 3.683, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

AGRONOME

H. 31 a., exp. 5 a., conseils tech. auprès exploitants, ch. sit. org. du tr. ou animation dans entr. (para)agricole, région Est. — Ecr. nº 3.662, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., cadre, 25 a. d'exp. ciale et adm., ch. ttes missions conf. 1 à 3 ms. Ecr. 10.000 Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE CCIAL AFRICAIN

38 a., 6 a. assistant P.D.G. multinat. Afr. franco, vtes, mark., planning, promo., form., exp. tourisme plan mark. Fr., angl. cour. Etud. prop. de sté en Afr. Ecr. nº 3.663, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 21 a., bac G 1, ex. prés., rech. emploi secrétaire, hôtesse, parlant angl. mais non sténo et not. allem. - Tél. : 589-88-49.

TRADUCTRICE (Fr. - Angl. - All.) diplômée ECOLE TRADUCTION UNIVERSITE GENEVE cherche poste stable Paris. Joselle TEXIER, 18, route de Veyrier, 1227 GENEVE (Suisse).

PROF. D'ANGLAIS d'orig. dipl. dynam. organ. cours sociétés. Tél. : 224-96-60.

E.S.C.P. Expert cptable mémorialiste 7 a. exp. ch. collaborat. fiduciaire. Ecr. Nº 3.689 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Cadre 48 ans, ancien administrateur de la Communauté économiq. européenne, rompu aux méthodes modernes de gestion des entreprises, rech. situation en rapport avec ses aptitudes. fonction souh. : secrétaire gén. ou directeur ccial administr. Allemand approfondi, notions d'anglais. R. Hubert, 10 bis, bd Chamblain, 77-MELUN, qui tr.

Cadre administr. 50 ans, organ. gest. compt., ch. situat. O.-M., de préfér. MADAGASCAR. — Ecr. nº 3.699, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Chimiste 12 a. exp. chim. org. labo usine client. DEST, CNAM, étud. ttes prop. Paris province. 752-05-45. J. BELLIER, Cité G.-Péri, bât. 15, 93200 Saint-Denis.

Jeune fille 22 ans, B.T.S. biochimie, rech. emploi stable de l'industrie alimentaire, pharmaceutique ou des cosmétiques. Région Ouest par Saint-Lazare. Ecr. nº 6.982, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Maîtrise de gestion 25 ans, anglais courant, libre de suite ou début septembre, étud. toutes propositions. Ecrire M. JOEL WIRSZTEL, appartement nº 25, 171, rue Saint-Maur, PARIS (11e).

E.C.S. - D.E.C.S. Prép. C. J. F. S., 9 ans expér. cabinet, rech. emploi Paris ou proche banlieue. Ecr. HAVAS, 45200 MONTARGIS, nº 40.224.

Fils industriel, 35 ans, excell. présent., culture générale, très bon contact, expér. technique et comm., tril., poss. voyage, ch. poste contact. Man. ou relations publiques haut niv. Ecr. nº T 71.621, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Licencié maths, 41 a., informaticien haut niv. + gestionnaire confirmé, ch. poste chef de projets. Ecr. nº T 71.595, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, P A R I S (2e), qui transmettra.

SECRETAIRE DACTYLO 40 a., dipl. assistante d'ingénieur + 15 a. référ., exc. sténodactylo, bonnes not. angl., branche indif. si responsabilités, ch. situation S T A B L E septembre Paris ou ligne de Sceaux. — Ecrire : nº T 71.618, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE 32 ans, FORTE PERSONNALITE, forte expérience tous azimuts transports et maritime, recherche société qui veut aller de l'avant malgré une conjoncture défavorable. Ecrire nº 3.697, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 31 a., phys. ch., doct. sp. état solid., con. tech. état solid. (métall. analys. Rx microscope électr.) ch. sit. st. labo contrôle rech. appl. ass. qualité, lib. rap. Ecrire nº 10.191, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

H., 39 a., vendeur de métier, expér. encadrement animation, rech. poste action ou responsab. commerciale haut niveau, région parisienne. Ecrire REGIE PRESSE nº 623, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INFORMATIQUE chef de service, assurant études de projets et démar., service analyse, programmation, exploitation, rech. situation. Ecr. à 6.991, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 22 a., ch. place chauffeur. Sér. réf. Ecr. M. EYERMANN, 12, rue de l'Etoile, ARCUEIL.

J.H., 22 a., sér. réf., ch. place maître hôt ou direct. ZIANE, 40, r. des Moines, 75017 Paris.

Jeune prof., langue maternelle allemand, parfaite connaissance français et anglais, cherche emploi dans enseign. privé Sud-Est. Ecr. Havas Avignon 1.949.

FR., 37 a., lic. Sc. Ec. + contrôle gestion, not. Dr., ch. empl. stage fin juillet. Ecr. à 3.412, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

Ing.-arch., 56 a., exp. tech. + adm., ch. collab. partic. bur. ou entr. région O., S.-O. Angl., néerlandais, italien, allem., esp. Ecr. à 6.992, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE SUPER. de BANQUE 40 ans d'expérience professionn. dont 15 de contacts étroits avec l'industrie, recherche pour troisième âge occupation à temps partiel en tant que conseiller de gestion financière auprès de chefs d'entreprises moyennes. Ecr. à 3.693, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune diplômée E.S.C., 23 ans, voudrait devenir votre **COLLABORATRICE COMM.** Ecr. à 3.690, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PHARMACIENNE - 40 ans rech. emploi commercial ou administratif, ou autre, dans société pharmaceutique. Etudie ttes proposit. Salaire indifférent si poste stable. Libre de suite. Ecr. nº 6.987 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Homme, 30 ans, - ATTACHE DIRECTION, chargé affaires administratives et comptables (cpté s/ordinateur), sté minière Afriq. Ouest cess. activ. déb. 76, ch. empl. lieu indiff., y compris étranger. Passage à Paris début août. Salaire actuel 500.000 CFA. Rép. à proposit. tr. détaillées. M. JOLIVET, B.P. 210 BOUAKE (Côte-d'Ivoire).

Secrétaire médicale, expér. E.M.P., ch. pr sept. poste secrétaire service médical HYGIENE MENTALE de prét. (8 semaines vacances). Ecr. Mme CAGNAC, 11, rue Blanche, Paris (9e). Tél. 737-31-66 jusqu'au 5 juillet.

ESCP résidant New-York connaissant marché U.S.A. rech. poste Direction Cciale dans société fse désireuse s'implanter en Amérique. Ecrire : HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, ss réf. 63920.

INGENIEUR, mécan. électric., 65 a., retraité, ch. emp. ou act. intérim. Ec. nº 9664 Régie-Presse 85, bis, rue Réaumur, Paris-2e.

l'immobilier

appartements vente

LES HAUTS DE CHAVENAY
PRES St. NOM LA BRETECHE (78)
Autour d'un jardin aménagé
14 Superbes DUPLEX de 3 pièces
84 m2+grande terrasse
Cuisines et Salles de bains équipées
A partir de 225.000 F (prêt 80%)
Livraison immédiate
Tél : 878.86.81 ou 887.39.19

5e près Marché MOUFFETARD Imm. neuf grand standing seulement deux 3 pièces FERMES ET DEFINIT. 33-61-67. — LACHAL S.A., 1, boul. Montparnasse

ONTGALLET - Récent, élevé, 4 pièces, verdure. IN, Dr Droit - 742-99-09.

HALLES Propriétaire vend ECES, tout confort. Visite edi, de 14 heures à 18 h., 87, rue Montmartre. TREVAL - 277-63-03.

EREIRE. Salon, s. à m., 1 s, cuis., off., tt cft, 110 m², rv. Jdi, vdi, 14 h. 30-17 h., rue ALBERT-SAMAIN.

RUE CAULAINCOURT préf. à part., 4 pces, tout mm. pier. de t. Sur place, redi, jeudi, vendredi, 14 à , samedi 9 à 12 heures.

UE VICTOR-HUGO (près) g.; stdg. 210 m², salon, s. , 4 chb., 3 bs, gde cuis., , 2 ch. serv. - 224-00-10.

PAUL-DOUMER. Duplex, , 9e et 10e étg., belle ter- , gd livg. 2 chbres, 2 bns, service, gar. - 224-00-10.

MONTSOURIS. B. maison avec jardin; 150 m² hab. RAIN - 285-09-59, 09-54.

tud. équipé. Rapp. 7.200 F/ 69.000. « FAC », 337-69-59.

longe. 2 p., tt cft, 158.000. it possib. « FAC », 337-69-59.

CEAU. Sur avenue et jar- Beau 8 p., gd stdg, étage , park., plein soleil. Idéal abinet médical - 622-22-56.

EXCEPTIONNEL TES-CHAUMONT. Imm. ré- 2 p., tt cft, 95.000 F, av. . KLE. 11-52, PAS. 81-60.

49 bis, bd Saint-Germain, très bel immeuble 1910, ., 9 p., 300 m², excellente ibution, réceptions s/bd et bres au calme, 2 salles de + 2 chbres de service. sur place, jeudi 26, de 18 h. ou pr R.-vs tél. à SEGONDI S.A., 874-08-45.

culier, cse départ étranger, appt 5-6 pièces, 173 m², ins, piscine. Px 5.400 F e m² - Tél. : 580-47-54.

. des SABLONS. 4 p., 105m², t, 26-27 juin. 13 h. 30-16 h. 30.

r, rue Cherche-Midi, 64 m², , calme. 26-27 juin, 10-12 h.

ALAIS-ROYAL - STUDIOS P., gd standing, bel imm. pied-à-terre luxueux. e propriétaire, 343-97-15.

GIRPA
LE SPECIALISTE DE LA BELLE RENOVATION
5e - Bd SAINT-GERMAIN
Immeuble, façade classée.
GRANDS STUDIOS
2, 3, 4 et 5 PIECES
AVEC DUPLEX.
POSSIBLE GRANDES SURFACES - Possibilité état de décoffrage. Prix élevés justifiés par très grand standing (poutres et pierre d'origine).
325-56-78 + 25-25.

gnifique grenier aménagé .000 F. Ts les jours, 9-19 h., rue Vieille-du-Temple (4e).

NVENTION. Ds imm. récent nier étage, vds 3 p., tt cft, asse, parking - Jeudi et dredi, 13 h. 30 à 17 heures, M. BERNARD rue Dombasle - 742-99-09.

HEL-ANGE. Imm. P. de T. ding, gd 3 pièces, tt conft. RTIN, Dr Droit - 742-99-09.

TROCADERO t 6 p., 2 bs, 6e étg., tt cft, parfait état, soleil. HEL & REYL S.A. 265-90-05.

I KENNEDY. Appt angle, P., 300 m², 3 serv. Profess. ., 3.000 F/m². 705-22-60.

RT. TERNES. Rue calme, 68, stdg, duplex, 5 p., 117m² errasses 112 m² - 755-84-81.

- Près quais - ODE. 42-70. asse - Vue imprenable. Très eux DUPLEX 110 m², sé- double, 2 chambres, 2 bs.

FOCH. 2 P., TT CFT, . JDIN PRIVE, SOLEIL, 325.000 F - 704-88-78.

Pr. St-Sulpice. ODE. 42-70. appt, 220 m², asc., tél., hb., 4 sanit., 3 réceptions.

Imm. stdg, appt caract., m², balc. pl. sud, dble livg, hbres, cuis., bs, tél., box, 300.000 F - 326-47-02.

CONVENTION n. neuf, gentil 3 p., étage élevé, terrasse, parking. RTIN, Dr Droit - 742-99-09.

RAIS. Immeuble rénové - èces, tout confort, 195.000 F. crédit - Téléph. 278-33-56.

ans magnifique immeuble MARAIS du XVIIe siècle de 4 pces sur 2 niveaux, bs + très beau grenier nageable. Prix 600.000 F. s/place ts les jours, 9/19 h. rue Vieille-du-Temple (4e).

ue REILLE - 7e étage. serv., coin cuis., 48.000 F. Tél. : 589-49-34.

I D'ORSAY. Exceptionnel. 4 p. loué 2.500 F par mois. dre. 520.000 F. BAL. 10-97.

16e VILLA GUIBERT nif. appt, 260 m². Liv. + ., 2 bs, 2 toil., ch. serv. 1.300.000 F - BAL. 10-97.

. St-SULPICE. ODE. 42-70. m², 2 séjours, 3 chambres. ains, ascenseur, caractère.

Propriétaire vd direct. dans SPLEND. IMMEUBLE 17e 2/3 p., téléphone, ascens. cheminée, poutres Tél. 357-31-78

N O V I M pour ses INVESTISSEURS a sélectionné
EXCELLENT PLACEMENT ds nombreux arrondissements, studios, 2 pièces et duplex,
entièrement rénovés dans immeuble de caractère (exemple petit studio à partir de 65.000 F).
Livraison : JUILLET 1975.
T. : Mme SOULIE de MORANT 723-98-78.
NOVIM, 2, av. Montaigne (8e).

PLAINE MONCEAU - 160 m² tt confort, 1er étage, calme, clair, double réception, 6 pces, tél., prof. libér. possible par notaire - 222-22-80.

R. VERNEUIL 3 pces. confi, 42 m2, s/cour. Soleil. Calme. - 265-35-07.

CHARDON-LAGACHE 16e 2 P., cuis., bns, 7e ét. asc. 38 m2. - Tél. 567-22-88.

CHAMPS-ELYSEES - Grand studio caractère s/2 niveaux. Poutres apparentes. Gd confort. Parking. 567-23-31.

H.-MARTIN Magnifiq. appart. 7 pièces, tt confi, 5e ét., asc., balcon, s/verdure. ALGRAIN - 285-09-54 et 00-59.

HALLES Entrée, living, chb., cuis., salle de bains. IMPECCABLE - 522-63-14.

ST-MICHEL Très bel imm. p. de t. ravalé 6 pièces, tt cft, 140 m2, calme, soleil; standing. Prix 735.000 F. GILER S.A. 59, avenue d'Iéna Tél. 268-36-80

VILLAGE MONTPARNASSE Imm. réc. STUDIO tt cft. Très bon placement. - SUF. 62-74

16e AUTEUIL
S/RUE BOILEAU - CALME
Ds bel imm. p. de t. standing 2e asc., s/rue et cour-jardin
GD 5 PIECES, entrée, cuisine, 2 s. de bns, moquet.
+ CHBRE SERV. CONFORT ENTIEREM. REFAIT NEUF
PRIX 650.000 F
Me vr 14-18 h 30, mercr.-jeudi : 41, BOUL. EXELMANS

PTE SAINT-CLOUD - Bel imm. résid. Sup. liv., 2 san., chb. serv., tt cft. 120.000. RIC. 38-74.

5e Appart. caract. 3 P., cuis., s. b., tél. Gros crédit. 27, r. Bernardins, dern. étage.

DENFERT BEL IMM. P.T. ravalé 10, rue Ernest-CRESSON. 5 P. tt conft., 4e ét. asc. + ch. serv. Px. 580.000. 526-01-58 ce jour de 14-18 h.

METRO PASSY VUE sur jardin Pet. stud., ent., cuis., dche., wc. 28, R. NICOLO. Bon immeuble. 4e étage. Merc., jeudi 15-18 h.

16e Av. KENNEDY sompt. appt. 300 m², gde récept. S. à m., 4 ch., 2 bs., 2 ch. serv. boiseries, décorat. 567-22-88.

PLACEMENT IDEAL
studio tout confort imm. rénové
54.000 POSS. RAP. 11 %
PAS. 81-60 et KLE 11-52.

16e RANELAGH
Dans imm. récent et de luxe, 6e ét. av. terrasse, 9 p., 320 m². RIC. 05-87 et 06-68.

TROCADERO
bel immeuble P.d.T., 6 pces, tt confort, profession. 180 m² + 2 chb. serv. 6e ét. Prix 850.000 F. J. FEUILLADE - Tél. 579-24-39.

17e FACE SQUARE
STUDIOS DUPLEX de 75.000 F à 135.000 F. 34, rue E.-Level. Tél. 627-78-84.

BUTTE-MONTMARTRE
2 pces, cuis. bains, chauf. cent. Px tot. 125.000 F. Tél. 292-07-77.

PLEIN MARAIS
duplex de rêve, 5/6e étage av. terrasse, gd cft, style, poutres, chemin. moq. téléphone. 70 m2. Except. à 280.000 F. 277-76-61.

VOLTAIRE
Directement propriétaire Studios tt conft., bloc cuis., moq., s. d'eau, w.-c., prix : 53.000 à 63.000 F. Poss. créd. Locat. assur. 6.600 F l'an. Tél. : 548-25-21.

MAIRIE-20e
Dans bel immeuble ancien appt. 3 p. tt cft. Remis à neuf. Téléphone. 240.000 F. 267-43-60 - 227-61-69.

MALESHERBES
MAGNIFIQUE 5 PIECES 200 M2 Plein soleil. Entièrement refait neuf. Bel immeuble STANDING. Vis. jeudi, vendredi 14-18 h. 14, RUE DE PHALSBOURG.

AV. BOURDONNAIS
Prop. vdant dans belle imm. P. de T. splend. livg. + 2 ch., ent., cuis., s. bns., tél., ch. cent. PRIX INTERESSANT. 722-38-58.

SAINT-JACQUES
Prop. vd Duplex caract. tt cft, av. jard. Tél. : 723-37-01.

Afin de faciliter la consultation de nos rubriques, la formule « EXCLUSIVITÉS » est incorporée à l'ensemble des annonces immobilières du « Monde » depuis le lundi 23 juin.

appartements vente

Face NOTRE-DAME
STUDIO-GRENIER Prix très intéressant. 277-75-68.

AV. GEORGE-V
Très luxueux pied-à-terre 60 m², cave, parking. Prix élevé justifié.
O.G.T. 522-86-86.

V. S/PARC MONTSOURIS
14e étage. 58 M2 de TERRASSE Pl. Sud, tr. gd stand. Vaste dble liv., 3 chbres 140 m². Exc. état. 2 s. bns. Nombreux plac. Tél., 2 park. 800.000 F dont 380.000 F payable sur 12 ans à 11 %. WAG. 89-39.

GIRPA
UN NOM-UNE GARANTIE
SPECIAL INVESTISSEURS (13e)
Près Place Jeanne-d'Arc.
Très bel immeuble rénové 100 %
30 STUDIOS
2 PIECES
Tout confort. Equipés.
Location et gestion assurées.
325-25-25 + 56-78.

17e ETOILE
Propr. vend ds imm. récent standing, 5e étage, calme, très ensol. 165 m2 + 24 m2 balc., 7 pièces tt cft, cave, tél., park. Profess. libér. Possible. Prêt vendeur. Tél. 380-58-29.

GIRPA
LE SPECIALISTE DE LA BELLE RENOVATION
2e
Plein centre Bourse - Opéra
Dans bel immeuble 17e siècle, très luxueusement rénové, splendides
STUDIOS DUPLEX
2, 3 et 4 PIECES
EN MEZZANINES
Grand confort, standing.
Pierres - Poutres - V.O. - Interphone - Livraison immédiate.
Tél. : 325-25-25 + 56-78.

SAXE
Magnif. appart. 120 m2 + ter., cuis., 2 bns, w.-c. T. : 306-31-69.

15e AUX CHARMILLES
Belle restauration de style 18e dans havre de verdure et de calme, magnifiques studios très clairs, entièrement équipés.
110.000 F excellent pour placement
Tél. : 530-37-20

LES HAUTS DE PARIS
50 m Me PELLEPORT
PETITS ET GDS STUDIOS
Ds imm. entièrement restauré. Locat. et gestion gratuites assurées par nos soins.
BUREAU de VENTE sur place tous les jours (sf dim.), 11-19 h : 58, rue PELLEPORT - 636-52-80

Mo Plaisance. Propr. vend imm. rénové, studio tt cft, s. d'eau, c. éq., 62.000, cr. pos. 628-42-62.

Région parisienne

A LA STATION DE METRO CRETEIL-UNIVERSITE LIVR. SEPTEMBRE
3 pièces, 185.000 F avec box.
4 pièces, 218 300 F avec box.
Prix définitifs. - Prêts sociaux.
CREDIT FONCIER 6 %
LES ALLEES DE CRETEIL
Quartier de la Lévrière (face Centre Ccial du Palais et piscine). Visite sur place tous les jours, de 14 à 19 h., sauf mardi, ou 887-83-06.

GARCHES - Calme. 5' gare, dble living + 3 chb., bains, impecc., 320.000 F - 926-88-51.

CELLE-ST-CLOUD ELYSEE 2 96 m², Sud-ouest, living double, 2 chambres, 2 bains, parking, cave. 969-32-60, après 19 h.

VERSAILLES R.D. Lux. studio, kitchen., dche. Prix 93.000 F + C.F. - 874-56-59.

EGLISE DE BOULOGNE Petit immeuble rénové, 2 p. + 1 petite, cuis., wc, sur avenue et jardinet. Téléph. : 924-56-21, poste 26.

FRESNES. Part. vend 3 pièces duplex, arbres, 56 m², loggia, asc., cellier, 135.000 F. - Téléphone : 237-71-66, le soir.

VITRY. Près PORTE ITALIE Beau 3 pièces, loggia, tout cft, s/jardin, impecc. EXCEPTION. Prix 130.000 F - 580-01-28.

PANTIN (Mo Eglise) Propriétaire vend, libres studios et 2 pièces, confort. Crédit important - M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS. 742-99-09.

LE PECQ BORD DE SEINE NEUF - JAMAIS HABITE 4 p., DUPLEX, 3e et 4e ét., cuis. 2 bains, 2 w.-c., chff. indiv. gaz, loggia, surface 95 m2 + terrasse 40 m2 hobby-room. 340.000 F. SOGEPA - 936-20-49

ST-CLOUD PRES GARE Affaire except. Ds bel Hôtel part. 5 p., 160 m2, 3,50 m haut. sous plafond, avec 200 m2 jard. Parf. état. Ch. bne + garage. 680.000 F. - 954-68-08.

NEUILLY-VICTOR-HUGO gd stdg. ent. s/verd. Bble liv. + 2 ch., balc., 2 san., park. 750.000 F. - 266-59-05.

S/BOIS VINCENNES Magnif. appt plein soleil. Beau séjour + 3 chbres. 2 bains. Box, chbre serv. — 344-07-13.

APPORT MINIMUM LE RAINCY Studio à partir de 86.400 F. 2 pièces à partir de 122.800 F. SOLDE SUR 20 ANS Le Cèdre bleu, 106, av. Thiers. Sur place vendredi et lundi de 14 h. à 19 h. — Samedi et dimanche de 11 h. à 19 h. ou 887-83-06.

PLACEMENT EXCEPTIONNEL LA GARENNE-COLOMBES FACE GARE Dans bel immeuble ravalé 2 PCES, 42 M2, 42.000 F. 3 PCES, 52 M2, 52.000 F. 4 PCES, 58 M2, 58.000 F. Occup. dame seule 81 ans. Sur place mercr. 25, jeudi 26 juin. 16-18 h. 9, R. DE L'ARRIVEE.

91 - WISSOUS
Près Antony. Partic. à partic., vend appt récent, libre sept.-octobre, 4 p., tt cft, gar., s.-sol, 160.000 F. Tél. 938-21-87 av. 12 h.

SANS AGENCE
Urgt, cse départ, part. vend appt FRESNES. 5 p., 94 m2. Petit imm., asc., balcon. Refait neuf, moq., cuis. install. Prix : 165.000 F + C.F. 8.000 F. Tél. : bur. 647-59-26, dom. 668-02-13.

POISSY
En bord. forêt ST-GERMAIN, encore ques bx appts 2-3-4 p. Disp. ds 1 m. Px inter. Financ. except. direct. par construct. Tél. 965-13-03 (après-midi).

Province

Agence ANTIPOLIS F.N.A.I.M. avant toutes acquisitions sur la Côte d'Azur, nous consulter : 45, bd Wilson. — 06-ANTIBES.

Centre ville Cannes, 100 m. port et marché, appt 3e étage, 120 m², 4 p., 2 s. bs, tt cft. IMMOBILIA, 1, rue Jean-de-Riouffe, CANNES.

TROUVILLE Imm. neuf gd. stand. Vue s/mer et mont Canisy soleil, gds appts., 3, 4 et 5 p., et chambres individuelles. PAUL MOREAU S.A. 12, r. St-Florentin, Paris-1er. 260-39-11 (ou 31-87-94-85).

GOLFE-JUAN stud. rés. gd stdg 300 m plage, 34 m2 + 10 m2, cuis. ind., cave, park., 95.000 F. Croisette 2000. T. (93) 99-38-14.

Promoteur CAP-D'ANTIBES vd directement appts, studios 2 p., 3 p., imm. gd luxe. Vue mer. Liv. print. 76. ERPI, 43, bd Albert-1er, Antibes. T. (93) 34-44-68.

appartem. achat

Sté ch. à acheter appartements près NATION - Tél. 343-62-14.

URGENT, RECHERCHE 4 à 7 p., tt cft, 16e, 8e, 17e, Rive Gauche, Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-67.

Dispose paiem. cpt chez notaire ach. studio, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Tél. 873-23-55.

appartements occupés

NEUILLY Appart. 67 m² 1re occup. Tout confort. Tél. : 824-76-47.

PR. MADELEINE Dans bel immeuble 4 P., entrée, cuisine, salle de bains, 110 m2, sur rue av. ascens. - 723-38-74.

locations meublées

Offre

Paris

14e PLAISANCE. Studio, kitc., dche, tt cft. 800 net. KLE 04-17.

18e RESIDENTIEL. Stud., kitc., dche, tél. 700 net. KLE. 04-17.

Demande

Région parisienne

ING. ch. SS AGENCE 4 à 6 p. banlieue ouest. Téléph. 950-36-70.

locations non meublées

Offre

Paris

SEIZIEME MINI STUDIO s. eau, w.-c., tr. calme, s/jard. Téléph. pour rens. 266-67-36.

ETOILE. Réc. 2 pces, tt conft, moq. 1 050 F. ETO 45-63.

Télégraphe. Direct. par propr. 3/4 pces, 13e ét., loggia vue except. s. tt Paris. Liv. dble 30m², 2 ch., état impec., park., tél. 1 800 F + charg. 700-95-26 aux heures des repas.

Offre de propriétaires direct. abonn. 375 F. 770-95-34.

XVIIe COURCELLES - 4 pièces, 115 m2, cuis., bs, tél. ch. compr. 924-92-45 2.200 F

15e r. de Lourmel, à part. Lib. 1er août, 4 p. tt cft. + c., s.d.b. av. dche, 3e ét. asc., balc. 1.200 F. + c. Reprise justif. 6.800 F à débattre. 250-46-63.

PARIS-12e
SANS COMMISSION
Importante Société loue dans immeuble neuf ,bon standing
Studio, 38 m2, loyer 777 F, charges 155 F, parking 121 F.
2 pièces, 60 m2, loyer 1.050 F, charges 242 F, parking 121 F.
4 pièces, 80 m2, loyer 1.492 F, charges 334 F, parking 121 F.
S'adr. 220, rue du Faubourg-Saint-Antoine - 345-17-22.

Région parisienne

VIROFLAY. Villa calme, except. living av. boiserie + s. à mang. 5 chambres, 3 bains, jardin, tél., 4.000 F. Rens. 577-46-70.

(92) Villeneuve-la-Garenne SANS INTERMEDIAIRE Appartements bon confort.
— 4 pièces 77 m², 865 F.
— 5 pces 96 m², 1.005 F.
CHARGES EN SUS
S'adresser de 9 h. à 12 h. 11, allée Saint-Exupéry, Villeneuve-la-Garenne. 752-54-51.

APPARTEMENT A LOUER SANS INTERMEDIAIRE MASSY (ESSONNE) 4 pièces 90 m2, 1.049 F. Charges 227 F. S'adresser au gérant de : 9 h. à 12 h., 7, allée de Suède, à MASSY. Téléphone : 920-48-91 ou 920-48-90.

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 45, rue Héricart. Métro Dupleix. 8, r. Ph.-Dangeau, Versailles.

Part. loue à Part. PUTEAUX beau studio 32 m² 5' gare, imm. réc. tt cft. 700F+c. 961-97-28, ap 19 h

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09
Pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

à VILLEJUIF (94)
LA RESIDENCE ELSA
36/38 Octave Mirbeau (près place 8 Mai)
PIERRE DE TAILLE
Appartements de qualité 2 et 3 pièces
à des prix fermes et définitifs
— Confort Total Electrique —
Livraison Eté 1975
APPARTEMENT TEMOIN SUR PLACE
visites tous les jours de 11h à 18h30
GECOM 747.59.50

NEUILLY **65, BD DU CHATEAU**
DU STUDIO AU 6 P.
TRES GRAND STANDING
Tr. beau jardin privatif ombragé Parkings - Chambre de service Prix ferme et définitif . Livraison fin 1975 Bureau de vente sur place tous les jours (sauf dimanche) de 14 h 30 à 18 h 30
P. DOUX 3, av. Grande-Armée (16e) - 553-16-62

PARIS XVIIe
143, rue de SAUSSURE
NEUF - GRAND STANDING 440 m2 BUREAUX en 2 lots 300 et 140 m2 climatisés paysagés. 5 lig. tél. A VENDRE ou à LOUER INF. IMMOBILIERE, 23, boul. des Capucines, ou 266-56-50.

XIIIe TOLBIAC Studios 2 et 3 pièces. Habitables 4e trimestre 76. PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. — BAL. 93-69.

COURBEVOIE Immeuble très grand standing Studios, 2, 3 et 4 pièces. Habitables immédiatement. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. — BAL. 93-69.

Ve OBSERVATOIRE Studios, 2, 3 pièces. PRIX NON REVISABLES Habitables fin 76. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. — BAL. 93-69.

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE de BERRI, 7e étage
TRES BEAU 6 PIECES 165 M2 TERRASSE 100 M2
PRIX FERME ET DEFINITIF Livraison immédiate. POUR VISITER
P. DOUX 3, av. Gde-Armée (16e) 553-16-62.

XVe - Rue de la PROCESSION **PRIX FERMES**
Petit immeuble de qualité 3/4 PIECES Crédit possible 80 %
Livré terminé, s. de bs décorée, cuis. équipée, CAVES, PARK. Chauffage électrique intégré. Rens. : 22, rue Jacques-Baudry, 14 h 30/18 h 30, mardi-jeudi-sam.

pavillons pavillons

VOTRE
PAVILLON de 4 ou 5 pièces
avec garage et terrain de 500 M2
prix du 4 pces 181.079 F.(val. 02/75)
80% de prêts sur 20 ans
PIC - CREDIT FONCIER
visites du vend.au lundi de 11 h.à 18 h.30
LA RESIDENCE DU CHATEAU
Rue Victor Hugo
à FONTENAY-TRESIGNY (77)
ou tél. à GECOM - 747-59-50

Rech. préf. CLAMART pavill. 100 m2. Calme. Tél. apr. 19 h. 631-01-30 ou écrire no 6 984 « le Monde » pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

ISLE-ADAM Ravissante maison rustique à Nerville-la-Forêt, toit. et raval. nfs. 500 m2 terrain. 4 pces + 2 greniers aménageables. 178 000 F. — 526-00-37.

VERSAILLES placement ass. pet. PAV. refait neuf. 2 P. cuis., s. eau, wc., ch. c., jdin. 140.000 F. 950-14-60.

ENGHIEN RESIDENT. Calme. 5 pièces, cuisine, bains, chauff. mazout. Jardin. Prix 290.000 F. PERARD : 989 - 69 - 42.

Maurepas (5 min. gare). Pav. récent, livg + 3 chbres, cuisine instal., cft mod. Px 150.000 F + C.F. — MONAL, 526-65-50.

villas

CELLE-ST-CLOUD, vds mais. indiv., 140 m², gd stand. Tél. ts les jrs apr. 19 h. 969-92-14.

Réf. 18 10e) CANNES-CALIFORNIE Sur 2.000 m2 jardin arboré, villa grand standing, vue mer panoramique. 5 ch., 5 salles bains, cuisine, office, buanderie, grand living, patio, très belle piscine. PRIX : 2.300.000 F. LA MERIDIENNE, 13, rue Latour-Maubourg, 06400 CANNES.

Cannes. Except. Vds cîre, villa sr le toit 4 p. 120 m2 + 170 m2 terrasses. Gar. Tt cft. Vue mer impr. 425.000. Ag. Brougham, 83, r. F.-Faure 06400 Cannes. 39-10-40

PAU. Sans interm. Quart. résid. Grande VILLA tt conft. Gd sél. 10 chbres. Terrasses. Vue splend. Terrain 1.100 m2. Ecr. HAVAS PAU D 123.818.

RUEIL-MALMAISON VERD. 3' RER VILLA NEUVE pl.-PIED. Sél. pl. Sud, 3 ch., bns., gar., magn. ss/sol en rez-de-jard., except. facil. plaire. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06.

30 KMS PARIS AUTOROUTE OUEST (sortie Orgeval) Villa neuve disponible, 5 pces + combles aménageables, bordure bois, proximité gare, 30 min, Saint-Lazare. 360.000 F. Téléph. : 965-69-59.

viagers

Libre - Av. de Suffren. Gd 3 p., tt cft, 100 m2 + chbr. serv. Bel imm. p. de t. Rez-ch, rue et cour Cpt 285.000 + rente 1.750 s/2 T. F. CRUZ 8, rue La Boétie 265-68-90

7e rue du BAC - Petit 2 pièces, cft, 10.000 + 1.000 F 1 T. 72 a. F. CRUZ 8, rue La Boétie 265-68-90

ST-GERMAIN-EN-LAYE, libre près parc et R.E.R., app. 4 p. 100 m2 + ch. dom. 25 m2 1 T. 72 a. 58 000 cpt + 2 300 rte. ETUDE LODEL. tél. 700-00-99.

immeubles

RECH. PAIEMENT COMPTANT immeubles import., de qualité, libres ou occupés, préfér. burx. SOGEPAT, 25, rue Marbeuf. Téléph. : 225-09-21 et 359-82-67.

Société de Promotion vends clés en main. IMMEUBLE EN COURS LIVRAISON, 18 logem. MONTREUIL, sortie antenne autoroute. Prox. zone industr. Rentabilité immédiate 7 %. Possibilité contrats locatifs. Tél. : 525-58-67, ou écrire : M. FIE, 9, rue Général-Niox, 75016 PARIS.

terrains

7 min. Cassis, 15 ha avec permis de construire 30.000 m2 plancher. Recherchons participation avec garanties de 1er ordre 10.000.000 de F. 1re lettre à notre mandataire Antibagence, 90, bd Wilson, Juan-les-P. 06160.

A VENDRE TERRAIN A BATIR 975 m² sur 2 voies. 95.380 Louvres. S'adr. Haudecœur André, 08400 MONTHOIS.

PARIS (XVe) terrain à bâtir 3.370 m² avec permis de construire. VION S.A., 7, place Vendôme, PARIS-1er - Tél. 260-04-93.

Morbihan. Rhuys. Calme, entre mer et golfe, prox. ham, part. vd ens. ou sép. 2 terr. si ten., tot. 4 325 m2. E., él., certif. urb. réc. Tél. 945-57-71, apr. 20 h.

Ch. terr. à bâtir 1 200 m2 env. Tél. 631-01-30 après 19 h. ou écrire no 6 985 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris 9e.

HTE PROVENCE. Alt. 1 000 m. 40 ha en parcelles de 5.000 m2 à 10 ha, de 0,25 à 10 F le m2, selon nature et situation. Ecr. no 3 693 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris 9e.

Vds terrain 7 ha pr construction d'une villa, région Montfort-l'Amaury. — 734-74-29.

Près de GORDES, au milieu arbres et garrigue, petite CONSTRUCTION ANCIENNE + BELLE RUINE, sur terrain 9 ha Vue magnif. sur le Lubéron. Poss. construire. Prix demandé 650.000 F. Me Liffran, B.P. 5 84 Cavaillon. Tél. : 90-78-00-75.

CROISSY-SUR-SEINE R.E.R. Terrain 880 m2, façade 24 m. Entièrement viabilisé. PX TTC AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

TERRAIN INDUSTRIEL
5.500 m2 toute viabilité
MARSEILLE
Accès facile par autoroute proximité métro
Ecr. Havas Marseille, no 45.990

PRES NATION
200 m INNO - Face Métro
Propriétaire vend. directement
PERMIS DE SURELEVATION
de 2 ETAGES - 325-25-25

bureaux

Au cœur cité financière BD HAUSSMANN SAINT-AUGUSTIN PART. sous-loue 5-6 Burx. divis. 150 m2, gd stand. Tél. 8 lignes groupées. Px tr. avant. sans bail ni pas-de-porte. - 387-37-59.

AV. OPERA Bail à céder 3 - 6 - 9 (renouv. 1er-1-83). 250 m2 Burx. 1er étage. Imm. bon standing. M. Le Guyader - 266-19-41

Locations sans pas-de-porte 1 à 20 BURX. Tous quartiers. A.M. 293-45-55 + 522-19-10

PROPRIETAIRE LOUE au centre de VERSAILLES un immeuble de BUREAUX aménageable selon les besoins. 600 m2 divisibles. Parking, téléphone. LIVRABLES DE SUITE. CHEREAU-MARTIN, 9, rue de la Scellerie — 37000 TOURS. Téléph. : (47) 05-78-55.

MONTREUIL BUREAUX NEUFS 5.000 M2 DIVISIBLES en lots de 500 m2 et 355 m2. 330 F LE M2 ANNUEL IMINCO. Tél. : 256-35-50.

NEUILLY bureaux de standing à louer à partir de 148 m2. Richard ELLIS 225-27-80 Monsieur REYE.

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux ds immeuble neuf. Tél. 758-12-40.

Pte ST-CLOUD, Im. réc. 2 burx ent. amén. + std. + loc. 15 m², park. tte plé 350.000 F. 828.88.47.

Porte de PANTIN. Bur. à vend. ou à louer. Tél., park. ss com. ag. 346-13-00. Mlle MALGAT.

ST-AUGUSTIN. Bureau ou pied-à-terre, 38 m2, w-c, cuis. Tél. : 404-70-86 et 30-83.

16e. PROXIMITE ETOILE. 420 M2 + 7 PARKINGS. IMINCO. — Tél. : 256-35-50.

A LOUER LIBRE IMMEDIATEMENT
2 BUR. agencés - 125 et 150 m2
EUROBUILDING
3, sente des Dorées - Paris-19e 100 m métro, périphérique Immeuble neuf grand standing Parkings et téléphones Visite sur place et tél. 359-92-30 92-79 - 29-04 - 723-30-23

RUEIL-BUZENVAL
A VENDRE OU A LOUER PETIT IMMEUBLE DE BUREAUX NEUF
Immédiatement disponible
2.800 m2 sur 5 niveaux + archives + parkings
Possibilité location fractionnée
G.S.C.I.C. - Division des Equipements Tous Maine-Montparnasse 3, avenue du Maine 75755 Paris, Cedex 15 Tél. : 538-14-07, poste 1.021

locaux commerciaux

Proche banlieue EST, totalité immeuble moderne 600 m² env. dépôt et bureaux, location à bail. Px int. NADE, 887-87-34.

CHERCHE LOCAL 25 M2 avec téléphone, petit loyer. Ecr. no 6.988 «le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

92-CLICHY. Rez-de-ch. 75 m2. Pr comm. ou bur. — 754-44-81.

A LOUER LOCAL COMMERCIAL
BUREAUX ET MAGASINS
Rez-de-chaussée 450 m2, 3, sente des Dorées, Paris-19e - 100 m métro, périphérique, 10 lignes téléph., parkings. Visite s/place. Tél. 359-92-30 - 92-79 - 29-04 - 723-30-23

92-CLICHY. Rez-dech. 75 m2. Pr burx ou habitat. — 754-44-81.

fonds de commerce

EURE 120 KM PARIS sur Nationale 840. TR. BEL. AFFAIRE, bar-rest. 50 à 70 couverts par jour. Hôtel 1 étoile NN. 16 chbres. TT CFT. TEL. Jdin. Gdes dépend. Appt. personnel. Vendu avec murs. BONNE RENTABILITE. Traité av. 250.000. 535-72-64.

GALERIE, mobilier contemporain, bien placé, pour commerce luxe, rue de Grenelle, carrefour RASPAIL - SAINT-GERMAIN, 180 m² envir., loyer annuel 16.000 F, Prix 300 000 F. Tél pour rendez-vous 548-62-69.

Vd Fd de DISQUES, aff. très saine Normandie. Bénéfice net mensuel : 10 000 F. Valeur 370 000 F, traite notaire. Ecrire no T 071.517 REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

HOTEL MURS à MENTON, 32 chambres + dépendances. Centre et proximité bord de mer, à vendre dans complexe immobilier début construction. Possibilité répartition interne à la demande. Ecrire HAVAS NIVE 0621.

BRIE-COMTE-ROBERT. Urgent. Vds cse départ librairie, papet., jouets. Prix C.A. 300.000 F. Tél. : 405-04-02.

maisons de campagne

A vendre limite bourg Pyr.-Atlant., proximité Gave, manoir tout confort, très bon état, aménagé F4 + F3, terr. 600 m². S'adresser MENIER - Douanes, 66290 CERBERE.

Part. vd à 11 km. de Seyne-les-Alpes (04), ds cadre majestueux maison en pierre, ent. rénovée. Style campagnard, village 100 habit. Prix 180.000 F. Ecrire : M. Pignotel, villa Annette, 3 ter, ch. du Pont, 13007, Marseille.

PART. A PART. achète maison, maximum 80 km. de Paris, 4/5 pièces, jardin, garage. Ecr. no 6.978, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Petite ville LANDES, maison ancien. restaur. à vdre. 9 pces princ., jardin. Tél. (59) 26-19-98.

propriétés

Juan-l.-Pins, cap. d'Ant., versant ouest. Prop. parc 4 000 m2. Villa maîtr., 10 p., pisc. Villa d'amis, 4 p., vue mer féer. 1 900 000 F. ANTIBAGENCE, 90, Bd Wilson, 06160 JUAN-LES-PINS. Tél. (93) 61-18-81 - 61-32-78.

70 km SUD-OUEST Ancienne forge, excellent état, entr., sél., cuis. 2 ch. + atelier 40 m2. Grenier amén. Cave, garage. Jard. 700 m2. 125 000 F. Crédit 80 %. Sembiam, 9, rue Patenôtre, Rambouillet. Tél. : 483-10-37 ou 700-46-21.

90 km sud Paris, vallée Seine, grosse ferme caractère pier., vaste entrée, sél., cuis. chem., pout., app. 5 ch., gren., cave, E., El., 1 000 m2 terr., 85 000, av. 5 000. Pr vis., t. (16-86) 65-09-03.

35' ROISSY Propriété 10 pièces Parc 1 ha - Piscine - Tennis. 800.000 F. - Maître SARTORIUS Tél. 450-80-47

MARLY-LE-ROI près gare s/1.200 m² jdin rav. Mais. de caract. 200 m² hab. 640.000 F. 950-14-60.

90 KM PARIS, Mais. bourg. Pr. bourg, bordure forêt ORLEANS, 6 p. c., s. eau tt cft., ds parc 670 m² clos. Etat impecc. Px tot. 250.000 F. Vue urgce. AGCE PARIS, 24, r. Bannier (45) Orléans. T. 87-47-07.

115 KM PARIS Village HTE-NORMANDIE Stie bourg commerc. transp. cuis., sal. sél., 5 ch. + 1 pce amén., w.-c., dép., 2 gar. atel., bûcher. B. terr. 1.370 m². Prix 92.000 av. 18.500 AVIS 8, Fg. Cappeville Gisors. T. 16-32-30-91-11 (405).

VESINET S/pelouse 3' R.E.R. PPTE classique, récept. 70 m² 5 ch., 3 bns. Pav. gard. beau JARDIN DE 2.250 M2. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. 976-05-90.

TOURAINE - PROPRIETES Séjour 55 m², 5 chambres, tout confort, 200 m² au sol. Terrain boisé 1 ha 50. Pièce d'eau - Prix : 400.000 F. AGENCE BAULIEU, 9, rue de la Paix, 37400 AMBOISE. Téléph. 14-89-98.

SAINT-PAUL-DE-VENCE MAGNIFIQUE PROPRIETE Parc 6.000 m², Gd salon, sal. à m., 6 ch., 6 bns. Piscine chauf. Vue panoramique. Prix élevé. NEVEU & Cie, rond-pt Duboys-d'Angers, Cannes. (93) 99-53-03, ou Paris, AUT. 20-00.

PRES DE HOUDAN Sur terrain 6.000 m², av. 300 m² habit. Sél. 86 m², 5 ch., 3 s.d.b., cuis. Vis. ts les jours sur r.-vs. M. Mazurier, 15 (37) 64-28-04, à partir 14 heures.

Antibes, Villa 6 ch., 6 bs, parc agrém. 4.500m², vue mer féeriq. 1.200.000 F. — Le Rouret. Parc 1 ha, mas caract., sél. 65m², 4 ch., bur., 2 bs, cuis. éq., dép. plus Mazet sél. 40m², ch., b., c., piscine, gar. 4 voit. Vue mer. 1.600.000 F. Tél. Antibes 34-00-95 apr. 20 h. O.F.I., 2, bd Wilson.

MAS PROV. neuf près Cannes, b. sél., chem. rust., cuis. inst., 4 ch., 2 bs, gar., dép. S/1.500m² clos et compl. Prix : 490.000 F. Berthomieu Immobilier, 73, rue d'Antibes, Cannes. Tél. 39-49-49.

Hauteur Trouville - Hennequeville. Ds manoir rest. gd stdg, parc, calme, vue mer et vallée: livg + 2 ch., état imp., gd balcon, escal. indép., chauf. centr. 3.000 F/m2 à débat., vue urg. Libre de suite. Pr rend.-vs tél. 326-19-01 ou sur place sam. 28, dim. 29 juin, téléph. 88-48-36.

PROVENCE - Grand moulin en pierre. Nombr. pièces + immense salle, dépend., 3.000 m² terrain clos, près rivière privée, haies, arboré. SURPRENANT. 500.000 F. — MARCHANT, 84220 Coustellet. (90) 71-92-92.

ENGHIEN, Prix terrain. Propriété à rénover. R.-de-ch. : 3 p., dont 1 de 45 m², 1er ét. : 5 ch., 1 bns, 3 cab. toil. Parc 2.000 m². Mais. gard. Px 730.000, avec 150.000 comptant. 989-31-74.

100 km Paris, autoroute Sud 12 km Montargis MAISON RUSTIQUE 112 M2 au sol + grenier 2 pièces, dépendances à amén. Eau, électr. Jardin 600 M2. Prix total : 68.000 F. ROCHET, 5, rue du Longeard, 45201 Montargis - 15 (38) 85-15-57

Chalet

Lans-en-Vercors. Vd chalet bois, 8 p.+c., tt cft, gar., verd., ski. Poss. sépar. r.-ch. (76) 95-42-73.

domaines

A Gordes : 30.000 m² de garrigues, constructible, vue imprenable. Prix 120.000 F. — Sortie Gordes : 5.000 m² sur promontoire, constructible, belle borie. Prix 80.000 F. GORDES IMMOBILIER, 84220 GORDES. Téléph. 72-00-70.

VAR - Dom. 350 ha en pl. expl. Elev. - Moutons - Cér. - Bât. 1 h. de Cannes. 3 800 000 F. ANTIBAGENCE, 90, Bd Wilson, 06160 JUAN-LES-PINS. Tél. (93) 61-18-81 - 61-32-78.

Gordes : très bel ensemble de bâtiments XVIIe, partie à restaurer, 19 pièces, cour fermée, borie + 8.000 m² oliveraie et garrigues. Prix 480.000 F. GORDES IMMOBILIER, 84220 GORDES. Téléphone : 72 - 00 - 70.

Réserves foncières

15 mn Marseille. 120 ha. Réserve fonc. 2 km village. Exceptionnel. 1 900 000 F. Placem. 1er ordre. ANTIBAGENCE, 90, Bd Wilson, 06160 JUAN-LES-PINS Tél. (93) 61-18-81 - 61-32-78.

STE-MAXIME (83), 12 km mer. Propr. 530 ha, 3 km front de route. 11 500 F l'ha. Très val. placem. prem. ordre. Rendem. différé. Vendu réserve fonc. Eau - Electr. - Porte propr. ANTIBAGENCE, 90, Bd Wilson, 06160 JUAN-LES-PINS. Tél. (93) 61-18-81 - 61-32-78.

VAR. Cause success., 700 ha seul tenant, vendu réserve fonc. au prix incroyable de 0,50 F le m2, soit 3 500 000 F, p. réalis. rap. ANTIBAGENCE, 90, Bd Wilson, 06160 JUAN-LES-PINS. Tél. (93) 61-18-81 - 61-32-78.

villégiatures

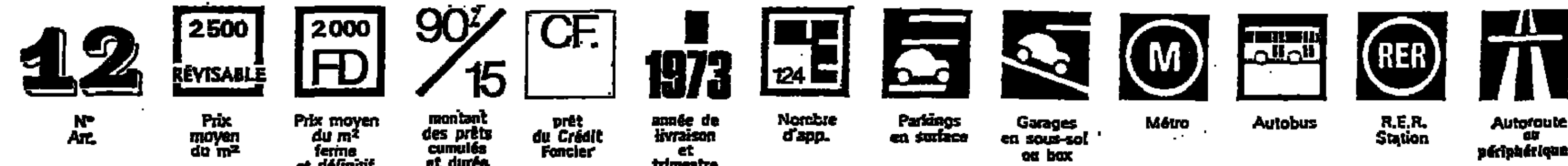
ESPAGNE. Salou. Studios, appts sem. ou mois. A partir 485 F. CIAL, 66, r. Provence, 280-07-07.

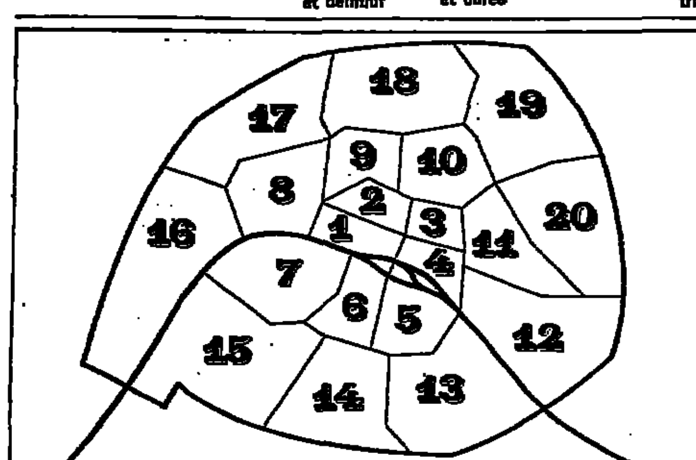
MAYENNE. A louer juillet, août. Grande maison, jardin. 461-82-18 (matin ou soir).

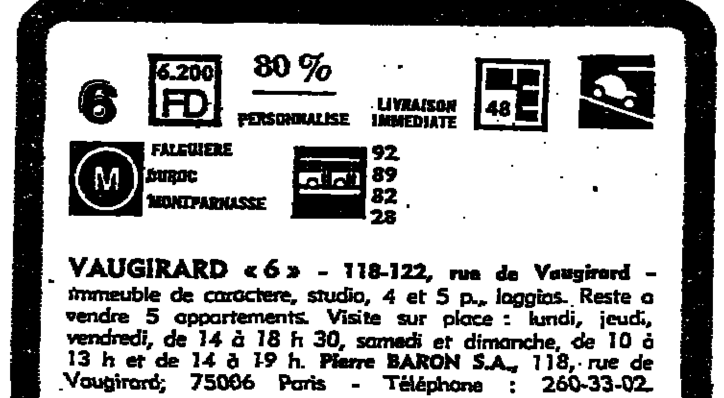
Locations juillet St-RAPHAEL 3, 6, 8 pers. G A M, 20, rue de Provence - (94) 95-18-18.

CARGESE (CORSE). A LOUER villa, 150 m. mer, juillet. Accès tenn. Havas, 20-Ajaccio 105-790.

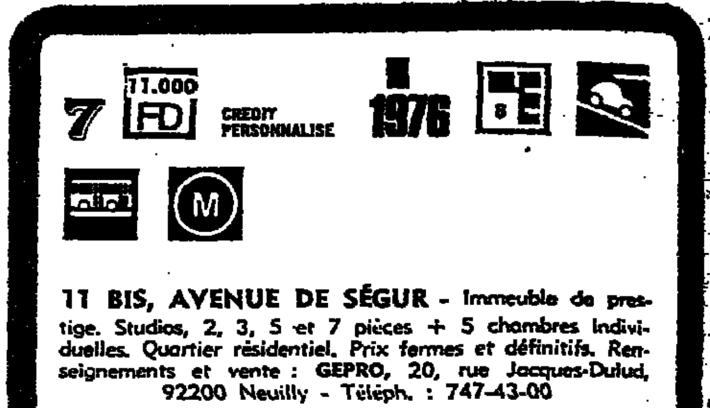
LE MONDE IMMOBILIER PARIS.





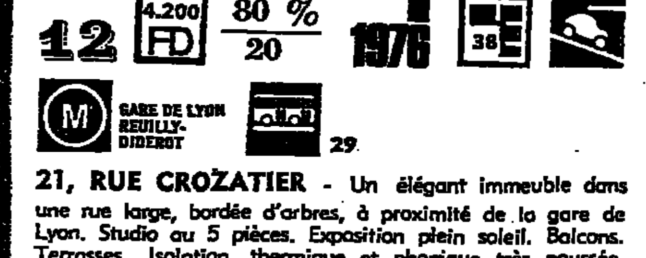


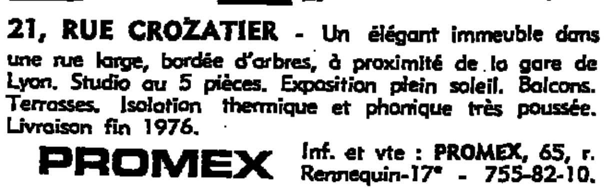
VAUGIRARD « 6 » - 118-122, rue de Vaugirard - immeuble de caractere, studio, 4 et 5 p., loggias. Reste a vendre 5 appartements. Visite sur place : lundi, jeudi, vendredi, de 14 à 18 h 30, samedi et dimanche, de 10 à 13 h et de 14 à 19 h. Pierre BARON S.A., 118, rue de Vaugirard, 75006 Paris - Téléphone : 260-33-02.



11 BIS, AVENUE DE SÉGUR - Immeuble de prestige. Studios, 2, 3, 5 et 7 pièces + 5 chambres individuelles. Quartier résidentiel. Prix fermes et définitifs. Renseignements et vente : GEPRO, 20, rue Jacques-Dulud, 92200 Neuilly - Téléph. : 747-43-00

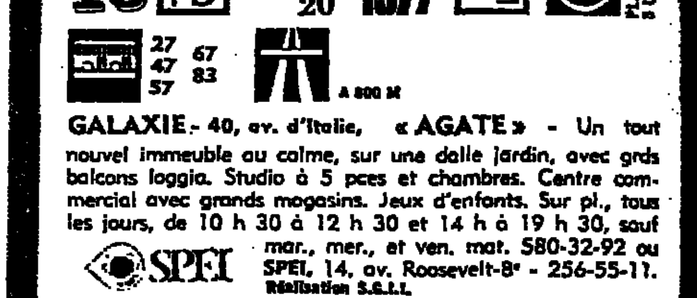






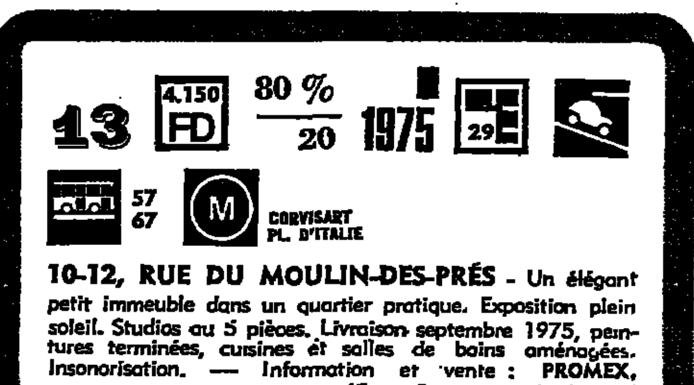
21, RUE CROZATIER - Un élégant immeuble dans une rue large, bordée d'arbres, à proximité de la gare de Lyon. Studio au 5 pièces. Exposition plein soleil. Balcons. Terrasses. Isolation thermique et phonique très poussée. Livraison fin 1976.

PROMEX Inf. et vte : PROMEX, 65, r. Rennequin-17e - 755-82-10.



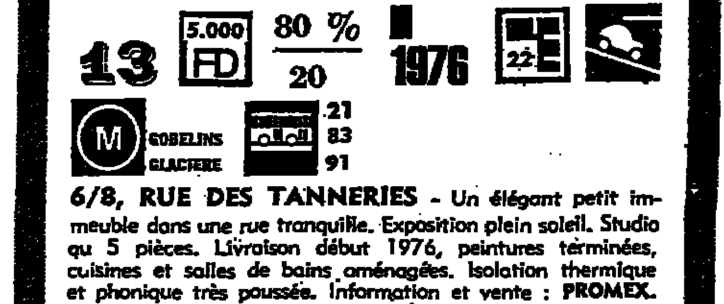
GALAXIE - 40, av. d'Italie, **« AGATE »** - Un tout nouvel immeuble au calme, sur une dalle jardin, avec grds balcons loggia. Studio à 5 pces et chambres. Centre commercial avec grands magasins. Jeux d'enfants. Sur pl., tous les jours, de 10 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 19 h 30, sauf mar., mer., et ven. mat. 580-32-92 ou SPEI, 14, av. Roosevelt-8e - 256-55-11.

SPEI — Réalisation S.G.I.I.



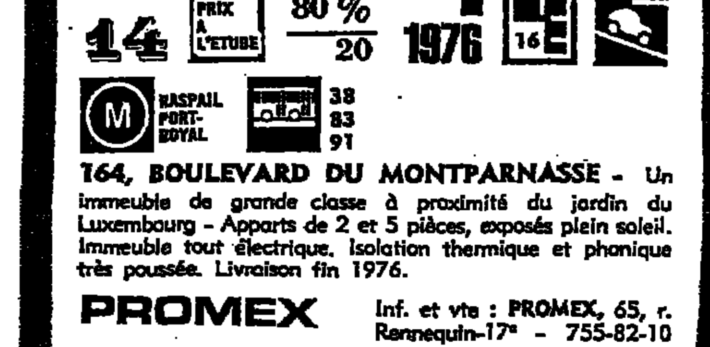
10-12, RUE DU MOULIN-DES-PRÉS - Un élégant petit immeuble dans un quartier pratique. Exposition plein soleil. Studios au 5 pièces. Livraison septembre 1975, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Insonorisation. — Information et vente : PROMEX, 65, r. Rennequin, PARIS-17e Téléphone : 755-82-10.

PROMEX



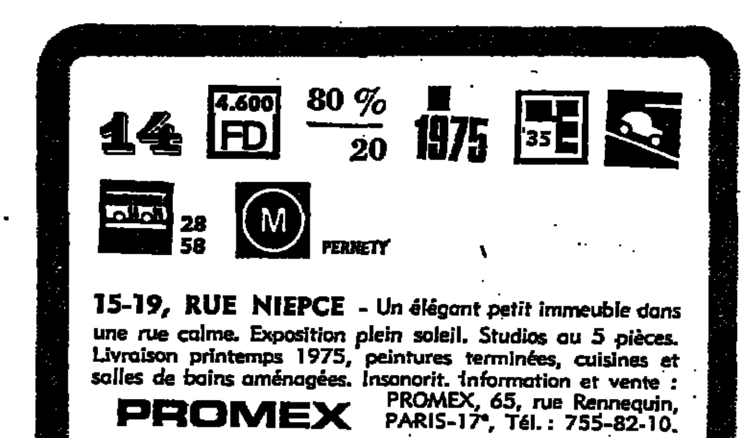
6/8, RUE DES TANNERIES - Un élégant petit immeuble dans une rue tranquille. Exposition plein soleil. Studio au 5 pièces. Livraison début 1976, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Isolation thermique et phonique très poussée. Information et vente : PROMEX. 65, r. Rennequin, PARIS-17e Téléphone : 755-82-10

PROMEX



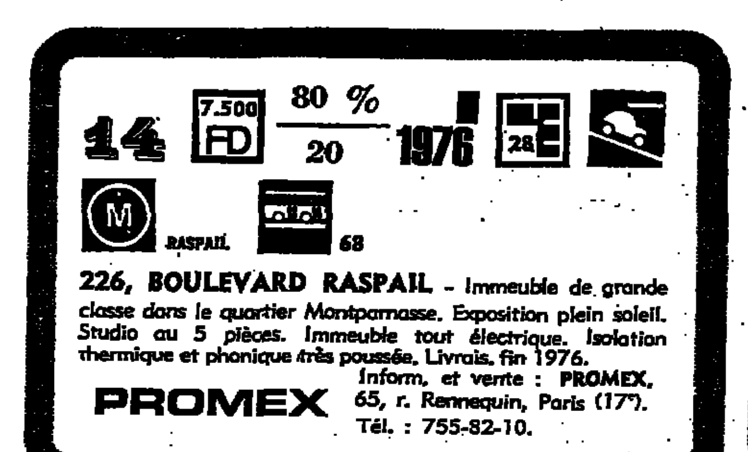
164, BOULEVARD DU MONTPARNASSE - Un immeuble de grande classe à proximité du jardin du Luxembourg - Apparts de 2 et 5 pièces, exposés plein soleil. Immeuble tout électrique. Isolation thermique et phonique très poussée. Livraison fin 1976.

PROMEX Inf. et vte : PROMEX, 65, r. Rennequin-17e - 755-82-10



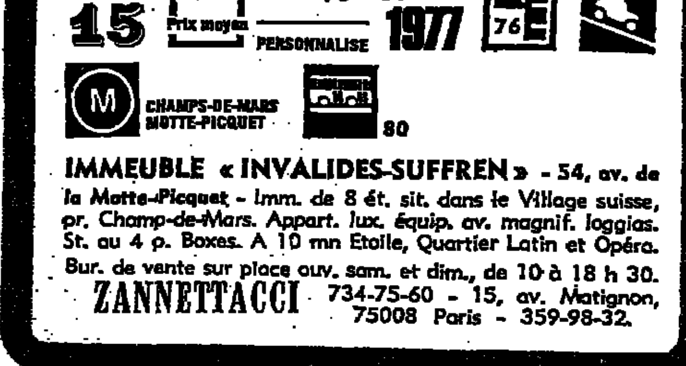
15-19, RUE NIEPCE - Un élégant petit immeuble dans une rue calme. Exposition plein soleil. Studios au 5 pièces. Livraison printemps 1975, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Insonorit. Information et vente : PROMEX, 65, rue Rennequin, PARIS-17e, Tél. : 755-82-10.

PROMEX



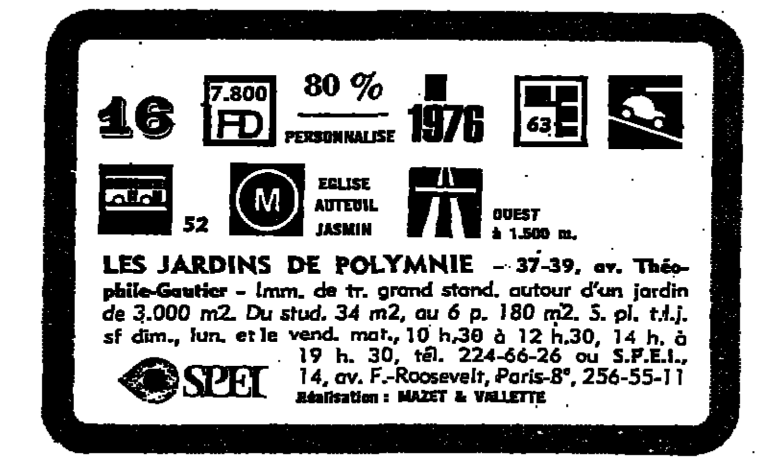
226, BOULEVARD RASPAIL - Immeuble de grande classe dans le quartier Montparnasse. Exposition plein soleil. Studio au 5 pièces. Immeuble tout électrique. Isolation thermique et phonique très poussée. Livrais. fin 1976.

PROMEX Inform. et vente : PROMEX, 65, r. Rennequin, Paris (17e). Tél. : 755-82-10.



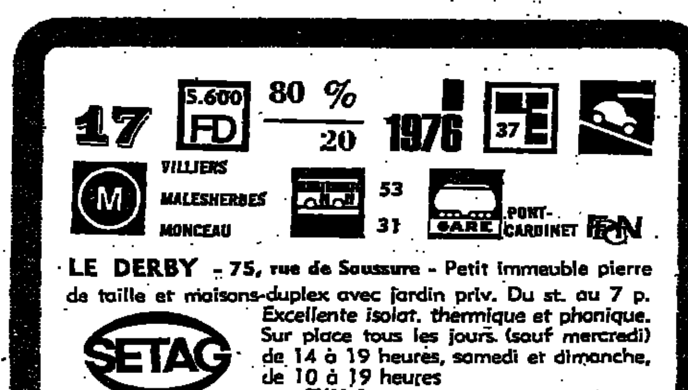
IMMEUBLE « INVALIDES-SUFFREN » - 54, av. de la Motte-Picquet - Imm. de 8 ét. sit. dans le Village suisse, pr. Champ-de-Mars. Appart. lux. équip. av. magnif. loggias. St. au 4 p. Boxes. A 10 mn Etoile, Quartier Latin et Opéra. Bur. de vente sur place ouv. sam. et dim., de 10 à 18 h 30.

ZANNETTACCI 734-75-60 - 15, av. Matignon, 75008 Paris - 359-98-32.



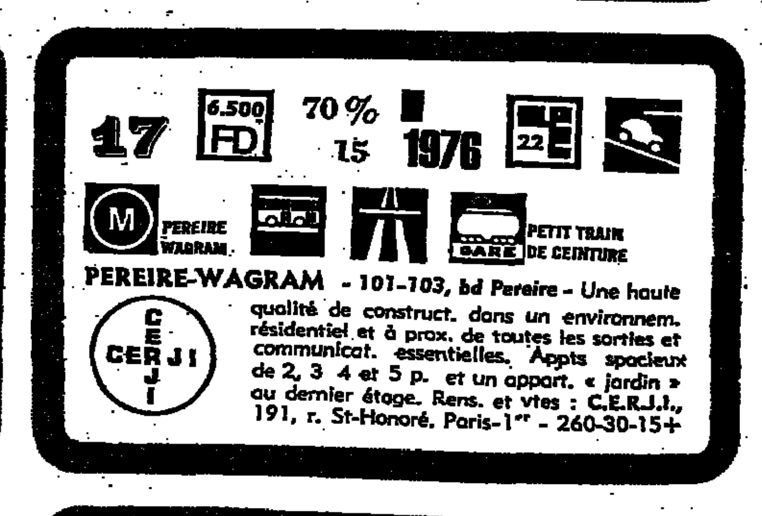
LES JARDINS DE POLYMNIE - 37-39, av. Théophile-Gautier - Imm. de tr. grand stand. autour d'un jardin de 3.000 m2. Du stud. 34 m2, au 6 p. 180 m2. S. pl. t.l.j. sf dim., lun. et le vend. mat., 10 h.30 à 12 h.30, 14 h. à 19 h. 30, tél. 224-66-26 ou S.P.E.I., 14, av. F.-Roosevelt, Paris-8e, 256-55-11

SPEI — Réalisation : MAZET & VALLETTE



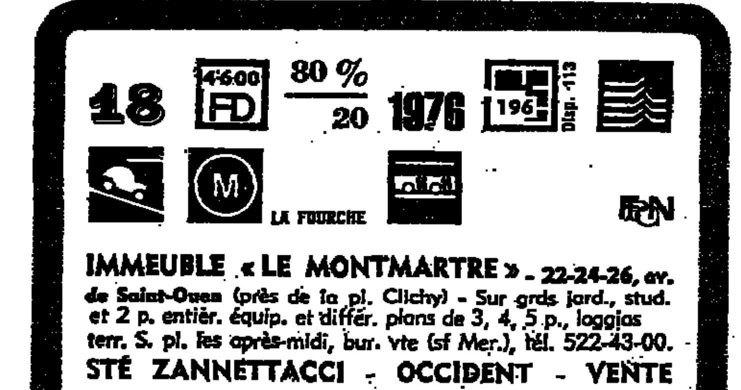
LE DERBY - 75, rue de Saussure - Petit immeuble pierre de taille et maisons-duplex avec jardin priv. Du st. au 7 p. Excellente isolat. thermique et phonique. Sur place tous les jours (sauf mercredi) de 14 à 19 heures, samedi et dimanche, de 10 à 19 heures

SETAG Téléphone : MAC. 38-38



PEREIRE-WAGRAM - 101-103, bd Pereire - Une haute qualité de construct. dans un environnem. résidentiel et à prox. de toutes les sorties et communicat. essentielles. Appts spacieux de 2, 3 4 et 5 p. et un appart. « jardin » au dernier étage. Rens. et vtes : C.E.R.J.I., 191, r. St-Honoré, Paris-1er - 260-30-15+

CERJI



IMMEUBLE « LE MONTMARTRE » - 22-24-26, av. de Saint-Ouen (près de la pl. Clichy) - Sur grds jard., stud. et 2 p. entièr. équip. et différ. plans de 3, 4, 5 p., loggias terr. S. pl. les après-midi, bur. vte (sf Mer.), tél. 522-43-00.

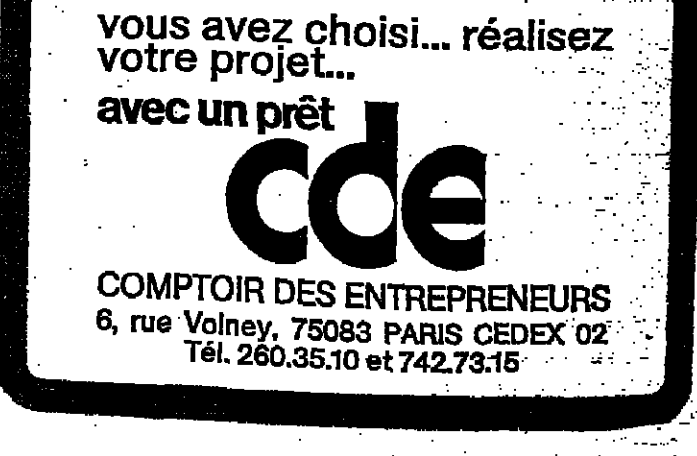
STÉ ZANNETTACCI - OCCIDENT - VENTE

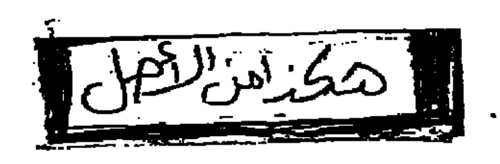
15, avenue Matignon - Paris (8e)

« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.

Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.







LA VIE DE L'INDUSTRIE

La sécurité du travail dans les entreprises

LA sécurité du travail, c'est d'abord et toujours des chiffres : huit morts par jour dans les entreprises et les chantiers. Un mil-on cent vingt-cinq mille accidents corporels par n, entraînant au moins une journée d'arrêt de ravail.

Pour faire face à cette situation, une législation a été peu à peu mise sur pied, et tout e monde s'accorde à penser qu'elle est, en ce qui concerne la France, particulièrement élaborée, même si son application est soumise à un éseau de contrôles — notamment par l'intermédiaire de l'inspection du travail et des services e prévention des caisses régionales d'assurance naladie — bien insuffisant. Le rapport de la ommission Bougnol sur « les accidents du travail » notait cependant en 1974 : « Si les pouvoirs ublics ont, en ce domaine, des devoirs et prérogatives majeurs, la prévention des risques professionnels ne peut être réduite à l'action administrative et technique des services extérieurs à 'entreprise. Les résultats décisifs ne peuvent être obtenus (...) que par une attitude active des professionnels et par des initiatives au sein de 'entreprise. »

Les organisations ouvrières n'ont pas attendu ces recommandations pour se soucier d'un problème qui concerne la vie quotidienne de leurs mandants. Leurs efforts ont notamment permis d'aboutir à la constitution, dans les entreprises industrielles, de plus de cinquante salariés, des comités d'hygiène et de sécurité, organes consultatifs comprenant représentants de la direction et représentants du personnel. Créés par un décret de 1947, les C.H.S. sont, aujourd'hui encore, l'axe principal de la bataille des syndicats pour la sécurité du travail. D'abord, pour obtenir leur extension effective à tous les établissements légalement concernés, ce qui est loin d'être le cas. Ensuite, pour y voir renforcer le pouvoir des représentants des travailleurs. La C.G.T. insiste dans son programme d'action sur l'augmentation du nombre des délégués des salariés dans les C.H.S., leur élection par l'ensemble du personnel et surtout le droit, pour ces délégués, de faire arrêter une machine ou une chaîne quand ils estiment que toutes les conditions de sécurité ne sont pas remplies.

Le C.N.P.F. lui-même a décidé d'approfondir sa réflexion dans un domaine qui, déclare M. Ceyrac, « touche au cœur de l'entreprise, c'est-à-dire les conditions de travail des hommes, d'une part, et, d'autre part, l'efficacité même de l'instrument de production ». Il a créé, en février dernier, une délégation à la sécurité du travail confiée à M. Jean-Marie Cavé, par ailleurs président de l'Institut national de la recherche et de la sécurité (I.N.R.S.). « Une véritable politique de sécurité générale, dit-il, se doit d'être partie intégrante d'une politique générale de l'entreprise. » La sécurité ne doit plus être considérée comme une fonction surajoutée à la vie de l'établissement, elle doit en imprégner tous les aspects : organisation générale, relation entre les différents niveaux de la hiérarchie, relations humaines, formation du personnel à tous les niveaux, participation des salariés, etc., c'est ce qu'il appelle la « sécurité intégrée ».

Pour mettre en pratique cette idée, le C.N.P.F. a lancé une initiative originale. Des équipes d'amélioration des conditions de travail — les ERACT — réunissent, sur un poste de travail précis, responsables de la sécurité, techniciens, agents de maîtrise, de méthodes et utilisateurs de la machine pour étudier l'aménagement possible de ce poste en vue d'obtenir une sécurité maximale. Plusieurs équipes peuvent évidemment coexister dans une même entreprise et elles se dissolvent dès que l'aménagement a été réalisé. A l'heure actuelle, une centaine d'ERACT fonctionneraient dans une vingtaine d'entreprises.

Pouvoirs publics, patrons, syndicats ouvriers, tout le monde est donc, en théorie, d'accord pour combattre le fléau. Mais les initiatives patronales laissent les syndicats méfiants, voire même franchement hostiles.

Comment pourrait-il en être autrement quand M. Cavé affirme que « la lutte pour la sécurité du travail permet de lutter tous ensemble au lieu de lutter les uns contres les autres ? » Conception que C.G.T. et C.F.D.T. rejettent catégoriquement. Pour elles, la sécurité est une notion qui n'est ni purement « technique » ni « neutre ». Elle dépend au contraire étroitement du système socio-économique dans lequel elle s'insère. Et, en dernière analyse, la recherche du profit et la sécurité du travail leur semblent difficilement conciliables, sinon contradictoires. — B. A.

Ombres et lumières d'une usine modèle

ELLES sont quatre jeunes femmes — la cadette vingt-trois ans, l'aînée trente ans autour d'une coupe imposante. ...iblement déçues qu'aucune photo ...vienne, en l'occurrence, sanction...r leur gloire toute neuve. Ce sont ... vainqueurs du challenge « sécu...é-incendie » 1975, organisé par le ...ntre national de protection et de ...évention. Devant trois cents cin...ante autres équipes, la plupart ...asculines, des extincteurs de 20 ki...s au bout des bras, elles ont ...int en un temps record — *trente-sept secondes, quand d'au...s ont mis plus de deux minutes »,* ...mmentent-elles fièrement, — un feu ...é, fait d'hydrocarbures, de ma...ères plastiques et de carton. *« Il y ...ait un vent... les flammes mon...ent à près de 10 mètres,* affirme, ...use, Maryvonne. *Moi qui, avant, ...ais peur du feu... »*

C'est que toutes quatre sont loin ...tre des spécialistes, des profes...nnelles de l'incendie. Revenues de ...finale qui se déroulait à Toulouse, ...es ont repris la place qu'elles ...cupent habituellement, huit heures ...r jour : conditionneuses de pro...its d'entretien — détachants, déso...risants, insecticides, etc. — à ...sine Chiminter, de Tours.

« C'est au nom de l'usine que ces ...nes filles — volontaires, bien sûr, *— ont été engagées dans* cette com...étition *inter-entreprises. Et c'est ...ans le cadre de l'usine que s'est ...ffectuée leur préparation, pendant ...eurs heures de travail normales. Cette opération nous semble, en effet, parfaitement intégrée dans la ...olitique de sécurité incendie et, ...lus largement, de sécurité indus...rielle que nous entendons déve...lopper ».*

La réalité de cette politique, le ...eune patron de Chiminter la voit, ...'abord, dans la conception même ...e l'usine.

Dans la banlieue industrielle de ...ours, celle-ci étale, sur 55 000 m2 ...u sol, 15 000 m2 de bâtiments cou...erts. Des bâtiments de faible hau...ur, carrés, modernes — *« béton ...bré recouvert d'un plaquage de ...le »,* explique un technicien, — aux ...rges surfaces vitrées.

L'usine a été créée en 1971. *« Et ...est avant même sa construction,* ...t un membre de la direction, *qu'il ... été décidé d'intégrer aux locaux ...s systèmes les plus modernes de ...curité. »* Résultat : certains bâti...ents sont équipés d'une installation ...extinction d'incendie déclenchée ...tomatiquement à compter d'un ...egré de chaleur donné. D'autres, ...i abritent la fabrication de produits ...ilisant du butane, sont anti-défla...ants : les parties vitrées sont ...otégées par des bardages de fer ... la toiture est spécialement conçue. ...ous les ateliers sont séparés par ... doubles portes coupe-feu, avec ...sibles de sécurité. Et partout, à ...uelques centimètres du sol, de petits ...ppareils jaunes attirent l'attention : ... s'agit d'exposimètres, chargés de ...celer, de minute en minute, la ...oindre fuite de gaz.

Les secteurs de travail sont clairs, ...rés, les aires de stockage stricte...ent délimitées, les allées de circu...ion largement dégagées. Et comme, ...lon la direction, *« la sécurité du ...rsonnel est indissociable de la ...curité de l'outil de travail »,* chaque machine est équipée d'un bouton d'arrêt-coup de poing à portée de la main du travailleur posté ; de nombreuses et puissantes bouches d'aération et de ventilation absorbent — sans y parvenir totalement — les émanations des produits fabriqués ; des vêtements de protection — blouses, gants — sont fournis, etc.

Tableau idyllique ? Dans une petite salle de réunion, sous le ronronnement obsédant d'un ventilateur, deux délégués du personnel, l'un C.G.T., l'autre C.F.D.T., en paraissent moins sûrs. Non sans reconnaître pourtant que *« sur le plan sécurité, on est loin, ici, d'être en mauvaise position ».* Mais ils relèvent des incohérences, des absurdités, *« qui paraissent peut-être des détails,* note le plus jeune, *mais sont pour nous des problèmes de la vie quotidienne qui, un jour, peuvent dégénérer ».* Ce sont, par exemple, ces émanations, au conditionnement, d'un produit, qui feraient baisser momentanément le taux de globules rouges, et entraînent périodiquement l'exclusion de la chaîne de certaines ouvrières. *« Bien sûr, il y a un contrôle médical qui garantit que ce n'est pas dangereux dans l'immédiat. Mais vous croyez que ça les arrange, ces ouvrières ? »* Toujours au conditionnement, il y aurait dans les périodes de grosses chaleurs de fréquents évanouissements. Ils contraignent à un long brancardage parce que le poste d'infirmerie est justement placé à l'autre bout des ateliers. Et puis, il y a ces cadres et agents de maîtrise qui, aux dires des syndicats, ne connaissent pas les machines du secteur qu'ils surveillent, ces locaux où l'on interdit de fumer, mais où l'on autorise les soudures au chalumeau, etc.

Mais, plus que sur l'aménagement de l'entreprise, c'est sur la politique de la direction en matière d'information du personnel concernant l'hygiène et la sécurité que le désaccord est patent.

Le responsable de la sécurité s'en étonne. Il affirme que l'ensemble du personnel a participé à des séances de vulgarisation sur les risques professionnels, à base de films, de conférences assurées par les deux agents de sécurité ou des sociétés privées. Une fois par mois, un exercice de deux heures sur feu réel est organisé pour des équipes d'intervention dont les membres changent à tour de rôle.

« Jusque-là, reconnaît-il cependant, *l'information s'est faite un peu au coup par coup et de façon trop large. Mais nous allons mettre sur pied, probablement dès la fin des vacances, un recyclage permanent, par ateliers, sur la sécurité incendie et sur les risques professionnels propres à chaque secteur. »* Le but poursuivi sera de faire prendre concrètement en charge la sécurité au niveau le plus bas, celui des ateliers, de décentraliser au maximum les responsabilités. Avec un geste large qui indique que cette perspective n'est pas pour demain, le directeur de Chiminter précise : *« A la limite, nous aurons gagné le jour où il n'y aura plus dans l'usine de responsable en titre de la sécurité. »*

L'intention est louable... mais laisse les syndicalistes perplexes. Ils se demandent s'il ne s'agit pas là d'une démarche dont le but serait, en fait, de *« noyer le poisson ».* Car, pour eux, il existe déjà, dans l'entreprise, un organisme qui, s'il était utilisé dans l'intégralité de ses fonctions, serait à même de permettre au personnel de s'intéresser activement aux problèmes de sécurité : le comité d'hygiène et de sécurité (C.H.S.). *« Or,* disent-ils, *ce C.H.S. n'existe que parce que c'est la loi. Sur le papier, il semble avoir une grosse importance, mais, dans la réalité, ce n'est qu'un édredon. Quand on y pose une revendication, la direction ne fait aboutir que ce qu'elle veut bien. C'est elle qui décide, selon ses propres critères de choix. Et quand on veut nous user, il y a deux tactiques : soit on invoque le manque d'argent, soit on nous affirme que l'on étudiera le cas avancé et... on laisse courir, en attendant que nous nous fatiguions. L'action du C.H.S. devrait se faire sur le terrain, dans les ateliers, en prise directe avec les travailleurs. Alors que, la plupart du temps, on se contente des réunions trimestrielles légales. »*

Cette opposition sur les formes et les moyens d'une politique de sécurité n'empêche pas les deux parties de constater avec satisfaction que, en quatre ans de fonctionnement, l'entreprise n'a jamais connu d'alertes sérieuses. Aucun salarié n'a été victime d'accident entraînant une incapacité permanente. Hasard, vigilance des ouvriers et ouvrières, résultat des efforts de la direction ? Celle-ci, en tout cas, laisse percer un soulagement paradoxalement mêlé d'inquiétude. *« C'est que,* dit-elle, *notre grand ennemi, c'est l'habitude. »*

BERTRAND ANDUSSE.

Des sinistres toujours plus coûteux

PARMI les risques courus par les entreprises, celui de l'incendie est incontestablement le plus important... et le plus coûteux.

En dix ans, le coût moyen des sinistres industriels, calculé en francs constants, a plus que quadruplé. Fait plus significatif encore, le nombre des sinistres dépassant 5 millions de francs a été multiplié par vingt.

Cette évolution assez catastrophique est due à l'accroissement considérable des dimensions des usines, et surtout à la valeur de plus en plus élevée des matériels assurés, ainsi qu'à l'envahissement des produits synthétiques (matières plastiques surtout), dont la combustion, en émettant des fumées et des gaz très nocifs, entravent l'action des pompiers et détruisent très rapidement ce que le feu n'a pas touché.

Le record du genre est détenu par l'incendie de l'usine de la C.G.C.T. (matériel téléphonique) à Longuenesse (Pas-de-Calais) en 1971, avec 220 millions de francs d'indemnités, suivi en 1974 par celui des Chaussures André à Dombasle (200 millions de francs) et celui des entrepôts Martell à Cognac (70 millions de francs), sans oublier la destruction spectaculaire de l'immeuble Publicis à Paris et l'explosion du complexe chimique de Flixborought en Grande-Bretagne avec 600 millions de francs de dommages (record mondial).

Les assureurs, pour éviter une trop forte dégradation de leurs résultats — le montant global des indemnités risquant de dépasser celui des primes, — ont relevé assez fortement leurs tarifs, tout en exonérant de ce relèvement les assurés équipés d'extincteurs automatiques (Sprinklers), dont l'emploi n'est pas encore très répandu.

Trois études sur la décomposition thermique des matières plastiques

De notre correspondant

Nancy. — « *La décomposition thermique des matières plastiques est à l'origine de la naissance et du développement de la plupart des incendies actuels dus aux matériaux synthétiques* », déclare M. Nichan Margossian, responsable du laboratoire de dégradation thermique de l'Institut national de recherche et de sécurité (I.N.R.S.) à Nancy-Vandœuvre.

« *On assiste à une réaction en chaîne. Un échauffement local accidentel conduit à une décomposition de la matière plastique qui libère des substances inflammables et toxiques (gaz et fumée). Ces dernières brûlent dans l'air et la chaleur dégagée favorise une nouvelle décomposition du matériau.* »

Depuis 1970, l'I.N.R.S. effectue des recherches dans le but d'identifier les composants de ces produits afin de trouver des remèdes pour diminuer leur nocivité, voire l'empêcher.

Trois études à long terme sont menées, qui portent sur les mousses polyuréthanes, les polyamides et les résines époxy.

Les mousses, qui entrent notamment dans la fabrication des sièges de voiture, coussins et banquettes, ainsi que dans les revêtements comme au Cinq-Sept de Saint-Laurent-du-Pont, ont été analysées à la suite d'incendies dans des chantiers navals.

Aujourd'hui, les études et les essais sont pratiquement achevés, et les produits sont identifiés qualitativement et quantitativement.

« *Nous avons mis en évidence,* précise M. Margossian, *un dégagement d'acide cyanhydrique dont la présence était controversée. Cette substance très dangereuse se libère dans tous les cas à partir de 400 degrés, donc lorsqu'il y a un incendie. Autre constatation : la formation de substances inflammables comme les hydrocarbures et les oxydes de carbone.* »

Outre ces expériences à long terme, l'I.N.R.S. se penche également sur des problèmes plus limités. Une étude par exemple a été consacrée aux résines utilisées dans le procédé d'imprimerie offset après que des salariés se furent plaints de certaines irritations cutanées. « *Nous n'avons rien découvert d'anormal à des températures de 150 à 200 degrés. Il n'y a aucun risque, ni sur le plan incendie ni sur le plan toxicité* », indique M. Margossian, en nous faisant visiter le laboratoire où travaillent cinq personnes entourées d'appareils d'identification.

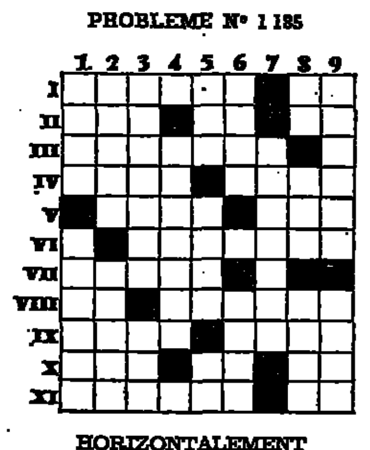
L'I.N.R.S. a essentiellement pour but la prévention d'incendie. Il signale les dangers par des exposés et prend des contacts avant la publication complète des conclusions. Il a d'ores et déjà obtenu un premier résultat : le Service national de la protection civile va proposer un projet d'arrêté sur l'utilisation de matériaux synthétiques dans la construction en en limitant le cubage afin d'éviter des dégagements dangereux.

CLAUDE LÉVY.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 185



HORIZONTALEMENT

I. Ses enfants sont tous des garçons; Titre abrégé. — II. Atome ; Cela fait du bruit ! ; Terme musical. — III. Ne conservèrent pas le ton initial. — IV. Prénom féminin ; Rose, dans les Vosges. — V. Etat étranger; Localité de France. — VI. Certainement plus sereine. — VII. On peut l'observer longtemps sans desserrer les dents. — VIII. Préposition inversée; Eut le même sort que ses fils. — IX. Inscrites sur un registre municipal ; Joue un rôle protecteur. — X. Diminue, dans une avenue, le nombre des numéros ; Ne se signe jamais (épelé) ; Abréviation. — XI. Plus propre; D'un auxiliaire.

VERTICALEMENT

1. Maillon d'une chaîne; Voué aux choses passées. — 2. Ondulation permanente ; Manquent aux sots. — 3. Prénom masculin ; Firent la fortune d'un cadet. — 4. Comblent de joie des collectionneurs. — 5. Gibier des barons baltes ; Soutien de famille ; Est pétillant. — 6. Peut se conserver fort longtemps : le tout est de prendre les mesures nécessaires pour le garder ; Chef de corps. — 7. Marquait. — 8. Abréviation; Divise le temps ; Ne laisse rien échapper quand elle est fine. — 9. Suit une évolution naturelle ; Où bien des petits ont déjà vu la feuille à l'envers (pluriel).

Solution du problème n° 1 184

Horizontalement

I. Océan. — II. Ereinteur. — III. Io ; Douces. — IV. Lune ; Rose. — V. Tessin. — VI. Mon ; Anses. — VII. Inn ; Lô ; Se. — VIII. Asialie. — IX. Bester. — X. Menu ; Erne. — XI. Amusées.

Verticalement

1. Œil ; Miasme. — 2. Croutons. — 3. EE ; Nenni ! Na. — 4. Aidés ; Arum. — 5. NNO; Salle. — 6. Turinoises. — 7. Leçons ; Etre. — 8. Ues ; Es ; ENE. — 9. Erse ; Serres.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 25 juin 1975 :

UN ARRETE :

● Portant répartition d'actions de la Société française de télédistribution à l'établissement public de diffusion ;

DES LISTES :

● Des candidats jugés aptes au titre de l'année 1975 à l'emploi de conseiller de 1re et de 2e classe de tribunal administratif.

Circulation

● *France-Inter et les départs en vacances.* — Les samedi 28, dimanche 29 et lundi 30 juin, France-Inter mettra en place un vaste dispositif de radio-guidage avec indications d'itinéraires de délestage pour les automobilistes, afin de faciliter les premiers grands départs en vacances de cet été.

Religion

● *La nouvelle synagogue-centre communautaire* de Choisy-Orly a été inaugurée le 22 juin. Cette communauté compte huit cents familles juives.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25.JUIN.1975 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 26.06.75 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 25 juin à 0 heure et le jeudi 26 juin à 24 heures :

La zone de hautes pressions située sur le Centre-Atlantique et les îles Britanniques va un peu se décaler vers le sud. Cette évolution s'accompagnera d'une amélioration sensible du temps sur notre pays.

Jeudi 26 juin, le temps sera variable, avec des éclaircies sur toute la moitié nord de la France. Au cours de la journée, des éclaircies gagneront l'ensemble du pays. Sur le Sud-Ouest et le Centre, les brumes et les nuages seront plus nombreux, et quelques orages se produiront dans l'après-midi. Sur les Alpes, on observera également quelques orages. Dans le Midi méditerranéen, le temps sera assez beau. Les vents, généralement modérés, seront le plus souvent orientés au secteur nord-est. Les températures maximales s'élèveront.

Mercredi 25 juin, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 021,5 millibars, soit 766,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 juin ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Biarritz, 20 et 14 degrés ; Bordeaux, 23 et 13 ; Brest, 23 et 13 ; Caen, 19 et 13 ; Cherbourg, 22 et 12 ; Clermont-Ferrand, 19 et 14 ; Dijon, 21 et 17 ; Grenoble, 23 et 16 ; Lille, 19 et 13 ; Lyon, 23 et 15 ; Marseille, 27 et 18 ; Nancy, 20 et 17 ; Nantes, 25 et 17 ; Nice, 22 et 16 ; Paris-Le Bourget, 18 et 15 ; Pau, 21 et 13 ; Perpignan, 28 et 20 ; Rennes, 24 et 15 ; Strasbourg, 23 et 18 ; Tours, 19 et 16 ; Toulouse, 24 et 15 ; Ajaccio, 24 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 24 et 12 degrés ; Athènes, 35 et 23 ; Bonn, 28 et 11 ; Bruxelles, 19 et 12 ; Le Caire, 32 et 22 ; Iles Canaries, 25 et 17 ; Copenhague, 25 et 11 ; Genève, 23 et 14 ; Lisbonne, 24 et 14 ; Londres, 25 et 11 ; Madrid, 30 et 14 ; Moscou, 20 et 13 ; New-York, 31 et 25 ; Palma-de-Majorque, 27 et 14 ; Rome, 2[illegible] et 16 ; Stockholm, 25 et 10 ; Téhéran, 40 et 25.

Documentation

LES PUBLICATIONS DE L'INED

L'Institut national d'études démographiques a fait paraître :

● POPULATION (*), n° 3, mai-juin 1975 (30e année). Revue bimestrielle d'informations ou d'études démographiques. *Sommaire* : Les accidents de la route en France. Mortalité et morbidité depuis 1953 ; La mortalité actuelle en Europe. II. Classements et classifications ; Quelques aspects de la mortalité en milieu urbain ; Le divorce et les Français. II. Le point de vue des divorcés ; La population des bacheliers en France. Estimation et projection jusqu'en 1995 ; Données récentes sur les accouchements multiples ; La conjoncture démographique : la France, données statistiques ; Chronique de la coopération ; L'influence du travail professionnel de la femme sur le nombre d'enfants ; La population du Luxembourg ; Anthroponymie et démographie : le cas de l'Espagne ; Quelques données sur les juifs d'U.R.S.S. ; Une enquête au Maroc sur les continuations des méthodes contraceptives ; L'évolution des groupes linguistiques au Québec. — Le numéro (200 p.) : France, 15 F ; étranger, 20 F. Abonnement 6 numéros : France, 60 F ; étranger, 75 F.

★ « Population et sociétés », bulletin mensuel d'informations démographiques, économiques et sociales, n° 80, mai 1975 : Vieillissement, productivité et retraites ; n° 81, juin 1975 : Natalité et législation familiale en Europe de l'Est - Accueil de l'enfant - Congés de maternité. Abonnement annuel, France : 10 F ; étranger : 15 F. Ces publications sont en vente à l'INED, 27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14. Tél. : 336-44-45.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

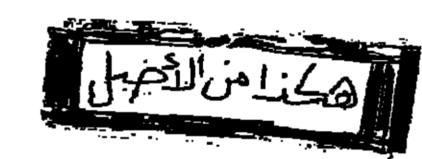
Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Région parisienne

cien Lanier devrait succéder à M. Maurice Doublet

conseil des ministres de ce mercredi 25 juin devait nommer de la région parisienne, délégué général au District de la parisienne, M. Lucien Lanier. M. Lanier, directeur général dministration au ministère de l'intérieur, ancien préfet du -Marne et l'un des organisateurs de la campagne présidentielle Giscard d'Estaing, succède à M. Maurice Doublet, placé en nbilité.

administrateur combatif

batailles que le « préfet Dou- a eu à mener n'ont jamais iles. Il les a souvent gagnées. noble, il parvient, comme pré- l'Isère, malgré les obstacles nombre qu'il rencontre et le le temps dont il dispose à r la ville et ses environs pour llir les Jeux olympiques de A Paris, il réussit envers et beaucoup à faire adopter par seil de Paris le schéma d'amé- ent du quartier des Halles. A de la préfecture de la région nne, il assume avec autorité ccession de M. Paul Delouvrier. de devenir, comme on l'avait , le « bradeur » du schéma sur, il défend pied à pied les s principes définis par son cesseur. Dans tous les cas, il convaincre, menacer, charmer. ne il faut, juste ce qu'il faut. ce monstrueux labyrinthe admi- tif et politique que représente gion parisienne, il se déplace ne un poisson dans l'eau.

tactique employée par M. Dou- est celle du boxeur poids : la ténacité, la vivacité, le lement. Sans exclure le détour rum qui vise à mieux « envoyer apis » un adversaire endormi. t manœuvrier, disent certains. simplement un homme habile, ent d'autres. Pour ces raisons concerte, il « agace » : les élus en des ministres qui tempêtent e ses initiatives « trop person- s » et « intempestives ». L'échec n plan global pour le développement des transports en commun dans la région parisienne, dont les idées seront d'ailleurs reprises une à une par la suite, n'est-il pas dû pour partie à ce genre de réactions ?

Au-delà de ses rapports avec le monde administratif, M. Doublet a toujours aimé et recherché le contact direct avec le public et... les journalistes. On se souvient par exemple de ses incursions courageuses dans le quartier des Halles au plus fort de la « bataille » dont il était un des protagonistes les plus critiqués. Pour toutes ces raisons, son départ sera regretté et sa succession difficile.

[Né le 8 avril 1914 à Saint-Maixent, dans les Deux-Sèvres, docteur en droit, M. Maurice Doublet est entré dans la carrière préfectorale en 1938 comme chef de cabinet du préfet de la Gironde.

Au lendemain de la guerre — il est prisonnier de 1939 à 1945, — il sera successivement secrétaire général de la Corrèze (1945), sous-préfet de Vichy (1949), de Sens (1952) et de Roanne (1954).

En 1956 et 1957, M. Doublet est directeur du cabinet de M. Marcel Champeix, secrétaire d'État à l'intérieur chargé des affaires algériennes dans le gouvernement de M. Guy Mollet.

En 1959, il est nommé préfet du Tarn. Puis il fait partie, comme conseiller technique, du cabinet de M. Pierre Chatenet, ministre de l'intérieur dans le gouvernement de M. Michel Debré.

En 1961, il retrouve un poste préfectoral : celui de l'Isère, qu'il conservera jusqu'en 1966. A ce titre, il aura à organiser la préparation des Jeux olympiques de Grenoble. Chargé des fonctions de préfet de la Seine en 1967, il est nommé, en 1968, préfet de Paris ; en 1969, préfet de la région parisienne et délégué général du district de la région parisienne.]

In statut moins exceptionnel

Le conseil des ministres devait adopter ce mercredi 25 juin le projet de loi sur la réforme des institutions régionales de la région parisienne préparé par le ministre de l'intérieur.

omme l'a déclaré celui-ci à sieurs reprises, ce projet « *ré- d à la nécessité d'uniformiser statut de toutes les régions nçaises tout en tenant compte la particularité de la région risienne* ».

Ainsi que le prévoit la loi de 72, l'établissement public de la région parisienne » sera géré r un conseil régional et un nité économique et social. Le emier comptera cent cinquante- t membres, soit trente-trois putés et dix-sept sénateurs élus r leurs pairs ; trente représen- ts du Conseil de Paris, qua- nte - deux représentants des nseils généraux et trente-cinq résentants des communes dési- s parmi les conseillers muni- aux par le collège des maires. comité économique et social mptera quatre-vingts représen- ts des organismes économiques iaux et culturels.

'établissement public régional s des organismes économiques, servera les ressources attri- es par la loi de 1961 au District la région parisienne dont le get atteint, en 1975, 1 569 mil- s de francs. Toutefois, l'impor- ce de cette masse financière, égale la totalité des budgets autres régions françaises, a né le ministre de l'intérieur à ntenir une tutelle plus stricte pour les autres régions. Les isions budgétaires de celles-ci t exécutoires de plein droit s réserve d'une seconde lecture nandée par le préfet. Les votes conseil régional de la région isienne devront être approuvés les ministères de l'intérieur et finances.

n revanche, la région pari- ne aura une compétence plus étendue que les autres régions, puisqu'elle sera chargée de définir les politiques régionales des transports et des espaces verts et d'assurer leur mise en place. En outre, elle « *veillera à la cohérence des investissements d'intérêt régional réalisés par les établissements publics et les sociétés d'économie mixte* ».

Le ministre de l'intérieur déposera ce projet de loi sur le bureau de l'Assemblée nationale avant la fin de l'actuelle session parlementaire. Il espère qu'il pourra être voté lors de la session d'automne de telle sorte que les assemblées régionales soient élues au deuxième trimestre de l'année 1976. Si cet échéancier est respecté, la région parisienne nouvelle manière, sera mise en place le 1er juillet de la même année.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un plan d'urgence pour enrayer la « dépopulation » du Massif Central

M. Michel Poniatowski, ministre d'État, ministre de l'intérieur, a fait lundi 23 et mardi 24 juin une « visite-marathon » dans le Massif Central pour préparer le « programme de développement spécifique et complémentaire » demandé pour cette région par le président de la République. M. Valéry Giscard d'Estaing rendra public lui-même le contenu de ce plan en septembre. Il s'agit de tenter de freiner le dépeuplement du centre de la France, d'y favoriser la création d'emplois et d'éviter que près du quart du territoire ne devienne un désert.

La situation est déjà très grave, comme le font ressortir les premières indications du recensement de la population. Pourtant, depuis huit ans, par le biais de la rénovation rurale, les pouvoirs publics ont poursuivi un effort financier constant. Mais il faut bien constater que les résultats sont décevants et que, dès lors, une autre politique plus intensive et plus cohérente est nécessaire.

« *Maintenir la population sur place, créer des emplois nouveaux, développer le tourisme, réanimer les petites villes par des « contrats de pays* », toutes ces orientations définies par le ministre de l'intérieur ne sont-elles que des vœux ou bien des buts concrets dans lesquels M. Poniatowski et le gouvernement engageront toute leur autorité et toute leur responsabilité ?

Lundi dans le Limousin, M. Poniatowski avait annoncé la préparation de mesures concernant le réseau routier, des aides à la S.N.C.F., l'habitat, l'emploi industriel, artisanal et touristique. « *Le programme pluriannuel du Massif Central sera du type de celui qui a été appliqué en Bretagne* », a-t-il dit.

A Clermont-Ferrand mardi soir, alors que les syndicats C.G.T., C.F.D.T., S.N.I. et FEN, et les *partis de gauche*, appelaient leurs militants à manifester contre « *l'austérité et la répression* », M. Poniatowski, au cours d'une conférence de presse, a notamment déclaré : « *Le problème commun est la dépopulation, et dans certains cas une dépopulation assez accélérée. Il faut absolument redresser la situation. Or, il n'y a pas de miracle dans cette affaire. Il faut maintenir les emplois qui existent et, d'autre part, créer des emplois nouveaux. (...) Les actions générales sont d'abord le désenclavement routier qui est absolument essentiel, et un effort très important sera fait sur le programme des routes nationales. La deuxième opération correspond à des besoins « sectoriels » de création d'emplois, et, là, il y aura des propositions dans le domaine de l'artisanat, de l'agriculture, du tourisme et de l'hôtellerie sociale. Nous chercherons également dans les « contrats de pays » et dans les « contrats de petites villes » à les axer tous sur des projets, soit en créant des emplois de type artisanal ou industriel, soit en aménageant certains services qui paraissent nécessaires au maintien des emplois existant, soit en aménageant le cadre de vie par des animations culturelles, de loisirs ou sportives. Autrement dit, ces contrats seront très souples. Ce sont des contrats qui intéressent généralement le chef-lieu de canton et un certain nombre de communes associées.* »

M. Poniatowski a enfin annoncé la création d'un poste de commissaire à l'industrialisation pour le Massif Central, qui sera confié à M. Jacques Gory, actuellement chargé de la coordination des travaux d'aménagement du littoral Calais-Dunkerque. Celui-ci prendra son poste le 1er juillet à Clermont-Ferrand et centralisera tous les problèmes d'industrialisation, y compris ceux qui intéressent le secteur agro-alimentaire, qui est très important pour la région.

PÊCHE

LE COMITÉ CENTRAL : la crise la plus tragique et la plus complexe.

« *La crise des pêches maritimes est la plus complexe et la plus tragique de mémoire de pêcheur.* » C'est ainsi que M. Bernard Dubreuil, président du comité central des pêches maritimes, a présenté, le mardi 24 juin, la situation de ce secteur au cours de l'assemblée générale de cet organisme.

Accumulation des stocks de poisson congelé (cabillaud et thon), importations massives à bas prix des pays tiers à la Communauté (Argentine notamment), intempéries, disparitions d'espèces pour cause de pollution, hausse du prix du carburant, tels sont les principaux aspects de cette crise latente depuis septembre 1974 et qui a « *explosé* » en février avec la grève des pêcheurs, de Boulogne à Saint-Jean-de-Luz.

Face à ces difficultés, « *les palliatifs trouvés depuis cinq mois par le gouvernement demeurent insuffisants* », a précisé M. Dubreuil.

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'État aux transports, a indiqué que le gouvernement proposerait prochainement à Bruxelles des mesures pour une meilleure protection du Marché commun vis-à-vis des importations des pays tiers. « *Ce ne sont pas les principes*, a-t-il dit, *mais les mécanismes du Marché commun de la pêche qui sont déficients.* »

Un organisme central va être créé prochainement pour organiser le marché du poisson, assurer la sécurité du revenu aux producteurs et promouvoir la consommation.

Faits et projets

Aménagement du territoire

● QUATRE CONTRATS DE VILLES MOYENNES. — De janvier à mai 1975, 157 dossiers de primes représentant 11 500 emplois ont été déposés à la DATAR contre 235 (19 000 emplois) pour la même époque de l'an dernier, a annoncé, vendredi 20 juin M. Jérôme Monod. Le délégué à l'aménagement du territoire a ajouté que le gouvernement allait examiner prochainement quatre nouveau contrats de villes moyennes. Il s'agit de Châteauroux, Dole, Alençon et Fougères.

Environnement

● PECHEURS CONTRE POLLUTION. — Une vingtaine de bateaux de pêche ont formé un barrage dimanche matin à l'entrée du port de Palavas-les-Flots, empêchant la sortie des embarcations de plaisance. Par cette manifestation, les marins-pêcheurs ont voulu protester contre la pollution de la mer et des étangs voisins dans lesquels se déversent les rivières le Lez et la Mosson chariant les eaux résiduelles des égouts de Montpellier. Un agrandissement de la station d'épuration de cette ville est actuellement à l'étude.

Tourisme

● VILLEFRANCHE ET TOURISME ET TRAVAIL. — M. Michel Guy, secrétaire d'état à la culture, a donné son accord de principe, indique l'association Tourisme et Travail, sur l'installation d'un village de vacances à l'intérieur de la citadele de Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes). M. Michel Guy a précisé, toutefois, que le nouveau programme devrait « *se rattacher par son architecture à celle de la forteresse et essayer de ne faire avec elle qu'un seul ensemble bâti* ».

On sait que, depuis 1973 (*le Monde* du 19 avril 1975), diverses oppositions s'étaient manifestées contre le projet, qui ne se contentaient pas de *mettre en cause* son seul aspect architectural.

Transports

● LA MISE EN SERVICE DU T.G.V. ENTRE PARIS ET LYON. — La nouvelle ligne ferrée Paris-Lyon sur laquelle circuleront des trains à très grande vitesse sera mise partiellement en service à dater du 1er octobre 1981 entre Lyon et Saint-Florentin (Yonne), puis totalement à compter du 1er octobre 1982, viennent d'annoncer les responsables de la S.N.C.F. Ceux-ci ont, d'autre part, précisé que les T.G.V. seraient équipés de turbines électriques, pour des raisons d'économie de fuel, et qu'ils rouleraient à une vitesse de 260 kilomètres à l'heure.

● TUNIS-ALGER PAR LE TRAIN. — Depuis le 23 juin le trajet par le train entre Tunis et Alger dure dix-huit heures au lieu de trente-trois heures et demie. Des autorails modernes avec restaurant-bar et couchettes sont mis en service. Les voyageurs ne devront plus passer la nuit à Annaba (ex-Bône) ni changer de train à la frontière. Les contrôles de police et de douane sont faits à bord du train. — (*Reuter.*)

Urbanisme

● QUARANTE MILLE NOUVEAUX PARCOMETRES A PARIS ? — Le Conseil de Paris a adopté le lundi 23 juin, par 59 voix (majorité) contre 30 (groupe de gauche), le rapport présenté par M. Edouard Frédéric-Dupont (rép. ind.), président de la commission État-Ville « l'automobile et la cité »

La communication de M. Frédéric-Dupont s'inspire des recommandations de l'administration consignées dans le Livre blanc de la circulation (*le Monde* du 26 février), et demande notamment la création de quarante mille nouveaux parcomètres. Il en existe vingt mille.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, le 7 juillet 1975 à 14 h. 15 - FONDS **Vente MEUBLES** et articles décoration av. bail locaux
201, Fg Saint-Antoine, PARIS (11e)
M. à px (NE p. êt. b.) 60.000 F. Cons. 30.000 F. S'ad. Me Pinon, synd., 16, r. Abbé-de-l'Épée ; Me Demortreux, not., 67, boulevard Saint-Germain.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 10 juillet 1975, à 14 heures
UNE MAISON
sise à
MAUREPAS (Yvelines)
9, rue du Petit-Pont
Compr. : rez-de-ch., 2 pièces, garage, 1er étage, 2 chamb., salle bains, w.-c., grenier, grange - Cont. tot. 38 A. 60
LIBRE LOCAT. et d'OCCUPATION
MISE A PRIX : 60.000 FRANCS
S'adr. à Me Yves TOURAILLE, avocat à Paris, 48, rue de Clichy ; Me Alain PERNOT, synd., Paris, 144, rue Rivoli.

Vente sur saisie immob. au Palais de Justice à CORBEIL-ESSONNES (91), place Salvandy, le mardi 8 juillet 1975, à 14 heures
UNE PROPRIÉTÉ
sise à
VILLIERS-SUR-MARNE
(94) - 121, rue du Général-de-Gaulle
MISE A PRIX : 25.000 FRANCS
Consignat. indispensable pour ench. Renseignements Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à CORBEIL-ESSONNES, 51, rue Champlouis (tél. 496-30-26 et 496-14-18, de 14 à 16 h.).

Vente au Palais Justice NANTERRE, le mardi 8 juillet 1975, à 13 h. 30
UN PAVILLON
à Châtillon-sous-Bagneux
(92) - 7, villa des Paroseaux et 72-74, avenue de Verdun
M. à P. : 60.000 F
S'ad. Me Philippe Brousmiche, avocat, 11, rue de Rome, Paris (8e), 387-48-86.

ADJUDICATION SANS MISE A PRIX
à la Chambre des Notaires de Paris, le mardi 8 juillet, à 14 h. 30
UN TERRAIN CONSTRUCTIBLE A CLICHY
1, villa Simone-Bigot et 81, rue Villeneuve
455 m2 - SITUATION D'ANGLE - FAÇADES 26 m et 16 m 75
SECTEUR INDUSTRIEL - C.O.S. 6m3/m2
Consignation pour enchérir 25.000 F chèque certifié à l'ordre du notaire.
Me FONTAINE-DESCAMBRES, notaire, 74, boulevard Jean-Jaurès, CLICHY, tél. 270-07-10.

Chambre Interdépart. des Notaires de Paris, mardi 8 juillet, à 14 h. 30
ADJUDICATION SANS MISE A PRIX
UN APPARTEMENT LIBRE - 250 m2 env.
28-30, bd Raspail, PARIS (7e)
3e étage, entrée, galerie, 4 chambres
VASTE RECEPTION 85 m2 (salon, grand salon et salle à manger), 2 salles de bains, office, cuisine, 2 chambres de service communiquant avec l'appartement - CAVE
Consignation pour enchérir 150.000 F par chèque certifié.
Me FAY, notaire, 11, rue Saint-Florentin, Paris (8e), tél. 260-36-19 ; visites, sur place lundi, mercredi, de 14 h. 30 à 17 h. 30 ou sur rendez-vous à M. SENEZE, tél. 887-11-63 et 331-68-80.

Vente s. sais. imm. Palais Justice Paris, jeudi 3 juillet 1975, 14 h. EN UN LOT
2 LOCAUX COMMERCIAUX et 7 PARKINGS (OCCUPÉS)
PARIS (10e), 8, r. ALIBERT, Bât. B, rez-de-ch., 3 bureaux, toilettes, wc, coul. ; 1er étage, 3 bureaux, wc, toil., coul., form. *lots 201-202 descript. imm.* ; Bât. C, us. mag., at. *au fond à drte* ; rez-de-ch., 2 at., remise, 2 toil, 2 wc, vest ; demi-palier, mag., 2 bur., salle, wc ; 1er ét., vest., 2 cab. toil., 2 wc ; 2e ét., at., vest., 2 cab. toil., 2 wc, le tout formant lots 201 à 206 - 7 parkings de cour formant lots 301 à 307.
MISE A PRIX : 150.000 F
S'adr. Me J.-M. DEGUELDRE, avocat à Paris (17e), 99, rue de Courcelles (tél. 267-08-10) ; au greffe du Trib. Grande Inst. Paris ; sur place pour vis.

Chambre Interdépart. des Notaires de Paris, mardi 8 juillet, à 14 h. 30
ADJUDICATION SANS MISE A PRIX
UN APPARTEMENT - 320 m2 env. - LIBRE
EN DUPLEX - 4e et 5e ÉTAGES
5, square de l'Avenue du Bois - PARIS (16e)
Comprenant : au 4e étage, 210 m2 environ : galerie, salle à manger, 2 salons contigus, 2 chambres, salle de bains, etc., escalier intérieur ; au 5e étage, 110 m2 envir. : galerie, bibliothèque, 1 chamb., s. de bns, etc. 4 chambres de serv. - 2 emplacements de parking au sous-sol - 3 CAVES.
Consignation pour enchérir 120.000 F par chèque certifié.
Mes DURANT DES AULNOIS et SOLUS, notaires associés, 10, rue du Cirque, PARIS (8e), tél. 225-13-90 ; Visites : s'adresser à la Gardienne de l'immeuble, mardi et jeudi de 15 heures à 19 heures.

Adjudication Etude de Me DEMORTREUX, not., 67, bd St-Germain, Paris, le jeudi 10 juillet 1975, à 14 h. 30 - EN UN SEUL LOT
957 PARTS ent. libérées de Sté Civile Immob. du 2 r. Ponscarme, Paris (13e), donnant droit à jouissance puis attribution en toute propriété d'un
APPARTEMENT LIBRE entrée, séjour, 2 chambres, cuisine, bains, w.-c. - cave - parking - chauffage central, interphone, ascenseur
A PARIS (13e) - 2, rue PONSCARME
Mise à prix 120.000 F (NE pouv. être baiss.). Consignat. 50.000 F. S'adr. Me GIRARD, syndic, 4, r. Coutellerie ; Me DEMORTREUX, not., 325-52-77.

VENTE SANS MISE A PRIX

COMPLEXE FLORAFRANCE
COMMUNE DE SANTENY

Comprenant :

TERRAIN	30.000 m2
ATELIERS	3.390 m2
BUREAUX	1.142 m2
LOCAUX TECHNIQUES (en sous-sol)	626 m2

Pour tous renseignements s'adresser :
M. BRACONNIER,
Administration - Liquidation
420, rue Saint-Honoré - PARIS (8e)

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le rapport annuel de la Cour des comptes souligne l'inutilité de certaines études commandées par l'administration

Le premier président de la Cour des comptes, M. Désiré Arnaud, a remis, lundi 23 juin, à M. Giscard d'Estaing, le rapport de l'institution de la rue Cambon. Ce rapport contient les observations faites par la Cour des comptes sur un certain nombre de dépenses publiques réalisées en 1973. Il contient également les réponses présentées par les différentes administrations incriminées. Mardi après-midi 24 juin, M. Désiré Arnaud a commenté pour la presse l'ensemble du rapport.

Un peu plus long qu'à l'habitude, le texte insiste d'abord, dans une partie réservée aux « observations communes à plusieurs ministères », sur l'argent inutilement dépensé en études de toutes sortes. Trois cents millions de francs au moins sont ainsi consommés. Dans beaucoup de cas, les études entreprises sont sans intérêt ou rédigées dans un jargon incompréhensible, font double ou triple emploi les unes avec les autres, sont payées beaucoup trop cher, parfois même n'arrivent jamais aux ministères qui les ont commandées.

On pense en lisant le rapport de la Cour des comptes à ces royaumes de l'absurde, où l'écriture ne sert plus à rien, sinon, peut-être, à donner bonne conscience aux administrations qui ont l'impression de travailler et de prendre leurs responsabilités, probablement aussi à donner du travail aux bureaux d'études. Alors que M. Giscard d'Estaing et le gouvernement ne cessent de répéter qu'il faut mieux payer le travail manuel, on peut se demander si le « tertiaire », domaine de trop d'activités parasites, ne porte pas une grande part de responsabilité dans l'inflation des prix et des coûts...

Le rapport insiste ensuite sur les mauvaises conditions dans lesquelles sont passés certains marchés par l'armée qui achète du matériel, mais ne prévoit pas — ou trop tard — les pièces de rechange. La culture, Airbus et Mercure, les collectivités locales, l'urbanisme (trop ambitieux, aux opérations mal coordonnées), les hôpitaux, la Sécurité sociale, reçoivent aussi les coups de patte de la Cour.

Mais ces critiques et observations, sur quoi débouchent-elles ? L'encre à peine séchée, seront-elles oubliées ? Interrogé sur ce point, M. Désiré Arnaud a répondu que l'action de la Cour était efficace aux deux tiers. Non pas deux tiers des cas décrits dans le rapport, car trop souvent le vin étant tiré il faut bien le boire. Mais certaines pratiques dénoncées ont tendance à disparaître. Il en a été ainsi pour les contrats passés avec les sociétés qui construisent les autoroutes, ainsi que pour les pratiques de celles qui bâtissaient les « Marinas » sur le domaine public maritime. Le tout est de savoir si seul change le style et si des pratiques répréhensibles ne renaissent pas sous d'autres formes...

Toujours est-il que la Cour des comptes, grâce à son total pouvoir d'investigation en matière de dépenses publiques, envoie en moyenne cent cinquante questionnaires par an aux différentes administrations. Ces questionnaires donnent lieu à autant de réponses dont la longueur varie de cinq à vingt pages et couvrent souvent plusieurs sujets. La Cour des comptes ne chôme donc pas et nul n'est à l'abri de ses enquêtes. Les contribuables inquiets de l'utilisation de leurs deniers, ont au moins cette consolation.

M. Giscard d'Estaing avait, il y a plusieurs années, fait savoir son intention de donner plus d'importance aux recommandations faites par la Cour. Un « comité des suites au rapport public de la Cour » a ainsi été créé. Il est possible que dans quelques mois — et cela pour la première fois — son rapport soit rendu public.

ALAIN VERNHOLES

BUREAUX D'ÉTUDES : le prix des mots

La Cour des comptes dénonce le recours « *abusif* » de l'administration ou des collectivités locales à des bureaux d'études privés ou para-publics, la masse des dépenses étant évaluée pour 1973 à 290 millions de francs « *au minimum pour les seuls services de l'Etat contrôlés* ». Il est d'ailleurs très difficile, souligne la Cour, de recenser des dépenses qui « *sont presque toujours dispersées dans de nombreux chapitres ou articles* » budgétaires, parfois sans affectation précise. C'est le cas surtout au ministère de l'équipement, mais aussi dans les départements de l'industrie, de l'agriculture, des transports, de la santé et du travail.

Les marchés d'études, constate la Cour, sont souvent « *détournés de leur destination normale* » quand ils visent à « *accroître de façon occulte les effectifs des services, faire effectuer à l'extérieur des tâches qui incombent à l'administration, et soutenir l'activité d'un bureau d'études en lui accordant une subvention déguisée* ». Maints exemples sont fournis : au lendemain de la parution du décret portant réorganisation du ministère de l'environnement en 1973, il a été signé un marché confiant à une société l'étude d'un réaménagement de cette administration... Le commissariat du Plan a, quant à lui, passé de nombreux contrats pour l'exécution de travaux qu'il pouvait accomplir par ses propres moyens. Il a notamment acheté la reproduction d'études faites pour lui trois ans plus tôt par les services de l'Etat. Les départements et les communes se livrent eux aussi à des pratiques de ce genre.

La Cour des comptes dénonce ensuite d'autres abus : arbitraire dans le choix des titulaires de contrats et création de privilèges, insuffisance des clauses des marchés. Les administrations « *se désintéressent trop souvent des prix, soit au moment de leur fixation, soit* a posteriori ». Les devis sont souvent absents, sont trop sommaires ou bien comportent des rémunérations très élevées. Ainsi pour des contrats passés par les ministères de l'agriculture, de l'éducation et de l'intérieur, le coût mensuel d'un directeur d'études peut s'élever à 20 000 ou même 40 000 F. Des irrégularités sont en outre constatées en ce qui concerne les avances et les acomptes.

Des retards prétextes à des rémunérations supplémentaires

L'absence de rigueur se retrouve dans le contrôle de l'exécution des travaux, ce qui donne lieu parfois au versement de « *trop-payés* ». Toujours au commissariat du Plan ont été « *facturés comme recherches originales des travaux antérieurs ou en cours financés distinctement* ». Dans plusieurs ministères, aucune pénalité n'est prévue à l'encontre de retards « *très fréquents et souvent importants. Même lorsque des pénalités sont prévues, elles ne sont pratiquement jamais appliquées... Il arrive même que les retards deviennent le prétexte d'une rémunération supplémentaire* ».

Enfin, après avoir souligné les lacunes de la coordination entre les ministères — il n'existe aucun fichier central — et au niveau des collectivités locales, ce qui multiplie les doubles emplois, la Cour des comptes dénonce « *l'inutilité de nombreuses études* » : banalité des conclusions, lieux communs dissimulés sous la phraséologie. Un exemple cité par la Cour donne une idée de la limpidité de la langue : « *Notre analyse se veut architecturologique... Ce travail doit être considéré comme le début d'un questionnement et ne saurait en aucun cas apporter des conclusions définitives.* Il serait en effet difficile de considérer comme telles les constatations qui terminent ce document, ajoute la Cour. *Ces réflexions amènent à considérer le modèle comme problématique centrale. De la même manière que nous distinguons le concept architecturologique de proportion (comme lieu d'effectuation du passage du visible au dicible) du concept architectural de proportion, de même il faut distinguer le modèle formel du modèle de forme...* ».

Bien plus, dans plusieurs services, notamment au commissariat du Plan et aux ministères de la santé et du travail, il a été difficile pour la Cour de se procurer les rapports. Les administrations qui les avaient commandés « *n'avaient pas eu la préoccupation de les réclamer, lors même que certains contrats avaient fait l'objet d'un paiement intégral* ».

Aussi la Cour des comptes dénonce-t-elle en conclusion un laxisme « *dont l'ampleur et le caractère général sont frappants* ». Face à la multiplication des abus, elle souligne l'urgence d'une remise en ordre comportant l'imputation précise des dépenses, l'appel à la concurrence, l'établissement de devis. Enfin la coordination, « *qui s'est heurtée jusqu'ici au particularisme des services, constitue la condition nécessaire à un redressement durable de la situation. Sans elle il ne saurait y avoir ni programmation cohérente, ni exploitation satisfaisante des études* ».

Muséum national d'histoire naturelle : détournements de fonds, vols et délabrement

La Cour des comptes constate de « *graves anomalies dans le fonctionnement des deux principaux établissements rattachés au Muséum d'histoire naturelle : le zoo de Vincennes et le Musée de l'homme* ». (...)

« *Aux termes d'une convention particulière en date du 21 mai 1932, le zoo est tenu de présenter à la Ville de Paris un bilan annuel d'exploitation, étant entendu qu'en cas de bénéfices 50 % de ceux-ci seraient versés au budget de la Ville. Or, malgré les recommandations explicites faites antérieurement par la Cour, et bien que l'exploitation du zoo soit chaque année excédentaire, cette clause n'a pratiquement jamais été observée. Les bénéfices sont en effet versés à un fonds de roulement propre au zoo, sur lequel le directeur de l'organisme accepte tout au plus que des avances dites « remboursables » soient consenties au Muséum...* »

La Cour relève d'autres irrégularités. « *C'est ainsi que la concession à un particulier de la buvette des Otaries et du restaurant du Grand Rocher à Vincennes est arrivée à expiration le 31 mars 1970 et n'a pas été officiellement renouvelée depuis lors ; le fonctionnement de ces deux installations n'a donc plus de base juridique depuis cinq années.* »

Au Musée de l'homme, le contrôle de l'agent comptable du Muséum (employé à temps partiel) sur les opérations financières « *apparaît souvent très relâché* ».

« *Cette situation a sans doute favorisé les détournements commis au Musée de l'homme (pour l'essentiel, semble-t-il, entre 1968 et 1970) par le régisseur de recettes et de dépenses de cet organisme et s'élevant à un total d'environ 300 000 francs, détournements dont la découverte a entraîné la révocation de l'intéressé au début de l'année 1971. L'instance contentieuse n'est pas encore achevée, notamment sur le plan pénal. (...) Les sommes détournées concernaient le produit de la concession du restaurant Le Totem ainsi que les recettes provenant de la vente de revues, de cartes, de guides et de la location à des tiers de la salle de cinéma du musée.* »

La Cour des comptes met aussi en cause la surveillance des bâtiments : « *La fréquence et le nombre des vols commis dans les galeries publiques du Musée de l'homme compromettent la conservation de ce patrimoine. De 1970 à 1973, ces vols, portant sur des objets souvent irremplaçables, ont été évalués à près de 150 000 F pour le seul département d'Afrique noire, tandis que d'autres affectaient certaines vitrines, les réserves du département Amérique et le laboratoire de photographie.* »

Mauvais état d'une partie des bâtiments

Le rapport signale, d'autre part, l' « *état de délabrement de plus en plus inquiétant* » de la majeure partie des bâtiments du Muséum. « *Certaines opérations de rénovation, financées par le secrétariat d'Etat à la culture, ont cependant été entreprises au cours des dernières années, mais les résultats ont parfois laissé apparaître de graves malfaçons.* » C'est le cas, par exemple, du laboratoire d'entomologie, construit entre 1964 et 1967, « *déjà gravement endommagé* », « *en raison du manque total d'étanchéité de la terrasse qui en constitue le toit. Les premières fuites d'eau ont été constatées dès 1967, et, depuis lors, la situation n'a fait qu'empirer (...) Aussi la réception définitive de ces travaux, qui ont coûté plus de 3 millions de francs à l'époque de leur réalisation, n'a-t-elle jamais eu lieu (...)* ».

« *A la bibliothèque centrale du Muséum, des infiltrations d'eau sont également apparues depuis son ouverture au public, en 1964, et ont provoqué la détérioration de nombreux volumes. Ces fuites, qui sont liées au mauvais fonctionnement de l'installation de chauffage central, ont pu, jusqu'à présent, être décelées à temps, ce qui a limité l'ampleur des dégâts, mais des risques plus graves sont à craindre, s'il n'y est porté remède.* »

Dans sa réponse, le secrétaire d'Etat à la culture précise qu'une action contentieuse a été menée contre les entreprises responsables des défauts d'étanchéité du laboratoire d'entomologie. Quant à la bibliothèque centrale du Muséum, l'entreprise en cause a apporté « *aux installations les modifications indispensables* », qui « *donnent toute satisfaction* ». Le secrétaire d'Etat souligne aussi que « *la modicité des crédits affectés à l'entretien des bâtiments civils* » le contraint à des choix.

De son côté, le secrétaire d'Etat aux universités indique que l'excédent de recettes du zoo de Vincennes « *est plus apparent que réel* », le Muséum remboursant à l'Etat les salaires de la plupart des personnels affectés au zoo ; les excédents mis en réserve sont destinés à « *financer des travaux de gros entretien et d'équipement* ». Quant à la Ville de Paris, « *depuis 1945, elle ne participe plus à l'entretien du parc zoologique* ». Enfin, en ce qui concerne les concessions, les régularisations doivent intervenir au 1er septembre 1975 : la date a été fixée par le Muséum pour des « *commodités de gestion* ».

Universités : irrégularités de gestion et associations clandestines

La Cour des comptes estime que la gestion administrative et financière des universités, où elle avait constaté des irrégularités en 1974, ne s'est pas améliorée depuis. En particulier, « *l'obligation réglementaire, essentielle à une bonne gestion, de tenir dans les établissements une comptabilité des engagements de dépenses* » n'est guère appliquée malgré les « *inconvénients graves* » que cela entraîne parfois. « *Ainsi, à l'université de Nice, en 1973, des commandes ont été passées pour 644 000 F, sans que les services financiers en aient été informés ; elles n'ont pu être réglées qu'en 1974.* »

D'autre part, les vérifications opérées cette année par la Cour des comptes confirment l'imperfection des « *critères objectifs* » utilisés pour répartir les subventions de fonctionnement entre les établissements (surface, nombre d'étudiants). Ainsi, « *à l'université de Paris-VIII (Vincennes), les effectifs ont crû très rapidement, mais le désordre qui règne au service des inscriptions ne permet pas de savoir avec précision combien d'étudiants ont acquitté leurs droits au titre d'une année universitaire déterminée. (...) D'une manière générale, le nombre des étudiants varie sensiblement selon qu'on prend en considération le nombre des inscrits (payant les droits ou régulièrement exonérés) ou celui des candidats aux examens de fin d'année. Retenir le premier chiffre pour la détermination de la subvention de fonctionnement n'est donc pas nécessairement la solution la plus équitable* ».

De « *nombreuses rémunérations ont dû être mandatées dans des conditions jugées irrégulières (...)* ». A Paris-VIII encore, « *les réquisitions prises par le président ont eu parfois pour effet de contraindre l'agent comptable à verser des indemnités qu'il estimait sans base légale ou dont le montant dépassait le taux maximal autorisé, ou contrevenait à la réglementation sur les cumuls* ». De même, l'agent comptable, qui avait refusé de payer des heures supplémentaires à des employés en grève, « *a été amené à céder, soit qu'il ait été l'objet de violences, soit que le président lui ait fourni un certificat administratif en contradiction avec ses constatations et avec toute vraisemblance* ».

Les errements de certains laboratoires

D'autre part, la Cour demande, comme en 1974, qu'il soit « *mis fin aux errements de certains laboratoires rattachés aux universités qui, bénéficiant de ressources propres par le jeu de conventions* [de recherche], *sont tentés de se considérer comme indépendants, alors qu'ils ne sont dotés ni de la personnalité morale ni de l'autonomie financière. De ce fait, des subventions ou des recettes diverses sont versées entre les mains de professeurs ou dans les caisses d'associations-relais, alors que ces ressources proviennent essentiellement des activités de l'établissement d'enseignement.*

» *Le Centre d'analyse du développement (C.A.D.) est une association étroitement liée à l'université des sciences et techniques de Lille (Lille-I), à qui les ministères de l'équipement et du travail, la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, la Délégation générale à la recherche scientifique et technique, ainsi que le commissariat général du Plan, confient certains travaux. L'université l'héberge de façon si discrète que l'agent comptable ignorait jusqu'à son existence : ce centre ne verse aucun loyer ni aucune redevance pour les différentes prestations qu'il reçoit de l'université. Il convient de préciser que le président, le vice-président, le trésorier, le responsable scientifique, le secrétaire général du C.A.D. sont des enseignants de l'U.E.R. de sciences économiques. (...)*

» *A l'université de Paris-X à Nanterre, de même il existe au sein de l'U.E.R. de sciences économiques un « centre de recherches économiques et sociales » (CRES). Dépourvu de personnalité juridique, il regroupe toutes les équipes de recherche de l'U.E.R. et a le même directeur que celle-ci. Cet enseignant est en même temps président de l'Ass ciation pour la recherche écon mique et social (ARES) qui son siège dans les locaux l'U.E.R. et n'a pas d'autre pe sonnel que celui du CRES. ministère de l'économie et d finances, pour certaines reche ches, traite avec l'université Paris-X ; le commissariat géné au Plan pour d'autres étud passe un marché avec l'ARES. unes et les autres sont faites p les équipes du CRES.* »

Deux autres associations ont é créées auprès de l'U.E.R. de scie ces économiques dans les mêm conditions.

Ainsi, selon la Cour, se trou violée la loi d'orientation : « *conseil scientifique de l'univers de Paris-X n'a pas connaissan des fonds reçus par les associ tions qui doublent les U.E.R. et centres de recherche. Ces fon ne reçoivent donc pas nécessai ment une affectation conform la politique de la recherche ; outre, la détermination des grammes par le conseil scie fique ne peut avoir de ré portée, puisqu'une partie négligeable de l'activité des c tres de recherche est consacré l'exécution de ces conventi privées. D'autre part, les assoc tions citées ci-dessus occup des locaux de l'université Paris-X sans verser de loye sans payer de redevance ni l'entretien et les presta diverses ni pour l'utilisatio matériel d'informatique.*

» *Le budget de l'université porte ainsi des charges d'autant plus choquantes q associations facturent, en ral, au maître de l'ouvr supplément pour frais gé et gardent par devers e sommes reçues. (...)*

» *L'activité non contrôlé association a pu même faciliter des opérations tueuses. A l'université Pasteur de Strasbourg, teur du laboratoire de corpusculaire était e temps le président de tion pour le développem recherches et applicat physique corpusculaire e que (A.D.R.P.C.C.), d membres étaient des ch de son laboratoire. (...) tions de l'Association institut étranger, dont le teur a été sanctionné da pays, ont motivé d'abor enquête de l'inspection gé de l'éducation nationale, l'inculpation du directeur d boratoire, président de l'as tion. Par le jeu de fausses tures certifiées selon le cas l'un ou l'autre des deux resp sables, des sommes importan avaient été payées tantôt à l'in titut étranger par l'université Strasbourg ou par la faculté d sciences qui l'avait précédé tantôt par cet institut l'A.D.R.P.C.C., par le jeu d comptes que cette associatio s'était fait ouvrir en divers lieux.*

Dans sa réponse, le secrétair d'Etat aux universités reconnai que « *les errements* » relevés dans les conventions de recherche et les interventions abusives des associations « *confirment l'urgence de l'intervention d'un décret réglementant la passation des conventions et contrats de recherche* ». Celui-ci « *interviendra prochainement* ». Il souligne d'autre part que « *l'administration a proposé de nombreux changements en vue de perfectionner* » les critères de répartition des subventions aux universités, mais qu' « *elle a été limitée dans son action par la crainte des universités qu'une modification du système n'entraînât une réduction de leur subvention ou de l'avantage relatif que leur donnent les critères actuels* ».

(*A suivre.*)

(Publicité)

n attendant la reprise, les P.M.E. s'interrogent. Qui va les aider ?

LES BANQUES POPULAIRES RÉPONDENT

QUAND la conjoncture économique est mauvaise, les petites et moyennes entreprises sont, comme toujours, en première ligne. Pour faire face, le Groupe des Banques Populaires est depuis un siècle leur partenaire privilégié. Cette année plus que jamais, les Banques Populaires ont décidé d'apporter leur aide aux entreprises françaises. Dans tous les secteurs. Dans toutes les régions.

Avec trente-sept banques régionales, mille sept cents agences, un personnel rompu à l'assistance sur le terrain, des organismes de crédit spécialement adaptés aux besoins des petites et moyennes entreprises, les Banques Populaires parlent le langage de l'entreprise.

L'an dernier, le montant global de leurs crédits aux entreprises a dépassé 15 milliards. Cette année, elles veulent encore accroître leur effort. Pour elles, les P.M.E. ne sont pas les « parents pauvres » de la récession économique. Il y a, à cela, une raison simple et forte : les Banques Populaires sont administrées par des entrepreneurs.

Savoir reconnaître ses alliés naturels

N économie comme ailleurs, il n'y a pas de génération spontanée... A l'heure elle, beaucoup se penchent chevet des entreprises, mais r le Groupe des Banques ulaires cette assistance est rite dans leur histoire même. les Banques Populaires sont isément nées à la fin du le dernier de l'initiative tisans, de commerçants et trepreneurs qui eurent la nté de s'unir localement r s'entraider et se prêter luellement l'argent que les andes banques refusaient ancer.

ider efficacement aujour- ui les petites et moyennes reprises, leur permettre de asser un cap difficile et de leux asseoir » leur développ- ent n'est ainsi pour elles l'exercice naturel d'une vo- on d'origine : celle de ban- r, solidaire et proche de ses reprises-clientes.

t cette solidarité et cette ximité ne sont pas qu'un slo- facile, car elles correspon- t à l'existence même de ces nques coopératives et mu- listes où le « client » est elé, s'il le souhaite, à deve- un « sociétaire » de sa pro- banque. Point n'est besoin lleurs pour les Banques ulaires de redécouvrir la vince : elles y sont nées et r expansion correspond à e de leur propre région.

430 administrateurs 430 entrepreneurs

illustration de ce dialogue continu pratiqué par les ques Populaires avec les ar- ns, les commerçants et les fs d'entreprise est fournie niveau même de l'organisa- interne de chaque Banque. lque quatre cent trente admi- rateurs figurent, en effet, au des Conseils de ces trente- Banques régionales, consti- nt de la sorte le panorama plet d'une représentation cte des secteurs d'activité fessionnelle exercés dans re pays.

u niveau de la plus haute ance de décision du groupe le Conseil Syndical, — figu- t d'ailleurs certains de ces fs d'entreprise, administra- rs et Présidents de Banques ulaires.

ne telle intégration des pro- nes de la vie de l'entreprise ravers des hommes qui l'ont, plus souvent, créée et qui ment, est sans nul doute eptionnelle au sein de l'uni- s bancaire. C'est ainsi que ce total des Administrateurs, a fois clients et sociétaires leurs Banques, près d'une taine relèvent des multiples eurs de la distribution tan- qu'une soixantaine environ endent du secteur matériaux construction, bâtiment - tra- x publics, et une quarantaine secteur métallique et métal- gique.

trésorier des artisans

l'on estime aujourd'hui à s de 250.000 entreprises arti- ales la clientèle des Banques ulaires sur une population plus de 500.000 artisans « ac- », ce « taux de pénétration » é n'est pas le fruit d'un ard heureux, mais bien celui ne volonté collective exercée longue date.

Sait-on, par exemple, que l'an dernier, malgré les contraintes découlant de l'encadrement du crédit, les Banques Populaires ont maintenu leurs réalisations au niveau des besoins de l'artisanat, avec une masse globale de crédits avoisinant 750 millions de francs ? Et que, sur les crédits consentis sur leurs propres ressources d'épargne, ceux-ci l'ont été à des taux nettement inférieurs aux conditions normales du marché lui-même.

Si l'on ajoute qu'en ces temps difficiles les Banques Populaires consentent des crédits de trésorerie et des facilités de caisse à court terme afin de pallier pour les artisans les effets négatifs de l'allongement des délais de paiement de leurs clients, on peut bien comprendre pourquoi l'image « Banque Populaire - Banque de l'Artisanat » continue de s'affirmer. Aujourd'hui encore, les Banques Populaires sont le relais naturel des entreprises artisanales, reconnues comme bénéficiaires directes de l'Emprunt d'Equipement National.

Une dynamique : le groupement

Une telle communauté d'intérêts et de services a désormais pour support principal le réseau des « Socama » lui-même. A la fin de l'année passée, soixante-deux sociétés de caution mutuelle artisanales, associées à trente-quatre Banques Populaires, couvraient en effet quatre-vingts départements, réunissant quelque 22.000 sociétaires et garantissant environ 600 millions de francs de crédits.

Ce mutualisme en action permet ainsi finalement aux Banques Populaires d'aboutir à une politique de coopération très étendue avec ce vaste secteur, qu'il s'agisse d'une représentation permanente auprès des Chambres de métiers, d'une présence à des expositions artisanales, d'une participation à des réunions d'information ou à des actions de formation, des concours apportés à la création et à l'animation de centres de gestion ou de zones artisanales...

Cette vocation des Banques Populaires à permettre aux petites et moyennes entreprises l'accession à une dimension suffisante par rapport à leurs marchés est ainsi exemplaire. Une nouvelle illustration en est fournie au niveau de la « dynamique » des groupements par le Service des opérations collectives (SOC) de la BRED (Banque régionale d'escompte et de dépôts).

Cette grande Banque Populaire de la région parisienne, la plus importante du groupe, a en effet orienté l'action et facilité l'activité de quelque trois cent cinquante groupements depuis une dizaine d'années.

Derrière toutes ces réalisations figurent désormais des raisons sociales confirmées aux yeux des professionnels et du public lui-même : CERCOME (charpentes métalliques), SEQUIPEC (exportation de raffineries ou d'usines de produits chimiques, « clefs en main »), CATENA (chaîne volontaire de quincaillerie et d'électro-ménager), GEDIMAT (bois et dérivés, matériaux de construction), CODEC (alimentation), Thermo-Shell Confort (installations de chauffage), Guilde des orfèvres, Mobilier de France, Union des chausseurs français...

Pour une assistance sur le terrain : 37 banques régionales

Nous avons déjà souligné l'importance du facteur socio-professionnel à propos de la composition des conseils d'administration eux-mêmes et invoqué la notion de solidarité entre de telles banques et leurs clients. Celle-ci, loin d'être abstraite, aboutit à des fidélités de clientèle qui méritent d'être relevées : à titre illustratif de cette qualité de relations, et alors qu'elles sont aujourd'hui de grandes entreprises nationales, dotées de filiales à l'étranger, des sociétés telles que BIC ou la Télémécanique Electrique demeurent clientes des Banques Populaires, qui avaient précisément aidé à leur essor dès l'origine.

Sur le plan régional d'autre part, la clientèle « Entreprises » de chaque Banque Populaire est en fait le reflet de l'économie de sa région, les crédits distribués par la banque étant consentis aux entreprises de sa propre circonscription d'action à partir des capitaux collectés sur place.

Cette identification de la Banque Populaire avec son marché permet ainsi une rapidité d'adaptation et une démultiplication des initiatives, selon l'état de la conjoncture et des besoins des entreprises : récemment par exemple, les deux Banques Populaires de Strasbourg et de Mulhouse ont engagé conjointement — et avec succès — l'opération « Promo-Alsace » vers une large clientèle d'acheteurs professionnels de Hambourg et de sa région au profit des entrepreneurs alsaciens eux-mêmes.

Ce particularisme n'empêche point toutefois le groupe d'enregistrer certaines consolidations sectorielles, au niveau de l'ensemble de son réseau. A côté des positions occupées traditionnellement dans les secteurs de la distribution, de la construction et de ses matériaux, du bâtiment et des travaux publics, de la mécanique et de la métallurgie, les Banques Populaires occupent ainsi des « créneaux » significatifs dans le textile, la confection et l'habillement et dans le large domaine des activités de transport.

L'étendue de cette clientèle multi-sectorielle confirme naturellement son profil dominant : celui des petites et moyennes entreprises artisanales, commerciales et industrielles vis-à-vis desquelles le Groupe de Banques Populaires maintient toujours des relations privilégiées.

Mais cette situation n'est pas un fait acquis et exige au contraire la poursuite des efforts engagés afin de développer les services qui lui sont offerts, compte tenu des nouveaux besoins exprimés.

Il s'agit donc bien là d'une politique d'ensemble dans le perfectionnement à l'approche et à l'assistance de ces entreprises. Déjà engagée depuis plusieurs années, avec la mise en place d'une action progressive de perfectionnement des cadres bancaires au contact avec les entreprises, elle connaît aujourd'hui une extension significative.

Sur la base d'un important travail d'analyse effectué à l'échelle nationale, le Groupe des Banques Populaires a précisé cette année les principaux points d'application d'une telle politique.

1. ALBI : Banque Populaire du Tarn et de l'Aveyron. Tél. (15-53) 54-13-10.
2. ANGERS : Banque Populaire Anjou-Vendée. Tél. (15-41) 88-55-94.
3. AUXERRE : Banque Populaire de l'Yonne. Tél. (16-86) 52-33-81.
4. BESANÇON : Banque Populaire de Franche-Comté. Tél. (16-81) 80-50-33.
5. BORDEAUX : Banque Industrielle et Commerciale du Sud-Ouest. Tél. (15-56) 44-84-26.
6. CAHORS : Banque Populaire du Quercy et de l'Agenais. Tél. (15-60) 35-24-70.
7. CLERMONT-FERRAND : Banque Populaire de l'Auvergne et de la Corrèze. Tél. (15-73) 93-84-39.
8. DIJON : Banque Populaire de la Côte d'Or. Tél. (16-80) 32-95-87 - 30-84-50.
9. GRENOBLE : Banque d'Escompte et de Crédit de la Région Dauphinoise. Tél. (15-76) 44-86-04.
10. LILLE : Banque Populaire du Nord. Tél. (16-20) 54-21-82.
11. LIMOGES : Banque Populaire du Centre. Tél. (15-55) 77-35-61.
12. LYON : Banque d'Escompte et de Crédit de la Région du Rhône - BEC. Tél. (15-78) 60-55-45.
13. MACON : Banque Populaire de Saône-et-Loire et de l'Ain. Tél. (16-85) 38-43-24.
14. MARSEILLE : Banque Populaire Provençale et Corse. Tél. (15-91) 76-52-82.
15. METZ : Banque Populaire de Lorraine. Tél. (15-87) 69-24-12.
16. MONTLUÇON : Banque Populaire de l'Allier et de Roanne. Tél. (15-70) 05-02-00.
17. MULHOUSE : Banque Populaire du Haut-Rhin. Tél. (16-89) 42-99-26 +.
18. NANTES : Banque Populaire Bretagne - Atlantique. Tél. (15-40) 46-08-08.
19. NEVERS : Banque Populaire de la Nièvre. Tél. (16-86) 57-24-52.
20. NICE : Banque Populaire des Alpes Méridionales. Tél. (15-93) 88-19-65.
21. NIMES : Banque Populaire du Midi. Tél. (16-66) 21-60-09.
22. NIORT : Banque Populaire des Deux-Sèvres, Charente - Maritime et Région de Civray. Tél. (15-48) 24-54-20.
23. ORLEANS : Banque Populaire Berry-Orléanais. Tél. (15-38) 87-70-83.
24. MONTROUGE : Banque Populaire Industrielle et Commerciale de la Région Sud de Paris - BICS. Tél. 657-11-50.
25. SAINT-DENIS : Banque Industrielle et Commerciale de la Région Nord de Paris. Tél. 820-63-10.
26. VERSAILLES : Banque Populaire de la Région Ouest de Paris. Tél. 950-92-00.
27. VINCENNES : Banque Régionale d'Escompte et de Dépôts - BRED. Tél. 365-33-44.
28. PERPIGNAN : Banque Populaire des Pyrénées-Orientales, de l'Aude et de l'Ariège. Tél. (16-69) 61-66-65.
29. RENNES : Banque Populaire de l'Ouest. Tél. (16-99) 30-30-17.
30. LA ROCHE-SUR-FORON : Société Savoisienne de Crédit - Banque - Populaire. Tél. (15-30) 03-03-75.
31. SAINT-BRIEUC : Banque Populaire d'Armorique. Tél. (16-96) 33-00-50.
32. SAINT-ETIENNE : Banque Populaire de la Loire. Tél. (15-77) 33-39-61.
33. STRASBOURG : Banque Populaire de la Région Economique de Strasbourg. Tél. (16-88) 32-48-55.
34. TOULON : Banque Populaire du Var. Tél. (16-94) 24-28-22.
35. TOULOUSE : Banque Régionale d'Escompte et de Crédit - BREC. Tél. (15-61) 21-33-25 et 21-70-40.
36. TOURS : Banque Populaire de Touraine et du Haut-Poitou. Tél. (15-47) 20-51-51.
37. TROYES : Banque Populaire de Champagne. Tél. (16-25) 43-42-23.

L'entreprise ne vit pas seulement de crédits

D'ores et déjà, on peut évoquer ici quelques exemples parmi les plus significatifs des moyens existant au titre de ces services :

— En ce qui concerne les problèmes de gestion financière, une cellule d'organisateurs-conseil appartenant à la Chambre syndicale des Banques Populaires (Gestion-Assistance) intervient au profit des Banques Populaires et de leurs entreprises-clientes. Son programme « + 5 Prévision » (connaître le devenir financier de l'entreprise à moyen terme) a déjà fait l'objet de plus de 120 interventions en moins de trois ans dans les secteurs professionnels les plus variés.

— En ce qui concerne la décentralisation et l'aménagement des zones industrielles, la dimension d'un tel problème ne pouvait échapper à un groupe de banques régionales comme celui des Banques Populaires. La BRED dispose en particulier d'une structure de travail bien adaptée en ce domaine, alors que le groupe possède avec la Socelic une filiale pour la construction et l'exploitation locative de locaux industriels et commerciaux.

— En ce qui concerne le commerce extérieur, on doit évoquer ici le rôle de pivot joué par la Caisse centrale des Banques Populaires. (Direction des relations internationales, bureaux à l'étranger, participation au G.I.E. « Export-Aissistance »...) A l'initiative de la Caisse Centrale et de ce G.I.E., un service d'aide à l'exportation, spécialement adapté aux besoins des P.M.E., vient d'ailleurs d'être créé.

La BRED, en fonction de l'importance de sa clientèle entreprises, a parallèlement développé avec Promexport, une filiale très opérationnelle.

Par ailleurs, le Crédit hôtelier, commercial et industriel, en relation avec les Banques Populaires, propose aux entreprises qui développent leur part de chiffre d'affaires à l'exportation un régime de financement particulier.

Finalement, le Groupe des Banques Populaires face aux nouveaux besoins exprimés par sa clientèle d'entreprises se situe en attitude de recherche et d'adaptation constantes, bien conscient que les entrepreneurs P.M.E. souvent isolés et confrontés à de multiples problèmes, souhaitent des services concrets, personnalisés et permanents.

Déjà 15 milliards et demi répartis. Demain...

Le réseau de ces Banques Populaires a atteint l'an dernier un encours de dépôts supérieur à 30 milliards et consenti aux entreprises un encours de crédits dépassant lui-même les 15 milliards et demi de francs (sans compter le Crédit artisanal et les financements du Crédit hôtelier), mais cet « effet de taille » ne saurait faire oublier au groupe sa vocation et son premier souci : demeurer sur le terrain un partenaire de confiance, bien adapté aux besoins de ses entreprises clientes.

Le Crédit Hôtelier

DES EMPLOIS PAR MILLIERS

A côté de la Chambre syndicale et de la Caisse Centrale des Banques Populaires, le Crédit Hôtelier, commercial et industriel est le troisième organisme fédéral du groupe.

Par sa politique de prêts à moyen et long terme à l'ensemble des P.M.E., il est ainsi l'un des piliers du développement économique de notre pays. En laissant d'ailleurs parler les chiffres, en dix ans le C.H.C.I. a contribué au financement de programmes d'investissement représentant un total de 24 milliards de francs, dont 14 milliards dans le secteur de l'hôtellerie et du tourisme et 10 milliards dans les secteurs de l'industrie et du commerce.

Ce financement des investissements est lui-même désormais renforcé par la possibilité, accordée par la Banque de France au Crédit Hôtelier, commercial et industriel, de « mobiliser » les prêts bancaires destinés aux achats de matériels et d'équipement.

Sur cette même période décennale, les prêts du C.H.C.I. ont donc permis à quelque 65 000 entreprises de réaliser leurs programmes de création, de modernisation, d'agrandissement ou de transfert de leurs installations. A la faveur de ces investissements, les entreprises industrielles et commerciales ont parallèlement créé quelque 135 000 emplois, tandis que dans le secteur de l'hôtellerie 200 000 chambres ont été créées ou modernisées.

Plus de 80 % des prêts du C.H.C.I. sont réalisés en dehors de la région parisienne.

Gérer la gestion

Parmi les services fournis à une clientèle nombreuse et diversifiée, l'Institut de formation et de promotion des P.M.E. poursuit depuis plusieurs années, et en liaison avec les Banques Populaires elles-mêmes, une politique d'assistance étendue dans le domaine de la gestion de l'entreprise.

Une importante filiale du Crédit hôtelier, Promotour, fournit d'autre part une gamme de services très complets (noblesse oblige) aux professionnels du tourisme : études de marché, études comparatives des coûts de financement des investissements, engineering hôtelier, conseils de gestion, traitement de comptabilités, réservation centralisée...

Des risques pris à deux

Autre illustration très caractéristique de l'ouverture du groupe aux problèmes de développement de l'entreprise petite et moyenne et à celui longuement débattu de l'équilibre de ses fonds propres, la « Sopromec » (Société de promotion économique), créée dès 1964 atteste son antériorité dans ce domaine. Elle est la société de participations des Banques Populaires et, à ce titre, contribue au financement des P.M.E. en expansion, celle-ci se trouvant souvent contrariée par l'absence d'accès direct au marché financier. Aujourd'hui, elle est ainsi engagée dans le capital de nombreuses entreprises dans des secteurs très divers, ce qui n'empêche pas par ailleurs les Banques Populaires de participer au capital de l'IDI (Institut de développement industriel) et de la Sofinnova (Société d'études pour le financement de l'innovation).

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA DÉGRADATION DE L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE

Les dernières mesures gouvernementales sont insuffisantes et tardives

affirme M. Bidegain, délégué général d'Entreprise et Progrès

Commentant sur France-Inter les dernières mesures de relance prises par le gouvernement, M. Bidegain, délégué général de l'association patronale Entreprise et Progrès, a déclaré :

« Elles sont insuffisantes et tardives parce qu'elles n'ont pas permis — les faits le prouvent — à l'emploi de redémarrer. Même l'accord que nous avons signé, hier, avec l'ensemble des organisations syndicales — accord qui facilite la vie de ceux qui sont en chômage, — ne développe pas l'emploi. Or il faut aujourd'hui dans notre pays recréer une atmosphère et cette ambiance de reprise.

» On nous dit qu'il faut attendre la relance à l'étranger, mais nous savons qu'en Allemagne la relance ne se fait pas jour et nous craignons que même si la relance venait aux Etats-Unis, sur la base du prix du dollar actuel, elle n'aide les Etats-Unis à se développer et à nous transférer une partie des chômeurs qu'ils ont. Donc, nous n'avons pas à attendre des autres pour nous sortir du mauvais pas dans lequel nous sommes. Il nous faut, je crois, avoir une position positive, dynamique et entreprendre par nous-mêmes.

» Nous demandons que l'on poursuive la politique qui a été suivie de protection des chômeurs mais que, parallèlement à cela, l'Etat lance dans deux domaines : le domaine des équipements sociaux et le domaine des équipements industriels, de grands programmes. On a commencé avec le téléphone, mais cela n'est pas suffisant.

» Il faut aujourd'hui que la collectivité nationale investisse dans des domaines où nous avons pris du retard : hôpitaux, maisons pour les vieux, crèches. Il faut également que la collectivité nationale investisse dans les infrastructures industrielles : autoroutes, voies d'eau, communications ou télécommunications, comme on a commencé de le faire. »

LES EXPERTS ALLEMANDS ET AMÉRICAINS ATTENDENT LE DÉBUT DE LA REPRISE

L'économie allemande ne connaîtrait aucune amélioration de l'emploi au cours des prochains mois, estime l'Institut de recherche économique IFO de Munich, dans une note de conjoncture publiée le 24 juin. Le nombre moyen de chômeurs s'établirait à un million cent mille en 1975, soit près de 5 % de la population active, contre 2,6 % en 1974. De son côté, le produit national brut de la R.F.A. diminuerait de 2,5 % à 3 % cette année.

Les experts de l'IFO soulignent la fragilité de la situation économique générale de la R.F.A. : si le gouvernement se décide à prendre des mesures de soutien, celles-ci risquent de prendre effet au moment où la demande étrangère se ranimera, et où la consommation intérieure aura retrouvé de la vigueur.

Si, en revanche, le gouvernement ne fait rien, et que la conjoncture mondiale reste faible, le chômage atteindra alors des proportions inquiétantes.

Aux Etats-Unis, les économistes de la Morgan Guaranty Trust Co estiment eux aussi que la récession a atteint ou est sur le point d'atteindre son niveau le plus bas. La production et l'emploi ont commencé de se stabiliser au début du deuxième trimestre, la construction de logements et les ventes de détail repartent et la reprise se préciserait au cours du troisième trimestre.

« Nous devons maintenant envisager une certaine réduction de nos effectifs »

déclare M. Roger Martin, président-directeur général du groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson

« Le premier semestre de 1975 a été mauvais pour notre groupe. Ce que nous redoutions s'est produit, ce que nous annoncions s'est vérifié. Les politiques anti-inflationnistes rigoureuses pratiquées par les gouvernements d'Europe et des Etats-Unis, conjuguées avec l'effet déflationniste de la crise pétrolière, ont entraîné un ralentissement sérieux de l'activité économique » a déclaré M. Roger Martin, président-directeur général de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, lors de l'assemblée générale du groupe qui s'est tenue le 24 juin.

» Nous sommes ainsi entrés dans une société de sous-consommation et nous ne voyons pas encore de signes convaincants de la reprise qui nous est promise, a poursuivi M. Martin. *La cassure est profonde et l'état de nos carnets de commandes ne nous permet pas, en dépit des mesures d'adaptation que nous prenons, d'espérer une amélioration véritable au cours du second semestre. 1976 même, c'est le plus probable, restera difficile.*

» Cette situation pose évidemment le problème de l'emploi dans notre groupe. Nous nous sommes efforcés, tout au long de ce premier semestre, d'atténuer pour l'ensemble de notre personnel, tant français qu'étranger, les conséquences de l'affaiblissement de la conjoncture. Nous avons donc choisi de diminuer les horaires, évitant ainsi au maximum les licenciements. Nous y avons réussi. A la fin de 1974, les cent dix-huit sociétés du groupe employaient 146 500 personnes. A la fin de ce premier semestre, nous serons 145 100. La différence est de moins de 1 %.

» Il va de soi cependant que cette politique, coûteuse en dépit des aides publiques, trouve sa limite dans la durée même de la crise. Il n'est pas en notre pouvoir, je dois le répéter, d'élever des digues contre l'océan. Nous devons donc maintenant envisager une certaine réduction de nos effectifs. Son ampleur dépendra de l'impact des politiques de relance que mettront en œuvre les gouvernements. Nous continuerons de faire tout ce que nous pouvons pour tenir au strict minimum ces réductions.

» Dans ce dessein, l'effort à faire toutefois ne sera pas aisé et, dès maintenant, nous devons aussi envisager une extension du chômage partiel, soit sous forme de réduction systématique de l'horaire hebdomadaire, soit d'arrêts de production. Un quart du personnel français du groupe devrait être prochainement touché par des mesures de ce type. De même, les dispositions tendant à avancer l'âge de la retraite vont être étendues. »

BALANCE — COMMERCIALE

(Dessin de KONK.)

LES VENTES SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS DE L'AUTOMOBILE ONT BAISSÉ DE 25,5 % EN MAI

Le marasme du marché automobile s'aggrave. En mai, les immatriculations de voitures particulières en France ont chuté de 25,5 % par rapport à mai 1974, contre un recul de 18,7 % en moyenne pour les cinq premiers mois de l'année. Les exportations, qui s'étaient jusqu'à présent maintenues, ont diminué de 16,3 % par rapport à l'an passé.

Seule la production s'est maintenue à un niveau « relativement satisfaisant », précise la Chambre syndicale de l'automobile dans sa note mensuelle de conjoncture. En mai 1975, elle a atteint 212 166 unités, soit 14,8 % de moins qu'un an plus tôt, ce qui, si l'on tient compte de la différence des jours ouvrables d'une année à l'autre, équivaut à un recul réel de 5 %. Ces résultats sont cependant en partie faussés par les dificultés de la régie Renault, qui a perdu, à la suite de conflits sociaux, des ventes sur le marché français au profit des importateurs et qui, à l'inverse, a « poussé » au maximum sa production pour reconstituer ses stocks.

La situation des véhicules industriels est encore plus inquiétante : leur production a chuté en mai de 40,5 % par rapport à l'an passé, leurs immatriculations en France de 35,7 % et leurs exportations de 32,8 %.

Au vu de ces résultats, la nouvelle hausse de prix qui pourrait être appliquée par les constructeurs sur la plupart des modèles de la nouvelle gamme 1976, lors de leur mise en vente (dans le courant de juillet), peut paraître paradoxale. Depuis octobre 1974, les augmentations de prix successives des automobiles ont atteint en moyenne 17 %. Pour justifier ces hausses — notamment vis-à-vis du ministère des finances, qui leur a demandé des explications, — les constructeurs arguent de la nécessité de maintenir leurs marges, grevées par la sous-utilisation des capacités productives, la hausse continue de leurs charges d'exploitation (l'acier augmentera encore en juillet) et la chute du dollar, pour être en mesure d'affronter le durcissement de la concurrence internationale qu'ils prévoient l'an prochain.

LOGEMENT

LA S.C.I.C. N'AUGMENTERA SES LOYERS QUE DE 7,5 %

La Société civile immobilière de la Caisse des dépôts et consignations, qui avait prévu, au 15 juillet prochain, une augmentation de 15 % des loyers des cent vingt mille logements qu'elle gère, respectera la « recommandation » du gouvernement (« le Monde » daté 22-23 juin) de limiter cette hausse à 7,50 %.

Les ressources dont se trouve ainsi privée la S.C.I.C. s'élèvent à 15 millions de francs, et elles devaient être affectées à l'entretien et à l'amélioration du parc immobilier existant.

En 1975, la production française serait égale sinon inférieure à celle de 1[...]

(Suite de la première page.)

Sans doute y a-t-il dans certains d'entre eux un peu d'exagération, destinée à faire pression sur les pouvoirs publics, afin d'obtenir, avant le grand départ en vacances, des mesures plus radicales que celles qui ont prises jusqu'ici. Mais cet aspect tactique ne doit pas cacher l'essentiel.

Actuellement, de nombreux industriels, qui s'étaient beaucoup endettés ces dernières années — et jusqu'au printemps 1974 — *« parce que tout allait encore bien »*, connaissent de graves difficultés financières. Leur problème est bien plus, actuellement, de se désendetter que d'investir ou d'embaucher en vue d'une reprise hypothétique de la demande, qui, de toute façon, ne sera pas immédiate et qui, *si* elle vient à se produire, risque de n'être pas très forte.

Aucun des trois facteurs qui pourraient entraîner un redémarrage de l'activité économique ne semble dans l'immédiat pouvoir jouer un rôle positif : ni la consommation intérieure des Français, ni les exportations, ni les investissements.

La consommation des ménages ? Elle a été assez forte jusqu'à présent, mais risque maintenant de se stabiliser ou même de diminuer à cause du tassement prévisible du pouvoir d'achat des salariés. Elle ne jouera en tout cas aucun rôle moteur. Les exportations ? En Allemagne, décidément, la reprise ne vient toujours pas ou si faiblement... En revanche, les perspectives pourraient s'améliorer aux Etats-Unis, selon les prévisions du gouvernement américain et de plusieurs experts privés, et au Japon. Mais les effets d'un éventuel redémarrage dans ces pays seront longs à se faire sentir.

C'est pourquoi beaucoup d'industriels français ne se précipitent pas pour bénéficier des mesures prises récemment par le gouvernement : déduction fiscale pour les investissements, crédit à taux réduit. Si cette attitude faite de prudence et d'attente se confirmait, la production industrielle pourrait continuer de stagner pendant encore des mois. Le taux de croissance économique — exprimé en termes de produit intérieur brut — serait alors nul en 1975. Il n'est même pas impossible qu'on enregistre cette année un recul en valeur absolue de l'ordre de 1 à 2 % de la production [...]nale, ce qui serait sans préc[...] en France depuis la guerr[...] chômage continuerait d'augm[...] au rythme de 100 000 dem[...] d'emploi non satisfaites pa[...] mestre. Le million de chômeurs [...] dépassé à la fin de l'année.

Nouvelles mesures gouvernementales ?

Que peut faire le gouverne[...] Ou bien attendre la reprise [...] que presque tous les experts [...] dent au printemps de 1976. Mai[...] solution implique que le ch[...] continue d'augmenter en Franc[...] dant encore *presque* un an p[...] l'expérience prouve qu'il s'[...] environ six mois entre le mom[...] *se manifeste la reprise et ce[...] les chefs d'entreprises recom[...]* à embaucher.

L'autre solution serait de pro[...] *un choc psychologique de n[...] modifier, avant les vacances, l'[...]* des chefs d'entreprise. Il con[...] compte tenu de la situation [...] de nombreuses sociétés, [...] les charges financières [...] prises par des réductions [...] (T.V.A., impôt sur les sociétés[...] M. Fourcade, qui devait pre[...] parole, jeudi 26 juin, au cou[...] débat organisé par notre c[...] *l'Expansion* sur la conjoncture, [...] tera peut-être un élément de r[...]

ALAIN VERNHO[...]

MONNAIES

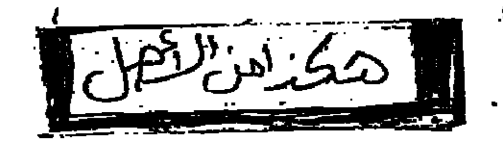
NOUVEL ACCÈS DE FAIBLESSE DE LA LIVRE

La livre sterling a été prise, mardi après-midi, d'un nouvel accès de faiblesse, qui l'a fait retomber à son plus bas niveau : son taux de dépréciation s'établissant derechef à 26,7 %. Mercredi matin, son cours avait fléchi à 2,2580 dollars contre 2,27 dollars, le plus faible depuis février 1974, et, à Paris, frôlait de nouveau la barre des 9 F. Les cambistes ne font guère confiance à M. Wilson pour redresser la livre, dont le vif recul a freiné la remontée du dollar, en léger retrait sur les cours de la veille.

Faits et chiffre[s]

● « LA RELATIVE ET RE[...] AMELIORATION DE [...] TUATION DE L'INDU[...] PETROLIERE EST [...] CAIRE », a déclaré M. [...] margne, président de l'[...] (Union des chambres sy[...] les de l'industrie du p[...] mardi 24 juin, au cours [...] conférence de presse : *[...] dépend essentiellement*, [...] ajouté, *des aléas monét[...] de l'attitude des pays [...] teurs devant les pr[...] mondiaux posés par le [...] du prix du pétrole bru[...] rièré dû aux pertes de 1[...] pas été résorbé. Jusqu'ic[...] été tenu compte que in[...] tiellement de l'augme[...] des coûts de la distribu[...] pas du tout de ceux du [...] nage.* »

● RENAULT REDUIT DE [...] HEURES LA JOURNÉ[E] [...] TRAVAIL POUR 4 000 [OU]VRIERS. — Comme [...] laissé entendre la direct[ion de] la régie Renault au [...] d'établissement de Billa[ncourt] (*le Monde* du 25 juin), la [jour]née de travail de 4 000 ou[vriers] de l'île Seguin a été rédu[ite de] deux heures, mercredi 2[5 juin], cette mesure étant app[liquée] au moins jusqu'à vendr[edi en] raison de la poursuite [de la] grève chez Chausson. Un[e nou]velle rencontre entre le[s syn]dicats et la direction de [l']entreprise, dont deux [...] sont occupées depuis s[ix se]maines, devait avoir li[eu] mercredi 25 juin.



LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

SYNDICATS

délégués au trente-neuvième congrès de la C.G.T. dénoncent la répression antisyndicale

discussion générale du …rt que M. Georges Séguy …ésenté au 38e congrès de …G.T. devait s'achever, ce …redi 25 juin, au Bourget. …ote aura lieu jeudi, suivi …les scrutins sur le docu…t d'orientation, le pro…me d'action et la compo…n de la commission …utive qui sera sensible…t renouvelée et élargie.

…ours de ces trois premières …s de débat, il ne s'est …rouvé que M. Aimé Pastre, …ire général du Syndicat des …nels pénitentiaires, pour …e quelques réserves sur le …t de M. Séguy et sur le …mme commun de la gauche, …ticulier en ce qui concerne …ertés. M. Pastre a aussi … qu'il « *ne faisait pas la analyse que M. Georges sur ce qui s'est passé au …al* ».

…un autre orateur n'a fait …n, à la tribune, aux contro… soulevées autour du jour… portugais *Republica*. C'est une déclaration remise aux journalistes par le service de presse du congrès que M. Séguy a critiqué sévèrement l'interview de M. Jean-Pierre Cot publiée dans *le Nouvel Observateur*. Le syndicaliste demande si, en suggérant que le secrétaire général de la C.G.T. « *aurait été manipulé par le parti communiste français, M. Cot s'est exprimé en tant que membre du bureau exécutif de son parti* ». Et il ajoute que les déclarations de M. Cot ne pouvaient, de toute façon, que nuire aux relations entre la C.G.T. et le parti socialiste (*le Monde* du 25 juin).

Les questions politiques, d'une façon générale, ont été absentes des dizaines d'interventions prononcées souvent par de jeunes délégués, si ce n'est pour réaffirmer, sans commentaire, les espérances mises dans le programme commun de la gauche. Fréquemment, en revanche, dans l'évocation de l'action revendicative sont revenues les protestations contre la répression et la violence gouvernementales et patronales.

M. Roger Bureau, secrétaire général des syndicats du Livre parisien, a retracé le conflit qui oppose son organisation à M. Amaury et renouvelé les accusations déjà portées contre M. Bergeron. De même M. Alain Morisse (Fédération des syndicats de police) a dénoncé les provocations et réclamé « *une société plus juste, dans laquelle le policier citoyen serait un serviteur de la collectivité nationale et, en premier lieu, des travailleurs* ».

Elargissant encore le débat, M. Marcel Caille, secrétaire confédéral, a condamné avec force le soutien apporté par M. Chirac et la majorité à la « *fascisante C.F.T.* », et estimé qu'un « *complot infiniment plus grave* » est apparu avec les milices armées patronales, les chiens, les « *unités paramilitaires et hommes de main recrutés dans les bas-fonds du régime* ».

M. Caille a donné de nombreux détails sur les opérations menées chez Simca-Chrysler, Berliet, Peugeot, etc., et déclaré que la C.G.T. avait remis un volumineux dossier sur ces affaires à MM. Chirac, Durafour, Poniatowski et Lecanuet. L'inaction des uns et des autres est éloquente, a conclu M. Caille.

JOANINE ROY.

LA TENUE DU PROCHAIN CONGRÈS DE LA C.G.C. CONTINUE DE SUSCITER DES RÉSERVES

Après la décision des dirigeants de la C.G.C. de tenir, du 27 au 29 juin, à Paris, le congrès confédéral qui doit élire un successeur au président sortant, M. Malterre (*le Monde* du 25 juin), les trois candidats à ce poste ont confirmé et leur candidature et la présence des équipes ou des fédérations qui les soutiennent. La chose est claire pour MM. Calvez et Charpentié ; quant à M. Menu, le troisième candidat, il a évoqué la possibilité d'une démission et de la tenue d'un autre congrès si la répartition des mandats prêtait à contestation.

De son côté, M. Paul Marchelli, qui est le président de l'importante Fédération de la métallurgie et l'un des syndicalistes à l'origine du comité de rénovation de la C.G.C. appuyant M. Menu, il a affirmé que, quels que soient les résultats du prochain congrès, il poursuivrait la contestation. Celle-ci porte notamment sur le montant des cotisations que versent certaines fédérations à la C.G.C., et sur le nombre des mandats accordés à celles-ci.

…ONTRE « LA RÉPRESSION ET LA VIOLENCE »

…a C.G.T., la C.F.D.T., la F.E.N. et des partis de gauche organisent …e manifestation à Paris jeudi 26 juin

… trois organisations syndi… — C.G.T., C.F.D.T., FEN … les partis de gauche (P.C., … P.S.U.) ont décidé, sur l'ini…e des deux premières confé…ions, d'organiser à Paris … manifestation, le 26 juin à …eures, de la Nation à la …lle. Les radicaux de gauche …éservé leur position.

…ns l'appel qu'ils adressent … Parisiens et intitulé « Halte …scalade, la répression et la …lence », les organisateurs …ndent « *à tous les démo…s de participer à une riposte …édiate et unitaire contre les …sions du pouvoir et du …nat* ».

« *Nous sommes en présence,* … que l'appel, *d'une véritable …lade d'agressions patronales …olicières de caractère fasciste contre les travailleurs en lutte pour leurs légitimes revendications : attaques des militants ouvriers à l'intérieur de l'entreprise Chrysler à Poissy, agressions contre les militants syndicaux à la mairie d'Ajaccio, milices patronales dans les Chartres et à Saint-Ouen, et intervention des forces de police chez Chausson.*

» *Hier encore* (le 23 juin), ajoute l'appel, *aux Câbles de Lyon à Clichy, neuf travailleurs immigrés ont été blessés, dont trois grièvement, et l'un d'eux se trouve encore dans le coma. Cet événements s'est déroulé dans des circonstances particulièrement troublantes.* »

Les organisations, qui dénoncent et condamnent un tel procédé, « *mettent en garde solennellement le gouvernement et le patronat contre les conséquences qui pourraient découler du développement d'un tel processus de violences* ».

● RETRAITES COMPLEMENTAIRES. — Deux accords viennent d'être signés par tous les syndicats et le C.N.P.F. Le premier donne le feu vert à l'extension aux salariés agricoles de l'Association des régimes de retraites complémentaires (ARRCO) qui regroupe treize millions d'adhérents et trois millions de retraités; le second renforce les mesures de contrôle des institutions adhérentes à l'ARRCO.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

A HAGONDANGE

Les grévistes de la SAFE reprennent le travail sans avoir obtenu satisfaction

De notre correspondant

Metz. — La situation est redevenue normale à la SAFE à Hagondange. Après douze jours de grève suivie par plus de 70 % du personnel ouvrier, le travail a repris normalement mardi 24 juin. Les syndicats qui réclamaient 150 francs pour l'ensemble du personnel, une révision des classifications, le treizième mois en totalité n'ont pas obtenu satisfaction ; la direction de la SAFE a seulement promis de verser 75 % d'un treizième mois à la fin de 1975 et 100 % à la fin de 1976 si un accord global était signé.

Depuis le début de l'année, les conflits sociaux se sont multipliés dans cette entreprise de 3 400 salariés où les ouvriers — ils sont 2 500 — ont une moyenne d'âge de trente-sept ans et une ancienneté moyenne de deux ans. « *A la SAFE on fait grève, mais on ne part pas* », explique un des responsables de la société.

Le 11 janvier, à l'appel de la C.G.T., mais surtout de la C.F.D.T., 1 800 ouvriers refusent de venir travailler la nuit du samedi au dimanche. Malgré les négociations, les promesses faites par la direction de supprimer par étapes ce poste, aucun accord n'est encore intervenu. Les installations s'arrêtent donc tous les samedis à 22 heures. Le 17 janvier c'est au tour des ouvriers du train barre-fil de débrayer pour des revendications salariales ; le conflit dure un mois.

Du 9 au 16 mai, c'est le service d'entretien général (550 personnes) qui débraye. Le 21, arrêt à la tôlerie fine, qui restera paralysée quinze jours ; le 27, débrayage à la forge à froid. Le 10 juin, c'est au tour des pocheurs à l'aciérie, puis aux ouvriers du *service anti-rouille, et, enfin*, à ceux du parachèvement. Enfin, le 11 juin, le traitement et le contrôle des pièces gorgées cesse de travailler à son tour.

Pourtant l'entreprise a la réputation d'être assez en avance sur le plan social et surtout sur le plan salarial ; lors d'un récent congrès de la C.G.T., les seuls salaires affichés en référence étaient ceux de la SAFE. Si l'on en croit la direction, un O.S. 2 gagne 2 600 francs bruts par mois, auxquels s'ajoutent diverses primes indexées à la productivité et un demi treizième mois. « *Cela ne compense pas les conditions de travail ; la vie des travailleurs qui font les trois huit est un enfer. Plus de vie familiale ou sociale... Savez-vous comment on appelle la semaine où l'on travaille la nuit ? La* grummelschicht, *» la journée de la grogne ». C'est la semaine où dans la famille plus personne n'approche le père* », commente un ouvrier.

A quelques centaines de mètres de la SAFE se trouvent les usines du groupe sidérurgique Sacilor. Les trois huit y sont pratiquées. Apparemment, la grogne y est moins grande. Alors, comment expliquer la réputation amplement justifiée qu'à la SAFE d'avoir un climat social perpétuellement agité ?

A bien des égards, cette entreprise ressemble à un champ d'expériences. Champ d'expériences patronal parce que, à la SAFE, filiale de Renault à 100 %, créée par Louis Renault en 1932, on continue de pratiquer une politique contractuelle, largement inspirée par celle de la Régie.

Champ d'expériences syndicales, surtout pour la C.F.D.T. qui en a fait, depuis quelques années, son fief. Aux dernières élections professionnelles, elle raflé 57 % des voix. Les revendications sont bien souvent qualitatives. La C.F.D.T. veut prouver qu'« *on peut faire quelque chose dans la sidérurgie* ». Pour le moment, elle n'y est pas parvenue. Est-ce à dire qu'elle va renoncer ? « *Ils n'ont pas l'habitude que l'on résiste* », commentait laconiquement un des dirigeants de l'entreprise, il y a quelques jours...

J.-C. BOURDIER.

● SIDERURGIE LORRAINE : un accord sur les salaires a été signé par la C.G.C., la C.F.T.C. et F.O. Cet accord, qui intéresse 90 000 personnes, prévoit une augmentation des salaires de 3 % à compter du 1er juin (avec un rappel de 2,5 % pour mai), qui s'ajoute à celles de janvier (2 %) et de mars (1,5 %). En outre, la prime de vacances passe de 400 à 500 F et la ressource annuelle garantie d'un ouvrier est fixée à 21 500 F.

AFFAIRES

Renault paraît bien placé pour construire la future usine automobile d'Oran

De notre correspondant

Alger. — La construction de l'importante usine d'Oran qui fabriquera quelque cent mille voitures par an sera-t-elle confiée à une société française, et laquelle ? Telle est la question que l'on se pose depuis la déclaration de M. d'Ornano, lors de sa récente visite, selon laquelle les « choses peuvent maintenant aller très vite » dans ce domaine.

Conformément à leur habitude, les responsables algériens observent le plus grand mutisme du fait que les négociations sont en cours. Tout au plus acceptent-ils de rappeler que trois firmes françaises, Renault, Peugeot et Chrysler-France, sont en lice avec d'autres concurrents étrangers. Du côté français, on se montre tout aussi discret.

Plusieurs indices et quelques recoupements permettent cependant de penser que Renault a des chances de l'emporter, si ce n'est déjà fait.

Premier groupe industriel français, Renault grâce à sa surface financière paraît en mesure de mener à bien un projet évalué à 8 milliards de francs. De surcroît la Régie pourra bénéficier dans cette affaire de l'expérience de Berliet, qui a parfaitement réussi en Algérie.

Les Algériens avaient également indiqué qu'ils tiendraient compte des modalités de financement. A ce propos M. D'Ornano nous avait déclaré qu'au-delà du cadre normal du crédit « *pour des projets particuliers il existait des possibilités d'ajustements* ». — P. B.

LE GROUPE SCOA PREND LE CONTROLE DU GAGMI

Le GAGMI (Groupement d'achat des grands magasins indépendants) passe sous le contrôle de la SCOA, filiale de la Banque de Paris et des Pays-Bas : la SCOA, qui possédait 6,4 % du capital de cette centrale d'achat de nouveautés, rachète en effet à la famille Decré, de Nantes, qui avait créé le GAGMI, 37 % de ce capital. La famille Decré conserve la présidence de la centrale, mais ne possède plus que 7 % du capital.

Le groupe SCOA (3,5 milliards de francs de chiffre d'affaires consolidé en 1974, trente-deux mille salariés dans vingt-huit pays) possède des activités industrielles — alimentation, bois textiles en Afrique, parfumerie, minerais en Afrique du Nord, — des activités commerciales (automobile, biens d'équipement) et des activités de commerce international. La prise de contrôle du GAGMI a pour effet de compléter l'activité purement distribution de la SCOA, qui exploite dix-neuf magasins en Afrique et un hypermarché au Gabon, sous l'enseigne Mbolo.

Les magasins africains sont depuis un an approvisionnés par le GAGMI, après avoir quitté la SAPAC (centrale d'achat du Printemps), tandis que les magasins français de la SCOA (dix-neuf Prisunic et deux hypermarchés sous l'enseigne Euromarché), par la filiale FISUMA, restent, en principe jusqu'en 1980, liés au Printemps.

● M. JOSEPH SZYDLOWSKI, président-directeur général de la société Turboméca, a été reçu, mardi après-midi 24 juin, par M. Valéry Giscard d'Estaing. Cette audience fait partie d'une série d'entretiens du chef de l'Etat avec les dirigeants de grandes entreprises françaises.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CREUSOT-LOIRE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 18 juin sous la présidence de M. Forgeot, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1974, qui se soldent par un bénéfice de 46 millions de F.

Elle a décidé la mise en distribution d'un dividende net de 7,80 F par action, assorti d'un avoir fiscal (impôt déjà payé au Trésor) de 3,90 F, assurant un revenu global de 11,70 F par action. Ce dividende sera mis en paiement le 30 juin 1975, contre remise du coupon n° 6.

L'assemblée a ratifié les nominations en qualité d'administrateurs de M. Roger Roux, du baron Empain et de la société Lormetal, représentée par M. Henri de Wendel. Elle a renouvelé les mandats d'administrateurs de M. Rambaud et de la société Lormetal.

Dans son allocution, M. Forgeot a indiqué que le marché des produits sidérurgiques, mauvais au cours des premiers mois de 1975, laisse apparaître actuellement quelques signes de reprise. Pour la mécanique et l'entreprise, la charge des ateliers et des bureaux d'études est satisfaisante grâce aux brillants enregistrements de commandes de 1974 ; mais, malgré les mesures de relance des investissements, les perspectives de commandes des prochains mois, notamment à l'exportation, sont beaucoup moins favorables.

M. Forgeot, après avoir souligné que le dividende, resté sans changement depuis 4 ans, avait été sensiblement majoré cette année, a déclaré qu'il avait cependant de bonnes raisons d'espérer, malgré les difficultés de l'année en cours, pouvoir en maintenir le montant à son niveau actuel.

Au cours de cette assemblée, les activités et le bilan de la société ont fait l'objet d'une présentation audio-visuelle.

SOCIÉTÉ ANONYME DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société s'est tenue le 18 juin 1975.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

Le chiffre d'affaires global, taxes comprises, a été de 979.420.256 F, en augmentation de 22 % sur l'année précédente. Le chiffre d'affaires hors taxes a été de 833.416.513 F, en accroissement de 21,8 %.

La progression du chiffre d'affaires hors taxes pour les câbles, les travaux et les équipements électroniques a été respectivement de 28,70 %, 35,65 % et 18,05 %.

Le bénéfice s'est élevé à 19 millions 446.780,17 F. Après prélèvement de la participation des salariés, soit 5.550.000 F et constitution de réserves s'élevant à 2.655.870, 44 F, il a été décidé de distribuer un dividende net de 14 F augmenté de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 7 F pour chacune des 774.969 actions constituant le capital au 31 décembre 1974. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 7 juillet 1975, contre le coupon n° 38.

L'assemblée a de plus ratifié la nomination de M. Louis Faurre au conseil d'administration en remplacement de M. Gellos, décédé le 1er décembre 1974.

PECHINEY-UGINE-KUHLMANN

L'assemblée générale de Pechiney-Ugine-Kuhlmann s'est tenu le 24 juin 1975 et a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

Les comptes de la seule société mère font apparaître un bénéfice de 318 millions de francs contre 317 millions de francs en 1973.

La valeur du coupon est portée de 8,40 F à 9,40 F, soit un revenu global par action passant de 12,60 F à 14,10 F, avec un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 4,70 F.

On notera que ce coupon, qui sera transmis en paiement le 30 juin 1975, comporte un montant de 0,40 F (soit un revenu global de 0,60 F) qui a pour objet de tenir compte de la limitation du dividende opérée l'an dernier en application des recommandations gouvernementales.

Le président a également présenté à l'assemblée générale les comptes consolidés de 1974 qui se soldent par un bénéfice hors intérêts minoritaires de 743 millions de francs (par action 29,50 F) contre 365 millions de francs (par action 14,50 F) en 1973. L'actif net consolidé par action s'élève en 1974 à 268,60 F.

Dans ses commentaires, le président a indiqué que le résultat consolidé 1974 avant amortissements et impôts se répartissait de la façon suivante entre les secteurs d'activité du groupe :

Aciers et électrométallurgie ..	8 %.
Aluminium	44 %.
Chimie	31 %.
Transformation du cuivre ..	8 %.
Produits spéciaux et divers ..	9 %.

Au cours de son allocution, le président a précisé que le groupe avait enregistré au cours des cinq premiers mois de 1975 une baisse de 16 % de son chiffre d'affaires (5 % si l'on élimine la valeur du métal cuivre). Bien qu'il soit encore trop tôt pour estimer les résultats consolidés de l'année 1975, il est certain qu'ils seront en baisse.

Le président a également souligné les efforts menés pour la protection de l'environnement et le maintien de l'emploi.

Groupe Empain-Schneider
H. ERNAULT SOMUA

Les actionnaires de la société se sont réunis le 24 juin en assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. Georges Dureault. Ils ont approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui se soldent par un bénéfice de 4 490 599 F.

Ils ont décidé la distribution d'un dividende net de 16 F qui donnera droit à un avoir fiscal de 8 F, assurant un revenu global de 24 F.

L'assemblée a renouvelé les mandats de M. Joseph Meuret, administrateur, et de M. Gonzague Lauras, commissaire aux comptes titulaire. Le conseil d'administration réuni à l'issue de l'assemblée a pris acte avec regret de la démission d'administrateur de M. Emile Torquebiau. Il a coopté pour le remplacer M. Jean-Louis Devoisselle. Rappelons que H.E.S. participe en ce moment à la première exposition mondiale de la machine-outil à la porte de Versailles. La société expose trente et une machines dont vingt-trois à commande numérique. Elle espère de cette manifestation une incitation à la reprise des achats d'investissement de sa clientèle industrielle.

SOCIÉTÉ DES HAUTS FOURNEAUX DE LA CHIERS

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 20 juin 1975 sous la présidence de M. Paul Baseilhac, président du conseil de surveillance : elle a approuvé les comptes de l'exercice 1974 se soldant par un bénéfice net de 30.111.659 F et décidé la distribution d'un dividende de 19 F, soit, avec l'impôt déjà payé au Trésor, un revenu global par action de 28,50 F : ce dividende sera payable à partir du 9 juillet 1975 contre remise du coupon n° 29.

L'assemblée a renouvelé les mandats de membres du conseil de surveillance de MM. Théodore Kaas et Adolphe Paulus.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE DES MINES ET DE LA MARINE MARCHANDE
Direction de l'Industrie (RABAT)

AVIS DE CONCOURS INTERNATIONAL

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande lance un concours international pour la construction clef en main de la « sucrerie du Loukkos », à Ksar El Kébir.

Le concours concerne l'étude, la construction, le montage et la mise en service de la sucrerie, dont le démarrage est prévu pour le 1er juin 1977.

Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges à compter de la date de publication du présent avis au Ministère du Commerce, de l'Industrie des Mines et de la Marine Marchande - Direction de l'Industrie - à Rabat.

Les soumissions et les offres établies conformément aux dispositions du cahier des charges devront être déposées à la Direction de l'Industrie avant le 15 septembre 1975 à 12 heures. Les références demandées par le cahier des charges doivent obligatoirement accompagner ces soumissions.

COMMERZBANK
AKTIENGESELLSCHAFT
Europartners
BANCO di ROMA - BANCO HISPANO AMERICANO - CREDIT LYONNAIS

EXERCICE 1974

Bien que l'année 1974 ait été caractérisée par la transformation profonde du climat économique, la COMMERZBANK a consolidé sa position. Au cours de l'exercice, elle a poursuivi la politique entreprise depuis les dernières années en direction de deux objectifs : CROISSANCE ORGANIQUE et RENTABILITE.

Ses ressources propres ont connu un nouvel accroissement de 121 millions de DM du fait de l'augmentation de capital réalisée en décembre 1974. Elles s'élèvent maintenant à 1 354 millions de DM. Le total du bilan consolidé dépasse 44 milliards de DM. Le montant des dépôts qui était à la fin de 1973 de 19 700 millions de DM est passé à 20 540 millions de DM. Le chiffre d'affaires relatif aux échanges avec l'étranger a augmenté en 1974 plus fortement qu'au cours de chacune des dix années précédentes.

Après dotation de 30 millions de DM aux réserves, le bénéfice de l'exercice s'est élevé à 79,6 millions de DM.

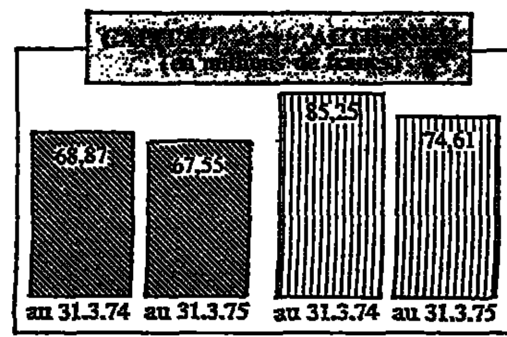
L'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 1975 a décidé le paiement d'un dividende inchangé de 8,50 DM par action de 50 DM. Elle a également autorisé le Directoire à augmenter le capital à concurrence de 100 millions de DM au maximum.

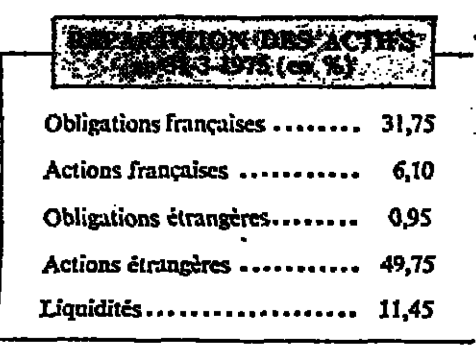
SLIVINTER
Société Lyonnaise d'Investissements en Valeurs Internationales

Société d'Investissement à Capital Variable — Ordonnance du 2 novembre 1945
Décrets du 28 décembre 1957 et du 20 septembre 1963
Siège social : 49, Avenue de l'Opéra — 75002 PARIS
R.C. Paris 69 B 941



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 12 juin 1975





Obligations françaises	31,75
Actions françaises	6,10
Obligations étrangères........	0,95
Actions étrangères	49,75
Liquidités	11,45

L'Assemblée Générale, réunie sous la présidence de M. Gilbert CAZES, a approuvé les comptes de l'exercice 1974/1975.

Le bénéfice distribuable s'élève à F. 3 780 904. L'Assemblée a décidé d'attribuer à chaque action un dividende global de F. 5,99, composé d'un dividende net de F. 5,59 et d'un impôt déjà payé au Trésor de F. 0,40.

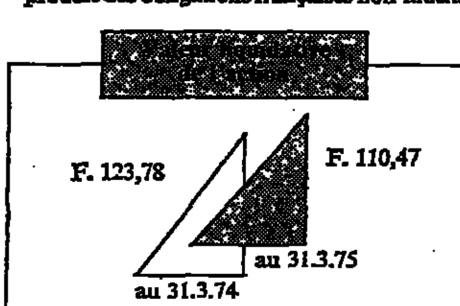
Ce dividende est matérialisé par le paiement depuis le 13 juin 1975 :

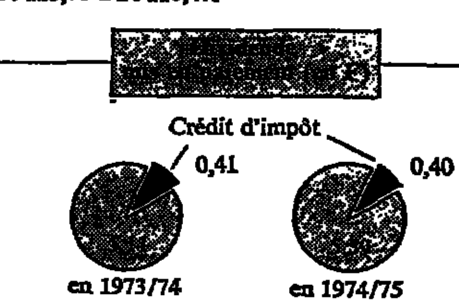
- du coupon n° 11 de F. 2,18, représentant le produit des obligations françaises non indexées,
- du coupon n° 12 de F. 3,41 correspondant aux autres revenus encaissés par la Société.

Ces coupons donnent droit à des crédits d'impôt respectivement de F. 0,26 et de F. 0,14.

Le montant du dividende pourra être réinvesti en actions de la Société, en franchise totale de droit d'entrée, pendant un délai de 3 mois à compter de la mise en distribution.

Au cours de l'exercice, la valeur liquidative de SLIVINTER a fléchi de 10,75 %, revenant de F. 123,78 à F. 110,47.

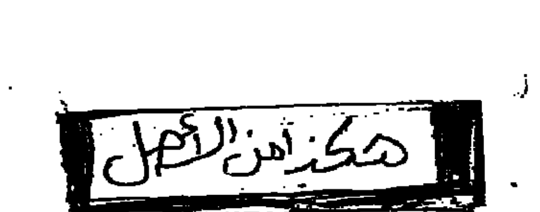




Au cours de son allocution, le Président a brièvement analysé la récente évolution des différentes places financières dont la bonne tenue générale entre octobre 1974 et avril 1975 a été suivie par une tendance beaucoup plus hésitante. La conjoncture encore incertaine justifie une politique de prudence. Aussi, la Société a-t-elle accru ses liquidités, celles-ci passant de 11,4 % des actifs au 31 mars dernier à 15,1 % le 11 juin ; les ventes réalisées ont concerné principalement les titres américains.

Depuis le 1er avril 1975, la valeur liquidative de l'action est passée de F. 110,47 à F. 112,86, en dépit d'un fort fléchissement de l'ensemble des devises étrangères par rapport au franc français.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 JUIN

Marché calme

...me le plus complet a la Bourse de Paris en-...zième séance de la se-...s hausses et les baisses équilibrées, ne revêtant d'ampleur et l'indice a gagné quelque 1,5

...ume des transactions a ...t diminué et les cota-...ont achevées très vite : ...oirait déjà en période ...encore que l'été ait par-...vé des surprises aux

...'accès de baisse des deux précédentes, les opéra-...tent l'arme au pied et ...ent passivement les don-...tidiennes, dont l'impact ...ndance leur apparaît de plus réduit : nouvelle ...u loyer de l'argent au jour, revenu de 7 1/2 % en deux séances, espoir ...ntissement de l'inflation stagnation des ventes du ...e, morosité des indus-

...vient de noter néanmoins ...uis plusieurs semaines, en ...uis le début de mai, les ...eurs se tournent de plus vers Wall Street. Ce fai-... jouent la reprise de l'éco-...méricaine, qui devrait se ...t avant la être, et celle ...r, qui peut paraître plau-

... cette grisaille, les valeurs ...ines se sont donc singu-... par leur bon comporte-...ur les indications de Wall-... notamment I.B.M., Kodak, ... Electric.

...ines ont opéré une retraite ... Sur le marché du métal ... règne également avec le barre stable à 21 550 F, le ...n légère progression de ...à 21 700 F, et le napoléon ...e à 235,20 F, le volume ...nsactions s'étant toutefois ...e 6,7 millions de francs à ...ions de francs.

LONDRES

Indécis

Après deux séances de baisse, le marché se montre assez indécis sur l'attitude à adopter. Des velléités de reprise sont néanmoins enregistrées aux industrielles (I.C.I., Glaxo, Courtaulds). Forte baisse des mines d'or. Fermeté des fonds d'État.

OR (ouverture) (dollars) : 163 .. contre 162 48

VALEURS	CLOTURE 24/6	COURS 25/6
War Loan 3 ½ %	24 1/4	24 3/4
Beechamps	273 ...	272 1/2
British Petroleum	515 ...	514 1/2
Shell	307 ...	307 ...
Vickers	128 ...	128 ...
Imperial Chemical	263 ...	264 ...
Courtaulds	117 ...	118 ..
De Beers	302 ...	302 1/2
*Western Holdings	37 ...	38 1/8
Rio Tinto Zinc Corp	178 ...	176 ...
*West Driefontein	50 3 4	51 1/2

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	23 juin	24 juin
Valeurs françaises ..	122	121,4
Valeurs étrangères ..	123,5	123,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	71,8	71,5

Taux du marché monétaire

Effets privés .. .. 7 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

C.d.F.-CHIMIE. — Malgré la récession, les investissements seront portés de 300 à 500 millions de francs en 1975. Toutes les options fondamentales seront maintenues. Au cours du premier trimestre, le chiffre d'affaires du groupe a diminué de 8 % par rapport à la période correspondante de 1974. L'accord d'association conclu avec l'Entreprise minière et chimique (« le Monde » daté 22-23 et 24 juin) ne devrait pas aboutir à une fusion des deux entreprises d'État dans un proche avenir. A plus long terme, le président Petitmengin n'en a toutefois pas exclu la possibilité. Un procédé de fabrication de polypropylène a été acheté à la firme japonaise Mitsui Toatsu, qui sera mis en œuvre dans une future unité à Besch (Sarre), dont la construction sera financée par la filiale Chemische Werke Saar Lothringen.

SONY. — Bénéfice net consolidé du premier trimestre achevé le 30 avril : 8,77 milliards de yens contre 14,41 milliards.

NEW YORK

Nouvelle avance

Une intense activité a régné, mardi, à Wall Street, où les cours ont poursuivi leur avance, mais non sans mal. D'abondantes ventes bénéficiaires ont, en effet, ralenti le rythme de la hausse et même provoqué un tassement durant la seconde partie de la séance, si bien qu'en clôture l'indice des industrielles, tout en s'inscrivant une nouvelle fois au plus haut de l'année, n'enregistrait qu'un gain de 4,23 points à 869,06.

L'activité a porté sur 26,70 millions de titres contre 20,72 millions la veille.

L'optimisme des opérateurs s'est fondé, en bonne partie, sur la conviction que la récession était terminée. L'annonce, en début d'après-midi, d'un déficit budgétaire record en mai les a toutefois un peu désorientés. Les organismes de placement collectif sont intervenus afin de ne pas trop conserver de liquidités pour la présentation de leurs bilans trimestriels et l'on a enregistré aussi d'importants achats émanant de l'étranger.

En dehors des banques, qui ont été généralement fermes, tous les compartiments ont varié de façon très irrégulière.

Sur 1 875 valeurs traitées, 1 006 ont monté, 506 ont baissé et 360 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 168,10 (+ 0,29) ; services publics, 87,07 (+ 0,57).

VALEURS	COURS 23/6	COURS 24/6
Alcoa	46 1 2	46 1 2
A.T.T.	50 5 8	51 ...
Boeing	30 3/4	31 3 8
Chase Manhattan Bank	36 5 8	37 1/4
Du Pont de Nemours	126 1/2	127 7/8
Eastman Kodak	105 ...	103 1/4
Exxon	91 1/4	91 3/8
Ford	37 3 8	37 7/8
General Electric	48 3/4	48 7/8
General Foods	27 ..	27 1/4
General Motors	45 1/4	45 1/2
Goodyear	18 1/8	18 1/2
I.B.M.	213 ...	211 1/2
I.T.T.	23 3/4	24
Kennecott	39 3 8	39 5 8
Mobil Oil	48 ...	48 1 2
Pfizer	31 ...	32 ...
Schlumberger	86 ..	89 ...
Texaco	27 1/2	27 3/8
U.A.L. Inc.	20 1/4	20 1/8
Union Carbide	62 ...	61 3/4
U.S. Steel	61 1/4	60 7/8
Westinghouse	18 1/4	19
Xerox	68 ...	68 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24/6	25/6
1 dollar (en yens) ...	295 25	296 75

BOURSE DE PARIS — 24 JUIN — COMPTANT

MARCHÉ A TERME

...a taux de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote ...été dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer ...les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 001	4 018	4 01
Canada ($ can. 1)	3 891	3 913	3 94
Allemagne (100 DM)	170 800	170 650	170
Belgique (100 fr.)	11 435	11 435	10 95
Danemark (100 krd.)	73 320	73 550	73 75
Espagne (100 pes.)	7 174	7 180	7 21
Grande-Bretagne (£ 1)	9 094	9 081	9 13
Italie (100 lires)	0 639	0 639	0 63
Norvège (100 krn.)	81 400	81 650	82
Pays-Bas (100 fl.)	165 375	164 975	164 75
Portugal (100 esc.)	16 475	16 490	15 75
Suède (100 krs.)	101 970	102 890	102
Suisse (100 fr.)	160 325	160 150	...

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/6
Or fin (kilo en barre)	21550	21650 ..
Or fin (kilo en lingot)	21595	21700 ..
Pièce française (20 fr.)	235 20	235 20
Pièce française (10 fr.)	167 50	170 ..
Pièce suisse (20 fr.)	223 20	225 ..
Union latine (20 fr.)	204 20	203 80
Souverain	206 20	207 30
Pièce de 20 dollars	984	986 ..
Pièce de 10 dollars	492 40	494 40
Pièce de 5 dollars	347 ..	.. ..
Pièce de 50 pesos	863	879 ..
Pièce de 10 florins	192 80	192 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 25 juin 1975 a été tiré à 531 068 exemplaires.

Bénéficiant du préjugé favorable des rédacteurs

M. Simon Nora pourrait entreprendre des démarches pour acquérir des parts du « Figaro »

A l'issue de la nouvelle réunion des rédacteurs du *Figaro*, qui a eu lieu le mardi 24 juin, une motion adoptée à l'unanimité déclare :

« *La Société des rédacteurs du* Figaro *a pris acte avec satisfaction du fait qu'une solution nouvelle se faisait jour à propos de la cession des actions de la société propriétaire. Elle affirme que toute candidature offrant les garanties morales et financières requises, et s'engageant à respecter le statut d'indépendance intellectuelle de la rédaction, serait examinée par elle avec un préjugé favorable.* »

Le nom de M. Simon Nora, ancien directeur général de la Librairie Hachette, ancien chargé de mission auprès de M. Jacques Chaban-Delmas, premier ministre, a été prononcé au cours de la réunion. M. Nora, en effet, aurait été sollicité pour tenter de réunir les concours financiers nécessaires au rachat des parts cédées par M. Prouvost.

Si ses premiers entretiens paraissent avoir été positifs, il n'en estime pas moins qu'un délai de plusieurs semaines au moins, voire plusieurs mois, serait indispensable pour parvenir éventuellement à une solution. Il appartient donc aux banques qui détiennent des créances sur le groupe Prouvost, et à ce groupe lui-même, de décider s'ils sont en mesure de surseoir à la cession envisagée ou s'ils traitent avec M. Robert Hersant.

Sanctions

M. Denis Périer-Daville, président de la Société des rédacteurs du *Figaro*, a reçu mardi une lettre de M. Jean d'Ormesson portant « *avertissement* » pour faute professionnelle. Le directeur du *Figaro* reproche à l'intéressé d'avoir causé un « *préjudice grave* » au journal auquel il collabore en publiant jeudi dernier un article dans *le Monde* sur le problème de la cession des parts de propriété du *Figaro*.

Les membres de la Société des rédacteurs du *Figaro* qui participaient à l'assemblée générale ont demandé à être l'objet de la même sanction.

L'alliance avec les États-Unis n'est pas un privilège qui nous serait consenti, *déclare M. Kissinger*

M. Kissinger a prononcé le 23 juin un discours remarqué à Atlanta (Georgie). Les récents revers de la diplomatie américaine ont prouvé, à ses yeux, « *de manière paradoxale, à quel point l'Amérique était essentielle au maintien de la paix et de la prospérité du genre humain* ».

S'élevant contre les restrictions opposées par le Congrès à l'assistance militaire à certains pays, la Turquie en premier lieu, qu'il juge « *aller à l'encontre de leur but avoué* », M. Kissinger a déclaré : « *Inversement, aucun pays ne doit s'imaginer qu'il nous fait une grâce en conservant avec nous des liens contractuels. Si l'un de nos alliés modifie sa conception de son intérêt national à cet égard, il nous trouvera disposés à réviser ou à rompre les relations que nous entretenions avec lui en raison d'un traité en vigueur. Aucun de nos alliés ne doit penser qu'il peut faire pression sur nous en menaçant de déchirer les accords passés avec lui. (...) Nous croyons que nos alliés regardent leur alliance avec nous comme dictée par leur intérêt national et non comme un privilège qu'ils nous consentent ou qu'ils nous retirent pour nous forcer la main. Lorsqu'il n'y a plus concordance de vues, c'est qu'il est temps de changer nos rapports. S'il y a communauté de vues, les Etats-Unis resteront un allié fidèle.* »

Abordant ensuite « *les responsabilités spéciales* », qui incombent aux Etats-Unis au Proche-Orient, et soulignant qu'elles impliquaient « *un mouvement continu en direction d'un règlement durable* », M. Kissinger a insisté sur la diversité des intérêts américains dans cette région et déclaré que la diplomatie américaine « *devait tenir compte de tous ces intérêts* », qu'ils soient d'ordre économique, politique et militaire. Revenant à plusieurs reprises sur la nécessité d'un « rôle actif » des Etats-Unis au Proche-Orient, M. Kissinger a déclaré : « *Nous considérons que la stagnation diplomatique est une invitation à l'affrontement. Nous ne nous laisserons pas détourner de notre ligne de conduite par des déceptions passagères ou par l'échauffement des passions... Nous prions instamment toutes les parties concernées de prendre au sérieux ces mots, que nous avons soigneusement pesés.* » Une assurance particulière est cependant donnée à l'Etat d'Israël, qui vient en tête de liste des différents intérêts que les Etats-Unis doivent protéger au Proche-Orient.



L'affaire du fichier de l'O.R.T.F.

M. André Diligent réitère ses accusations contre M. Tomasini

M. André Diligent, premier secrétaire de la Fédération des réformateurs, vice-président du Centre démocrate (formation dirigée par M. Jean Lecanuet, ministre de la justice), a confirmé, mercredi matin 25 juin, qu'il a adressé, le 10 juin dernier, à l'avocat du syndicat C.F.T.C. de l'ex-O.R.T.F., une lettre destinée à être lue le 12 juin devant le président de la chambre d'accusation et dans laquelle était évoquée l'affaire du fichier de l'O.R.T.F. de Rennes.

Dans cette lettre, M. Diligent déclare notamment : « *J'affirme solennellement que je n'ai rien à retrancher aux déclarations que j'ai faites à la tribune du Sénat en juin et décembre 1972, bien au contraire. Je crois nécessaire d'abord de vous résumer les faits :*

» *Quelques jours avant le dépôt de mon rapport rendu au nom de la mission sénatoriale d'information sur la gestion de l'O.R.T.F., j'apprenais qu'une entreprise temporaire de travail avait commercialisé le fichier des redevances télévision du centre de Rennes* (1), *mais un certain nombre de renseignements me manquaient encore. En accord avec le bureau de la mission sénatoriale, j'en fis part au premier ministre de l'époque, M. Chaban-Delmas.*

» *Il fut convenu avec ce dernier, qui manifesta le plus vif désir que se fasse toute la vérité, que je déposerais entre les mains du garde des sceaux, M. René Pleven, les pièces et renseignements alors en ma possession. Il fut également convenu que si une enquête devait être ouverte, le résultat en serait communiqué à la mission d'information dont l'existence légale se prolongeait jusqu'à fin 1973, et, par la suite, au rapporteur du budget de l'O.R.T.F., conformément d'ailleurs au droit que lui accorde la loi organique. Le caractère délictueux en effet de l'affaire n'était pas contestable. Le profit qu'elle était susceptible de rapporter, si elle était menée à bonne fin, se montait à plusieurs millions de francs. Enfin, elle paraissait grave en raison également du réseau de complicité dont elle avait été entourée et par la façon dont, sous de multiples formes, une fois découverte, on s'était efforcé de l'étouffer.*

» *Il était d'ores et déjà établi que le directeur du centre des redevances de Rennes, M. Brochard, avait livré une bande électronique comportant deux millions trois cent trente-huit mille neuf cent quarante-neuf noms et adresses de son fichier à des entreprises.*

» *Le premier ministre de l'époque agit donc avec une parfaite loyauté, ainsi que M. René Pleven, à qui je rendis plusieurs fois visite, notamment le 21 juin, le 18 octobre et le 1er novembre 1972. Il fut ordonné l'ouverture d'une enquête, et un certain nombre de témoins furent entendus dans le courant de l'année 1973. Lors du dernier trimestre de cette année 1973, je rencontrai M. Brochard, qui avait démissionné de ses fonctions et travaillait alors à la mairie de Lomme (ville de la banlieue lilloise) comme agent contractuel. M. Brochard reconnut spontanément qu'il avait fait parvenir le fichier à un homme politique déjà célèbre par la façon dont il avait insulté les magistrats en les accusant de lâcheté* (2).

» *Je fis donc, en janvier 1974, une déposition auprès du substitut chargé de l'enquête qui me fit état du déroulement de celle-ci et m'assura de son intention de demander l'audition de ceux qui semblaient être les principaux coupables. Dans les mois qui suivirent, cette autorisation ne lui fut pas accordée et, finalement, il me paraît bien exact (...) qu'ordre fut donné précipitamment de classer le dossier quelques jours avant l'élection du président de la République.* »

M. DILIGENT : je ne suis pas homme à revenir sur des déclarations.

M. Diligent nous a déclaré mercredi matin : « *J'ai été mis en demeure par le syndicat C.F.T.C. de l'ex-O.R.T.F. de confirmer ou d'infirmer, devant la chambre d'accusation, une déposition faite, il y a déjà un an et demi, devant un magistrat instructeur.*

» *Je ne suis pas homme à revenir sur des déclarations ni à faire en justice un faux témoignage parce que la conjoncture a évolué.*

» *Je dois cependant préciser que ce témoignage était destiné exclusivement à la justice et non — en vertu du secret de l'instruction — à être publié.* »

(1) La société visée est une entreprise de personnel temporaire dite Industria, dont le président-directeur général était M. René Tomasini, alors député U.D.R., actuellement secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement (et ancien secrétaire général de l'U.D.R.).

(2) M. René Tomasini, recevant la presse au cours d'un apéritif-forum au Palais-Bourbon, avait déclaré, le 16 février 1971 : « *Si des actes contraires aux lois ont été réprimés de façon regrettable, la faute en incombe non pas à ceux qui ont la charge de les réprimer, mais à la lâcheté des magistrats. Et je pèse mes mots.* »

LES NEUF, LES NÉGOCIATIONS PAN-EUROPÉENNES ET LE PORTUGAL

(De notre correspondant.)

Luxembourg (Communautés européennes). — Les ministres des affaires étrangères des Neuf, réunis mardi à Luxembourg, ont estimé « *possible et souhaitable* » de terminer la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) par une réunion « au sommet » à Helsinki « *avant la fin juillet* ».

Est-on sur le point d'assister à d'autres signes de détente entre la Communauté et l'Europe socialiste ? Le porte-parole a démenti que M. Ortoli doive se rendre en juillet à Moscou comme le premier ministre belge l'avait annoncé. Est-on en présence d'un simple malentendu ou bien M. Tindemans a-t-il de sérieuses raisons de prévoir un dégel prochain ?

La commission avait, d'autre part, récemment recommandé au conseil d'élargir le champ d'application de l'accord de libre-échange conclu en 1973 entre la Communauté et le Portugal, et d'accorder à celui-ci une assistance financière « *massive* » et rapide, afin d'aider le nouveau régime de Lisbonne à enrayer la crise économique et à consolider les chances d'une démocratie pluraliste.

Le conseil, sans prendre encore de décision, a accueilli favorablement l'idée d'une aide financière d'urgence. Il a chargé le comité des représentants permanents d'en étudier les modalités et de lui faire rapport d'ici au 15 juillet. C'est à cette date que les ministres des affaires étrangères arrêteraient leur position définitive. Ensuite pourrait se tenir, pour donner quelque solennité à l'opération, une session ministérielle rassemblant les Neuf et un représentant du gouvernement de Lisbonne. Dans l'esprit de la Commission, l'aide d'urgence pourrait atteindre 700 millions d'unités de compte à verser au cours des trois prochaines années. — Ph. L.

[Selon les agences Associated Press et Reuter, des difficultés nouvelles seraient apparues mardi 24 juin à la C.S.C.E. Elles porteraient sur les échanges de personnes et d'idées et, plus précisément, selon Reuter, sur les émissions de radio.]



SÉRIEUSES PERTURBA[TIONS] DANS LE MÉTR[O]

En raison d'un mouve[ment de] grève déclenché par le[s] ... d'exploitation C.G.T. de la ... de sérieuses perturbations ... enregistrées ce mercredi 25 juin sur le réseau du m[étro, no]tamment sur les lignes ... Vanves (un train sur neuf ...), Pantin-Italie (20 % du tr[afic] assuré), Dauphine-Nation, Balard-Créteil et Mon[...] Pont-de-Sèvres (30 %), ain[si que] la ligne Issy-La Chapelle ... desserte du R.E.R. était normale. Le syndicat C... la Régie a appelé, pour sa... semble du personnel à une ... tation jeudi, à 15 h. 30, ... siège de la R.A.T.P., 53 ... des Grands-Augustins.

● *Les représentants ... du personnel de l'Opéra (SNETAS-C.G.T.)* ont ... mercredi, une conférence ... où ils ont déclaré que « ... *financière de la réu[nion des] théâtres lyriques nation[aux] ... essentiellement à la pol[itique de] l'administration et du ... d'Etat à la culture, vis... un déficit de plus de 1... de francs en 1975 à l'Op[éra].*

« *Le personnel*, ont-il[s] ... *quiète à juste titre sur ... Le fait que le conseil d'[adminis]tration et le pouvoir ... cherchent à faire ... nouvelle fois (sur lui) ... sabilité de cette sit[uation]* ... Monde du 25 juin) ... *manœuvre destinée à ma[squer les] véritables raisons de cet...*

Les responsables synd[icaux ont] affirmé que les charges ... tenaient une place moi[ns impor]tante qu'on ne le dit ... budget de l'Opéra : l'ad[ministra]tion, selon eux, ne c... plus d'aucun fonds de re... de « grève perlée » ... actuellement.



